



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753065 9

3530

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

4

M

July - Sept
1917

21000000

L'E
NOUVEAU
MERCURE

Le prix est de 20 sols.

Juillet 1717.



A PARIS,

Chez { PIERRE RIBOU, Quay des
Augustins, à l'Image S. Louis.
ET
GREGOIRE DUPUIS, rue S.
Jacques, à la Fontaine d'or. }

M. D. C. C. XVII.

Avec Approbation & Privilège du Roy.

ERRATA.

LE MERCURE DE JUIN.

Pages. Lignes. Fautes. Corrigez.

159.	13.	Charmes.	Fâmes.
176.	10.	Gènes.	Venise.
172.	5.	Louis XVI.	XIV.
201.	8.	l'académie	Séance.
203.	9.	Air transporté	.
203.	19.	21.	20.
205.	9.	22.	21.
170.	15	4. 2. Mousquetaires.	
96.	4	Br. Gliens	Bullerians

Il s'est glissé une faute considérable à la page 201, ligne 16, elle est ainsi exprimée. M. de la Faye lui montra un modèle de Machine qu'on a imaginée. Il faut la corriger de cette manière, M. de la Faye lui montra un modèle de Machine qu'il a imaginée ; ce qui forme un sens bien différent ; je devois cette réparation publique en faveur de la vérité.



AVIS AU LECTEUR.

DEux de mes amis qui se devoïoient , l'un à la Chaire , l'autre au Barreau , m'engagèrent il y a quelques années , à écrire cecy : Je prétendois bien moins leur donner des avis , que m'instruire moi-même dans une Profession : Quique ces Reflexions ayent été écrites comme elles se sont présentées à mon imagination , & qu'elles soient fort précises & fort abbregeeés , elles ne laissent pas de renfermer tout l'Art de la Déclamation. Ce petit Traité que je n'avois fait , qu'à la sollicitation de mes amis , ayant été par eux rendu public , ût le bonheur de ne pas déplaire à quelques Personnes Illustres dans la Republique des Lettres ; & même on me fit l'honneur (sans m'en rien communi-

A ij.

quer) de l'insérer dans l'Histoire
des Ouvrages des Sçavans, au mois
de Juin 1704. Je l'offre ici fort aug-
menté, corrigé & en meilleur état
qu'il n'a paru en Hollande : J'ai
suivi pour cela les conseils de plu-
sieurs personnes qui connoissent la
Déclamation, & j'ai profité, autant
qu'il m'a été possible, des lumieres
des Acteurs de la Troupe du Roy,
qui ont bien voulu m'honorer de
leurs avis.





LE
NOUVEAU
MERCURE
REFLEXIONS

SUR
L'ART DE PARLER EN PUBL' C.



E ne parle point ici de la composition d'un Discours, c'est un Art qui me passe. Je ne parle que de ce que les Rhéteurs nomment Prononciation, a c'est-à-dire, des Qualitez extérieures de l'Orateur, comme la
a *Pronunciatio dividitur in vocis figuram & corporis motum.* Ciceri
ad Her. 3.^m n. 20. A.ij

6 LE MERCURE

Voix , le Visage , le Geste , &c. ce que nous autres Comediens nommons ; Art de reciter , ou simplement Recit , & ce que l'on appelle ordinairement au College , & ailleurs , Déclamation. Ce mot , Déclamateur , n'est pas pris , je crois , en bonne part : Il signifie en Rhetorique , un Orateur qui employe de grands mots empoulez , qui n'ont nulle solidité , & qui ne disent rien ; mais nous , nous nommons Déclamateur , un Acteur qui récite toujours sur un ton emphatique , ce que nous appellons , Chanter.

Les belles Voix sont quelques fois sujettes à cette sorte de récit , & donnent un peu dans le chant. Cette maniere n'étant point trop affectée , ne laisse pas quelques fois de plaire , & d'avoir ses partisans ; elle est frappante quand elle est bien ménagée , & elle n'est pas toujours vicieuse. Les Tragedies de M. de Racine ont été récitées en partie dans ce goût , c'étoit un peu à la maniere de cet Illustre Auteur ,

DE JUILLET. 7

& M^{lle} de Champmellé, qui char-
moit la Cour, & Paris dans Her-
mionne, dans Berenice & dans
Phedre, chantoit un peu, si j'ose le
dire; mais, comme elle s'étoit ren-
dû ce Recit naturel, & que d'ail-
leurs elle récitoit les Rôles des
Tragedies du Celebre M. de Cor-
neille excellemment, & dans toute
une autre maniere, elle a passé
avec justice pour une Comedien-
ne achevée.

*a Qui ne connoît l'imitable Ac-
trice,
Representant ou Phedre ou Berenice,
Chimene en pleurs, ou Camille en
fureur. M. de la Fontaine.*

*Jamais Iphigenie en Aulide immo-
lée,
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce
assemblée,
Que dans l'heureux spectacle à nos
yeux étalé,
En a fait sous son nom verser la
Champmeslé. M. Despreaux.*

LE MERCURE

Ce seroit ici une occasion bien favorable, pour parler des Actrices qui l'ont remplacée ; mais je ne parlerai dans tout ceci d'aucun Acteur de Paris : Je suis de la profession & il me feroit mal de vouloir faire des Dissertations sur le mérite de personnes, que nous regardons comme les Maîtres de l'Art. L'estime que la Cour & Paris ont eüe pour quelques Acteurs, & quelques Actrices que l'on a ü le malheur de perdre, ou qui ne sont plus dans la Troupe du Roi ; & les justes applaudissemens que reçoivent encore tous les jours ceux & celles qui leur ont succedés ; tout cela ; dis-je, prouve assés que la Déclamation, ou l'Art de réciter, dans la Tragedie & dans la Comedie, a été porté sur le Théâtre de Paris à sa perfection : Les Lumieres naturelles & les Talens acquis des Acteurs ; la fréquentation des personnes polies & spirituelles, les avis des Auteurs, le goût juste & délicat des Auditeurs, tout enfin :

DE JUILLET. 9

contribuë à rendre les Acteurs de Paris, parfaits dans leur Art. Après cette digression, je passe à mes Réflexions.

La Déclamation est d'une si grande importance à l'Orateur, que Cicéron dit qu'il ne sçait, a lequel des deux il prendroit, s'il étoit forcé au choix, ou l'Art de composer excellemment un Discours, ou la belle maniere de le débiter. Ces deux qualitez forment le parfait Orateur.

L'Art de réciter, ou la Déclamation, demande un heureux naturel, dit Cicéron. *b*

a Non facile dixerimus an pronuntiatio magis valeat, nam commoda inventiones & concinna verborum elocutiones, & artificiosa dispositiones, & diligens omnium memoria, sine pronuntiatione, non plus quàm sine his rebus pronuntiatio sola valeret. Cic. ad Heren. lib. 1. n. 19.

b Sic sentio naturam primum ad dicendum viam afferre maximam. Cic. de Orat. lib. 4.

10 LE MERCURE

Et Quintilien prétend que sans les dispositions naturelles, l'Art & les préceptes sont inutiles. *a*

Je conviens de cela avec ces Grands Hommes, mais cette regle seroit-elle si generale, qu'elle n'ût ses exceptions? Avec un peu d'étude & de recherche, ne pourroit-on point trouver l'Art de toucher les cœurs dans la Déclamation? Les deffauts naturels ne pourroient-ils pas être corrigez par l'exercice & l'application?

Cicéron n'étoit pas dans les commencemens, fort gracieux, il avoit;

a Nihil præcepta atque artes valere, nisi adjuvante naturâ. Quintil.

Cicéron & Quintilien parlent en general de tout ce qui concerne l'Orateur; mais, comme la prononciation est une qualité essentielle à l'Orateur, je raporte uniquement ces passages à mon idée, & purement à la Déclamation: Dicendum favore ma pensée, bien que ce ne soit pas la veritable signification de ce mot.

DE JUILLET. 11

dit-il, lui-même, *a* la voix foible & quelques autres deffauts, mais l'exercice & l'application surmonterent tous ces obstacles; & il sera toujours considéré comme le plus grand de tous les Orateurs.

Demosthenes, *b* malgré une complexion très délicate, une difficulté de parler, les deffauts du corps, & le peu de soin qu'on avoit pris de cultiver son Esprit, par l'éducation; Demosthenes, dis-je, par un travail assidu, triompha de toutes ces difficultez, & parvint à un si haut point d'éloquence, que

a *Erat tunc maxima gracilitas & infirmitas corporis procerum & tenue collum, labor & laterum contentio, sed omnia vicit labor. Cic. de Claris. Orat.*

b *In Demosthene tantum studium fuisse, tantusque labor dicitur, ut primum impedimenta natura, industria diligentiâque superarit, cum-
lbus esset, &c. Cicet.*

12 LE MERCURE

Cicéron le propose pour modèle à tous les Orateurs. *a*

Dans l'Art de reciter, je comprends la Chaire, l'Ecole, le Barreau, les Harangues, le Ministère politique, la Lecture, la Conversation même.

Le Théâtre renferme toutes ces choses, comme je le dirai dans la suite : Et à propos de Lecture & de Conversation, je suis surpris d'entendre quelquesfois parler & lire si mal, des gens qui ont du mérite & de l'esprit *b*, cela vient de ce que n'ayans aucune disposition, ils négligent l'Art & les Préceptes qui

a Nemo est Orator, qui se Demostheni similem esse nolit. Id.

b Sunt quidam aut ita linguâ hesitantes, aut ita voce absoni, aut ita vultu, motuque corporis vasti atque agrestes, ut etiam si ingeniis atque arte valeant, tamen in Oratorum numerum venire non possint. Cic. de Orat.

pourroient

DE JUILLET. 13

pourroient corriger un peu leurs deffauts naturels.

Rien ne peut plaire , étant mal débité. Soit qu'on lise , soit qu'on parle , soit qu'on raconte une Avanture , soit qu'on fasse un Compliment ou un Conte plaisant , il doit y avoir un certain Art dans l'Action & dans la Voix , qui doivent toutes deux être conduites , & ménagées , selon le tems , le lieu , les personnes , &c.

Il est constant que toutes ces sortes de Declamations se trouvent au Théâtre , & j'ose dire , que les Orateurs Profanes & Sacrez mêmes , peuvent profiter beaucoup pour la Declamation , quand nos belles Pieces sont représentées par de bons Acteurs.

Tous les hommes paroissent sur la Scene , Heros , Ministres d'Etat , Gouverneurs & Confidens de Princes ; tous les Caracteres y sont re-

14 LE MERCURE

presentez , toutes les Passions *a* y
sont exprimées , la Tendresse , la
Haine , la Joye , la Douleur , la
Fureur , la Crainte , le Deses-
poir , *b* &c.

Enfin, quand un Comedien se trou-
ve doüé des Qualitez de l'Esprit, &
des graces naturelles du Corps , &
qu'il a avec cela l'Ame susceptible
des Passions (Talent rare , mais
absolument necessaire à l'Orateur)
quand se trouve, dis-je, un tel Ac-
teur , c'est un modèle que toutes
les personnes qui parlent en pu-

a *Que tu sçais bien, Racine, à l'ai-
de d'un Acteur,*

*Emonvoir, étonner, ravir un Spec-
tateur. M. Despreaux.*

b *De tous nos mouvemens, es-tu
donc la Maitresse?*

*Tiens-tu notre cœur dans tes mains?
Tu feins le Desespoir, la Haine, la
Tendresse,*

*Et je sens tout ce que tu feins. M.
de la Motte, Ode à Mlle Duclos.*

DE JUILLET. 15

blic, doivent imiter: Ce sont deux Comédiens qui ont fait les deux plus Grands Orateurs du Monde, a Satyrus forma Demosthenes, & Ciceron étudia la Declamation sous Roscius.

Je ne donnerai point à cecy tout l'ordre, & l'arrangement, qu'on pourroit donner; je jetterai sur le papier mes Reflexions, comme elles me viendront dans l'esprit; je ne prétends pas traiter à fonds la Declamation, ce n'est, à dire vrai, qu'une ébauche, & tout ce que je dirai, ne sera bien connu que de ceux qui parlent en public.

Je dirai d'abord, que tout homme qui parle en public, ressent au commencement, une émotion qu'il est difficile de ne pas avoir; mais qu'il faut pourrant tâcher de vaincre: C'est une espece de timidité que les plus grands Orateurs, &

a Voyez Plutarque dans la Vie de Dem. c. h

Bij

16 LE MERCURE

les plus excellens Acteurs ont peine à surmonter quelques fois , surtout quand il y a long-tems qu'ils n'ont paru , ou qu'ils recitent un Ouvrage nouveau. Quand on est connu, aimé & reçu favorablement de l'Auditoire , comme certains Orateurs , certains Acteurs , cette alteration ne se fait sentir que légèrement ; mais cette émotion est toujours violente dans un homme qui n'est pas connu , ou qui n'est pas fort accredité dans l'esprit du public. L'expérience & l'habitude n'ôtent pas toujours cette émotion. Pour remédier à ce mal presque inévitable , il faut avant que de parler , contempler modestement ses Auditeurs , se tranquiliser , reprendre , pour ainsi dire , haleine & se donner par là le tems & les moyens de se rassûrer. Surtout ne nous frappons point trop de la pensée , que nous sommes l'objet de tout un Auditoire , & que nous allons parler devant un Peuple qui n'est as-

DE JUILLET. 17

semblé que pour nous écouter. Ces reflexions intimident, & la trop grande timidité est nuisible; d'un autre côté, une trop grande assurance est dangereuse. L'Auditeur qui veut être respecté, la croyant un effet de la presumption de l'Orateur, se revolte. Il faut éviter ces deux extremitez, & garder un juste milieu, pour gagner la bienveillance de l'Auditoire, & le prévenir favorablement.

MEMOIRE.

Pour parler en public, il faut avoir la Mémoire belle, si elle est incertaine & chancelante, on ne peut jamais bien reciter son Sermon, sa Harangue, son Plaidoyer, son Rôle : La trop grande contention d'esprit, causée par la

a Magnum quidem onus est proficere se esse omnibus silentibus unum maximis de rebus audiendum. Cic. de Orat.

B iij

La crainte de manquer, altère le Visage, dérange l'Action, affoiblit la Voix, & fait fuir l'Orateur, & l'Auditeur; mais, quand la Mémoire est ferme & assurée, on manie son discours, on est maître de ses Tons, & de ses Gestes, & cette confiance qu'on a en sa Mémoire, donne de la liberté dans la Voix & dans l'Action; c'est une vérité connue de tous ceux qui parlent en public: Au reste, quoiqu'on dise de la Mémoire artificielle, je ne crois pas qu'il y ait des regles bien sûres. Chacun a sa maniere d'apprendre par cœur, & se fait une espece de Mémoire artificielle; mais le plus grand secret pour fortifier, ou pour acquérir de la Mémoire, c'est de la cultiver dans sa jeunesse, de l'exercer souvent, & surtout l'assujettir d'abord à apprendre fort correctement; chose absolument nécessaire, & qui étant négligée dans les commencemens, donne bien de la peine dans la suite.

PRONONCIATION

ET ARTICULATION.

La Prononciation doit être régulière, c'est-à-dire, selon les règles de la Langue & le bel Usage; il faut qu'elle n'ait rien d'ignoble. L'Articulation doit être coulante, nette & insinuant: Dans les endroits passionnez, il faut presser son Discours; mais il ne faut pas trop s'abandonner à son feu, & on doit prendre garde de ne pas bredouiller, comme dans les Raisonnemens: Il faut éviter le trop grand flegme; car la lenteur de parole est capable de glacer tout un Auditoire.

Je dirai en passant, que ceux qui ont l'Articulation, ou trop lente, ou trop précipitée, & même ceux qui parlent gras, peuvent répéter leurs Discours avec de petits cailloux dans la bouche, & en s'effor-

a On les met sous la Langue.

20 LE MERCURE

çant de bien prononcer. Si on a la Mâchoire trop pesante, elle se rend par là légère, & si on l'a trop précipitée, ces petits cailloux modèrent l'impetuosité de la Langue, & tempèrent la vivacité du Recit. Demosthènes,^a qui étoit bégue, se servoit de cailloux, & j'ai vû quelques Acteurs, qui avoient quelques uns de ces deffauts, qui ont acquis par ce moyen, une Articulation, & une Prononciation assés juste.

CONTENANCE,

OU MOUVEMENS DU CORPS.

Ceux qui parlent en public, doivent avoir un Air, & une Contenance modeste, aisée, gracieuse & naturelle, soit assis, soit de bout,

a Quin etiam ut memoria prodigum est conjectis in os calculis, summa Voce versus multos uno spiritu pronunciare consuecebas. Cicer. de Orat.

tous les mouvemens du Corps doivent être faits avec grace , & à propos. Dans un Compliment , par exemple , un Orateur auroit mauvaise grace de s'agiter , & de marcher. L'Avocat est moins réservé là-dessus. A l'égard du Prédicateur , il ne peut rendre son Caractère trop respectable ; ainsi, tous ses mouvemens ne peuvent être trop nobles ; d'ailleurs [comme il est renfermé dans un espace de peu d'étendue] on n'en voit que le butte : Les Prédicateurs sont quelques fois assis , & quand ils parlent d'un ton familier , comme s'ils raisoient tête-à-tête avec quelqu'un , cette tranquillité a de la grace , & a un air plus persuasif ; leur Action pour lors est très-simple ; elle ne passe pas le coude qu'ils appuient sur le bord de la Chaire , ils n'ont de mouvement , que dans les doigts & les poignets ; mais, quand ils veulent exciter dans le cœur des Auditeurs, certaines grandes Passions , soit Terreur ,

22 LE MERCURE

soit Pitié ; alors , ils sont debout , & donnant l'effort à leur Voix & à leur Action , tout est violent , tout est rapide , tout est vehement en eux.

LES TONS -

● U A FLEXIONS DE VOIX.

La Voix de l'Orateur doit être naturellement nette , sonore , sans être trop perçante, semblable à'une belle Taille de Musique, que les

a Plusieurs personnes disent & écrivent , inflexions de voix . & je ne prétends pas les blâmer ; car on dit en Latin , vox ad inflexionem facilis , vox flexilis ; mais, comme on pourroit avoir en François un sens opposé à mon Idée , & être pris dans le même sens d'inflexibilité, j'ai cru devoir me servir de flexions de voix , d'autant plus que c'est parmi nous autres Comédiens , le Terme. Nous disons d'un Acteur , qui recite d'une certaine façon , qu'il n'a point de flexions.

DE JUILLET. 23

Latins appellent *Tenor*, pour se prêter à toutes les flexions imaginables ; c'est-à-dire , pour la rendre mâle , rendre, forte , basse, selon le Discours , mais toujours intelligible. Le Harangueur & le Ministre d'Etat n'ont pas toujours besoin d'une si grande Voix, mais dans la Chaire , au Barreau , & au Théâtre, il faut quelques fois faire du bruit , pour reveiller l'Attention de l'Auditeur : Pour cela , il faut prendre sur ses Poulmons , il ne faut pas cependant crier , s'enrouer , & comme nous disons s'engourder , & c'est à quoi nous sommes quelques fois sujets au Théâtre ; le feu nous emporte & [pour me servir de nos termes] nous épousons trop la Passion ; & nôtre Période n'est pas finie , que nous sommes tout essouffez. Pour prévenir cet accident, il faut se donner

a Subsellia grandiore & plenior vocem desiderant. Cicer. in Brut.

24 LE MERCURE

des tems , c'est-à-dire , faire de petites pauses , présqu'insensibles , en reprenant legerement la respiration , & en soutenant toujours les Yeux & l'Action , pour tenir l'Auditeur en haleine , & attentif jusqu'à la fin de la Periode , sans la laisser tomber , comme font plusieurs personnes qui parlent en public. Ces aspirations étant légères , ont toujours grace dans le Recit , elles en font l'Anie , & c'est le plus grand Art de la Declamation ; c'est par là qu'une Période dite rapidement , presque d'un même port de voix , & finie sur un ton un peu emphatique , fait un bel effet au Théâtre , & que s'attirant un applaudissement general , l'Acteur fait faire ce que nous appellons le Brouha-ha. ^a

^a Un Marquis dans le Misanthrope de M^r de Molière dit :

. Et faire du fracas
A tous les beaux endroits qui méritent des has.

D'autres

DE JUILLET. 25

D'autres Périodes se disent encore par gradation, c'est-à-dire, en élevant de plus en plus la Voix, pour faire sentir la force de son Discours à l'Auditeur ; cette dernière remarque est presque la même que la précédente, & la pratique seule en fait connoître la différence.

On ne peut jamais bien exprimer ce qu'on ne ressent pas vivement ; mais cependant, il faut se posséder, il ne faut pas trop se pénétrer soi-même, ni s'abandonner (comme je crois déjà l'avoir dit) à son feu & à sa Passion ; car on s'étouffe, la Voix se perd, & la Mémoire même se trouble quelques fois : Ces tems, & ces petites pauses, dont j'ai déjà parlé cy-dessus, ménagées avec art, seront d'un grand secours.

Au commencement du Discours, il faut parler modestement, un peu bas, mais intelligiblement : Au

a *Exordium vehemens, & pugnax esse non debet.* Cicer. de Orat. Lib. 2. C

milieu , il faut moins se ménager .
& sur la fin , on peut prendre l'effort.

Rien ne fatigue plus que d'entendre un Orateur , toujours sur le même ton , ce qui s'appelle Monotonie. *ai*

On doit changer de ton ; mais sans observer une certaine méthode , & un certain ordre didactique , comme quelques uns , qui se font une manière de Recit qui , dans chaque Période , est toujours le même ; on diroit que c'est une espèce de Chanson , & un refrain qu'ils reprennent de tems-en-tems & de phrase en phrase : Rien n'est plus propre à endormir un Auditeur.

Les Expositions doivent être dites , sans grandes flexions de voix.

Les Raisonnemens doivent être naturellement variez & appuyez.

*a Ad aures nostras & Sermonis
Suavitatem quid est vicissitudine &
commutatione aptius ? Cicer. 1. de
Orat.*

Les Narrations doivent être cou-
lées.

Les Portraits ne doivent point être trop chargez : Il n'y faut point trop faire le Comedien ; je parle surtout pour la Chaire. Quelques fois nous sommes obligez de charger un peu nos portraits sur la Scene , mais autre part , c'est un déffaut. On voyoit , par exemple , autrefois des Predicateurs , qui faisans le Portrait d'une femme mondaine , prenoient des Tons effeminez. Rien n'est plus ridicule.

On doit éviter cette Déclamation Scolastique , qui, avec des Tons & des Gestes trop étudiez , & si j'ose dire , Pedantesques , prétend exprimer jusqu'au moindre mot. ^a

Les Tons trop bas , c'est-à-dire , qui ont , je ne sçai quoi de trivial , doivent être bannis d'un Discours grave & serieux.

*a Non verba exprimens , sed uni-
versam rem & sententiam. Cicer.
de Orat. lib. 3.*

C ij

28. LE MERCURE

Les Tons doux, tendres, & affectueux gagnent le cœur.

Les vehemens le frappent de terreur.

Les familiers s'insinuent & gagnent l'esprit.

Il faut étudier toutes les flexions de Voix convenables aux Passions, mais tous les Tons doivent être nobles & naturels.

Enfin, la Voix étant un don de la Nature, on doit appeler heureux l'Orateur qui l'a belle; mais quelle qu'elle soit, basse ou haute, mâle ou grêle, belle ou non belle; il faut la conduire naturellement, pour se faire toujours entendre, par une prononciation & une articulation nette: C'est par là que plusieurs Orateurs, & quelques Acteurs, sans beaucoup de voix, sont écoutés favorablement, & trouvent l'Art de plaire.

LE VISAGE ET LES YEUX.

Le Visage doit n'avoir rien de

choquant ; il faut se le rendre parlant ; mais sans grimaces : Les Passions s'y peignent d'elles mêmes , quand l'Ame est touchée. ^a Les Yeux doivent être ouverts , & les Sourcils élevez dans certains grands mouvemens , mais sans paroître égaré. Il est inutile de dire , que le Superbe élève sa vûë , que l'Humble la baisse , que le Méprisant & le Colere tourne les yeux de côté ; car, la Nature d'elle-même dans la Passion , fait toutes ces choses & on n'a pas besoin d'avis là-dessus. Il suffira de dire , que la Vûë fixe , ferme & assurée , est une chose à laquelle doit s'attacher l'Orateur. C'est dans l'œil qu'est l'action & la force de la Déclamation. Un œil vacillant , & dont les regards ne sont ni fermes , ni arrêtés , & qui n'a nulle expres-

*a Vultus ac frons animi est janua
que significat voluntatem abditam
ac reclusam. De Pel. Consult. n.*

30 LE MERCURE

sion , n'excite aucune Passion , & ne remuë point le cœur de l'Auditeur.

Les mouvemens du Visage sans l'œil, sont inutiles , & ne font aucune impression. L'œil doit parler dans l'Orateur , puisque les yeux sont des miroirs qui représentent ce qui se passe dans nôtre Ame : Cela est si vrai , qu'au recit d'une Avanture , nos yeux marquent & découvrent l'interêt que nôtre cœur y prend : A propos de cela , je ne puis m'empêcher de blâmer certains Acteurs , qui sur la Scene, ont un œil distrait , & qui n'écoûtent qu'à demi & froidement ; celui qui leur parle de choses importantes & interessantes. Un bon Acteur attentif à tout ce qui se passe sous sa vûë , fait connoître par ses seuls mouvemens extérieurs , & surtout par ses yeux, que son Ame est touchée de ce qu'il voit , ou de ce qu'il entend , & sans parler , il touche l'Auditeur.

DE JUILLET. 31
L'ACTION OU LE GESTE.

Le Geste doit toujours précéder d'un instant le discours, & finir avec lui. Cela se fait naturellement : L'Action doit être noble, naturelle, gracieuse, importante, animée, vive & legere, tout cela à propos: Elle ne doit point être trop étudiée, ni trop recherchée, point outrée. ^a Porter les mains plus haut que la tête, fraper des poings, ou les mains l'une dans l'autre, mettre les poings sur les côtes, montrer des doigts, les écarter, étendre les bras en croix, avoir trop de Gestes, ce qui s'appelle gesticuler, observer une certaine action reguliere d'une main à l'autre, n'agir que de la main gauche seule ^b, sont tous gestes vicieux qui

*a Gestus aberit à scenico nec vultu
nec manu nec excursionibus nimis.*
Fab. lib. 1. cap. 2.

*b Sinistra manus nunquam sola rectè
gestum facit.* Gran. lib. 6. cap. 6.

ne seront pas supportables sur la Scène tragique , & qui ne peuvent convenir qu'à un Comique , & qui par conséquent, ne peuvent être reçûs dans un Orateur grave. Je dirai pourtant que ces gestes-là étant ménagés, seroient soufferts dans des fureurs & d'autres passions vehementes ; surtout dans un homme gracieux. Nous en avons plusieurs exemples au Théâtre & ailleurs ; mais ces exemples ne sont pas à suivre. Un grand Orateur & un grand Acteur peuvent hazarder quelque chose , on peut les imiter , mais on ne doit les imiter que dans ce qu'ils ont de beau , de bon & de naturel. Il faut étudier toutes ces choses , mais se les rendre si familières, que l'art en soit entièrement caché ^a pour se rendre plus vrai , plus naturel , & plus persuasif.

*a Ubicumque Ars ostententatur ,
veritas abesse videtur. Quint. lib.
10. cap. 4.*

DE JUILLET. 33

Le trop d'art dans la Voix & dans l'Action, ainsi que dans la composition d'un discours, rend un Orateur sec, guindé, & pédant.

Enfin, on se souviendra qu'on ne peut, & qu'on ne doit pas même vouloir faire tout sentir dans un long Discours & dans un long Rôle. Les endroits négligez, ou pour mieux dire, moins marquez sont, comme les Ombres aux tombeaux. *a*

Ce sont icy des Regles generales, qui en détail, demanderoient un volume, & il seroit necessaire que quelque Illustre Orateur, ou quelque habile Acteur traitât cette matiere plus amplement. Je ne l'ai qu'ébauchée, & je ne me sens pas capable de faire d'avantage.

J'ose dire pourtant, que je crois avoir exposé dans ces Reflexions, les Points les plus essentiels de la Déclamation, quoique fort succinctement.

a Quadam etiam negligentia est diligentia. Cic. de Orat.

AVIS GENERAL,

Toutes les Regles de Cicéron , de Quintilien , & des Illustres Modernes qui ont pû écrire sur la Déclamation, sont inutiles à l'Orateur, s'il ne suit la premiere , qui est , de bien comprendre ce qu'il dit & de le sentir fortement soi-même , pour le rendre sensible à l'Auditeur. Quand on est touché de son discours, le Visage, la Voix & le Geste se prêtent, & se conforment aux mouvemens intérieurs *a* , & pour peu qu'on ait quelques graces naturelles; avec cela seul, sans beaucoup de recherches, on peut plaire & persuader , qui est le seul but de l'Eloquence.

a Omnis motus animi suum quemdam à naturâ habet vultum & sonum & gestum. Cic. in Orat.

DERNIERE REFLEXION,

ET CONCLUSION.

Quoique l'on nous raconte de Demosthenes , quoique Cicéron dise de lui même ; je ne puis croire qu'il soit possible , sans les dispositions naturelles , de parvenir au souverain degré de la Déclamation. L'Art peut bien , en corrigeant un peu les défauts de la Nature , rendre un Orateur , & un Acteur plus que passable & au dessus du médiocre ; mais les graces naturelles de l'Esprit & du Corps , fortifiées par l'Etude & l'Application , peuvent seules donner l'Excellence. L'Application peut donner la Mémoire , l'Etude peut donner l'Intelligence ; mais la sensibilité de l'Ame , que nous appelons Entrailles (Partie Essentielle du Recit) & ces graces extérieures si éclatantes ; & si frappantes , que nous admirons , dans

36 LE MERCURE

certain^s Orateurs , dans certain^s Acteurs , & dans certain^s Actrices; tout cela , dis-je , ne pouvant être acquis par aucun Art , n'est qu'un pur bienfait de la Nature: Ainsi , je finirai comme j'ai commencé , en disant avec Cicéron & Quintilien.

Sic sentio Naturam , primùm ad dicendum vim asferre maximam , & nihil Præcepta , atque Artes valere , nisi adjuvante Naturâ.



[J'ai obligation à M. le Grand des 3 premières Pièces de Vers suivantes. C'est un jeune Eleve du Parnasse, qui bien différent de M^{rs} ses Confreres, est aussi modeste, que ceux-cy sont pour la plupart présomptueux. Il a fallu lui faire en quelque sorte violence , pour le déterminer à les abandonner au Public, Juge severe & inexorable. Que ne doit-on pas espérer de cette Muse Printaniere,

avec

J U I L L E T. 37

avec de si rares Talens, & dont
cependant il se défie : A-t-il raison
ou non ? J'en appelle à mon Lec-
teur.

A M. LE DUC DE NOAILLES,

PAR M. LE GRAND.

AU Mont sacré des Dôctes
Pierides.

Quel vain espoir conduit tant de
Rimeurs ?

Où-ils jâ vent dans ces sentiers
arides

Récompenser leurs pénibles labeurs ?

Fors le Laurier, qu'ont-ils en des
neuf Sœurs ?

Point je ne vois Enfans de Po-
lymnie

Du bon Silène avoir trogne benie :

Ains sur leurs fronts de guirlandes
ornez,

Je vois Soucis & Chagrins surannez ;

En vain Phébus en mes veines
allume

Noble désir de franchir le Lethé,

Il ne me chaut, pour revivre Posthu-
me,

Juillet 1717.

D

38. LE MERCURE

De fabriquer maint Libelle vanté ;
 S'il faut trainer, esclave de ma plume,
 Des jours martyrs de l'Immortalité,
 Plûtôt le tems tout entier me consume ;
 Je veux vivant parfois être flaté,
 Avoir Fortune, & Joye à mon côté,
 Roses d'Amour, Cœur de Gente pu-
 celle,

Dons de Cerés & du fils de Semele.
 Mais où chercher, en ce siècle fêlé,
 Tel reconfort ? Sur le Cheval ailé ?
 Non, du Destin pour braver l'in-
 fluence,

De Plutus seul, du Dieu de la Fi-
 nance,

Voler il faut sous le Drapeau doré,
 De tous plaisirs c'est le pere adoré :
 Chez ses Servans on voit toute l'an-
 née

Gibier d'Amour & Tendrons d'Hy-
 menée,

Le Dieu du Pampre & maints gen-
 tils Harpeurs

Avec Comus y faire les honneurs ;
 Rares n'y sont, même pour la Vinée,
 Enfans du Pinde, & polis Discon-
 reurs ;

DE JUILLET. 39

Ge n'est le tout , les Parnassides
Sœurs

Vont, courtisans les Menins d'Opu-
lence ,

On peut m'en croire , en ai l'Expe-
rience ;

J'à sous Plutus suis à peine enrôlé ,

Le sacré Mont me semble dévoilé ;

Sire Apollon & ses Nymphes si fieres

A moi jadis, en manteau Laceré

Viennent m'offrir leurs sçavantes
lumières ,

Ores que suis en pourpoint cha-
marré ,

Bref n'ai besoin de Semondre la ri-
me :

Mais toutes fois, quand je vais faire
escrime ,

J'ai pour devise écrit à l'Ecuillon ,

Rimeur joyeux ; chacun a sa façon.

L'un de Venus aime à chanter l'Em-
pire ,

L'arc & les traits de l'aveugle

Garçon ;

L'autre plus craint, sans quartier ni
pardon ,

Contre le vice épuisse la Satyre ;

40 LE MERCURE

*Pour les Vertus, Houdart monte sa
Lyre,*

*Rimeur est libre, & moi facétieux ;
J'aime à rimer en style gracieux.*

*Gentils propos, Nouvelles d'alle-
gresse ;*

*Puis à semer en mes vers tous joyeux
Doux grains d'Encens, trie-les avec
finesse,*

*Pour ne sentir le Flateur ennuyeux ;
De ma Nature Enfant peu soncieux
Je suis nommé, petite est ma che-
vance,*

*Dont ne fais cas d'être bon ménager ;
Gentille humeur sans beaucoup d'a-
pulence,*

*Fait ma liesse au monde passager :
Suffit mon sort, trop je crains de
changer ;*

*Je crains, que dis-je ? Oseroit la
Fortune*

*Me faire niche & s'attaquer à moi ?
Non, non, du Sort point ne crains la
rancune ;*

*Par toi, NOAILLE, étayé dans
l'emploi,*

Je sers Phébus, il me répond de toi.

DE JUILLET. 41
SUR L'AMOUR,

PAR LE MEME.

*N'a guere, Amour, tenté par ma
jeunesse,
S'en vint me voir, bien sçavoit mon
adresse :*

*Moi tout naïf, ignorant sa façon,
Ne me doutois que fut ce faux Gar-
çon ;*

*D'un foible enfant il avoit l'air ti-
mide ,*

*Ses doux regards céloient son cœur
perfide ,*

*Son ris , sa voix , son parler ingénû
Faisoient aimer le petit Inconnu ;*

*Sa douce haleine avoit odeur de Rose,
Voire en sa joie elle sembloit éclore :
Sur son dos nu, vermeil & coloré,
Flotoit épars maint long cheveu do-
ré ;*

*Rien ne portoit sur son épaule ailée,
Hors mainte fleche en sa trouffe mê-
lée ,*

*De sa main dextre il tenoit un fallot,
De l'autre, un arc avec un javelot :*

D iij

42 LE MERCURE

Sous ce harnois digne du *fi* d'Alc-
mene ,

Le regardant , quelle Mère inhu-
maine ,

Dis-je ! O mon fils , te permet de
cour. r

Ainsi par voye ? Ah ! tu te vas ferir
Avec ton arc & cette lourde lance ;

Autre Joujou convient à ton enfance,
Comme oses-tu dans le tems des Fri-
mats

Risquer au vent tes membres deli-
cats ?

Voi , bel Enfant , comment de la
Scythie ,

Accourt icy le mari d'Oritie :

Tôt, prends ma robe & point ne sor-
tiras ,

Viens dans mon sein chauffer tes pe-
tits bras :

Amour m'écoute , & cachant sa
surprise,

D'abord sourit à mon air de franchi-
se ;

Puis tout à coup de depot rougissant ,

Eh quoi ! dit-il , en âge adolescent ,

Est-on encore ignorant de mon Etre ?

DE JUILLET. 43

A tes dépens tu l'apprendras peut-être :

*Or, connois-moi, simple & jeune
garçon,*

*Comme à la Mort, l'homme me doit
raçons,*

*Amour je suis, sur les rivages som-
bres,*

*J'à trop connu du noir Tiran des Om-
bres,*

De Jupiter, du vainqueur de Python,

Voire en la Mer, le frere de Pluton

*De mes feux brûle au sein des Né-
reïdes :*

*Les Conquerans, les Paltrons, les
Alcides,*

*Jeunes & vieux, j'affervis à mes
loix ;*

*Doux par caprice aux Bergers plus
qu'aux Roix,*

*Tout l'Univers cede à mon haut con-
rage ;*

Toi, dès à donc fais en l'apprentissage :

Ainsi parla, puis de son arc vainqueur,

*Il tire un dard droit au fond de mon
cœur ;*

*La flamme y prend, l'Enfant se
met à rire . . .*

44. LE MERCURE

T'ai-je fait mal? Parle, tu n'as qu'à dire,

Remede sai, foi d'enfant de Cipris,

Tu gueriras par un regard d'Iris :

Leger je pars, je la vois & je l'aime,

Pour un baiser l'ent aimée Amour même,

Mais, ô combien le Traître m'a déçu!

Certes, d'Iris à souhaits j'ai reçu

Douceurs sans nombre, & plus que de coutume,

Amour encor me brûle & me consume.

ÉPIGRAMME,

A M. D. F.

Mordant mes doigts au metier de la Rime,

Vint Appollon pour me solacier

*En me disant; si tu veux faire es-
crime,*

A notre fils il faut t'associer;

*Lors, dis-je en moi, pour me forti-
fier.*

*Quel est ce fils? N'est-ce point FON-
TENELLE?*

DE JUILLET. 45

Tôt je le prens pour guide & pour
modelle ;
Puis , à Phébus vais montrer mes
écrits ,
Oh ! Oh ! dit-il, en lisant mon Li-
belle ,
As-tu déjà pris leçon de mon fils ?

LE PANTHEON BACHIQUE

Sur l'Air.

Ton humeur est Catherine
Plus aigre qu'un citron vard , &c.

*De tous les Dieux que la Fable
Consacre en son Pantheon ,
Il n'en est qu'un véritable ,
Seul digne d'un si grand nom ;
C'est Bachus que je veux dire ,
Car des autres Immortels ,
Je crois qu'un Buveur peut rire ,
Jusqu'aux pieds de leurs Autels.*

*Jupin toujours redoutable ,
Tonne incessamment sur nous ,
Bachus toujours favorable ,
Met à profit son courroux ;*

46 LE MERCURE

*Car, tandis que sur la Terre
Ce Fanfaron gronde en vain ,
Bachus aux feux du tonnere ,
Fait meurir nôtre raisin.*

*Neptune a pour son partage
L' Espace immense des Eaux ,
Bachus a pour appanage
Les Vignes de nos Côteaux :
Si le Trident formidable
Fait taire les Vents mutins ,
Mieux encor le Thyrsé aimable
Calme les plus noirs chagrins.*

*Pluton avec Proserpine
Regne sur les sombres Bords ,
Je crois qu'ils font triste mine ,
L'Ennui dévore les Morts.
Dans cette Cour infernale ,
Cher Bachus, sois mon soutien ,
Sauve-moi d'être Tantale ,
Du reste je ne crains rien.*

*Mars, criant partout victoire ,
Decide dans les Combats ;
Les Victimes de la gloire
Suivent en foule ses pas ;
Dans le Temple de Mémoire ,*

DE JUILLET.

47

*Le Guerrier croit être bien,
Le nom du Pere G egoire,
Durera plus que le sien.*

*Les Rimeurs avec emphase,
Vantent le Dieu d'Helicon,
Ils paroissent en extase,
Quand sa Lyre forme un son :
Pensent-ils par leurs sonnettes,
M'enrôler sous Apollon ;
Le Vin fait plus de Poètes
Que l'Eau du sacré Valon.*

*Dans cette Vieille Quérelle :
De l'Amour avec Bachus,
J'appelle du parallele,
Voicy mes moyens d'abus :
L'Amour par un doux Peut-être
Abuse un cœur qu'il soumet,
Bachus n'est fourbe ni traître,
Il tient tout ce qu'il promet.*

*Minerve qui se fit prude,
Après l'Arrêt de Paris,
Par la Science & l'Etude,
Cherche à regler nos Esprits :
Tous ces grands Dons de sagesse
Sont un dangereux poison ;*

48 LE MERCURE

*Un jour passé dans l'ivresse
Vaut un siècle de raison.*

*Eh quoi ! Vulcain se presente
Avec la belle Vénus ,
Il faudra donc que je chante
Le Grand Patron des C
Ce Cyclope à face noire ,
Sans marquer tant de regrets ,
Auroit bien mieux fait de boire ,
Que de fabriquer des Rets.*

*Plutus dans un Antre sombre ,
Dévoré de mille soins ,
Parmi des trésors sans nombre
Se trouve encor des besoins :
Crois-tu , Plutus , qu'en esclave ,
J'aie languir sous ta loi ,
Bachus a rempli ma cave ,
Je suis plus riche que toi.*

*Momus toujours prêt à rire ,
Veut être mis en son lieu ,
S'il aimoit moins la Satire ,
Ce seroit un joli Dieu :
Je les veux placer à Table ,
Bachus le trouvera bon ,
Pour rendre un repas aimable ,*

il

DE JUILLET.

49

Il faut du moins un Bouffon.

*Laissons les Dieux , les Déesse,
Nos discours sont superflus ,
Par pitié, pour leurs foiblesses ,
Chers Amis , n'en parlons plus :
De Bachus & de sa Gloire
Faisons retentir ces lieux ;
C'est Bachus qui donne à boire ,
C'est donc le plus grand des Dieux.*

AUTRE, SUR L'AIR,

*Belle & charmante Brune ,
Pour qui je meurs , &c.*

*Les peines de mon ame ,
Vous les sçavez,
Soulagez-les , Madame ,
Vous le pouvez ;
Ah ! je suis trop heureux , vous y
révez.*



Juillet 1717.

E

MADRIGAL

Sur un Nœud d'Epée donné
par une Dame.

*Amour voyant les beaux Yeux qui
m'ont pris ,
Fut si charmé, qu'il courut à Cithére.
Prit la Ceinture de sa Mere,
Et vint l'offrir à mon Iris.
En deux parts elle l'a coupée ,
Avec l'une elle a façonné
Ce beau Nœud qu'elle m'a donné,
Pour l'attacher à mon Epée:
Iris donnez-moi l'autre bout,
A ma Canne il est nécessaire ;
Quel Usage en pouvez - vous
faire ?
Il ne vous manque rien pour plai-
re ;
Pour plaire , j'ai besoin de tout.*

BOUQUET.

*Damon , c'est aujourd'hui qu'on cé-
lebre ta Fête . . .*

DE JUILLET. 59

*Ma Muse, taisez-vous; vous n'êtes
qu'une bête.*

*N'est-ce pas un grand abus,
Qu'une Fête en Vers prônée ?
C'est dire aux Gens, chaque année,
Qu'ils en ont une de plus.
Calcul toujours triste à faire ;
Il nous condamne à soustraire,
En nous faisant ajouter.
Damon, je ne te convie
Qu'aux doux plaisirs de la vie :
C'est ce qu'on prend sans compter.*



JOURNAL DE HONGRIE, OU RELATION

*De l'ouverture de la Campagne faite
par l'Armée de l'Empereur,
sous le commandement du Prince
Eugene de Savoye.*

Du Camp de Visnizza en Servie le 28 Juin 1717.

SA Majesté Imperiale, après les
sucez de la Campagne passée,
ayant mis toute son attention à

E ij

52 LE MERCURE

poursuivre ses avantages contre l'Ennemi commun du Nom Chrétien ; a entretenu des garnisons dans des postes avancez pendant l'hiver, & a ordonné toutes les dispositions possibles , tant pour recruter & augmenter son armée , que pour la pourvoir d'Artillerie , d'Attrails de guerre , de Ponts , de Vaisseaux de transport , & de Magasins de Vivres ; afin d'être en état de faire cet Été des entreprises plus éclatantes contre les Infidèles. Les Régimens Imperiaux qui étoient en quartier en deçà du Tibisque , en Transilvanie & dans le Bannat de Temeswar , eurent ordre de s'assembler au commencement de Mai , sous le commandement du Comte de Merci General de la Cavalerie ; tandis que le reste de l'Armée devoit se rendre le douze, au Camp de Futack , afin d'y avoir les troupes nécessaires , prêts selon l'exigence des opérations.

Ces dispositions faites , le Prin-

DE JUILLET 53

ce Eugene partit par eau de Vienne le treize Mai , & arriva le 21. au Camp de Futack ; mais, comme la plupart des Regimens n'y étoient pas encore , non plus que l'Artillerie , S. A. jugea qu'il étoit convenable au Service de Sa Majesté Imperiale , de s'aboucher à Pantzova avec le Comte de Merci , pour concerter avec lui , & reconnoître de ce côté-là le Danube & les environs. A son retour au Camp , les Regimens qui manquoient , arriverent successivement , avec lesquels le Prince résolut de commencer les opérations , à dessein de profiter du tems , & de la situation des Ennemis ; par le passage de la Save , ou par celui du Danube : Après avoir mûrement examiné les Circonstances , il fut arrêté , que l'on tenteroit le passage du Danube. On commença pour cette expédition de faire tous les préparatifs nécessaires sur ce Fleuve ; les barques furent envoyées plus bas dans

E iij

54 LE MERCURE

le Donawitz : Le Commandeur Schvvendiman reçût aussi ordre de s'avancer avec les vaisseaux de guerre près de Salanckemen, pour exécuter ce que le Comte de Merci ordonneroit. On distribua les Troupes en divers Campemens dans le Bannat, de maniere qu'elles pouvoient s'assembler, sans donner de l'ombrage aux Turcs.

Le 9. Juin, l'Armée se mit en marche près de Peter-Varadin, & campa la nuit à Kobila. On ne pût avoir aucun avis certain de la situation des Ennemis ; mais suivant ceux qu'on reçût de la frontiere, leur armée ne pouvoit être jointe de quelque tems, puisque le Grand Visir étoit encore occupé à la former près d'Andrinople.

Le 10. on s'avança au pont de communication, construit à Villova sur le grand Marais : Le Comte de Merci y vint sur le midi, pour informer S. A. le Prince Eugene des dispositions qu'il avoit

DE JUILLET. 55

faites, & recevoir ses ordres. Les Lettres que ce General avoit reçues de Vipalanca marquoient, que divers Batimens ennemis montoient le Danube à force de rames, d'Orsova vers Belgrade, & que quoiqu'on ne leur laissât pas le passage libre par le feu, & les canonades du Fort de Vipalanca, il n'étoit pas cependant possible, à cause de la largeur de la riviere, de leur empêcher le passage, particulièrement de nuit.

Le 11. on passa sur les ponts de Villova, du Tibisque & de la Begue avec assez de fatigue, à cause des défilez & de la grande chaleur qu'il faisoit; on se campa à Czige.

Le 12. le General de bataille Baron de Diesbach fut détaché avec trois bataillons & 200. chevaux vers l'embouchure du Donavitz, pour soutenir par terre les deux vaisseaux de guerre qui y étoient à l'ancre, & pour couvrir la communication; on fit élever pour cet

56 LE MERCURE

effet une Redoute sur le Danube : Les autres trois vaisseaux de guerre étoient déjà entrez dans le Donnavitz avec quelques Saïques , & avec les apprêts qu'on avoit faits à Peter-Varadin.

Le 13. on passa le Temes , & on marcha à Oppova , où le General Comte de Merci avoit embarqué son Infanterie destinée pour le passage ; qu'il fit avancer avec les vaisseaux de guerre & les Saïques , ainsi que les pontons & les barques de transport du Donnavitz dans le Temes : Afin que ces batimens ne fussent empêchez par le pont de Pantzova , on en défit une partie , & on arracha les pieux du fond de l'eau.

Le 14. comme l'Armée de terre se campa à une lieuë au dessus de Pantzova , on y fit avancer le tout par eau , afin de tenter le lendemain le passage à une lieuë & demie de ce poste. On distribua pour cet effet , le pain pour quelques jours , avec les munitions néces-

DE JUILLET. 57

saïres , aux 17. Bataillons , aux 24. compagnies de Grenadiers , sous le commandement du Comte de Merti , aux troupes du Lieutenant General Comte Broune de Camus , & à celles des Generaux de bataille Vobeser , Vvallis , & Odvier.

Le 15. à la pointe du jour , nonobstant que les Ennemis s'étoient fait voir partout pendant la nuit , sur les éminences où ils avoient allumé beaucoup de feux , pour faire voir qu'ils étoient alertes , le mouvement des Nôtres se fit en la maniere suivante. Les trois vaisseaux de guerre , avec les Oranizzes & les Saïques prirent le devant ; un des vaisseaux se posta au-dessus des trois Isles devant l'embouchure du Temes , où tout devoit déboucher pour le couvrir , & les deux autres vaisseaux avec les Oranizzes & les Saïques descendirent plus bas au-dessous , vis-à-vis du village de Vvuntsch , à la droite & à la gauche de l'en-

58 LE MERCURE

droit où on devoit jeter le pont , pour le garantir contre les entreprises des Ennemis , tant du côté de Belgrade , que de celui d'Orsova , de même que l'Infanterie en flanc. Sur cela , un Sergent Major , & sept compagnies de Grenadiers suivirent , avec un General de bataille , un Lieutenant Colonel , un Sergent Major , & dix compagnies de Grenadiers ; ensuite , six petites pièces de campagne , pour s'en servir à la tête , & où il seroit nécessaire , après avoir reconnu le terrain : Le reste de l'Infanterie , les Pontons , & après eux quelques Saïques qui les couvroient , & qui se posterent au-dessus du Pont qu'on devoit construire , succéderent. Les quatre Régimens de Dragons de Savoye , Vvirtemberg , Vhelen , & Schonborn furent placez sur le territoire de Pantzova jusqu'au Danube , sur le bord de laquelle riviere on planta quelques pièces de canon ; & on y tint bon nombre de fallines prêtes.

DE JUILLET 59

S. A. le Prince Eugene voulant se trouver avec les Generaux au passage du trajet , laissa ordre dans le Camp à toute l'Infanterie de s'avancer , pour être à portée de suivre le premier transport commandé en Chef par le Comte de Merci , qui réussit sans la moindre opposition ; quoique l'Ennemi voltigeât partout sur les éminences. Les barques furent d'abord renvoyées de l'autre côté , sur lesquelles s'embarquerent les compagnies de Grenadiers , & les Bataillons de l'Infanterie qui étoient à portée , avec le Feldt-maréchal Comte de Heister , le Prince Alexandre de Vvirtemberg , & le General de l'artillerie Comte de Regal. On continua de transporter l'Infanterie jusqu'à ce qu'on la jugeât suffisante pour s'opposer aux entreprises des Ennemis ; ce qui parut d'autant plus facile que le terrain étoit avantageux , & qu'il y avoit un Marais en front. On transporta aussi quelque Cavalerie &

80 LE MERCURE

Hussars , pour s'en servir selon les occurrences. On fit avancer après cela les Barques du Pont que l'on joignit , & le Pont étant formé de 84. barques , on y fit passer le reste de l'Infanterie.

Le 16 avant le jour , les Régimens de Dragons qui étoient entre Pantzova & le Danube , & le reste du Corps du Comte de Merci suivirent avec l'Artillerie & la Cavalerie du Corps posté au dessus de Pantzova qui arriva assés tard. Le Camp fut formé sur la hauteur de Visnitza à une lieuë & demie au dessous de Belgrade, & le General de bataille Comte d'Odvier fut laissé avec six bataillons & quelque Cavalerie de celle qui avoit passé près du Pont du Danube , pour le couvrir.

Le 17. le bagage commença à passer le pont : Comme il a fallu pénétrer par des défilés , le reste n'arriva en ce Camp que ce jour-là. L'Ennemi s'est fait voir par terre & par eau assez près de Visnitza

DE JUILLET. 61

nitza ; mais il s'est retiré précipitamment , voyant que nous avions placé quatre pièces de canon sur une hauteur.

Le 18. au matin , le Prince Eugene , accompagné du Prince Alexandre de Vvirtemberg , des Comtes Palfy , Heister & de quelques autres Officiers Generaux , alla reconnoître le Terrain situé entre la Save & le Danube , pour y faire camper l'Armée le plus avantageusement qu'il seroit possible : Comme ce Prince se retiroit avec sa Troupe , composée de six Regimens de Cavalerie , & de toutes les Compagnies de Grenadiers & Carabiniers à Cheval ; deux mille Chevaux sortis de Belgrade , étant tombez sur son Arriere-Garde , en furent reçûs si vivement , qu'ils prirent le parti de se retirer avec quelque perte. Après cette expedition , la marche de toute l'Armée fut ordonnée pour le lendemain.

Le 19. les mêmes Regimens & Compagnies de la veille , avec les

Juillet 1717. F

62 LE MERCURE

Maréchaux des Logis, & les Fourriers , ûrent l'Avant-Garde. L'Armée les suivoit sur quatre Colonnes. L'Ennemi ayant observé ce mouvement, fit descendre cinquante , tant Saïques , que demi Galères armées , vers Visnitza ; elles firent d'abord un feu terrible de Canon pendant quelque tems sur nôtre Cavalerie & nos Bagages , mais avec peu d'effet ; parce qu'on avoit û la précaution de dresser sur les Bords du Danube quelques Batteries , qui les forcèrent de se retirer promptement sous le Canon de Vvasserlad , autrement *la Ville d'Eau*. Durant cette marche , le Comte de Nadaïti , General de la Cavalerie ; & M. Ahumada , Lieutenant General & Maréchal des Logis , avoient été laissez , le premier avec six Regimens de Cavalerie , & le second avec quatre Bataillons, pour couvrir nôtre Pont sur le Danube. Entre 9. & 10. heures du matin , on déboucha dans la Plaine , quoique l'Ennemi

DE JUILLET. 63

fut sorti avec un gros Corps de Cavalerie & d'Infanterie jusqu'à la Palanque. Nôtre Aîle gauche s'avança sur la Save, où elle fut exposée aux Canonades des Saïques & Fregattes des Infideles, pendant qu'on plaçoit quelques pieces de Canon, pour les faire retirer; on en usa de même avec succes à la Droite qui s'étendoit au Danube. Après que tout le Camp fut formé, & la Ville investie, depuis la premiere Riviere, jusqu'à l'autre, tout le reste du Bagage arriva le soir. On donna ordre de rompre le Pont de Panzova, pour le faire remonter plus haut, & de faire avancer les deux Vaisseaux de Guerre, qui étoient au Confluent de la Temes, pour couvrir la communication.

Le 21. on commença à travailler aux Lignes de Circonvallation & de Contrevallation : L'Ennemi a fait un feu continuel, depuis 9 heures du matin, jusqu'au soir. Pendant cette manœuvre, le Com-

F ij

te de Hauben Lieutenant General, maréchal de Camp, avoit à ordre de se transporter avec ses Troupes & ses Ponts de Barreaux sur la Save, pour y jeter aussi un Pont de communication, & bloquer de ce côté-là Belgrade, ce qu'il a exécuté heureusement.

P. S. Les avis de Petri-Varadin portent, que les Turcs ayant appris que notre Armée avoit passé le Danube, ont abandonnés le Fort de Kupinova sur la Save, après l'avoir brûlé: Nous avons passé le Danube, sans perdre un seul homme: Toute l'Artillerie de Campagne, destinée pour l'Armée Ottomane & pour l'Armement de leurs Vaisseaux, se trouve renfermée dans Belgrade. Nous nous sommes emparés sans résistance d'une Mosquée du Faux-Bourg extérieur, & les Turcs ont du depuis abandonnés le Faux-Bourg qui étoit sans retranchement; le Glacis & les Ouvrages extérieurs sont minés & contre-minés partout: Leur Ar-

DE JUILLET. 65
mée doit arriver le 4. à la Hauteur
de celle des Imperiaux.

ETAT DES TROUPES

Qui composent l'Armée de S. M. I.

CUIRASSIERS.

Noms des Regimens.

Carasta	1000.
Neyvbourg	950.
Hanover	1000.
D'Armstatt	1000.
Gondrecourt	900.
Jean Palfy	1000.
Prince de Portugal	1000.
Falkemtein	950.
Montecuculi	950.
Mercy	1000.
Croix	980.
Viard	980.
Hohenkoltein	1000.
Gronsfeld	900.
Lobkovitz	1000.
Emanuel de Savoye	900.
Marrigny	1000.

Fiiij.

66 LE MERCURE

Hauton	900.
Ste. ville	900.
Sultzbach	1000.
Cordva	900.
Moras	1000.
Vargues	950.
Total des Cuirassiers qui font 23.	
Regimens, & hommes	22260.

DRAGONS.

Noms des Regimens.

Eugene	1000.
Barrée	1000.
Vvirtemberg.	1000.
Althaten	980.
Jeoger.	950.
Galbes	950.
Vyeten	1000.
Hauben	1000.
Rabutin	1000.
Bareeth	1000.
Saint Amour.	900.
Schonborn	1000.

Total des Dragons qui font 12.
Regimens, & hommes 11780.

HUSSARS.

Erbegini	600.
Nadaſti	700.
Spleni	600.
Baborſai	670.
Eſterhari	630.
Regimens de Huſſars	cinq ,
& Hommes	3220.

INFANTERIE.

Noms des Regimens.

Heiſter	2400.
Guido de Staremborg	2300.
Nicolas Palſy	2350.
Gefchivind	2360.
Vieux Vvirtemberg	2250.
Nevvbourg	2300.
Regal	2300.
Loffelholz	2350.
Daun le jeune	2300.
Beveren	2350.
Bonneval	2300.
Aremberg	2280.
Vieux Lorraine	2300.

68. LE MERCURE

Nouveau Lorraine	2300.	
Baden Dourlach	2300.	
Nouveau Vvirtemberg	2350.	
Vallis le Jeune	2300.	
Livvngstein	2350.	
Vraulsom	2300.	
Daun le Vieux	2350.	
Ottocar Staremborg	2400.	
Max. Staremborg	2380.	
Harrach	2350.	
Vvirtemberg	2300.	
Firmond	2350.	
Deoane	2300.	
Hessen-Cassel	2300.	
Auspach	2300.	
Mezel	2300.	
Bagni	2300.	
Hersberstein	2500.	
Holstein	2400.	
Suking	2380.	
Vvilseck	2350.	
Faber	} Napolitains {	1500.
Marali		1500.
Ahumada		1500.
Alcandel		1500.
Total des Regimens d'Infante-		
rie 38. & Hommes	85370.	

DE JUILLET. 69

TOTAL GENERAL.

23. Regimens de Cuirassiers 22260.
12. Regimens de Dragons 11780.
5. Regimens de Houffars 3220.
38. Regimens d'Infanterie 85370.
Sur les 10. Galeres il y en a 2000.

Total du Tout ; 124630.



SUITE DU JOURNAL

*De ce qui s'est passé à Rome ,
depuis le premier Juin , jusqu'au
premier Juillet , touchant l'ar-
rivée du Chevalier de Saint
Georges.*

L Es Cardinaux qui sont dans
cette Capitale , ont presque
tous rendus visite au Chevalier
de Saint Georges , qualifié ici de
Roy d'Angleterre. Attendu l'inco-
gnito , ils sont introduits par l'Es-
cahier secret , & viennent tous en
habit court , de même que les
Prélats. On ne s'entretient ici que
des Présents magnifiques faits à S.

70 LE MERCURE

M. Le Cardinal Barberin , qui est de la Famille du Pape Urbain VIII. s'est tout à fait distingué, en régaland ce Prince d'un Service d'or de ce défunt Pontif. Il consiste en douze grands Plats , deux douzaines d'Assiettes , autant de Cuilleres & de Fourchettes, avec 4. Salieres de la même matière. Le Cardinal Dada Parain de S. M. & qui étoit Nonce à Londres , dans le tems de la fuite du Roy Jacques , lui a fait accepter deux Originaux des fameux *Ludovico & Annibal Caracci*. La Princeffe Piombino l'a aussi gracieusé d'une belle Tabatiere d'or garnie de Diamans , que la feuë Reine d'Espagne lui avoit donnée. Ce Prince s'est excusé de recevoir les 7. Chevaux de carosse magnifiquement parés, & de la plus belle race du Pais , que le jeune Conêtable *Colone* lui destinoit. Le Cardinal Gualtierio défraye S. M. mais côme elle a peu de suite, cette dépense ne sera pas si considérable.

Le Roy continuë à sortir, matin

DE JUILLET 71

& soir, & s'occupe à visiter les Eglises & autres Curiosités de Rome ; il est toujours accompagné du Cardinal Gualtierio , & souvent des Neveux du S. Pere Il y a aujourd'hui huit jours qu'il vit le Vatican, où le Pape avoit fait préparer une Collation assez bien ordonnée: Il ne toucha à rien ; sa suite n'en fit pas de même. Le Mercredi , il alla à la Chancellerie voir la Procession de Saint Laurent *in Damaso*, dont le Cardinal Ottoboni fait les honneurs. Cette Eminence, qu'on peut dire s'entendre à merveilles à donner des fêtes, assembla chez lui les Princesses Piombino Mere & filles , & fit préparer une Collation superbe. A propos de ce Cardinal, l'on assure qu'il touchera ses revenus sequestrés par les Vénitiens , & voici comment. L'Ambassadeur de cette République aiant sollicité le S. Pere de donner une somme pour la guerre, il en a obtenu quarante mille écus ; & on a permis à ces messieurs de prendre en payement les biens

72 LE MERCURE

séquestrés du Cardinal, dont ils ne pouvoient faire usage ; la pluspart étans des revenus Ecclesiastiques ; & le Pape de son côté remboursera le Cardinal. Je reviens à la Procession, elle n'a jamais été ni plus nombreuse ni mieux ordonnée. Il y avoit 22 Cardinaux & presque toute la Prelature. Entre la Sortie & la Rentrée de la Procession qui fait un assés grand tour, les Dames proposèrent au Roy une reprise d'Hombre, le Prince ne fut pas édifié de la proposition ; on le fut au contraire beaucoup du refus qu'il en fit.

Vendredy quatriéme au soir, Don Alessandro Albani partit en poste pour Urbain, à dessein d'y prendre les degrés, voulant sans doute être docteur de son país ; & pour Compagnon de Voyage le Pape lui a donné son premier Medecin *M^r Lancisi*.

La Dona Therese épouse de Don Carlo Albani est très contente de la visite que lui a rendu le Roi d'Angleterre

DE JUILLET. 73

d'Angleterre ; il joua chez elle une reprise d'Homère , le Cardinal Albani s'y trouva , elle n'est pas la seule qui ait eû cet honneur : Le Prince l'a fait pareillement à la Princesse Piombino ; cette Dame avoit fait préparer quantité de rafraichissemens , & une Musique pour laquelle l'on avoit fait choix des plus belles voix & des meilleurs Instruments de Rome : Les Cardinaux Ottoboni & Aquaviva étoient de la feste , & en faisoient les honneurs.

La Connétable Colone s'attend bien , que le Roy lui fera la même grace. Cette Princesse est genereuse & magnifique, & surpassera les autres dans les divertissemens qu'elle préparera à Sa Majesté ; il paroît qu'elle prend goût à Rome, l'on ne croit pas en effet qu'elle retourne à Péfaro ; le séjour en étant très ennuyeux.

Samedy cinquième, le Roy eût une seconde Audiance du Pape ; ils sont si contents l'un de l'autre

Juillet 1717.

G

qu'ils ne se peuvent séparer; la conversation dura plus de deux heures. Le Roy demanda à être introduit sans Cérémonie; il passa donc comme la première fois par le Jardin & par l'escalier secret; mais la Prélature n'alla pas au-devant de lui, il y avoit seulement deux ou trois Prélats de la Chambre pour fraier le chemin.

Le S. Pere, à ce qu'on assure, rendra visite au Roy; c'est une distinction qu'on n'observe qu'à l'égard des Têtes Couronnées. Malgré l'*incognito*, il y a bien du Roïal dans la manière dont on le traite; on ne lui parle que par *Sire & Majesté*: Il soutient son rang dans les visites que lui rendent les Cardinaux, les Prélats & autres Seigneurs de cette Cour. Quelques Prélats & Seigneurs des plus qualifiés ont l'honneur de manger avec le Roy, quand ils se trouvent aux heures des repas. Samedi, M^r l'Abbé de Gamaches Auditeur de Rotte pour la France, eût l'honneur de dîner avec S. M. & de l'accompagner

DE JUILLET. 73

toute la matinée dans son Carosse avec le Cardinal Gualtierio & le jeune Connétable. Ce Prince ne parle que *François*, & cette Langue est si fort à la mode en ce païs, qu'elle est presque entendüe de tout le monde.

Après le dîné du Roy, dont le Cardinal Barberini étoit Convive; cette Eminence a conduit Sa Majesté pour voir son Palais C'est sans contredit le plus beau de Rome; l'on y voit quantité de Figures & de Tableaux des premiers Maîtres de la premiere & seconde Antiquité. La vieille Princesse Barberini mere du Cardinal, descendoit l'escalier à l'arrivée du Roy, qui lui a donné la main pour remonter; & après une courte visite à la Princesse, il a parcouru tout le Palais, & sur les loüanges particulieres qu'il donna à un de ses Tableaux on le détacha sur le champ & il fut porté pour le Roy chez le Cardinal Gualtierio.

Le Secrétaire du feu Cardinal :

G ij

Grimani, Ministre ici pour l'Empereur, & depuis, son Viceroy à Naples où il est mort, a été écartelé dans cette dernière Ville. Voici l'histoire ; il y a environ un an que le Comte de Galas Ambassadeur de Sa Majesté Impériale, fit enlever & conduire en poste ce Secrétaire jusqu'à Naples avec une escorte de 10 ou 12 Cavaliers ; alors on ne sçavoit que penser de cet enlèvement ; presentement la mèche est éventée, & l'on prétend qu'il n'a été condamné à un supplice si cruel, que pour avoir été atteint & convaincu d'avoir empoisonné le Cardinal Grimani son Maître : Il est vrai que sa mort fut prompte & inopinée ; reste à sçavoir par quels motifs cela se fit alors & par quelle voye on la découvrit ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il étoit le Confident de ce Ministre & qu'il avoit tout perdu, en le perdant, ayant depuis vécu très mal à son aise.

M^r Molines Grand Inquisiteur

d'Espagne , en passant par Milan , y a été arrêté par les Impériaux qui l'ont dépouillé de cinq ou six mille pistolles qu'il avoit amassées pour son viatique ; & cela sous prétexte qu'il n'avoit point de Passports. Sur le minuit , ils se transportèrent où il logeoit & l'ayant enlevé ils le conduisirent au Château. le Pape en ayant eu avis , dépêcha sur le champ un Courier à Vienne, se plaignant fort qu'on eût ainsi violé le droit des gens & le sien propre ; car le S. Pere prétend que la qualité de Grand Inquisiteur le faisant relever immédiatement du Saint Siège , il n'avoit pas besoin de Passports. Comme il est très vieux & très infirme , il est à craindre qu'il ne finisse ces jours dans cette prison. Au reste l'on désapprouve fort cette entreprise contre un Sujet du Roy d'Espagne , dans un tems surtout où ce Prince , à la sollicitation du Pape , a accordé une suspension d'armes à l'Empereur , pen-

78 LE MERCURE

dont qu'il soutient la guerre contre le Infidèles.

La Fête donnée Mercredy 9^{me} au Roy d'Angleterre, par Madame la Connêtable Colone , a de beaucoup surpassé toutes les autres. Après une courte visite faite dans la Salle d'Audiance , on passa dans la Gallerie du Palais qui ne cède en rien à celle de Versailles , à la longueur près. A l'un des bouts étoit une foule de Musiciens & d'Instrumens choisis. Tant que cette Simphonie dura , on ne cessa de présenter des rafraichissemens d'un goût exquis , de toute espèce & avec une profusion Royale. Ceux qui étoient destinez pour le Roy , lui furent présentés par le jeune Connêtable & son frere. Le Roy ayant refusé de les recevoir de la main de l'Aîné , le Cadet par ordre de sa mere , les présenta un genouïil en terre. Ce cérémonial Anglois plût fort à toute la Compagnie , & fut reçu du Roy de la maniere du monde la plus

polie. Madame la Connétable, sous prétexte de faire voir quelque Curiosité singulière au Prince qui vouloit reconduire la Connétable dans son Appartement, le fit passer par une espèce de Gallerie de plein pied à la cour, au bout de laquelle l'on fit trouver le Carosse du Roy ; & par ce moyen, elle conduisit le Roy jusques dans son Carosse. Le jeune Connétable le suivit jusqu'au Palais Gualtierio, & se trouva à la descente du Carosse pour faire la Cour au Roy.

Le lendemain matin Jeudi 10. Fête de Sainte Marguerite Reine d'Ecosse, le Pape dit une Messe basse dans l'Eglise des Ecossois, où le Roy se rendit. Il entendit la Messe dans une Tribune. Don Carlo Albani lui présenta une Tablette de la part du Pape, qui contient, à ce qu'on assure, une Cédule de vingt mille écus. Le Pape ne voulut être corrigé que des trois Cardinaux, Albani, Sacripanti & Gualtierio. Après la Messe, le S.

Pere se promena assés long-tems dans le Monastere avec le Roy ; après quoi , chacun se retira chez soi.

Le Vendredy 11. le Roy visita différentes Eglises, & le soir , il alla à la *Villa Pamphile*. C'est une Maison de Plaisance qui appartient au Prince de ce Nom. Elle est hors des Portes de Rome , & sans contredit la plus-belle & la mieux entretenüe de ce País.

Samedy 12. après dîné , le Roy alla chez le Pape pour la troisiéme fois , ils resterent à causer tête à tête , pendant près de deux heures ; & la conversation finie , le Roy descendit dans les Jardins de *Monte-Caval o* , où il se promena jusqu'au soir , avec les Seigneurs de sa suite.

Dimanche 13, le Roy sortit à son ordinaire , soir & matin , pour voir les Eglises & autres Curiosités de cette Ville.

Lundi 14. le Pape tint Consistoire. Le Roy fut curieux de le

DE JUILLET. 81

voir ; & pour cela , on lui prépara une place commode dans la *Bons-fote* qui est à droite du Pape. Il ne s'est rien passé de particulier dans ce Consistoire.

Le Mardi sur les cinq ou six heures après midi , le Roy montera en carrosse pour aller coucher à *Castel - Gandolphe*. Le Cardinal Albani s'y trouvera pour le recevoir , & pour faire les honneurs de la Fête que le S. Pere y donnera au Roi.

Soixante & trois, tant Instrumens que Musiciens, ont ordre de s'y rendre. On prépare un Feu d'Artifice sur le Lac de Castel ; il semble qu'on n'oublie rien pour divertir S. M. Britannique ; Elle ira chasser dans le Parque du Prince Chigi , qui est voisin de Castel. Chemin faisant , le Roy verra *Albane* , *Frescati* & *Marine*. Ce dernier Canton appartient au Connétable ; où l'on assure qu'il regalera le Prince splendidement.

Le Château de Pésaro est dé-

82 LE MERCURE

meublé, le Roy ne devant pas y retourner. L'on croit qu'il auroit assez de penchant pour rester à Rome. Il est toujours sûr qu'après la Saint Pierre, S. M. ira passer l'Eté à *Urbain*.

Le même jour quinze, le Cardinal Neveu & son frere Don Carlo Albani, vinrent prendre le Roy après le Diné; il monta dans le Carosse de cette Eminence, gardant toujours la Droite. Le premier Carosse étoit suivi de deux autres à six Chevaux, pour les Seigneurs de la suite du Roy. Plusieurs Seigneurs particuliers suivoient dans leurs Equipages; ce qui composoit un Cortège des plus nombreux.

Le Roy arriva à *Castel* à demie heure de nuit, au bruit de toute l'Artillerie du Château: Il étoit illuminé, & pareillement toutes les Maisons des Particuliers, sans en excepter celles des Religieux & Religieuses; ce qui faisoit un effet très-agréable, & d'autant plus

DE JUILLET. 83

beau, que la Nuit étoit assés obscure.

L'on avoit préparé sur le Lac de Castel, une Girandolle en face du Palais ; & le circuit du Lac qui est de quatre mille , étoit entièrement illuminé, depuis la superficie de l'eau , jusqu'à la hauteur du Bassin ; ce qui formoit un Amphithéâtre de lumière, & une nouveauté de Spectacle très-curieux à voir. Comme la Girandolle faisoit son effet de bas en haut, on ne l'a pas trouvée aussi belle , que celle qu'on tira sur le Château Saint-Ange , à la Saint Pierre , & le jour de l'Incoronation du Pape. Voilà le premier Régat, & pour ainsi dire, le salut qu'on fit au Roy à son arrivée : Cela fut suivi d'un Repas très-bien ordonné , & magnifiquement servi. Le Roy avoit une Table seule pour lui & les Seigneurs de sa Cour ; outre cela , dix ou douze dans differens Apparemens du Château , pour les Prélats, les Dames & les Seigneurs qui

84 LE MERCURE

s'étoient rendus à la Fête.

Le lendemain 16. le Roy se promena à *Gensane*, à *Albane* & à *Larice*, Cantons délicieux, & dans la plus belle & la plus heureuse situation du Monde. Au retour de la Promenade, il y ût une Symphonie prodigieuse par la quantité de Voix & d'Instrumens. On y exécuta une Cantare composée exprés, & allegorique à l'Etat présent du Prince : L'Invention & la Composition en sont également estimées, & quoi qu'il y ût près de quatre-vingt Musiciens, tant Voix, qu'Instrumens, il n'y ût aucune confusion.

Le Jeudi 17. le Roi monta en Carosse à sept heures du matin, & se rendit à *Frescati*, avec tous les Seigneurs de sa Suite. Il alla voir *Mondragon* Maison de Plaisance du Prince *Borghese* & *Belleder* autre Maison de Plaisance appartenant au Prince *Pamphile*. Aucun de ces Princes ne s'y trouva, pour en faire les honneurs : Mais ce qui distingua

DE JUILLET. 85

distingua le Prince Borghese p~~re~~ dessus l'autre, ce fut l'attention qu'il ût de faire faire ses excuses au Roy, & de faire préparer pour lui & pour sa Suite une *Rinfresque* superbement servie. Le Roy partit de Frescati sur les 11. heures, pour aller à *Marino*, dont le Connétable Colone est Seigneur ; il avoit fait préparer dans son Palais un magnifique dîné pour le Roy : Attention particuliere, & qui fait honneur à Madame la Connétable; il n'y avoit qu'un seul couvert pour S. M. ; mais le Prince demanda qu'on en mit quatorze, ce qui fut fait. Madame la Connétable, sa Belle-Sœur, la Princesse Saint Martin, les Neveux du Pape, le Cardinal & Don Carlo, M^r le Connétable, & les Premiers Seigneurs de la Cour du Roy occupoient les Places, & remplissoient le nombre des Couverts. La Musique ût ordre de se rendre à *Marine*, & divertit agréablement les Convives. Après le dîné, le

H

Juillet 1717.

Connétable donna au Roy le divertissement de la Course des Barbes, que Sa Majesté vit du haut d'un Balcon, préparé à cet effet & très-galamment orné. Sur le soir, le Roy invita la Connétable, son Fils & la Princesse Saint Martin, à souper à Castel, où il retourna ayant mis les Dames dans son Carrosse. Le Roy fit encore inviter au soupé la *Dona Bernardina*, Belle-Sœur du Pape, laquelle étoit à Castel; c'est une Dame d'Esprit, & qui parle bien François: Le Roy qui ne parle point ici d'autre Langue, prit plaisir à s'entretenir avec elle. Avant le soupé, il y eût un Feu d'artifice au milieu de la Place de Castel & en face du Château; c'est le plus beau que l'on ait vû depuis plusieurs années; la composition en étoit très-ingenieuse, toute allegorique, & il fut executé au grand contentement de tous les Spectateurs qui y étoient en grand nombre; il dura long-tems, car l'artifice n'y avoit pas été épargné :

L'on peut dire aussi, à l'honneur du Pape & de ses Neveux, que jamais Fête n'a été mieux ordonnée, ni plus magnifique en tout point; on en fait monter les frais à plus de deux mille pistoles.

Le Vendredi, le Roy revint à Rome. Le Cardinal Gualtierio n'a point accompagné le Roy dans cette Villegiature, s'étant trouvé un peu indisposé: Cette Eminence mérite les Loüanges du public, par l'attention qu'elle a de faire rendre au Roy, malgré l'*incognito*, les honneurs dûs à sa Naissance. Il est le premier à en donner l'exemple; & jamais il ne monte dans le Carosse du Roy, ni aucun autre, soit Cardinal, Prince ou Seigneur, sans que le Roy ne les appelle ou ne leur fasse signe de monter. Il a la bonté de faire cette grace à ceux qu'il veut distinguer, & plus d'une fois il l'a faite à M^r l'Abbé de Gamaches Auditeur, qui a aussi û l'honneur de manger plusieurs fois avec Sa Majesté.

Hij

88 LE MERCURE

Dimanche après le dîné, le Roy fit l'honneur à la Duchesse de *Fiano* de lui rendre Visite : Plusieurs Princes & Princesses de cette Cour s'y rendirent pour la faire au Roy. Il y avoit musique, Table de Jeu & Abondance de rafraichissemens : M^r le Cardinal Ottoboni Beau-Frere de cette Duchesse, fit les honneurs de cette Fête avec les Princes Ottoboni ses Oncles.

M^r Falconieri Auditeur de Rotte, est enfin déclaré Gouverneur.

Le Cardinal Scotti exercera la Préfecture de la Signature vacante par la mort du Cardinal Spada, par *interim* & sans aucuns émolumens; ils sont destinez pour la subsistance des Moines Siciliens : On en compte ici plus de deux mille : Tout récemment est venue de Sicile une Colonie de cinquante Jesuites. Le Comte de Galas Ambassadeur de l'Empereur, arriva hier au soir en cette Ville.

Depuis que le Roy d'Angleterre est de retour de sa villegiature

DE JUILLET. 89

de Castello, il a visité les Princesses *Piombino*, *Fiano*, *Justiniani*, & *Carboniani*, *Madame la Connétable*, &c. Il y a long-tems que la Musique Romaine ne s'est autant exercée, car toutes ces Fêtes ne vont point sans une Symphonie fort nombreuse; & en ce fait les Italiens sont passez Maîtres. Outre les Liqueurs glacées qu'on présente à la Compagnie, l'Usage est d'avoir des Tables dressées & bien servies pour la Livrée, & c'est là que les Valets Italiens font merveille.

Le 24. le Pape tint Chapelle à Saint Jean, le Roy y assista dans une Tribune préparée exprès.

Le 29, Fête de Saint Pierre & Saint Paul, le Saint Pere a officié Pontificalement à Saint Pierre, où l'on avoit pareillement préparé une Tribune pour le Roy. Le Pape a composé & prononcé une Homelie: Il a trouvé moyen en parlant sur la Fête du jour, d'y faire quelque application heureuse sur le Roy;

Hij

90 LE MERCURE

c'est une suite des attentions & des égards qu'il a eû pour lui, depuis son séjour à Rome.

Hier au soir, le Roy alla au Vatican pour voir tirer la Girandole; le Cardinal Albani en faisoit les honneurs; ordinairement c'est à l'ordre du Pape & au bruit du Canon que s'allume l'Artifice; mais cette année, la chose s'est passée autrement, le Saint Pere ayant ordonné que tout se fit sous le bon plaisir de S. M : Il en a été de même aujourd'hui.

La Nuit du 27. au 28. le Cardinal del Giudice arriva ici, on ne dit encore rien de ses Negociations à la Cour du Roy de Sicile.

Don Alessandro Albani est aussi de retour d'Urbain, le voilà donc Docteur dans son País.





JOURNAL DE PARIS.

LE 26 Juin, Madame de Vantadour accompagnée de Madame la Maréchale de Bezons, présenta le matin au roy M^{de} la Marquise de Tresnel, cy-devant M^{lle} le Blanc.

Le 27. M. le Duc de Noailles ayant dirigé un nouveau Système des Finances, demanda à M^{sr} le Duc Regent des Commissaires pour examiner son Projet dont on espere de très grands avantages. Ce Prince a nommé M. le Chancelier, M. le Maréchal de Villeroy, M. le Duc de S. Simon, M. le Duc de la Force, M. le Maréchal de Bezons, M. l'Archevêque de Bordeaux. M. le Marquis d'Effiat, & M. Pelletier de Souzy. L'Assemblée se tiendra chez M. le Chancelier.

92 LE MERCURE

Le Procès entre la Grande Chapelle du Roy & les Feüillants pour chanter Vespres, les Dimanches & Fêtes dans la Chapelle de S. M. fut terminé la veille. M^{gr} le Régent ayant trouvé à propos de suivre l'usage observé pendant les Minorités de Louis XIII. & de Louis XIV. en a exclu les Religieux, & a chargé la Grande Chapelle de ce Service.

Le 28. S. A. R. choisit un Conseiller de chaque Conseil de régence, excepté de celui de Marine, pour former le Conseil qui doit juger le Different des Princes sur le rapport de M. de S. Contest.

Le même jour, sur l'avis que M^{gr} le Régent reçût de la mort de M. le Comte de Peyre, premier Lieutenant Général de Languedoc; S. A. R. conféra ce poste important de 25000 liv. de rentes à M. le Marquis de Canillac Conseiller de la régence dans les affaires du Royaume; mais le lendemain 30, on fut informé que M. le Com-

DE JUILLET. 93

te de Peyre n'étoit pas mort & qu'il y avoit même, espérance qu'il pourroit revenir de sa maladie.

Le 30. Les Assemblées de Sorbonne qui se tiennent tous les premiers jours du mois, ce qu'on appelle *Primamensis*, & qui avoient été interrompuës depuis le jour que les 4. Evêques apportèrent leur Appel en Sorbonne, ont recommencé le premier de ce mois. M. Qui-not Ancien Syndic y présida ; on confirma à la pluralité de 117 voix contre sept, tout ce qui a été fait pendant le Syndicat de feu M. Ravécher. La Lettre que ce dernier avoit écrite à la Faculté, & la profession de Foi qu'il y avoit ajoutée en mourant, ont été enregistrées dans les registres de la Faculté. Quelques uns des 7. Opposans ayant voulu protester contre la délibération de la Sorbonne, les protestations ont été déclarées nulles. Les vingt-deux Docteurs qui avoient été exclus des Assemblées de la Faculté & qui es-
perient d'y rentrer dans cette conjon-

94 LE MERCURE

ture, n'ont pû cependant l'obtenir malgré les pressantes sollicitations des Prélats Acceptans.

Le même jour, le Parlement se rendit à dix heures & demie du matin au Louvre, pour recevoir les Ordres de S. M. touchant la protestation des Princes Legitimez: La Députation étoit composée de M. le Premier President, de tous les Presidents à Mortier, excepté M. de Bailleul, de sept Conseillers de la Grand-Chambre, d'un Conseiller de chaque Chambre des Enquêtes & Requêtes, & des Gens du Roy. Le Parlement fut conduit chez le Roy par M. le Marquis de la Vrilliere Secrétaire d'Etat, par M. de Dreux Grand Maître des Cérémonies & par M. Desgranges Maître des Cérémonies. Le Roy étoit assis dans un Fauteuil auprès de la cheminée de son Cabinet, ayant à sa droite M^{gr} le Duc d'Orleans, avec les Princes du Sang; & à sa gauche M. le Chancelier. Le Cabinet étoit rempli de toute la

DE JUILLET. 93

Cour. M. le Premier Président rendit compte au Roy de ce qui s'étoit passé au Parlement, le jour que les Princes Legitimez apportèrent leur Protestation, de ce qui y avoit été délibéré & de la résolution qui fut prise de demander une Audiance au Roy pour recevoir les ordres: Après qu'il eut fini son discours qui fut fort approuvé, il presenta la protestation à S. M. qui assura le Parlement de son affection, & répondit ensuite par la bouche de M. le Chancelier, qu'il recevoit avec plaisir les marques de soumission du Parlement, qu'il étoit fort content de la sagesse avec laquelle il s'étoit conduit dans cette affaire & qu'il feroit sçavoir sa volonté à cette Compagnie au premier jour; les Députés sortirent du Louvre dans le même ordre qu'ils y étoient entrés.

A trois heures & demie après midi, le Conseil de Regence s'assembla extraordinairement, les Princes du Sang, les Princes Legitimez

96 LE MERCURE

& les Ducs n'y ayant point été admis : Il étoit composé de M^r le Duc Regent, de M^r le Chancelier, de M^r le Marêchal d'Huxelles, de M^r le Marêchal de Bezons, de l'Ancien Evêque de Troye, de M^r de Beringhen, de l'Archevêque de Bordeaux Président du Conseil de Conscience, de M^r Pelletier de Souzy, de M^r le Marquis de Torcy, de M^r le Marquis de Biron, de M^r le Marquis d'Effiat, de M^r le Marquis de la Vrilliere, de M. Ame-
lot, de M^r de Nointel, de M^r d'Argenson, de M^r de la Bourdon-
naye, & de M^r de Saint Contest
Rapporteur, qui ouvrit le premier
son Opinion. Ce Conseil dura jus-
qu'à six heures & demie, on en in-
diqua ensuite un pour le lende-
main à neuf heures.

Le 1. de ce mois, à neuf heures
du matin, il s'est tenu un Conseil
de Regence, formé des dix-sept
Personnes, dont on vient de faire
mention : Après deux heures de
Conseil, on y a déterminé la Que-
stion

DE JUILLET. 97

tion , & l'Affaire y a été décidée. M^r le Duc d'Orleans , sur la Requisition de M^r le Chancelier , promit à la Tête du Conseil , de garder le Secret, & prit le Serment des seize Opinans , qu'ils ne s'en ouvreroient à qui que ce soit , jusqu'à ce que le Roy s'en fût expliqué.

Le 3. le Conseil de Regence, s'est rendu au Palais Royal; on y a réglé plus particulièrement la forme du Jugement de l'affaire des Princes , qui fera un Secret , jusqu'à ce que l'Edit soit porté au Parlement , pour y être enregistré. M^r le Chancelier, après avoir formé cet Edit, en a fait lecture à Messieurs du Conseil , qui y ont tous reconnus leur Opinion , il a été signé à dix heures.

Le 5 le Parlement s'assembla, pour recevoir par les Gens du Roi, l'Ordre d'envoier au Louvre des Deputés; ils y allerent à midi, & furent reçus & conduits à l'Audiance du Roi avec les mêmes Cérémonies

Juillet 1717.

I

que le 30. du mois dernier:Après le Compliment de M^r le 1^r Président qui fut très-court; M^r le Chancelier répondit pour S. M. qu'elle avoit examiné avec beaucoup de soin les Requêtes des Princes du Sang & des Princes Legitimez; qu'elle s'étoit faite instruire de toutes les raisons qui avoient été expliquées dans les Mémoires présentés de part & d'autre; qu'elle avoit cru devoir décider cette affaire; & que son Jugement étoit expliqué dans l'Edit qu'elle remettroit entre les mains du Procureur General, dans lequel elle faisoit connoître sa volonté, par rapport aux protestations que les Princes Legitimez, avoient présentées au Parlement. M^r le Chancelier loua beaucoup la Sagesse, avec laquelle M^r le premier Président s'étoit conduit dans cette affaire, & l'assura, comme la première fois, que le Roi s'en souviendrait dans toutes les occasions.

Le lendemain 6. jour de la Députation, le Parlement étant assemblé,

DE JUILLET. 99

M^r le premier Président rendit compte à la Compagnie de la réponse du Roi, & de la maniere avec laquelle les Deputez avoient été reçûs; ensuite M^r de Lamoignon premier Avocat General apporta l'Edit, & après avoir parlé sur l'Enregistrement de cet Edit, avec autant de Sagesse que d'Eloquence, il donna ses Conclusions qui ont été suivies. Dès qu'il fut retiré, M^r le premier Président demanda l'avis à chacun de Messieurs du Parlement: M^r le Nain qui en est Doyen opina le premier, & fut, d'avis d'enregistrer l'Edit; il fut suivi par tous les Conseillers de la Grand-Chambre, à l'exception de M^r Brayer, qui, après avoir long-tems opiné, conclut à nommer des Commissaires pour examiner l'Edit, avant de l'enregistrer; cet avis fut appuyé par plusieurs Présidens & Conseillers des Enquêtes, au nombre de soixante & quinze Voix; mais celui de M^r le Nain l'ayant emporté de près de quarante Voix, l'E-

lij

355101

dit passa & fut enregistré : On remit au Jeudi à le publier à la Grande Audiance ; parceque l'heure à laquelle elle se tient, étoit passée.

Il fut donc publié Jeudi 8. l'Audiance tenant.

EDIT DU ROY.

Qui revoque & annulle l'Edit du mois de Juillet 1714, & la Déclaration, du 23 May 1715.

LOUIS par la grace de Dieu. Roy de France & de Navarre : A tous presens & à venir, SALUT. Le feu Roy nôtre très-honoré Seigneur & Bisaieul a ordonné par son Edit de Juillet 1714. que si dans la suite des tems, tous les Princes Legitimes de l'Auguste Maison de Bourbon venoient à manquer, en sorte qu'il n'en restât pas un seul pour estre heritier de nôtre Couronne, elle seroit en ce cas dévoluë & déférée de plein droit à Louis-Auguste de Bourbon Duc du Maine, & à Louis-Alexandre de Bourbon Com-

DE JUILLET. 101

te de Toulouse ses enfans legitimez, & à leurs enfans & descendans mâles à perpetuité, nez & à naître en legitime mariage, gardant entre eux l'ordre de succession, & préférant toujours la branche aînée à la cadette, les déclarant, audit cas seulement de manquement de tous les Princes Legitimes de nôtre Sang, capables de succeder à la Couronne de France, exclusivement à tous autres : Voulant aussi que seldits Fils Legitimez le Duc du Maine, & ses Enfans & Descendans mâles, & pareillement le Comte de Toulouse, & Enfans & Descendans mâles à perpetuité, nez en legitime Mariage, ûssent entrée & séance en nôtre Cour de Parlement, au même âge que les Princes de nôtre Sang, encote qu'ils n'ûssent point de Pairie, sans être obligez d'y prêter Serment, & qu'ils y jouïssent des mêmes honneurs qui sont rendus aux Princes de nôtre Sang ; qu'ils fussent en tous lieux & en toutes occasions

I iij

regardez & traitez comme les Princes de nôtre Sang, après néanmoins tous lesdits Princes, & avant tous les autres Princes des Maisons - Souveraines, & tous autres Seigneurs de quelque Dignité qu'ils puissent être. Voulant enfin que cette prérogative d'entrée & séance au Parlement, & de jouir par eux & par leurs descendans, tant dans les Cérémonies qui se faisoient & se feroient en sa présence & des Rois ses successeurs, qu'en tous autres lieux, des mêmes rangs, honneurs & préséances dûes à tous les Princes de son Sang Royal, après néanmoins tous lesdits Princes fût attachée à leurs Personnes & à celles de leurs descendans à perpétuité, à cause de l'honneur & avantage qu'ils ont d'être issus de lui, dérogeant à ses Edits des mois de Mai 1694. & Mai 1711. en ce qu'ils pouvoient être contraires audit Edit du mois de Juillet 1714, Depuis cet Edit enregistré en nôtre Cour de Parlement à Paris le 2. Août

LE JUILLET. 103

de l'année 1714. quelques unes des Chambres de nôtre dite Cour ayant fait difficulté de recevoir les Requêtes de nosdits Oncles avec la qualité de Princes du Sang, & de la leur donner dans les Jugemens où ils étoient Parties; le feu Roi nôtre très-honoré Seigneur & Bisayeul, ordonna par sa Déclaration du 23. Mai 1715. que dans nôtre Cour de Parlement & partout ailleurs, il ne seroit fait aucune différence entre les Princes du Sang Royal, & selsdits Fils Legitimez & leurs descendants en Legitime Mariage; & en conséquence qu'ils prendroient la qualité de Princes du Sang, & qu'elle leur seroit donnée en tous Actes judiciaires & tous autres quelconques, & que, soit pour le Rang, la séance, & généralement pour toutes sortes de prérogatives, les Princes de nôtre Sang, & selsdits Fils & leurs descendants seroient traitéz également, après néanmoins la dernier des Princes de nôtre Sang, conformément à l'Edit du mois de

Juillet 1714. qui seroit exécuté selon sa forme & teneur. Mais la Mort Nous ayant enlevé le feu Roi nôtre très-honoré Seigneur & Bisayeul trois mois après cette Declaration, nos très-chers & très amez Cousins le Duc de Bourbon, le Comte de Charollois, & le Prince de Conty, Princes de nôtre Sang, Nous ont très-humblement supplié de révoquer l'Edit du mois de Juillet 1714. & la Declaration du 23. Mai 1715. à l'effet de quoi, ils Nous ont présenté une Requête & differens Mémoires, & nos très chers & très-amez Oncles le Duc du Maine & le Comte de Toulouse ayant aussi exposé leurs raisons par plusieurs Mémoires, ils Nous ont présenté une Requête, par laquelle ils Nous ont supplié, ou de renvoyer la Requête des Princes de nôtre Sang, à nôtre Majorité, ou si Nous jugions à propos de la décider pendant nôtre Minorité, de ne rien prononcer sur la question de la succession à la Couronne, avant que

DE JUILLET. roj

les Etats du Royaume , juridiquement assemblez , ayent délibéré sur l'interêt que la Nation peut avoir aux dispositions de l'Edit du mois de Juillet 1714. & s'il lui est utile ou avantageux d'en demander la revocation. Cette Requête a été suivie d'une Protestation passée par-devant Notaire , qui tend aux mêmes fins , & dont nos très-chers & très-amez Oncles le Duc du Maine & le Comte de Toulouse ont demandé que le Dépôt fût fait au Greffe de notre Cour de Parlement à Paris , auquel ils ont présenté une Requête à cet effet. Mais notre dite Cour toujours attentive à conserver les regles & l'ordre public , & à Nous donner des marques de son respect & de son zèle pour notre Authorité , a jugé avec sa Prudence ordinaire , qu'elle ne pouvoit prendre d'autre parti sur cette Requête , que de Nous en rendre compte , pour recevoir les ordres qu'il Nous plairoit de lui donner : Ainsi, Nous voyons avec déplaisir,

que la disposition que le Roi nôtre très-honoré Seigneur & Bisayeul avoit faite, comme il le declare lui-même par son Edit du mois de Juillet 1714. pour prévenir les malheurs & les troubles qui pourroient arriver un jour dans ce royaume, si tous les Princes de son Sang royal venoient à manquer, est devenue, contre ses intentions, le sujet d'une division présente entre les Princes de nôtre Sang, & les Princes Legitimes, dont les suites commencent à se faire sentir, & que le bien de l'Etat exige qu'on arrête dans sa naissance. Nous espérons, que Dieu, qui conserve la Maison de France depuis tant de siècles, & qui lui a donné dans tous les tems des marques si éclatantes de sa protection, ne lui sera pas moins favorable à l'avenir, & que la faisant durer autant que la Monarchie, il détournera par sa bonté le malheur qui avoit été l'objet de la prévoyance du feu roi : Mais, si la Nation Françoisë éprouvoit ja-

mais ce malheur , ce seroit à la Nation même qu'il appartiendrait de le réparer par la sagesse de son choix ; & puisque les Loix fondamentales de notre royaume Nous mettent dans une heureuse impuissance d'aliéner le Domaine de notre Couronne , Nous faisons gloire de reconnoître qu'il Nous est encore moins libre de disposer de notre Couronne même : Nous sçavons qu'elle n'est à Nous , que pour le bien & pour le salut de l'Etat , & que par conséquent l'Etat seul auroit droit d'en disposer dans un triste événement , que nos Peuples ne prévoient qu'avec peine , & dont Nous sentons que la seule idée les afflige. Nous croyons donc devoir à une Nation si fidèlement & si inviolablement attachée à la Maison de ses rois, la justice de ne pas prévenir le choix qu'elle auroit à faire, si ce malheur arrivoit , & c'est par cette raison qu'il Nous a paru inutile de la consulter en cette occasion , où Nous n'agissons que

468 LE MERCURE

pour elle, en révoquant une disposition sur laquelle elle n'a pas été consultée, nôtre intention étant de la conserver dans tous ses droits, en prévenant même ses vœux, comme Nous nous serions toujours crus obligés de le faire pour le maintien de l'ordre public, indépendamment des représentations que Nous avons reçues de la part des Princes de nôtre Sang. Mais, après avoir mis ainsi l'intérêt & la Loi de l'Etat en sûreté ; & après avoir déclaré que Nous ne reconnoissons point d'autres Princes de nôtre sang, que ceux qui étant issus des Rois par une filiation légitime, peuvent eux-mêmes devenir Rois, Nous croyons aussi pouvoir donner une attention favorable à la possession dans laquelle nos très-chers & très-amez Oncles le Duc du Maine & le Comte de Toulouse sont de recevoir, dans nôtre Cour de Parlement, les nouveaux honneurs dont ils y ont jouï depuis l'Edit du mois de

DE JUILLET. 109

de Juillet 1714. & dont il Nous a paru qu'on devoit leur envier d'autant moins la continuation pendant leur vie, que la grace que nous leur accordons, est fondée sur un motif qui leur est si propre & si singulier, que dans la suite des tems il ne pourra pas être tiré à conséquence : C'est par cette considération, que nous suivons avec plaisir les mouvemens de nôtre affection pour des Princes qui en sont si dignes par leurs Qualités personnelles, & par leur attachement pour Nous. A CES CAUSES & autres bonnes & grandes considérations, à ce Nous mouvans, de l'avis de nôtre très cher & très amé Oncle le Duc d'Orleans Regent, & de plusieurs Grands & Notables Personnages de nôtre Royaume, & de nôtre certaine science, pleine Puissance & autorité Royale, Nous avons révoqué & annullé, & par le présent Edit perpétuel & irrévocable, révocons & annullons ledit Edit du

Juillet 1717.

K.

no LE MERCURE

mois de Juillet 1714. & ladite Déclaration du 23 Mai 1715. Ordonnons neantmoins que nos très chers & très amez Oncles le Duc du Maine & le Comte de Toulouse continuënt de recevoir les honneurs dont ils ont jouï en nôtre Cour. du Parlement depuis l'Edit du mois de Juillet, 1714. & ce en considération de leur possession, & sans tirer à conséquence, comme aussi sans qu'ils puissent se dire & qualifier Princes de nôtre Sang, ni que ladite qualité puisse leur être donnée en quelques Jugemens & Actes que ce puisse être, Nous reservans d'expliquer nos intentions sur l'entrée & séance en nôtre Cour de Parlement, de nos très chers & très amez. Cousins le Prince de Dombes & le Comte d'Eu, & sur les honneurs dont ils y pourront jouir : Voulons au surplus que toutes protestations contraires aux présentes, soient & demeurent nulles & comme non avenues, ainsi que Nous les an-

DE JUILLET III

nullons par le présent Edit. S
 DONNONS EN MANDEMENT
 à nos amez & feaux Conseillers,
 les Gens tenans nôtre Cour de Par-
 lement, Chambre des Comptes
 & Cour des Aydes à Paris, que
 nôtre présent Edit, ils aient à
 faire lire, publier & enregistrer,
 & le contenu en icelui, garder &
 observer selon la forme & teneur,
 C'ÂR tel est nôtre plaisir. Et
 afin que ce soit chose ferme & sta-
 ble à toujours, Nous y avons fait
 mettre nôtre Scel. D O N N E' à Pa-
 ris au mois de Juillet, l'an de
 grace mil sept cens dix-sept, &
 de nôtre Règne le deuxième.
 Signé, L O U I S ; & plus bas
 par le Roi, LE DUC D'ORLEANS
 Régent présent. P H E L Y P E A U X.
Visa D A G U E S S E A U. Et scellé
 du grand Sceau de cire verte, en
 lacs de soie rouge & verte.

Le même jour 6, M A D A M E
 revint de Saint Cloud à Paris, pour
 assister à la Réprésentation de
 Geta ; elle ût la consolation de

K ij

112 LE MERCURE

trouver M^{gr} le Duc de Chartres en meilleur santé; ce Prince aiant jû la fièvre, causée par une indigestion.

Le 10. le Commissaire Cailly, & les sieurs Champy, le Couvreur & le Roux accusés de malversations, furent arrêtés par ordre du Parlement.

Les Grands Officiers de la Couronne, M. le Grand Chambellan, & Messieurs les premiers Gentils-hommes de la Chambre, ayant voulu empêcher M^{gr} le Comte d'Eu de donner la Chemise & la Serviette au Roi; M^{gr} le Duc du Maine représenta à S. A. R. un Brevet du feu Roi de 1711. par lequel ces honneurs lui étoient accordés, comme aux Princes ses enfans, & à sa postérité. Sur cet exposé, M^{gr} le Duc Regent n'a rien voulu innover, & a conservé à M. le Duc du Maine & aux siens les mêmes honneurs dont ils jouissoient auparavant.

Le Roi qui est en parfaite

santé , passe une partie des après midi sur la Terrasse qui regne le long de son Appartement, où on a mis une espèce de petite Ménagerie , à laquelle il s'amuse avec quelques jeunes Seigneurs de la Cour, que M. le Maréchal de Villeroy envoie chercher. Le Prince de Bouillon & les deux fils de M. le Duc de Luxembourg voyent le Roi très assidûment. S. M. après avoir soupé chez Madame la Duchesse de Vantadour, s'est divertie jusqu'à 9 heures à faire tirer un grand nombre de fusées , de petards , & d'autres petits artifices.

M. le Duc de Duras va commander en Guiene , en qualité de Maréchal de Camp , avec M. de Bonaz Brigadier sous lui. M. de Quelus part aussi pour le Languedoc & les Cevenes.

Le Courier qui alloit à Rome , a été dévalisé & fort maltraité par quatre Cavaliers masqués , près du Pont Beauvoisin. Ils ont enlevé tous les Papiers qui

Kij

114. LE MERCURE
étoient dans sa Male.

Le 14. M. le Cardinal de Rohan partit pour Strasbourg, avec la permission de M^{sr} le regent.

Le 15. M. de Gontault Doïen de Nôtre - Dame , nouvellement élu à la place de feu M. de Prescigni , aiant remis sa Place de Chantre à M. le Cardinal de Noailles, ce Prêlat l'a conférée à M. d'Orsanne, Official, & Secrétaire du Conseil de Conscience ; & comme la Fondation d'Archidiaque est incompatible avec la Chantrierie, cet Archidiaconné a été donné à M. Goulard , Grand-Vicaire & Pénitencier : M. Oursel a été pourvû de la Pénitencerie, & M. de Lufancy Chanoine de Meaux a été nommé au Canoniat vacant.

M. de Menars Président à Mortier, en mariant M^{lle} sa fille avec M. Dugué Bagnols, consentit dans le Contrat de Mariage, que M. son Gendre prendroit dans la succession la Charge de Président à Mortier, pour la somme de

DE JUILLET. 115

500000 livres , à laquelle elle étoit pour lors fixée , renonçant au pouvoir d'en disposer en faveur d'aucun autre que de M. Dugué Bagnols : Depuis ce tems-là ; la fixation aiant été levée , M. le Président de Menars persuadé que la clause du Contrat ne pouvoit plus avoir lieu , a disposé de sa Charge en faveur de M. de Maupeou sur le pied de 771000 livres offrant néanmoins la préférence pour le même prix à M. du Gué Bagnols. Ce dernier aiant formé opposition au Sceau , M^{rs} le regent a nommé des Commissaires pour l'examen de cette Contestation : Ce Prince a décidé sur leur rapport, que M. Dugué seroit obligé de donner main-levée de son opposition , moyennant 80000 livres que M. de Menars lui remettra , & qui appartienderont aux Enfans qu'il a de son mariage avec M^{lle} de Menars. Il sera permis à M^r le Président de Menars de disposer du reste du prix de la Charge ;

116 LE MERCURE
& de s'en défaire en faveur de
M. de Maupeou.

LETTRES CURIEUSES

A Angers , le premier Juillet 1717.

LE soin avec lequel le nouveau
Mercure se fait depuis peu ,
& le choix des matieres qui y en-
trent , semblent exiger des hon-
nêtes gens qu'ils fassent part à
l'Auteur , des Evenemens singu-
liers qui viennent à leur connois-
sance. Vous me ferez donc plaisir
de lui communiquer le Fait sui-
vant dont j'ai été témoin , &
que j'ai examiné avec attention.

*Passant par DAON , Bourg si-
tué entre Château-Gontier & Cré ,
sur le chemin d'Angers ; j'y ai vu
une petite fille âgée de 10. ans ,
à qui la Crise d'une fièvre a fait
sortir au bout de chaque doigt des
mains & des pieds, des Excroissan-
ces de la Nature, des Os & des Cor-*

DE JUILLET. 117

nes : Elles ont dix à douze pouces de longueur ; celles des mains sont droites , mais celles des pieds sont tant soit peu tortuës. De sorte que ses pieds ne ressemblent pas mal à ceux de *Daphné* & des sœurs de *Phaëton*, tels que les Peintres les représentent dans le moment qu'ils deviennent Racine d'Arbre: Le dédans des mains de cet pauvre enfant , est paré d'une matière pierreuse & écaillée. Sur le côté , elle a une autre excroissance pierreuse & écaillée de même nature que celle de ses pieds & de ses mains & grosse comme le poingt.

Il vous souvient sans doute , M. que le Journal des Sçavans de M. Denis du premier Aoust 1672 , rapporte l'Excroissance ou la Corne qui étoit venue sous la Jointure de la Jambe d'un Homme ; pour y avoir négligé une playe pendant 3. ans , & qu'à cette occasion , il rapporte après Schenkius , qu'à Palerme une fille poussa des Cornes semblables à celles d'un Veau. L'Affaire dont

* Mr Bayle République des Let. Juillet 1686.

118 LE MERCURE

il est ici question , est de la même nature , mais elle va bien plus loin ; en voici l'Histoire.

Une fille née de parens affés pauvres à Vvaterford en Irlande , poussa des Cornes peu après sa naissance , semblables à celles des Bœliers, non pas à la tête, mais aux jointures des bras , des pieds , des mains & des doigts , & dans les parties les plus charnuës , comme les fesses , & ce qui est de plus considérable : On les vit sortir en grande quantité de ses tetons , lorsqu'elle eut neuf ans ; qui est le tems où nôtre société l'a vûë. Le Corps de cet enfant est aride & consumé , trop sec , & trop chaud ; la couleur des Cornes est cendrée , mêlée de jaune , la substance ferme , sans puanteur : on les a voulu ronger ou arracher au commencement ; mais elles sont revenues aussitôt , beaucoup plus grosses qu'au paravant. Cette Histoire n'a point de rapport avec celle du Gentilhomme Italien , dont le même Journal fait mention ; qui

DE JUILLET 119

fut incommodé d'une excroissance d'ongles aux mains & aux pieds , comme des Griffes ; car , ce sont de veritables Cornes de Bellier , par tous les endroits qu'on marque dans la figure.

On est fort en peine de sçavoir la nature de la Matière qui produit & qui entretient ces Cornes & ces Excroissances : Les uns veulent que ce soit le suc nerveux ; les autres , la sérosité du sang : Mais , malgré l'expérience que le Journal des Sçavans rapporte pour la dernière , je prendrai la liberté de vous faire voir d'autres pensées là-dessus , lesquelles , pour mieux établir , je prendrai la chose d'un peu loin.

Je m'imagine donc , qu'à la Conception de cette fille , il s'est trouvé dans la Matière dont son corps a été formé , plus de ces Parties visqueuses , & beaucoup moins d'aqueuses pour les dilayer , qu'il n'en falloit. Or , la Ramification , tant pour la conformation des vaisseaux , que pour la sécrétion des humeurs , s'é-

120 LE MERCURE

tant faite proportionnement à cela ,
 le Chyle qui s'est fait ensuite , a été
 plus visqueux , à cause de la consti-
 tution des vaisseaux , glandules &
 pores faits par des parties d'une sem-
 blable figure. Mais , comme il y a
 aussi dans ce même Chyle , beaucoup
 de parties volatiles & spiritueuses ,
 il n'y a point de doute qu'elles ne se
 soient conglobées avec les autres ;
 car , ces deux sortes de parties ayant
 des Rameaux flexibles , & les spi-
 ritueuses pouvant pénétrer d'abord
 les Pores des visqueuses , il faut
 qu'en se fermentant ensemble , elles
 s'unissent exactement. Les Molecu-
 les qu'elles ont formées , ont pu s'a-
 vancer d'abord vers les doigts des
 pieds & des mains ; parceque la
 Matière qui devoit faire les ongles ,
 leur avoit déjà frayé le passage , &
 s'étant jointes avec elles , elles ont
 formé des Cornes , au lieu d'ongles ,
 tant à cause de leur quantité , qu'à
 cause de leur figure & mouvement ,
 qui ont dilaté les Pores , jusqu'à la
 proportion convenable. Après cela ,
 partont

DE JUILLET. 121

partout où elles ont trouvé des pores approchans , elles y ont fait une même production , & ces pores n'ont pu leur manquer , parce qu'y ayant il dès le commencement , selon ma supposition , beaucoup de parties visqueuses , les chemins propres ont été tracez , & les Tubes convenables appropriez. Voilà , Monsieur , à peu près mon opinion , touchant cette affaire-ci : Si je n'ai pas frappé au but , au moins donnerai-je occasion à ceux qui voyent plus clair là-dedans que moi , de nous la développer plus distinctement. Je suis &c.



A L . . . le 10. Juillet 1717.

Il faut que je vous communique, M. une Nouvelle qui, je crois, mérite d'avoir part dans votre Mercure.

Messieurs les Chanoines de Saint. . . ont fait réparer dans leur Eglise une Chapelle , dediée aux Ames détenues dans les Flammes du Purgatoire ,

Juillet 1717.

L

le Sculpteur qui en a fait la représentation en bas relief, a placé directement au milieu de ses Figures l'Effigie du Pere Prieur du Couvent des tellement ressemblant, qu'il n'y a à personne qui s'y soit mépris: Le Pere s'y étant reconnu lui-même, en a été porter ses plaintes à Messieurs les Chanoines, qui ont fait venir le Sculpteur, pour l'obliger à délivrer le Pere, des Flames du Purgatoire; mais s'en étant excusé, sous prétexte qu'il ne pouvoit pas toucher à son Ouvrage, sans le gâter, le R. P. peu content de cette défaite, crut qu'il y alloit de son honneur de s'en plaindre à M. l'Archevêque. Le Sculpteur interrogé par Monseigneur, si cette Ressemblance étoit un effet du hazard, ou de sa volonté, répond que le hazard n'y avoit aucune part. Sur cela le R. P. demande justice à Sa Grandeur, & prétend en avoir une Reparation digne de l'Offense: M. l'Archevêque ne voulant point condamner l'Accusé, sans entendre ses

raisons, lui ordonne de se défendre,
ce qu'il fit en ces termes,

Monseigneur, le Carême passé, le
Père prêchant à Saint
dit, que ceux qui retiendroient le
Bien d'autrui, seroient détenus dans
les Flames du Purgatoire, jusqu'à
ce qu'ils eussent payé leurs dettes: Il
y a, Monseigneur, plus de deux
ans, qu'il me doit 300. livres, dont
je ne puis rien tirer, c'est ce qui
m'a déterminé à l'y mettre &
à l'y laisser; à moins que Votre
Grandeur n'en ordonne autrement:
L'Archevêque trouvant la réponse
du Sculpteur fondée sur l'équité,
condamna le Moine, honteux &
confus, à rester en Purgatoire jusqu'à
ce qu'il fût acquitté entièrement son
Créancier. Je suis,

Monsieur,

Votre affectionné Serviteur,
Le Chevalier de Lorme.



Lij

A Paris le . . .

1717.

Madame de Châteautiers disoit avant hier au regent chez MADAME, combien Madame la Duchesse de Vantadour se loüoit de lui: *Je fais*, lui dit le RÉGENT, *tous les plaisirs que je puis, & je ne laisse pas de faire beaucoup de Mécontents*; M. l'Abbé de Saint Pierre, qui étoit présent, dit, que Titus étoit dans le même cas: *Je sçai l'Histoire de Titus, aussi bien que vous*, dit le regent, *& je n'ai vu nulle part, que personne se soit jamais plaint de cet Empereur*. Madame la DUCHESSE arriva, & l'affaire de Titus en demeura là; Mais le lendemain M. l'Abbé de Saint Pierre écrivit à Madame de Châteautiers le Billet suivant.

Titus aimé des Bons, fut hai des Injustes.

Ne conviendrez-vous pas, Madame, que la plupart des hommes ignorent le nombre & la grandeur de leurs déffauts, le nombre & la grandeur des bonnes qualitez des autres; qu'ils ignorent une partie de ce qu'ils doivent, & qu'ils demandent plus qu'il ne leur est dû.

Or, il est impossible que cette ignorance si commune, ne fasse dans le Monde une quantité prodigieuse de personnes injustes, c'est la Nature de l'homme : Et comme la Nature est la même dans tous les Païs & dans tous les Tems, pourriez-vous douter, Madame, qu'il n'yût autant de Gens injustes à Rome du tems de Titus, qu'il y en a présentement à Paris.

Ne conviendrez-vous pas encore, Madame, qu'il est impossible de contenter tous les jours beaucoup d'Injustes, sans faire tous les jours beaucoup d'Injustices; & qu'il est de même impossible de faire justice, en leur faisant rendre ce

qu'ils refusent, ou en leur refusant ce qu'ils demandent, sans les rendre mécontents.

Je soutiens donc toujours, Madame, que si Titus a été aussi bon & aussi juste qu'on le dit, il est impossible qu'il n'ait été haï de tous les Injustes qui avoient à faire à lui. Or, je vous supplie, Madame, ai-je besoin du témoignage des Historiens, pour prouver une chose qui ne peut pas avoir été autrement ? Ai-je besoin du témoignage de Suetone, pour persuader que Titus étoit quelques fois trompé par ses Ministres ? Je dirai plus : Titus seroit fort mal loué, si l'on pouvoit dire de lui, qu'il fût aimé des Injustes ; cette louange n'appartient qu'à Néron : Le mécontentement des Injustes fait la gloire d'un bon Prince : Ainsi, je serois fort affligé, si le Regent ne faisoit pas un assez grand nombre de mécontents ; & j'espère bien que la Posterité dira un jour de lui, ce que je vous disois hier de Titus.

*Philippe aimé des Bons, fut, hai des
Injustes.*

27. Fevrier 1717.



F A B L E

Sur la Grossesse de S. A. S.

M A D A M E

LA PRINCESSE DE CONTY.

P A R M. FUSELIER.

Hier Mercure annonça dans les
Cieux,
Qu'une Princesse aussi sage que
belle,
Qui compte autant de Heros que
d'Ayeux;
Alloit encor à la Tige immortelle
De sa Maison, donner Branche
nouvelle ;

123 LE MERCURE

*Dans ce Kécit , ses Traits victo-
rieux ,*

*Souris , Regards , Graces enchan-
teresses*

*Il n'oublia : Du pouvoir de ses Yeux
Dans ce moment , s'entretinrent les
Dieux ,*

Et ce moment ennuya les Déeses.

*Mars seul pensif , dans son Casque
enfoncé ,*

*Du Rejetton par Mercure annoncé ,
Jà dans un coin méditoit la culture ,
Minerve aussi : Ce glorieux emploi ,
S'écria Mars , n'est réservé qu'à moi ;
CONTIS chez Mars ont tous pris
Nourriture.*

*Qu'on n'ait souci de quel Sexe vien-
dra*

*Le Noble Enfant : A tout on pour-
voira.*

*Si Fille vient , faite sera pour plaire ,
Je lui promets toute sorte d'Appas ,
Graces , je croi , ne lui manque-
ront pas :*

*J'ai du crédit à la Cour de Cithère. .
Les Adoni vous Supplantent parfois
Interrompt la Patrone d'Athenes ,*

DE JUILLET. 129

*En souriant ; mais revenons aux
Droits*

*Que prétendez ; ce sont Chimeres
vaines.*

*N'avancez plus que CONTIS
sous vos Loix*

*Se sont formez un cœur de gloire
avide ;*

*Les vrais Héros ne suivent que ma
Voix ,*

*Mars les entraîne , & Minerve les
guide.*

*A ce discours quibleissoit sa fierté,
Le Dieu de Thrace fit , peut-être ,
éclaté ;*

*Mais Jupiter, par sa seule présence,
De son courroux reprima la licence :
Près de son Roy l'Olimpe s'assembla ;
Il fit un geste, & l'Univers trembla.
Les Contestans lui dirent leur af-
faire ,*

*Mars montra moins de droit que de
colere.*

*Sage Minerve , & vous Dieu des
Combats ,*

*Dit Jupiter, cessez de vains Débats ;
Je sçai le point qui fait vôtre dis-
pute :*

Or , apprenez qu'entre vous se discute

*Cas important où n'avez intérêt ;
Que de CONTI naisse Garçon ou
Fille ,*

*Pour les former , le Modèle est tout
prêt ,*

Pas ne faudra sortir de la Famille.



Je me flatte que M. le Chevalier de Saint Jory ne trouvera pas mauvais que je révèle ici , qu'il est l'Auteur de la pièce suivante : Sa modestie en pourra souffrir, mais je suis persuadé que quand il s'agit de piquer le goût du Lecteur , un Ecrivain périodique doit prendre un peu sur son compte certaines hardiesses , sans lesquelles un Livre comme le mien, ne pourroit subsister long-tems. Il seroit à souhaiter qu'on me fournit souvent de pareils sujets d'excuse , je me chargerois volontiers des reproches , pourvu qu'il en revint de bonnes pièces au Public.

DE JUILLET 41

A MADEMOISELLE

DE LU, "

Sur une Eglogue qu'elle a faite.

FABLE ALLEGORIQUE.

Un jour à la Table des Dieux,
On lût des Vers d'une Muse nouvelle.

Ils parurent si beaux à la Troupe
Immortelle,

Qu'on jugea qu'au Parnasse on ne rimoit pas mieux.

Trop heureux, disoit-on, & trop
digne d'envie,

Le Berger qu'en ces Vers daigne
chanter Silvie?

Mais d'un Ouvrage si parfait,

D'où vient que l'Auteur &
l'Objet,

Sous des noms empruntez se
cachent?

Je veux bien, dit l'Amour, qu'ils
sçachent,

132 LE MERCURE

*Que l'Amour l'ût signé, si l'Amour
l'avoit fait:*

*Pour les punir, perçons ce Mystere
agréable.*

*Alors les coudes sur la Table,
Chacun à reflechir de son mieux, tra-
vailla.*

*C'est celui-cy, c'est celle-là :
On prend parti de la Voix & du
Geste,*

*La dispute s'allume, on s'obstine, on
conteste,*

*Tel qui vouloit dire ouï, maligne-
ment dit non,*

De ce nombre fut Apollon.

*Enfin, de L U, l'Amour tout en
colere,*

*Demande à parier que les Vers sont
de Vous.*

Apollon soutient le contraire ;

Tout Rimeur est un peu jaloux,

Je n'en connois point de sincere.

*La Querelle s'échauffe, on élève la
Voix ;*

*On gage, on met au jeu la Lyre &
le Carquois,*

*L'Amour gagna, Clio vous les avoit
vu faire. On*

DE JUILLET. 133

On sçait que le Dieu de Cythere
N'est pas un modeste Vainqueur:

Allez, dit-il, d'un son mo-
queur,

Allez, bel Apollon, reprendre chez
Admete

La panetiere & la houlette,
Vous voilà sans emploi dans le sacré
Valon.

J'y suis ce que j'étois, répondit A-
pollon ;

Quoique ma Lyre t'appartienne,
J'irai m'en train, de L U me prètera
la sienne.

Mais si l'Amour perdoit son Car-
quois & ses Traits,

Errant à l'avanture, il vivroit
deformais,

Et sans Amis, & sans Empire.

L'Amour un peu surpris, lui dit
d'un ton plus doux,

Je pourrois à de L U recourir, com-
me vous,

Elle a des yeux qui valent bien
sa Lyre.

Juillet 1717.

M

34 LE MERCURE

La Fable suivante est d'un Auteur incertain. On soupçonne cependant, qu'elle est de la composition du Pere Benoît Jesuite, à qui on attribue également la petite Pièce en Vers, qui est insérée à la p. 174. du Mercure de Juin, *sur les dernières Fables que M. de la Motte récita à l'Académie Française.*

Ces 2. seuls Morceaux sont suffisans, pour faire juger, que si ce Pere tournoit son génie du côté de la Poésie, il seroit en état de ne point envier les Talents de nos meilleurs Poètes.

MERITE ET LA FORTUNE

F A B L E.

LE Mérite, Cadet de fort bonne Maison,
Et l'Infante Fortune, opulente héritière,
Par les liens d'Hymén furent unis,
dit-on,

DE JUILLET. 135

*Au bon vieux Temps c'étoit-là la
manière*

*Entr'eux point de débat , point de
dissension ;*

*Il n'étoit bruit partout que de leur
union.*

*Jamais on ne voyoit Fortune sans
Mérite ;*

*Mérite sans Fortune étoit cas sur-
prenant :*

C'étoit même , chose illicite :

*La mode hélas ! n'en est plus
maintenant ,*

*Tantpis ; car , après tout , l'Hymen
étoit sortable ,*

*L'Epoux étoit bien-fait , insinuant ,
aimable ;*

*L'Epouse avoit de grands attraits
Et du comptant : Que faut-il
davantage ?*

*COMPTANT lui seul , tient lien
des plus beaux traits ,*

*Au demeurant l'humeur un peu
volage ,*

*C'étoit le seul défaut dont on pût la
taxer ;*

Mais Mérite fin personnage

Mij.

136 LE MERCURE

*Mieux que tout autre avoit sçû
la fixer.*

*Pour un Cadet, une telle Al-
liance*

*Devoit sans doute avoir de
grands appas ;*

Si de tout bien la jouissance

A la longue n'ennuyoit pas.

*Chez ce Couple charmant, accom-
roient à toute heure*

Gens de toute Condition :

L'Intérêt joint à l'Inclination

Les attiroit à leur demeure ,

*D'où l'on ne sortoit point sans
admiration.*

*Mérite, beau-Disseur enchantoit tout
le monde ;*

*C'étoit lui qu'on laissoit , Fortune
n'étoit rien.*

Cependant c'étoit de son bien ,

Qu'il faisoit largesse à la ronde ;

Largeesse à qui, tout bien compté ,

*Il devoit le bonheur de se voir tant
vanté.*

Devenu fier de cette préférence ,

*Il crut Fortune indigne de son
cœur.*

DE JUILLET. 137

Pour elle , plus d'égard, de soin , de
déférence ,

C'étoit mépris , c'étoit hauteur ;
Même ne regardoit souvent la pau-
vre Infante ,

Que comme il auroit fait sa très
humble servante.

Qu'on juge, si ce trait dût bien for-
cer la piquer.

Elle étoit femme , elle étoit mé-
prisée ,

Pour moins l'on pourroit se cho-
quer ;

Elle en fut si scandalisée ,

Que sur le champ, sans dire-à-
dieu ,

Elle délogea du dit lieu : .

Vous jugez bien qu'elle trouva re-
traite ,

Gens d'affaires tous des pre-
miers . .

La recueillirent volontiers ;

J'oubliois qu'en partant, elle fit mai-
son nette , . .

Laisant au Mérite pour bien ,

Ou peu de chose , ou même rien .

Ce coup ne le toucha que de la bonne
sorte : Mitij ,

138 L'É MERCURE

*Qu'y perdoit il ? un assez foible
 appuy ;
 Sans elle il comptoit bien de retenir
 chez lui
 des Courtisans la flatteuse Cohorte :
 Il se trompa ; fors quelques vrais
 amis ,
 Tout, jusqu'aux gens de bien, désert-
 ta le Logis ;
 Du côté de Fortune & des sots &
 des sages ,
 On vit tourner tous les hommages.
 Ce n'est pas tout, il se voit à son tour
 Réduit à lui faire sa Cour :
 Cette Vengeance a pour elle des
 Charmes ,
 On sçait assés que pareil Incident
 Pour tout Vindicatif est un morceau
 friant :
 Mérite de d'p't en verse maintes
 Larmes ,
 Mais ses sùpirs sont superflus :
 A la porte on le laisse à loisir se mor-
 fondre ;
 Pour achever même de le confon-
 dre ,
 Il voit le Crime admis , & lui seul
 reste exclus :*

DE JUILLET. 139

*Vous noterez , par parenthèse ,
Que choses sont encore en cet état ,
Fortune fait toujours la fière & la
mauvaise ;
Mérite cependant en est mal à son
aise ,
Entre eux ne pourroit-on faire un
bon concordat ?
Belle réunion à faire :
Mais las ! Apartient-il à de simples
Mortels ,
De la tenter ? Qui concluroit
l'Affaire ,
Je lui dresserois des Autels.*



ARTICLE DES SPECTACLES,
OU REFLXIONS SUR SEMIRAMIS.

ON joïa le mois d'Avril dernier, sur le Théâtre de la Comédie Française, la *Mort de Semiramis*, Tragedie de M. de Crebillon : Le Public lui fit un accueil assés favorable ; cependant l'Auteur jugea à propos de la faire disparaître , après sept représenta-

tions. On répandit dans le Monde qu'il avoit obtenu des Comédiens, qu'elle fût conservée pour l'Hyver prochain. Comme je me suis interdit le droit de porter Jugement des piéces de Théâtre, tant que les Auteurs ont part aux Emolumens des représentations, je refusai pour lors à la tentation d'en donner un petit examen critique.

M. de Crebillon vient de faire imprimer cette Tragedie ; la voilà donc dévolüe au Public : Ainsi, je ne puis me dispenser d'en parler dans le Mercure ; je n'ai pas assez de tems, pour l'examiner à tous égards ; elle me tombe dans les mains à la fin du mois, & lorsque je suis prêt à finir mon Livre. Il faudra m'en tenir à donner un Extrait qui rétracel'idée de la Piéce, à ceux qui l'ont vûë au Théâtre, & qui en fasse desirer la Lecture à ceux qui ne la connoissent pas encore. Je prendrai peut-être, chemin faisant, la liberté de hazarder quelques Remarques critiques ;

DE JUILLET. 141

mais cela se fera avec tous les égards dûs à un Auteur du mérite de M. de Crebillon.

Â C T E I.

Ninus Roi des Assiriens fit une Loi, par laquelle il défera le Trône après sa mort à Semiramis son Epouse, quoiqu'ilût d'elle un fils nommé Ninias.

Semiramis impatiente de regner,
fit assassiner son Mari.

*Tu sçais quel prix suivit le don
du Diadème,
Ninus fut égorgé sans secours,
sans amis,
Au pied du même Trône, où
Ninus fut assis.*

Belus frere de Semiramis conçût
le dessein de venger la mort de
Ninus, & de faire restituer le
Trône au jeune Ninias.

Je veux venger Ninus & couronner son fils;

*Voilà ce qui m'a fait soulever
tant d'amis ,*

*Et d'une Sœur enfin , qui souille
icy ma gloire .*

*Je ne veux plus laisser qu'une
triste mémoire.*

Semiramis craignant que Ninias ne vengeat un jour la mort de son Pere , médita sa perte : Belus sauva ce jeune Prince , en l'écartant de la Cour ; il l'envoya dans le fonds de l'Asie , sous la conduite d'un nommé Mermecide , homme de courage.

*Je m'étois aperçu que sacruelle
Mere*

*Craignoit devoir en lui croître
un vengeur severe ;*

*J'engageai Mermecide à sau-
ver de la Cour*

*Ce gage malheureux d'un trop
funeste amour.*

Belus calma les inquiétudes de Semiramis par la fausse nouvelle de la mort de Ninias.

DE JUILLET. 143

*Cependant , pour tromper une
Mere crnelle ,*

*De la mort de son fils. je se-
may la nouvelle.*

On la crût

Belus avoit une fille nommée
Tenesis, du même âge que Ninias ,
ils avoient l'un & l'autre à peine
5. ans , Belus fit conduire sa fille
dans un désert où Mermecide éle-
voit Ninias , & maria en secret
ces deux enfans.

*L'un & l'autre touchoient à
peine au premier lustre ;
Avec tant de mystère , on les
unit tous deux ,*

*Que tout jusqu'à leur nom ,
fut un secret pour eux.*

Belus hâta ce mariage , afin qu'il
devint pour lui une nouvelle rai-
son de punir Sémiramis.

*Pour rendre encor mon cœur
par un lien si doux ,*

Plus avide du sang qu'exigeoit .

Quand ce mariage ût été célébré, on ramena Tenefis à Babilone, où elle fut chérie de Semiramis ; Mermecide continua d'élever le jeune Ninias dans son désert sous le nom de Mérodate & comme son propre fils, en attendant qu'il fut en état de soutenir le nom de Ninias & d'en défendre les droits.

A peine le jeune Mérodate ût atteint 15. ans, que trompant la vigilance de son pere, il s'échapa & courut le monde, le pauvre Mermecide le chercha en vain pendant 10. années.

Depuis dix ans en vain Mermecide a couru

Après ce fils si cher tout à coup disparu.

Une si longue disparition fait craindre à Belus que Ninias ne soit mort.

Depuis dix ans entiers qu'une :
fuite

DE JUILLET. 145

*fuite imprudente
Le aérobe à mes vœux &
trompe mon attente ,
Je commence en effet à douter
à mon tour
S'il vit & si je dois compter
sur son retour.*

Il y a 20 ans que Bélus a marié sa
fille à Ténésis avec Ninias ; les
Epoux n'avoient alors que 5. ans.
Il y a dix ans que Ninias a écha-
pé à Mermecide , si le Prince n'est
pas mort comme on le soupçonne,
il doit avoir 25 ans.

*Là , dans un Bois aux Dieux con-
sacré dès long tems ,*

*J'unis par de saints Nœuds, ces
Augustes Enfans ;*

*Depuis vingt-ans mes yeux
n'ont point revû le Prince ;*

*Depuis dix ans en vain Mer-
mecide a couru &c.*

Il est bon de remarquer que Bé-
lus n'a point troublé les 20. pre-
mieres années du Regne de Semi-
ramis : Il n'a commencé à exciter
les Peuples à la révolte, que depuis

Juillet 1717.

N

la disparition de Ninias.

*Tu sçais , pour occuper une
odieuse sœur ,*

*Tout ce que j'ai tenté dans ma
ma juste fureur :*

*Par combien de détours armé
contre sa vie ,*

*J'ai de fois en dix ans soulevé
l'Assyrie.*

Semiramis a triomphé de tous
les Périls , par le secours d'un jeu-
ne héros , nommé *Agenor* , à qui
elle a donné le Commandement
de ses Armées.

*Semiramis triomphe , Agenor
est vainqueur ,*

*Rien n'a pû soutenir sa funeste
valeur.*

Il y a dix ans , comme nous
avons remarqué , que Bélus ex-
~~oit~~ différentes Révoltes contre la
Reine sa sœur ; il a trouvé néant-
moins le secret de ne lui être point
suspect ; elle croit au contraire ,
lui être comptaible de ses succès ;
elle lui a confié les Murs de Babi-

DE JUILLET. 147

lone, elle a partagé avec lui l'Au-
torité Souveraine; c'est ainsi qu'elle
lui parle, Acte 1^{er}. Scene 4^e.

*Vous, de qui la vertu soutenant le
devoir,*

*Contre mes Ennemis fut toujours
mon espoir,*

*A qui j'ai confié les Murs de
Babilone,*

*On plutôt partagé le poids de ma
Couronne.*

Mon frere . . .

Il est vrai que dans la même
scene, *Semiramis* commence à lui
marquer quelque défiance, & se
plaint de ce qu'on instruit les Re-
bels de tous ses desseins; à quoi
Bélus répond.

*Suis-je de vos secrets le seul Dé-
positaire?*

*Et sur quoi fondez-vous un soup-
çon téméraire;*

*Sur quelle Conjecture ou sur
quelle Action?*

*Vous sçavez que mon cœur est
sans ambition.*

N ij

148 LE MERCURE

Semiramis n'insiste plus ; le seul des-aveu de Bélus la justifie dans son esprit.

J'ai peine à comprendre , comment M. de Crebillon nous désigne Bélus pour un personnage vertueux ; il ne perd pas une occasion de porter jugement en sa faveur dans sa Pièce. Difficilement puis-je me persuader qu'il entre dans l'ordre des devoirs de Bélus , de faire assassiner sa sœur ; elle est coupable du meurtre de Ninus , mais ce n'est pas à lui de punir le crime d'une sœur à qui les Dieux semblent avoir fait grace.

*Idole d'une Cour sans honneur &
sans foi ,
Voilà ce que le Ciel protège
contre moi ;
Loin de me féconder dans mon
juste transport ,
Avec Semiramis ; tout semble
ici d'accord.*

Quoi donc ! le seul Bélus refusera de faire grace à Semiramis ; elle partage avec lui la souveraine

Puissance, & ce perfide ne veut user de son autorité que pour faire assassiner la Reine sa sœur.

M. de Crebillon ne veut pas qu'on impute les desseins de Bélus aux conseils de l'ambition : Il n'a d'autre vûë que celle de restituer à Ninias le Trône de son pere ; mais, il y a dix ans qu'on n'a aucunes nouvelles de Ninias ; Belus même, comme nous avons vû, commence à croire qu'il est mort. C'est alors qu'il se hâte de vouloir répandre le sang de la Reine : Il y a ici, ou de l'ambition, ou du fanatisme. Continuons.

Semiramis détrompée des soupçons qu'elle avoit conçûs contre Bélus, se ménage un entierien secret avec Ténésis ; elle lui révèle l'extrême passion qu'elle a conçûë pour Agenor : Elle avoüe la honte attachée au choix d'un Epoux qui n'a point de Rois pour Ayeux : Elle a orné son front d'un Diadème pour le rendre moins indigne d'elle.

*Des Actes au ou d'hui ie l'a;
déclaré Roy. N iij*

*Mais je l'élève encor pour l'ap-
procher de moy.*

Semiramis craint que le jeune
Héros ne réponde point à sa pas-
sion.

*Pour toucher ce Heros , mes bien-
faits superflus
Echauffent ta valeur , & ne font
rien de plus ;
De tant d'Amour , hélas , foible
reconnoissance !
Ses exploits font encor toute ma
récompense.*

Après avoir fait ces confidences
à Ténéfis, la Reine exige d'elle
deux choses : L'une qu'elle serve
son Amour auprès d'Agenor; l'autre
qu'elle fasse agréer à Bélus le parti
qu'elle a pris d'épouser ce Heros.

*Peins-lui si bien le feu qui dévore
mon cœur ,
Qu'à son tour ce Heros recon-
noisse un Vainqueur ;
Et si son cœur pour moi n'avoit
rien à lui dire ,*

DE JUILLET. 151

*Tente du moins son cœur par
l'offre d'un Empire :*

*Il faut faire approuver mon
Amour à mon Frere.*

Ténéfis aime en secret Agenor ,
mais fidèle à la foi qu'elle a jurée à
un Inconnu , à l'âge de cinq ans ,
elle prend le parti de servir la pas-
sion de la Reine :

*Tenesis , pour te faire un ge-
neux effort ,*

*Songe que tu n'es plus maîtresse
de ton sort.*

ACTE II.

La Princesse s'acquitt- de la com-
mission de la Reine auprès d'Ace-
nor. Agenor refuse de répondre à
la passion de Semiramis , & fait une
déclaration d'Amour à Ténéfis mê-
me. La fidelle Epouse rejette avec
mépris les vœux d'Agenor , l'A-
mant méprisé la quitte , en disant
ces paroles.

*Qu'entends-je ? quel m'pris ? ah
c'en est trop, Ingrate ,*

*Vous n'abuserez plus d'un Amour
qui vous flate.*

Agenor est dans la même situation que Ténésis ; il a été marié dans son enfance ; il se reproche l'oubli de ses Sermens.

*J'ai transporté mes Dieux dans
le fatal séjour ,
Pour n'y sacrifier qu'au seul Dieu
de l'Amour ;*

*Mais que j'en fus puni ? que l'Hi-
men, cher Mirame,*

*Se verge avec rigueur d'une
coupable flamme !*

*Dieux cruels ? falloit-il prendre
tant de vengeance ,*

*De l'oubli d'un Serment juré
dans mon enfance.*

Bélus instruit par Ténésis du dessein que Semiramis a formé d'épouser Agenor, prend le parti d'empêcher ce Mariage : Il vient trouver Agenor ; pour lui déclarer qu'il s'oppose aux Projets insensés de la Reine.

*Je ne connois que trop ses Projets
insensés.*

DE JUILLET. 133

Agenor répond que si ses vœux
le portoit du côté de Semiramis,
il s'embarrasseroit peu du consen-
tement de Bélus, mais, qu'il adore
Ténésis.

*Et si jamais l'Amour m'entraî-
noit vers la Reine ,
Je consulteroïs peu ni Belus ni sa
haine ,
Dans des liens plus doux mon
cœur est retenu ,
Vôtre fille, Seigneur, est celle que
j'adore ,
Et que , sans ses mépris , j'adore-
rois encore.*

Agenor répond.

*On vante peu le sang dont j'ai reu
gû la vie ,
Mais je n'en connois point à qui
je porte envie ;
D'aucun soin sur ce point , mon
cœur n'est combattu ,
Le Destin m'a fait naître au sein
de la Vertu ;
C'est elle qui prit soin d'élever
mon enfance ,*

154 LE MERCURE

*Et ma gloire a depuis passé mon
esperance :*

*Quiconque peut avoir un cœur
tel que le mien ,*

*Ne connoit point de Sang plus
noble que le sien ;*

*Et quand j'ai recherché vôtres
anguste Alliance ,*

*J'ai compté vos vertus , & non
vôtre Naissance .*

*Agenor finit l'entretien par ces
mots :*

*Seigneur , à Tenesis je reservois
ma foy ,*

*Parce que mon Amour l'a crû
digne de moy*

*J'ai voulu vous l'offrir , dans la
crainte peut être ,*

*Deme voir obligé de vous donner
un Maître ;*

*La Reine m'offre icy l'Empire
avec sa main ,*

*Puisque vous m'y forcez , ce sera
dés demain .*

*Semiramis vient d'apprendre
que Bélus est le Chef secret de la*

DE JUILLET. 155

derniere Conspiration ; l'un des
Confederez nommé Megabize , a
tout revelé.

*On me trahit , Seigneur , & le
Traître est mon frere ,
Il en veut à vous même , à mon
T. ône , à mes jours ,
Si de tant de Complots vous n'ar-
rêtés le cours.*

Agenor employe genereusement
ici ses bons offices en faveur de
Bélus , il rassûre Semiramis & sus-
pend sa vengeance , après quoi il
veut lui parler de son entretien
avec Ténésis.

*La Princesse a daigné dans un
long entretien ,*

Semiramis l'interrompt par ces pa-
roles.

*He quoi ? vous l'avez vûë & ne
m'en dites rien ,
On sçait tout , cependant on gar-
de le silence ,
On se trouble , on soupire , & mê-
me en ma présence :*

156 LE MERCURE

*Quels regards ? quel accueil ?
qu'est-ce que je voi ?*

*Sans doute on vous aura prévenu
contre moi.*

*Ah Seigneur ! pardonnez ces
pleurs à mes allarmes ,*

*Et n'accusez que vous de mes
premières Larmes.*

Dans le tems qu'Agénor commence à parler à Semiramis de ce qui l'intéresse si fort , elle l'interrompt pour lui reprocher qu'il ne lui en dit rien. Semiramis ne fait pas attention que l'ayant occupé elle-même du récit de la Conspiration tramée par Bélus , il n'étoit pas possible qu'Agénor lui parlât plutôt de son Amour ; je ne sçai pourquoi la Reine impute à mépris & à froideur, les soupirs & le trouble d'Agénor ; il seroit plus naturel qu'elle attribüât ces signes à l'Amour timide & respectueux. Que veut-elle dire par ces mots.

*Sans doute on vous aura prévenue
contre moy.*

Agénor

• DE JUILLET. 157

Agenor peut-il ignorer son crime ? Mais enfin , n'est-elle pas icy extrêmement avilie ; je m'en raporte à M.de Crebillon : Semiramis assurément devoit parler avec plus de dignité.

Agenor dissipe les inquietudes de la Reine par ces paroles galantes.

*Quand on est, comme vous, si res-
semblante aux Dieux ,
Dans le cœur des Mortels on de-
vroit lire mieux :*

*Que n'en doit point attendre une
Reine si belle ?*

*Quel cœur à ses desirs pourroit
être rebelle ?*

Nos deux Amans, après avoir un peu conversé sur ce ton , se séparent , & l'Acte finit par les Vers suivans , que Semiramis adresse à Agenor.

*Venez par un Hymen si cher à mes
souhairs ,*

*Du perfide Belus confondre les
Projets ,*

Juillet 1717.

O

138 LE MERCURE

*Par ces nœuds dont je cours hâ-
ter l'Auguste Fête,
Venez de l'Univers m'annoncer
la Conquête.*

*Helas ! Je l'ai privé du plus
grand de ses Rois,
Mais je lui rends en vous plus
que je ne lui dois.*

ACTE III.

Mermecide , après avoir en vain
cherché Ninias en differens Cli-
mats , est venu à Babilone rendre
compte à Bélus des courses inutiles
qu'il a faites depuis dix ans. Bé-
lus l'informe de l'Etat présent de
la Cour ; il lui apprend qu'un jeu-
ne Guerrier , nommé Agenor , a
fait échouer plusieurs Conspira-
tionstramées contre la Reine , &
qu'elle vient d'être informée , que
son Frere est le Chef secret de ces
Conspirations.

Mermecide a été annoncé dans
le premier Acte , comme vertueux
& courageux.

DE JUILLET. 159

*Tu dois avoir connu ce fameux
Mermecide ,
Sa farouche Vertu , son courage
intrépide.*

Quel Conseil cet homme de bien
donnera-t-il à Belus ? Ecoutons.

*Je sens par vos périls réchauffer
mon audace ,
Prononcez son Arrêt , condam-
nez vôtre sœur ;
J'immole avant la nuit , elle &
son Deffenseur ;
Il semble qu'avec nous le Sort
d'intelligence ,
Livre à tous vos desseins le Guer-
rier sans deffence.*

Bélus adopte la moitié du
généreux conseil de Mermecide ;
il consent qu'on assassine sa sœur ;
mais , il demande grace pour A-
genor.

*Perdons ma sœur , pour lui , con-
sens à l'épargner ;
Loin de le perdre , il faut tâ-
cher de le gagner :
Oij*

160 LE MERCURE

*Je sçais un sûr moyen de l'armer
pour moi-même,
Que te dirai-je enfin ? c'est Té-
nesis qu'il aime,*

Mermecide semble regretter sa
Victime qu'on lui enlève, il ex-
pose à Bélus que Ténésis appar-
tient à Ninias, & qu'il ne peut plus
en disposer en faveur d'Agenor.

*Mais, pour en disposer, Sei-
gneur est-elle à vous ?
Ninias engagé dans des liens si
doux,
En a gardé, peut-être, une tendre
memoire.*

Voilà un peut-être qui n'est pas
ici sans raison ; Mermecide n'a
pas grand tort de douter un peu,
si des Epoux de 5 ans, qui ne se sont
vûs qu'un moment, auront con-
servé l'un pour l'autre, un souve-
nir bien tendre.

Je ne sçai pourquoi Bélus n'a
pas recours à quelque nullité ou
moyen d'abus contre ce vieux Ma-
riage que lui propose Mermecide,

DE JUILLET. 161

cela le sortoit tout d'un coup d'affaire. Le bon homme avoüe que sa fille appartient à Ninias, mais, que s'agissant pour ce même Ninias d'un Trône, qu'il ne peut acquérir que par la perte d'une Epouse; on ne doit pas balancer à faire pour lui ce sacrifice.

*A son premier Hymen arrachons
Ténésis,*

*Si je veux d'un second priver
Semiramis;*

*Ninias n'auroit plus qu'une es-
pérance vaine,*

*Si jamais Agenor s'unissoit à la
Reine.*

*Enfin, puisque le Sort m'y con-
traint aujourd'hui.*

*Il faut, sans murmurer descendre
jusqu'à lui,*

*En de honteux liens engager ma
Famille*

*Aux Vœux d'un Inconnu sacri-
fier ma fille.*

Le parti que prend ici Bétus, le sauve de tous soupçons d'ambition & d'interêt; il veut enlever

O. iij.

à sa sœur une Couronne , dont il partage l'éclat avec elle ; d'une Couronne dont il est héritier en excluant Ninias : Il veut donc faire monter au Trône d'Assyrie le même Ninias , en se dépouillant de l'honneur de son Alliance ; il en doit coûter la vie à la Reine sa sœur , Tenesis sa fille , va être sacrifiée à un Inconnu ; mais , on ne sçaurait acheter trop cher l'honneur d'une si grande Révolution. Au reste , Bélus qui craint avec tant de fondement que Ninias ne soit mort ; Belus dis-je , ne voit-il pas que si Ninias est mort en effet , il aura avancé bien des frais dont on ne lui tiendra pas grand compte , & qui ne lui feront pas beaucoup d'honneur. Voilà donc Bélus résolu de ramener à lui , s'il est possible , le vaillant Agenor par l'Hyménée de sa fille : Il revient trouver ce Guerrier , lui fait confidence du dessein qu'il a conçu , le faire assassiner Semiramis ; & pour lui faire agréer ce dessein , il lui offre Ténésis en Mariage.

DE JUILLET. 163.

*De mon indigne sœur la mort
est assurée ,
Malgré les Dieux & vous ,
mon cœur l'a jurée ;
Où , Seigneur , & ce jour
terminera les siens ,
Deviendra le plus grand , ou le
dernier des miens .
Les Conjurez sont prêts , leur
Troupe audacieuse ,
Portoit jusque sur vous une main
furieuse ,
Si je n'usse arrêté leurs complots
inhumains ,*

Après avoir bonnement révélé à
Agenor tous ses dessein , Bélus lui
propose de renoncer à l'Hymen de
la Reine en faveur de Ténésis .

*Abandonnez la sœur , je vous
répond du frère ,
Dites-moi ? Ténésis vous est-
elle encor chère ?*

Agenor répond.

*Cruelle n'achevez pas , j'entre
vois vos dessein ,
Offrez à d'autres vœux vos Pré-*

164 LE MERCURE

*sents inhumains ,
Laissez-moi ma Vertu , la vô-
tre trop farouche ,
A mon cœur affligé , n'offre rien
qui le touche.*

Il me paroît que Bélus est bien imprudent de ne pas s'assurer de la foy d'Agenor , avant de lui confier des secrets si importants ; comment peut-il se flater de faire réussir ses projets , puis qu'Agenor qui en est instruit peut les faire échouer.

Je sai bon gré à Agenor de ne point prendre conseil de sa passion pour Ténéfis , & de demeurer fidèle à la Reine. Mais je ne lui pardonne pas le jugement qu'il prononce en faveur de Belus ; il ne doit point qualifier d'homme vertueux, un frere perfide qui médie d'assassiner sa sœur , assassinat pour lequel il devroit avoir d'autant plus d'horreur , que ne scachant rien des desseins qu'on a en faveur de Ninias , il ne doit supposer à l'assassin d'autres vûes que celles,

DE JUILLET. 165

de s'emparer lui-même du Trône

Agenor prend des mesures pour garantir la Reine contre les entreprises de Bélus, il redouble la Garde du Palais. Ténésis avertie du peril qui menace son pere, lui propose d'agréer qu'elle tente de fléchir Agenor en sa faveur.

*Agenor a pour moy témoigné
quelque ardeur,*

*Que n'aura point peut-être étouffé
ma rigueur;*

*Ainsi que son pouvoir, sa va-
leur est extrême,*

*Que ne fera-t-il point pour
plaire à ce qu'il aime?*

Bélus répond.

*Agenor ! ah ma fille ! il n'y
a plus à penser,*

*L'Insolent ! à quel point il vient
de m'offenser :*

*Ténésis, si c'est là votre unique
esperance,*

*Vous me verrez bien-tôt immolé
sans défense.*

Je ne vois pas bien pourquoy
Bélus appelle Agenor *Insolent*, il
ne lui est rien échappé dans le der-
nier entretien qui le rende digne
de cette Epithete.

En vain Ténésis insiste , & veut
faire espérer à son pere qu'elle
fléchira Agenor. Bélus ne l'écoute
plus , & lui ordonne de fuir du Pa-
lais.

*Ma fille , il n'est plus tems , sa
perte est résolue ;*

*Plus que les miens ici , ses jours
sont en danger ,*

*De ses lâches Refus, son sang va
me venger :*

*Adieu, de ce Palais où bientôt le
carnage*

*va n'offrir à vos yeux qu'une ef-
froyable image ;*

*Fuiez , dérobez-vous de ce fu-
neste lien ,*

*Où je vous dis, peut-être , un è-
ternel adieu.*

Je suis étonné d'entendre dire
ici à Bélus que les jours d'Agenor
sont en plus grand danger que les
siens propres. Il n'y a qu'un mo-

DE JUILLET. 167

ment que j'ai entendu dire au même Bélus, que bientôt on le verroit immolé sans défense.

*Vous me verrez bientôt immolé
sans défense.*

ACTE IV.

Malgré le Conseil de Bélus,
Ténésis s'est déterminée à voir
Agenor.

*Non , non , malgré Bélus il faut
que je le voye ;*

*De leur Hymen du moins je veux
troubler la joye ,*

*M'offrir à leurs yeux , l'œil ar-
dent de couroux ,*

*Les immoler tous deux à mes
transports jaloux.*

*. Un repentir peus - être
A mes pieds , malgré lui , ramènera
le Traître :*

*Pour mon pere du moins , implo-
rons son secours ,*

*Lui seul peut m'assurer de si pré-
cieux jours.*

Ténésis vient donc trouver Agenor au 4^e. Acte. Voyons si elle lui parle du ton qui convient aux sentimens qu'elle vient de montrer.

*Ne fuyez point , Seigneur : Un
cœur si genereux ,*

*Ne doit pas éviter l'abord des
malheureux ?*

*Helas ! Je ne viens point pour
troubler par mes larmes ,*

*Un Hymen qui pour vous , doit
avoir tant de charmes :*

*Vous ne me verrez point contrai-
re à vos desirs ,*

*A des transports si doux mêler
mes déplaisirs.*

*Je viens , Seigneur , je viens
tremblante pour un Pere ,*

*Confier à vos soins une Tête si
chere ,*

*Embrasser vos genoux, & d'un si
ferme appui ,*

*Implorer le secours , moins pour
moi que pour lui.*

LaPrincesse fait ensuite l'aveu de
sa passion pour Agenor , & lui dit
les

DE JUILLET. 169

les raisons qui l'ont forcée à la combattre.

*Je ne vous nierai pas, Seigneur,
que je vous aime,
Je trouve à vous le dire une douceur
extrême ;*

*Et l'Amour n'a pas cru des-honorer
mon cœur,*

*En y faisant pour vous naître une
vive ardeur :*

*Mais hélas ! cet aven si doux en
apparence ,*

*N'en doit pas plus, Seigneur, flatter
votre espérance :*

*Je ne sçai point former de parjures
liens,*

*Quoiqu'un âge bien tendre ait
vû serrer les miens ;*

*Il n'en est pas moins vrai qu'un
funeste hymenée ,*

*Aux Loix d'un autre Epoux
soumet ma destinée.*

Agenor éprouve le même sort.
Que dans sa plus tendre enfance, sa
foy fut engagée à une personne dont
il ne sçait pas même le nom ; que
Juillet 1717. P

170 LE MERCURE

ce Mariage fût célébré dans un
bois près de Synope.

Près de Synope, O Ciel, qu'a-
vez-vous proferé ?

Ne fut-ce point, Seigneur, près
d'un Antre terrible,

Des Decrets du Destin Inter-
prette invisible ?

AGENOR répond :

C'est là pour la première & la
dernière fois,

Que je vis la beauté qu'on soumit
à mes Loix.

Du Pirope éclatant sa Tête étois
ornée,

Sans pompe cependant elle fut
amenée.

Un Mortel vénérable & dont
l'auguste aspect

Inspiroit à la fois la crainte & le
respect,

Conduisoit à l'Autel cette jeune
Merveille;

Age peu différent, suite toute
pareille;

Un Prêtre, deux Vieillards, nul
Esclave après eux,

De l'indigne des Rois honorent
sans en être dignes.

DE JUILLET. 173

T E N E S I S.

*Mais, Seigneur, à l'Autel ne vit-
on point vos meres.*

A G E N O R.

*L'un & l'autre avec nous, n'avions
que nos peres.*

T E N E S I S.

Achevez.

A G E N O R.

J'ai tout dit.

T E N E S I S.

Helas, c'étoit donc vous ?

A G E N O R.

Quoi, Madame ?

T E N E S I S.

Ah, Seigneur, vous êtes mon Epoux.

A G E N O R.

*Moi votre Epoux, qui, moi, le fils
de Mermecide ?* Pij

T E N E S I S.

*Ah , Seigneur , ce nom seul de nôtre
Hymen decide ,
Bélus m'en a parlé cent fois avec
transport ;
D'un fils qu'il a perdu , plaignant
toujours le sort ;
De celui des Humains , ce fils doit
être Arbitre.*

A G E N O R.

*Mon cœur est moins touché d'un si
superbe Titre ,
Que d'un bien . . .*

T E N E S I S.

*Terminons des transports superflus ,
Adieu , Seigneur , adieu , je cours
chercher Bélus ,
Les momens nous sont chers , il faut
que je vous laisse.*

Agenor demeure seul sur la Scène. On vient l'avertir qu'un Inconnu demande à lui parler. .

Seigneur, un Etranger qui se cache avec soin ,

DE JUILLET. 173

*Demande à vous parler un moment
sans témoin.*

Le prétendu Etranger abordant,
Agenor lui présente une Lettre
de la part de Bélus : Pendant qu'A-
genor la lit, l'Etranger tire un poi-
gnard , & comme il en va frapper
Agenor , Agenor pare le coup , &
reconnoît Mermecide; Mermecide
reconnoît Ninias.

Agenor.

*Mais, qu'est ce que je vois ? Grands
Dieux, c'est Mermecide ?*

Mermecide ,

*Ciel, que vois-je à mon tour ! Mère-
date mon fils.*

Tandis que Ninias & Mermecide
éclatent en démonstrations de ten-
dresse , Semiramis arrive sur la
Scene , après avoir dit quelques
mots à Agenor ; elle jette les yeux
sur le vieillard qui est à côté d'A-
genor & reconnoît Mermecide.

*... Mais que vois-je avec vous ?
Mon Ennemi, Seigneur, & le plus
grand de tous !*

P iij.

Ah Traître ! enfin le Ciel te livre à ma vengeance.

Agénor demande quel est le crime de cet Etranger.

De quels crimes s'est donc noirci cet Etranger ?

Cet Etranger m'est cher , j'ose même aujourd'hui , Ici, comme de moi, vous répondre de lui.

La Reine veut sçavoir quel intérêt attache Agénor au sort de Mermecide.

Quel si grand intérêt prenez-vous à ses jours.

Agénor répond

Voulez-vous qu'à vos coups j'abandonne mon père ?

Mermecide prend la parole.

Non , je ne le suis pas , mais voilà votre mere.

Ma mere s'écrie Agénor.

Semiramis.

*Lui mon fils ? Grands Dieux ,
qu'ai-je entendu ?*

La Reine s'abandonne à toutes les fureurs de sa passion incestueuse , elle veut d'abord méconnoître un fils dans Agenor.

*Non , tu n'es point mon fils , en
vain cet Imposteur*

*Prétend de mon amour démentir
la fureur ;*

*Si tu l'estois , déjà la voix de la
Nature ,*

*Eût détruit de l'amour la pre-
miere imposture.*

Ensuite , elle lui parle comme à son fils.

*Va te joindre à Bélus , cœur in-
grat & perfide ,*

*Rend-toi digne de moi par un noir
parricide ,*

*Viens toi-même chercher dans
mon malheureux flanc ,*

Les traces de Ninus & le scél

de son sang.

Mais, soit fils, soit amant, n'attend de moi, Barbare,

Que les mêmes horreurs que ton cœur me prépare :

Comme fils, n'attend rien d'un cœur ambitieux,

Comme Amant, encor moins d'un amour furieux.

Je périrai, le Front orné du Diadème,

Et s'il faut te ceder, tu périras toi-même.

Garde-toi cependant d'une Amante outragée ;

Garde-toi d'une mere à ta porte engagée ;

Adieu, fuis sans tarder de ces funestes lieux,

Respectes-y du moins, Mere, Amante, ou les Dieux.

Ninias prend le parti de l'obéissance ; il se détermine à fuir de Bablone.

Oüy, je vais vous prouver par mon obéissance,

DE JUILLET 177

*Combien le nom de Mere a sur
moi de puissance :*

*Puisse à vobtre grand cœur , ce
nom qui m'est si doux ,*

*N'inspirer que des soins qui soient
dignes de vous.*

Il me paroît que M.deCrebillon vient de faire commettre une grande faute à Mermecide ; ce Vieillard ne devoit - il pas laisser croire à la Reine, qu' Agenor étoit son fils ; cette erreur le tiroit de peril , au lieu qu'en apprenant à Semiramis qu'elle eût mere de ce même Agenor , il s'expose à se perdre avec lui. Je ne sçai pourquoi Semiramis ne prévient pas les desseins qu'elle doit supposer à son fils , soutenu de l'appuy de Bélus & des conseils de Mermecide. Ambitieuse & désesperée comme je la vois ici , comment ne fait-elle pas arrêter ces trois Confederés ; elle laisse néantmoins sortir Ninias & Mermecide. La voilà seule avec Phenice sa Confidente qui l'exhorte à prendre de justes mesures contre le péril qui la menace.

178 LE MERCURE

*Madame, Ninias n'a point cessé
de vivre ,*

*Et quel funeste espoir peut vous
flater encore ,*

*Puisqu'enfin Tenefis est celle qu'il
adore ?*

*Vous seule l'ignorez , lorsque
toute la Cour*

*Retentit dès long-tems du bruit
de son Amour :*

*Loin d'en croire aux transports ,
qui séduisent vôtre Ame ,*

*Dans ce peril pressant , songez à
vous , Madame ,*

*La Reine se livre aux fureurs de
la Jalousie.*

*Non, je ne verrai point triompher
Tenefis*

*Des malheurs où le sort réduit
Semiramis :*

*Sur l'Objet , que sans doute , un
Ingrat me préfere ,*

*Il faut que je me venge & d'un
fils & d'un frere ,*

*Elle est entre mes mains , & le
fidele Arbas ,*

DE JUILLET. 179

*Au gré de mon courroux a juré
son trépas.*

*Reutrons, c'est dans le Sang d'une
indigne Rivale*

*Qu'il faut que ma fureur désormais
se signale.*

Je ne suis pas étonné que Semiramis médite la perte de sa Rivale, cette vengeance est dans le caractère de sa Passion; mais je suis étonné qu'elle ait ordonné sa mort, & l'ait livrée au Ministre de sa vengeance, avant qu'elle la connût pour sa Rivale.

A C T E V.

Semiramis ouvre le cinquième Acte par un Monologue, où elle se retracer toutes les horreurs de sa Passion.

*Où t'iras-tu cacher? Quel gonf-
fre assés affreux*

*Est digne d'enfermer ton Amour
malheureux?*

Elle se juge indigne du jour.

180. LE MERCURE

*Terre, ouvre-moi ton sein, & re-
donne aux Enfers*

*Ce Monstre dont ils ont effrayé
l'Univers.*

Ensuite, elle essaye de rejeter
son crime sur les Dieux mêmes ,
Dogme un peu scandaleux !

*Dieux qui m'abandonnez, à ces
honteux transports ,*

*N'en attendez, Cruels , ni dou-
leur, ni remors ;*

*Je ne tiens mon Amour que de
vôtre colere ,*

*Mais , pour vous en punir , mon
cœur veut s'y complaire.*

Ce Monologue est interrompu
par Phenice, Confidente de la Rei-
ne , & par Arbas son fidèle Mi-
nistre.

P H E N I C E .

*Fuyez , Reine , fuyez ; vos Sol-
dats vous trahissent ,*

*Du nom de Ninias , tous ces
lieux retentissent ,*

A

DE JUILLET 181

A peine a-t-il parû, qu'à son ter-
rible aspect,
Vos Gardes n'ont fait voir que
crainte & que respect :
La fierté dans les yeux , & bouil-
lant de colère ,
J'ai vu lui-même encor vôtre
perfide frere ,
Des Soldats mutinez, échauffant
la fureur ,
Ordonner à grands cris le trépas
de sa sœur.
Où fera vôtre azile en ce moment
funeste.

SEMIRAMIS répond.

Va, ne crains rien pour moi, tant
qu'un soupir me reste ,
Au gré de son courroux , le Ciel
peut m'accabler ;
Mais ce sera toujours , sans me
faire trembler.
Arbas , je sçai pour moi jusqu'où
va vôtre Zèle ,
Et vous êtes le seul qui me restiez
fidèle ;
En remettant icy la Princesse en
vos mains ,
Juillet 1717. Q

*Je vous ai déclaré quels étoient
mes desseins :*

*Allez , & vous rendez par vôtre
obéissance ,*

*Digne de mes bienfaits & de ma
confiance :*

*Songez dans quels périls , vous
vous précipitez ,*

*Si ces ordres bien-tôt ne sont exé-
cutés.*

Ces ordres avoient été donnés à Arbas dans le quatrième Acte ; je ne sçai pourquoi ils n'ont pas été exécutés. Mais , je comprends que ce même Arbas devoit s'apercevoir ici, qu'il court moins de péril , en refusant son ministère à la Reine désespérée , qu'il ne feroit en exécutant le meurtre qu'elle exige de lui : Ninias & Bélus sont triomphans : la Reine est trahie par sa propre Garde. Arbas est le seul de tous ses Sujets qui lui soit resté fidèle. Que fera-t-il cet Arbas ? quand il verseroit le sang de Ténésis , cet horrible assassinat ne feroit qu'irriter contre la Reine &

DE JUILLET 183

contre lui , les fureurs vengeresses
de Bélus.

Arbas donc , quitte la Scène
pour immoler Ténésis à la jalouse
rage de Sémiramis : Ninias in-
formé , je ne sçai comment , du
péril de la Princesse , vient implo-
rer pour elle la clémence de la
Reine.

*Rendez-moi Ténésis , rendez-
moi , mon Eponse ,
Est-ce à moi d'éprouver votre fu-
reur jalouse.*

Semiramis insulte à la douleur
de Ninias.

*Je vais sans différer , contenter
votre envie.*

*Vous rendre Ténésis , mais ce
sera sans vie.*

Durant cet entretien , Bélus
arrive sur la Scène , émû du péril
de sa fille.

*C'en est fait , pour jamais vous
perdez Ténésis.*

Qij

*Mais que vois-je avec vous, Sei-
gneur, Semiramis ?*

*Eh quoi ! cette Inhumaine est en
vôtre puissance,*

*Et ma fille & Ninus sont en-
cor sans vengeance.*

Pendant que Semiramis se com-
plaît dans les douleurs de Bélus
& de Ninias, Ténésis se présente
à ses yeux, suivie de Mermecide,
qui l'a délivrée des mains d'Arbas.
La Reine désespérée se donne la
mort.



Le mot de la première Enigme
du mois passé sonne comme la Let-
tre *P.* & la mode est celui de la se-
conde.

ENIGME.

Par M. le Comte de S. Gilin.

Lorsque la Nature sommeille,
Je fais paroître mes beautés :
Aux Champs que le jour a quittés,
Je suis la petite Merveille :
Mon éclat n'est point emprunté ;
Sur la Terre je suis un Astre,

DE JUILLET 185

Qui ne prédit aucun désastre.
De me prendre l'on est tenté ;
Ma lumière croît, diminuë :
Mais , souvent on veut m'appro-
cher ,

Que je me dérobe à la vûë ,
Et l'on ne sçait où me chercher.

AUTRE.

Quoiqu'enfermé dans une Tour
Je suis en même temps à Roüen &
dans Rome ;

J'ay le second rang à la Cour ,
Et je sers au Fripon , comme au
plus honnête homme.

Je suis, quoiqu'en plein jour, dans
un profond sommeil ,

Je préside à chaque Ordonnance ;
Chez le Roy même j'ay seance ,
Et place dans chaque Conseil.

Sans me trouver jamais en guerre ;

Je suis le second au Combat ;
Et mon secours est nécessaire ,
Au Colonel comme au Soldat.

En un mot sans sortir d'une étroite
prison

Je paroïs toujours dans le monde

Comme toi, ma figure est ronde,
Et j'habite dans ta maison.

CHanson.

Après m'avoir formé les plus aimables chaînes,

L'Amour livre mon cœur à d'éternels soupirs.

Ah ! Si les doux plaisirs font oublier ses peines

Ses Tourmens ne font pas oublier ses plaisirs.



SUITE DU JOURNAL
de Hongrie.

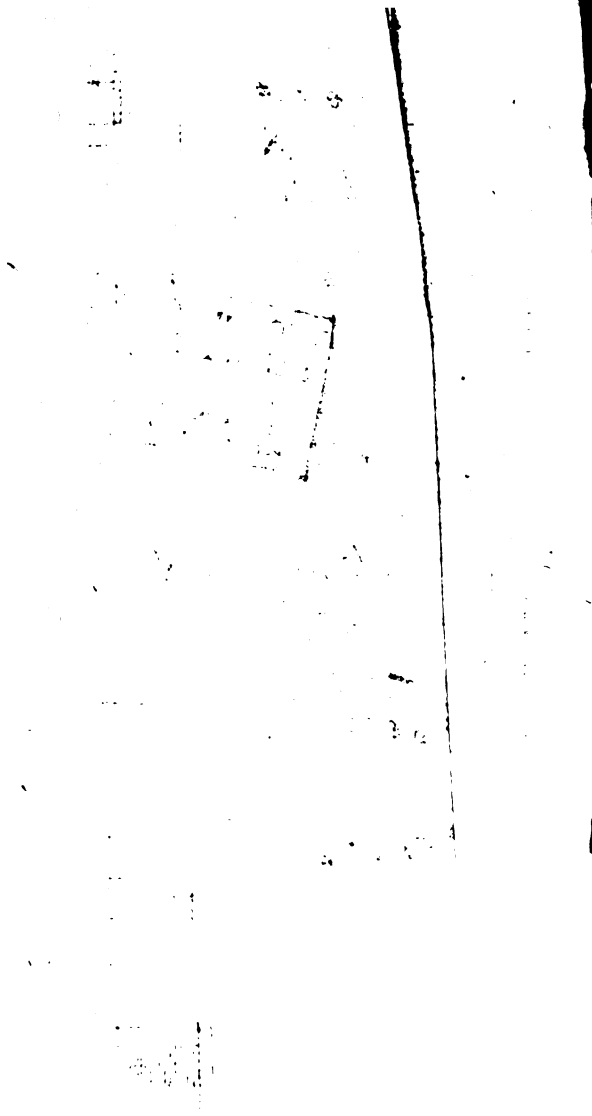
LE 21, on continuoît à travailler aux lignes de Circonvallation & de Contrevallation. On a expédié de nouveaux Ordres à Bude, & à Petri-Varadin sur le Danube, à Essek sur la Drave, & à Ségedin sur la Teisse, pour faire descendre avec toute la diligence possible, l'Artillerie & les munitions nécessaires, destinées pour ce

Juillet 1717.

Après m'avoir formé li

Ah! si ses doux plaisirs f'

si ses doux plaisirs fo



DE J U I L E T. 187.

Siege. Le feu de la Ville a été moins vif aujourd'huy qu'hier. Les Déserteurs rapportent que la Garnison est occupée à faire de nouveaux Retranchemens à une portée de fusil de leurs ouvrages avancés; à élargir & à prolonger en même tems les Rameaux de leurs Mines, vers nous: Cependant tous les préparatifs sont disposés pour jeter un Pont sur le Danube, le plus près qu'il sera possible de Bellegrade. Nos Saïcques ont pris & conduits à bord 3. Moulins à Vaisseaux des Ennemis, qu'ils avoient apparemment détachés pour interrompre la jonction de nôtre Pont qu'ils croyoient déjà construit.

Le 23. les travaux avançoient considérablement: On a élevé une Redoute à la tête du Pont qu'on doit placer sur la Save, à l'extrémité de nôtre aîle droite, aussitôt que le Corps commandé par le General *Hanben* sera arrivé.

Le 24. le Pont du Danube étoit presque achevé: On l'élevera jusques aux Marais, pour entretenir

plus facilement la communication du *Bannat*. Pour cela, on a détaché quelques Bataillons & quatre Compagnies de Grenadiers, avec quelque Cavalerie, tant pour l'avancement du travail, que pour la sûreté de nôtre Pont.

On a û avis que 13, demies Galères des Ennemis étoient arrivées à *Sémendria* sur le Confluant de la *Morava* dans le Danube ; d'autres suivront incessamment.

*Extrait d'une Lettre de la Save ,
du 25. Juin 1717.*

Nos gens qui sont employés à faire une Redoute à la tête du Pont du Danube , sont inquiétés sans relache par 16 Frégates des Turcs : Ils sont exposés au feu du Canon de la Ville & du Château de *Bellegrade* ; Nous y répondons de nôtre mieux. Ainsi nous avons à combattre l'Ennemi par Terre & par Eau. Nôtre Canon a aujourd'huy coulé à fond une de leurs Frégattes, avec un Moulin à Vaisseau , sans que nous ayons

DE JUILLET. 189

reçu aucun dommage; parce que les Turcs manquent de bons Officiers d'Artillerie: Leurs Fregattes ont été obligées de remonter 400 pas vers la Ville d'*Eam*; nous les avons suivies; cependant le Grand Pont du Danube vient d'être mis à sa perfection; présentement, il nous est très facile de tirer des Fourages en abondance du Comté de Themessvar: Car, pour ce côté-ci ils sont entierement consumés à sept lieues à la ronde; par là l'Armée Ottomane sera obligée d'en tirer fort au loin sur ses derrieres. Depuis la confirmation que l'on a eue que 13 Frégates des Ennemis étoient arrivées à Semendrie; 2 de nos Vaisseaux de guerre ont eus ordre de descendre plus bas, pour les empêcher de monter plus haut.

Le Comte de Palfy aura le commandement de la Cavalerie & le Comte de Heister, celui de l'Infanterie, sous les ordres du Prince Eugene. Le Prince Alexandre de Vvirtemberg commandera les

Troupes de la Tranchée.

Le 25. nôtre Pont sur le Danube a été mis en état de servir; il est traversé par 127 Barques.

Le 26. le General Hauben étant arrivé sur la Save, à la droite de nôtre Armée, avec son Infanterie, le Regiment d'Anspack, & ceux de Mercy & de Caraffa Cuirassiers; outre les Milices de Gran ou des Frontieres, se dispoisoit à jeter un Pont sur cette Riviere; ce qu'il ne pourra cependant exécuter qu'avec difficulté, la Save s'étant enflée depuis quelques jours considérablement. Un de nos Partis en a battu un autre des Ennemis, qui nous avoit enlevé 72. pieces de Bétail, qu'il a reprises & ramenés au Camp, avec un *Spahy* & cinq *Coruzzes* Hongrois, faits Prisonniers.

Le même jour, on travailla à la construction d'une nouvelle Redoute, à l'Angle de l'Isle, où la Save se joint au Danube, pour mieux assurer nôtre Pont sur ce Fleuve, & empêcher les entreprises

DE JUILLET. 191

des Saïques Ennemies : Pour cet effet on y a placé dix pieces de Canon : Les Turcs ont fait un feu terrible, de leurs Batimens, & du Fort qui est à l'opposite, pour incommoder nos Travailleurs ; ceux qui couvroient le travail, y ont répondu, de maniere qu'il n'est arrivé aucun desordre ; il nous en a coûté seulement quelques hommes & quelques Chevaux.

Le 27. après avoir travaillé sans relâche, aux Lignes de Circonvallation & de Contrevallation, on les a enfin mises à leur perfection, malgré les obstacles qui s'y trouvoient, par la disette du bois propre à ces travaux.

On attendoit avec impatience les 77. Bateaux, partis de Petri-Varadin ; ils sont chargez de Canons, Mortiers, Bombes, Boulets, & autres Munitions de Guerre.

Le 28. on travailloit avec ardeur à placer nôtre Pont sur la Save, & à élever un Fort à la Tête de ce Pont, pour le couvrir contre les Infidèles & leurs Batimens.

Le 29. à la pointe du jour , les Ennemis tentèrent par deux sorties, d'enlever quelques Postes avancez vers la Ligne de nôtre Aîle gauche; mais, ayant toujours trouvé les Nôtres prêts à les bien recevoir, ils ont pris le parti de se retirer. Les Assiegez lâchèrent pendant la nuit un Moulin de Barques contre nôtre Pont du Danube, qui en fut endommagé. Heureusement le mal fut bientôt réparé.

Le 30. on acheva de perfectionner le Pont sur la Save : Par là nôtre Armée a la communication libre avec le Corps qui est entre ce Fleuve & le Danube , commandé par le General Hauben. Les Assiegez viennent escarmoucher tous les jours devant la Ligne de Contrevallation , & tirent de tems en tems dans nôtre Camp, sans beaucoup d'effet.

Le 1. de Juillet , les Assiegez firent descendre à onze heures du soir , un Brulot plein d'Artifice, pour mettre le feu à nôtre Pont sur le Danube : Comme le vent étoit violent ,

DE JUILLET 1717

violent, il poussa ce Bâtiment au Bord de ce Fleuve; le feu y ayant pris, il sauta & se dissipa en l'air, sans nous causer aucun désordre. Un Transfuge de la Place a rapporté au Prince Eugène, qu'il y avoit encore six de ces Machines infernales toutes prêtes.

*Du Camp devant Bellegrade, le
2. Juillet 1717*

Le 2. M. le Duc d'Aremberg s'est mis en marche avec un gros Détachement, La grande Armée des Turcs n'est qu'à 7. ou huit lieues de marche, éloignée de Nous; mais, quand ils verront nos Lignes, ils perdront l'envie de nous attaquer; car, nous avons des Fosses larges de 16 pieds de Roy, profonds de 8. La Crête du Parapet est de 12. Fascines intérieurement & extérieurement, & forte comme un Rempart de Ville, partout bien flanquée: Elle sera garnie au premier jour d'une quantité de Pièces de Canon. On remarque évi-

Juillet 1717.

R

demment une grande consternation dans la Garnison ; ce qui en fait juger , c'est qu'elle nous a laissé prendre tous nos Postes & jeter le Pont sur la Save , sans nous inquiéter beaucoup , lorsqu'elle pouvoit faire une belle résistance & retarder nos Ouvrages. Cette Garnison consiste , à ce qu'on dit, en 15000. hommes, d'autres disent 18000.

Le 3. le Comte de Hauben ût ordre d'aller occuper *Semlin* abandonné par les Turcs , & d'y camper avec son Corps de Troupes. Les deux Vaisseaux qui , avoient été jusqu'ici à l'embouchure du *Donavitz*, ont ûs ordre d'aller jeter l'Ancre au Confluent de la Save , pour couvrir ce General dans ce Poste,

Le 5. à la petite pointe du jour , les Assiégés firent un grand feu d'Artillerie sur nôtre Camp.

L'après midi , 60. tant Frégates, Galeres , que Saïcques Turques , vinrent attaquer tout à coup , & avec furie , nos deux Vaisseaux à

DE JUILLET. 1795

Semlin; cependant, après un Combat de deux heures fort opiniâtre, les Infidèles furent contraints de se retirer. Tant que dura l'Action, le feu fut si grand de part & d'autre, que l'on ne pouvoit distinguer à cause de la fumée, nos Vaisseaux, non plus que la petite Flote des Turcs.

~~~~~

## SUITE DU JOURNAL *de Paris*

Le 16. S. A. Royale a donné le Château de Chafville, auprès du Parc de Mendon, à M. le Prince de Talmont, qui en aura seulement la jouissance pendant sa vie, sans être tenu d'entretenir la Maison, ni les Jardins.

Le 17. M. l'Abbé du Cambou Aumônier du Roy, ci-devant Agent du Clergé, a été nommé à l'Evêché de Tarbes, vaquant depuis le mois de Décembre. 1715. Il vaut 18 à 20000 livres de rentes.

Le 18. les six Gentils-hommes

R ij

qui avoient été arrêtés par ordre de la Cour, & conduits à la Bastille & à Vincennes, en sont sortis ce matin. Ils ont été accompagnés par M. le Premier, chez M<sup>sr</sup> le Duc de Chartres. M. de Chiverny les fit entrer dans l'Appartement de ce Prince qui les reçût fort gracieusement, & les conduisit dans le Cabinet de M<sup>sr</sup> le Regent. Lorsqu'ils ûrent fait leur révérence, M<sup>sr</sup> le Duc de Chartres pria S. A. R. d'oublier leurs fautes. M<sup>sr</sup> le Duc d'Orléans lui ayant accordé cette grace, il se tourna du côté des six Gentils-hommes, leur dit qu'il étoit persuadé qu'ils n'avoient pas ûs de mauvaises intentions, & leur ayant recommandé d'être plus prudents à l'avenir : Il rentra dans son petit Cabinet. Les Gentils-hommes sortirent aussitôt avec M<sup>sr</sup> le Duc de Chartres.

On a û nouvelle, que M. le Marquis d'Alincour, qui étoit resté dangereusement malade à Vienne est tout à fait rétabli. Ce jeune Sei-

## DE JUILLET. 197

gneur a déjà monté à Cheval , & se prépare à partir le 20. de ce mois pour l'Armée de Hongrie.

Le 19. M. le Maréchal de Montresquiou , est revenu de Bretagne , où tout est dans une grande tranquillité.

Les Balors de M. de la Feuillade ont été portés à la Douane & plombés ; ce Duc se dispose à se mettre en Route les premiers jours d'Août , pour son Ambassade de Rome.

Le 20. M<sup>r</sup> le Duc d'Orleans alla au Conseil des Finances , où il installa M. de Fourqueux le Fils : M. de Fourqueux le Pere rentra hier dans les fonctions de sa Charge de Procureur General de la Chambre des Comptes , à laquelle il prêta un nouveau Serment.

Le 22. on representa sur le Théâtre de l'Opera , la Tragédie de Semiramis qui fut honorée de la presence de M A D A M E. La Piece fut fort applaudie.

Le 23. M<sup>rs</sup> le Régent nomma M. le Duc de Saint Simon , pour se joindre aux Commissaires qui tra-

## 198 LE MERCURE

vaillem sur les Projets de M. le Duc de Noailles , afin de donner aux Finances une nouvelle Forme , qui aille au bien des Peuples.

M. le Chevalier de Gagnieres , qui avoit ramassé avec beaucoup de soin & de dépense , une suite très curieuse d'Estampes & de Portraits de tous les Rois , Princes & autres Personnes Illustres dans toute sorte de Genre , a laissé en mourant son Cabinet au Roy : Entre les Pieces les plus remarquables , on y voit le Portrait du Roy JEAN , fait de son vivant : C'est le plus ancien Tableau qui nous soit resté en France.

Le Pape a témoigné à M. l'Abbé d'Auvergne , la satisfaction qu'il avoit de ce qui s'est passé au Chapitre General de Cluny , où il présidoit , en lui envoyant un magnifique Présent ; sçavoir une Croix Pectorale d'Or , une Bague montée d'une fort belle Emeraude , une Crosse , un Bougeoir de Vermeil & deux Mitres en broderie d'Or & d'Argent , enrichies de Pierrieres

## DE JUILLET. 1799

une Chape superbe, des Brodequins, & enfin tous les autres Ornaments pour officier Pontificalement.

Le 24. M. de Cely Intendant de Metz & M. de Saillant Gouverneur de la même Ville, se sont reconciliez ; ils s'embrasserent en présence de M<sup>sr</sup> le Regent ; & s'en retournent reprendre les fonctions de leurs Charges. .

La Place de Conseiller d'Etat Ordinaire que possédoit feu M. de Harlay, a été donnée à M. Fleury d'Armenonville, Conseiller d'Etat de Semestre ; & celle de M. d'Armenonville a été accordée à M. de Guerchois, M<sup>e</sup> des Requêtes, Intendant de la Franche-Comté, qui a épousé la Sœur de M. le Chancelier.

Le 25. M. de Guerchois fut présenté au Roy, le matin, par M<sup>sr</sup> le Regent & par M. le Chancelier.

Le 27. Madame la Duchesse de Berry vint de la Meute, pour voir l'Opera de Tancrede, qui est toujours suivi avec empressement.

M. le Maréchal de Villeroy, par

## 200 LE MERCURE

ordre de S. M. a fait mettre en Pension au College de Beauvais, le Petit Tourville, connu à la Cour, sous le nom du Petit Officier du Roy. C'est une recompense que méritoit le des-interessement de M. de Tourville Pere de ce jeune Enfant, par le refus qu'il a fait des avantages considerables que le Czar lui offroit pour emmener son Fils dans ses Etats.

Il y a û dans le Comté de Namur un Orage si furieux, qu'il y est tombé des grains de Grêle, pesans cinq à six livres. Un Regiment de Dragons passant pour lors en ré-vûe dans la Campagne, en a été fort maltraité, puisque l'on compte plusieurs Soldats & Chevaux tuez ou blessez, outre beaucoup d'Hommes & de Bestiaux répandus aux Environs, qui ont ûs le même sort.

## ARTICLE DES MORTS.

M<sup>re</sup> François-Armand de Rohan Prince de Montbazou, Colonel du Regiment de Picardie, & Brigadier des Armées du Roy, mou-

## DE JUILLET. 201

rut de la petite vérolle le 26. Juin 1717. âgé de 35 ans. Il étoit fils Aîné de Charles de Rohan, Prince de Guemené, Duc de Monbazon, Pair de France & de Charlotte-Elizabeth Cochefilet de Vauvineux. Il ne laisse point d'enfans de son Mariage avec Louise-Julie de la Tour d'Auvergne, qu'il avoit épousée au mois de Juin 1698. Elle étoit fille de Godfroy-Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, Pair & Grand Chambelant de France, & de feuë Marie-Anne Mancini, Niece du Cardinal Mazarin. La Maison de Rohan vous doit être si connue qu'il suffira de vous dire icy, qu'elle est une des plus anciennes, des plus puissantes & des plus illustres du Royaume. Le Regiment de Picardie qu'il avoit, a été donné à M. le Duc de Rohan : Ce Seigneur l'a cédé à M. le Prince de Montauban Guidon des Gensdarmes de la Garde, qui de son côté a remis sa Charge de Guidon, entre les mains de M. le Duc de Rohan, pour en

disposer comme il le jugera à propos.

M<sup>re</sup> Jean-Baptiste-Charles des Friches de Brasseuse de Pressigny , Docteur en Théologie , Chanoine & Doyen de l'Eglise de Paris , depuis le 12. Decembre 1702. & Prieur de Conflans, Sainte Honorine & de Mello, mourut le 28. Juin 1717. âgé de 55. ans après une maladie très douloureuse causée par une fort grosse Pierre , qu'on lui a trouvée dans les Reins. Il sortoit d'une Famille Noble , originaire de la Ville de Melun , de laquelle il y a eu plusieurs Chevaliers de l'Ordre de Malte , dont le premier reçû , mourut l'an 1565. La Bisayeule de feu M. l'Abbé de Pressigny étoit de la Maison de la Fayette. Il y avoit près de cent ans, que le Doyen de Notre-Dame n'étoit sorti de la Famille de Pressigny.

M. le Cardinal de Noailles a donné le Canoniat vacant par cette Mort, à M. de Gomer de Lufancy Chanoine de Meaux , d'une Noblesse ancienne & distinguée de

DE JUILLET. 103

la Province de Picardie. Et le 5. Juillet, le Chapitre a élu pour Doyen M<sup>re</sup> Jacques Alain de Gontaut, Chanoine & Chantre de la même Eglise : Il est de l'Illustre Maison de Gontaut, & de la Branche des Seigneurs de Cabrerés, de laquelle étoit Jeanne de Gontaut Tris-ayeule de M. le Cardinal de Noailles.

Dame Marie-Magdeleine de la Fayette Epouse de M<sup>re</sup> Charles Bretagne Duc de la Tremoille & de Thoüars, Baron de Vitré, Comte de Laval, Marquis d'Espinay, Prince de Tarente, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy & Brigadier de ses Armées, qu'elle avoit épousé le 13. Avril 1706, mourut le 6 Juillet âgée de 25 ans & huit mois, laissant un fils unique : Elle étoit fille unique d'Armand Renaud, Comte de la Fayette, Colonel du Regiment de la Fere, & Brigadier Général des Armées du Roy, mort le 12 Aoust 1694, & de Dame Jeanne Marie Magdeleine de Marillac, fille de

M. de Marillac aujourd'hui Doyen des Conseillers d'Etat ; la Maison de la Fayette est originaire & une des plus anciennes & des plus Illustres de la Province d'Auvergne. Antoine Seigneur de le Fayette , cinquième Ayeul de M<sup>de</sup> la Duchesse de la Tremoille , étoit Maître de l'Artillerie sous Louis XII. & Gilbert Morrier Seigneur de la Fayette son VII. Ayeul, fut fait Maréchal de France dès l'an 1425. Ses Alliances sont avec les Maisons de Joyeuse, de Montboissier, de Polignac, de Jaucours, de Silly, d'Escars, de Vienne, Daillon du Lude, de la Tour d'Auvergne, de Rivoire, de Montmorin, d'Alégre, d'Apcher, de Bourbon-Charlus, Bourbon Buffet, Dreux Morinville, de Chaumont, de Pasfequieres, de Broüilly, &c. & Elle subsiste encore dans la Branche des Seigneurs de Champestieres en Auvergne, connus de tout temps sous le nom de Morrier, auquel ils ont joint celui de la Fayette depuis l'extinction de la Branche

DE JUILLET 205

che des Comtes de la Fayette.

M<sup>re</sup> Louis Marquis de Montesquiou, fils unique de M<sup>r</sup> le Maréchal de Montesquiou, & Colonel du Régiment d'Isenghien, mourut de la petite verole le 5 Juillet à l'âge de dix-sept à dix-huit ans, c'étoit un jeune Seigneur de grande espérance, je vous instruisis suffisamment de sa Maison, qui est une des plus anciennes & des plus Illustres du Royaume, lorsqu'il eût l'agrément de ce Régiment. Le Régiment a été accordé à M. son père, pour en disposer à sa volonté.

L'on a eû avis que M<sup>re</sup> Roger de la Roche-Foucault, Prince de Matillac, Abbé du Bec & de Fontfroide, étoit mort de la petite verole à Bude le 23 May dernier, âgé de 30 ans, il étoit fils aîné de M<sup>re</sup> François de la Roche-Foucault VIII du nom, Duc de la Roche-Foucault, & de Dame Magdelène Charlotte le Tellier de Louvoy. Il laisse pour plus de 60000 liv. de rentes de Benefices vacants. Le P<sup>re</sup>curé de Compians Sainte Honori-

Jullet 1717.

S

ne , qui étoit à sa nomination , & dont étoit pourvû M. de Pressigny , a été donné à M. l'Abbé Tambonneau Chanoine de Notre-Dame , & Parent de son Eminence.

Dame Madelène Emilie de Mascranni Epouse de M<sup>re</sup> François Joachim Bernard Potier , Marquis de Gesvres , Premier Gentil-homme de la Chambre du Roy , Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie , mourût sans posterité le 9 Juillet âgée de 25 ans & neuf mois. Elle étoit fille unique de feu M<sup>re</sup> Barthelemy de Mascranny , Maître des Requêtes , & de Dame Jeanne Baptiste le Fevre de Caumartin. La Famille de Mascranny est une des plus anciennes du Pais des Grisons , elle fut attirée en France , tant par la sollicitation de Messieurs de Gondy , dont ils étoient Parens, qu'à cause des Guerres qui désoloient tout le Pais. Les Terres & les grands biens qu'elle y possédoit , joins à plusieurs Eglises que ses Ancêtres y ont fondées , paroissent autant de monumens de son ancienneté.

## DE JUILLET. 207

Louis XIII. l'honora d'une Fleur de Lys dans ses Armoiries. Il y a près de 100 ans qu'elle a entrée dans l'Ordre de Malthe. Les Auteurs qui ont écrit de la Ville de Chavannes, font mention de cette Maison, comme de l'une des plus distinguées dans le Pais des Grisons : Voyez le grand Atlas de Bleu d'Avity &c.

M. de Buzanval ci-devant Lieutenant des Gendarmes mourut le . . . de Juillet, âgé de plus de 80. ans.

M<sup>re</sup> Achille de Harlay Comte de Beaumont, Conseiller d'Etat Ordinaire, fils du feu Premier Président de ce nom, décéda le 23. après une très longue maladie, en sa 49. année. Il ne laisse qu'une fille mariée depuis quelques années, avec M. le Prince de Tingry, fils puîné de M. le Maréchal de Luxembourg.

M<sup>re</sup> Nicolas Dongois Greffier en Chef du Parlement, mourut le 23. Juillet, âgé de 83. ans. Sa Charge est possédée présente.

Sij

## 208 LE MERCURE

ment par M. Gilbert de Voisin qui en avoit la survivance. Il est le second fils de Mr Gilbert, Président de la Chambre des Enquêtes, qui avoit épousé la fille unique de M. Dongois.

### M A R I A G E.

Le 20. du mois dernier M. Poncher Avocat General des Requêtes de l'Hotel, fils unique de M. Poncher ancien M<sup>e</sup> des Requêtes, épousa M<sup>lle</sup> Arnaud, fille unique de feu M. Arnaud, cy-devant Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres & depuis Fermier General. Si l'Epithalame que M. Marais de la Tour a fait sur ce mariage, ne m'avoit pas été envoyé trop tard, je me serois fait un plaisir d'en orner le Mercure.

### S U P P L E M E N T.

*Extrait d'une Lettre écrite du Camp devant Bellegrade le 24. Juin 1717, par un General Allemand à M. le Comte de Gergy, Envoyé de France à Ratisbonne.*

**S** On A. S. M<sup>sr</sup> le Comte de Charolois, n'a point encore d'E-

quipages ; il se sert des Tentés & des Chevaux du Prince Eugene, qui lui rend tous les honneurs qui sont dûs à un Prince du Sang de France ; il jouit d'une santé parfaite, & se fait autant admirer par sa figure que par la vivacité de son esprit, & la grandeur de son courage, il semble qu'il n'ait fait autre chose toute sa vie que le métier de la Guerre ; il est à cheval des journées entières par une chaleur extrême, & passe les nuits froides qui y succèdent, dans les Marais du Danube, couché entre deux fascines: Telle est la vie qu'il a menée dans nos dernières marches ; ce qu'il y a de bon, c'est qu'il y dort comme à Chantilly, & qu'il n'a que meilleur appetit à son réveil ; il est poly & honnête pour tout le monde. Il a dîné aujourd'huy chez M. le Duc d'Aremberg, où j'étois témoin de tout ce que j'ai l'honneur de vous mander.

*Extrait d'une Lettre de la Rochelle**du 5. Juillet 1717.*

La petite Révolution qui vient d'arriver à la Martinique, est une Nouvelle qui mérite bien que je vous en communique les particularitez : Pour mieux vous mettre au fait, il est à propos de sçavoir que :

Dans l'Établissement du Conseil de Marine, les Negorians de Nantes, de la Rochelle & de Bordeaux, avoient représenté que M. Duquêne, Gouvern. General, & M. de Vaucresson Intendant ayant accordé aux Anglois d'apporter des Farines à la Martinique en échange de Sucre ; le Commerce de France en avoit beaucoup souffert, parce que les Bâtimens François étant obligez de donner leurs Marchandises à bas prix, & étant contraints de recevoir en troque du Sucre, que les Anglois avoient fait réhausser, ils en recevoient un préjudice considérable. Sur cette représentation, on rapella M. Duquêne & M. de Vaucresson. Le Conseil substitua :

## DE JUILLET: 211

au premier M. de la Varenne, & au second M. de Ricouart: Ces M<sup>rs</sup> firent à leur arrivée dans l'Isle des recherches exactes de ceux qui avoient commercé avec les Etrangers, & imposèrent un nouveau Droit de 30 s. par quintal de Sucre. Ce nouvel Etablissement, dans un Pais où le Peuple se croit presque independant, ayant aigri les Esprits, les Sieurs Dubuth Lieutenant Colonel de Milice, & Hauterive, Procureur General du Conseil Supérieur, formèrent le dessein de tirer l'Isle de la Servitude, où ils prétendoient qu'elle étoit tombée; ils envoyèrent des Billers à tous les Habitans de la Colonie, avec ordre de se trouver un certain jour à plusieurs Rendez-vous, & d'y venir armés, sous peine de la vie, & de voir leurs Habitations brûlées. Quoique M. de la Varenne fût averti, qu'il se tramoit quelque chose, il négligea cet avis, persuadé que ces Insulaires ne prendroient pas la resolution des'assembler; il partit même deux jours

après , accompagné de M. l'Intendant & de tous les Conseillers du Conseil Supérieur, pour aller faire la Visite du Quartier du Diamant, où s'étoit fait le principal Commerce avec les Anglois, & faire condamner les Coupables. Après plusieurs Recherches & Informations, il revint dîner à l'Habitation de M<sup>e</sup> Papin sur la Rivière du Lamentin; les Mécontents avec leurs Chefs en étant informez , entourèrent la Maison , où le General étoit à Table avec l'Intendant; & quelques-uns étant entrez dans la Cour , ils cassèrent les Vitres de la Salle, où ses Messieurs étoient assemblez. Le General se leva , & menaça de faire pendre les Insolens qui perdoient le respect dû à son Caractere. Là-dessus, le S<sup>r</sup> Dubuth s'avança , & le saisissant , lui dit , de ne plus parler sur ce ton , parce que la vie dépendoit présentement de la volonté des Habitans, il le fit monter avec l'Intendant dans une Chambre haute, & mit un Corps de Gardes à la Porte; le lendemain les Mé-

## DE JUILLET. 213

contens les conduisirent au Bourg du Fort Saint Pierre, & les ayant renfermez dans la Maison d'un Particulier, ils proposèrent 4. partis differens, au sujet de leurs Prisonniers. Ils se déterminèrent enfin, à les renvoyer. Les Srs Dubuth & Hauterive, ayant fait venir le Capitaine d'un petit Bâtiment de la Rochelle, appelé le Gedeon. qui alloit partir, le firent jurer de remettre les deux Prisonniers en France, de porter à la Poste de la Rochelle les Paquets qu'ils adressoient au Roy, pour justifier leur conduite; ils tirèrent le General & l'Intendant de la Prison où ils étoient, les firent conduire à Bord du Gedeon, & leur défendirent de leur Autorité privée, de remettre les pieds dans l'Isle. Pour mieux s'assurer de la Route du Vaisseau, ils les firent accompagner par deux Pirogues bien armées, jusqu'à 12. lieues au large. Le General & l'Intendant arrivèrent, enfin icy le 3. de cemois au soir, très fatiguez de la

traverse, ayant été fort tourmenté de la Mer, à cause de la petitesse de leurs Bâtimens. Le Capitaine a même été obligé de leur prêter du Linge, pour changer. Ils n'avoient plus que pour deux jours de vivres, quand ils ont abordé à la Rochelle. Nous apprenons cependant, que tout est calme dans l'Isle, & que les habitans se soumettront toujours aux ordres de la Cour.

Il n'est que trop ordinaire au Gazetier d'Amsterdam, d'avancer dans l'Article de Paris, quantité de Faits faux, sur la foy des Mémoires qu'on lui envoie; tel est le suivant, dans le Supplément des Nouvelles d'Amsterdam du 16. Juillet 1717. on y lit ces paroles. *Les Peres Tenier, l'Allemand & Tournemine ont été voir M. l'Archevêque de Reims à S. Thierry, près de Reims, où il demeure.* Il est certain que le Pere Tournemine n'a point été absent du College; si on avoit besoin de Témoins pour arrester cette vérité, on produiroit plus de 700. personnes qui de-

## DE JUILLET. 215

meurent dans cette Maison, & qui pour la plûpart, l'ont vû tous les jours, sans compter beaucoup d'autres. De plus il me paroît qu'on lui donne des Compagnons de Voyage, auxquels ses amis savent qu'il ne seroit pas aisé de le joindre. Je pourrois rapporter plusieurs autres Erreurs semblables, qu'il seroit cependant utile de relever, pour rendre témoignage à la Verité.



Le Sieur Bailleul Géographe, demeurant sur le Petit Pont attenant le Grand Monarque, a gravé un très-beau Plan de Bellegrade, avec tous les nouveaux Ouvrages que les Turcs y ont faits. Il y a joint la Carte des Environs de cette Place, très exactement levée sur les lieux.

On vend chez Coutelier, Quai des Augustins, les Comedies de Terence, traduites par Madame Dacier. Nouvelle Edition.

# APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de Monseigneur le Chancelier le *Mercur* de Juillet 1717. où je n'ay rien trouvé, qui en puisse empêcher l'impression. Fait à Paris ce 29. Juillet 1717.

TERRASSON.

## TABLE.

|                                                                                 |     |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>R</b> Reflexions sur l'Art de parler en Public,                              | 9   |
| Épître en Vers à M. le Duc de Noailles, par M. le Grand.                        | 37  |
| Sur l'Amour par le même.                                                        | 41  |
| Le Pantheon Bachique.                                                           | 41  |
| Madrigal sur un Nœud d'Épée.                                                    | 50  |
| Bouquet.                                                                        | 51  |
| Journal de Hongrie.                                                             | 51  |
| État des Troupes de l'Armée Impériale.                                          | 65  |
| Suite du Journal de Rome.                                                       | 69  |
| Journal de Paris.                                                               | 91  |
| Lettres Curieuses.                                                              | 117 |
| Fable sur la Grossesse de S. A. S. Madame la Princesse de Cony par M. Fuselier. | 127 |
| A Mlle de Lu, Fable allegorique, par M. le Chevalier de S. Jory.                | 131 |
| Le Meurtre & la Fortune, Fable.                                                 | 135 |
| Reflexions sur la Tragédie de Semiramis.                                        | 139 |
| Enigmes.                                                                        | 184 |
| Charson.                                                                        | 186 |
| Suite du Journal de Hongrie.                                                    | 187 |
| Suite du Journal de Paris.                                                      | 195 |
| Article des Morts.                                                              | 210 |
| M. r. a. v. e.                                                                  | 238 |
| Supplément.                                                                     | 240 |
| Extrait d'une Lettre de la Rochelle.                                            | 240 |

**L E**  
**NOUVEAU**  
**MERCURE**

Le prix est de 20 sols.

*Augst 1717.*



**A PARIS**

Chez { **PIERRE RIBOU.** Quay des  
Augustins, à l'Image S. Louis.  
ET  
**GREGOIRE DUPUIS.** rue S.  
Jacques, à la Fontaine d'or. }

**M. DCC. XVII**  
*Avec Approbation & Privilège du Roy.*

PUBLIC LIBRARY  
335102  
ASTOR, LENOX, TILDEN

AVIS

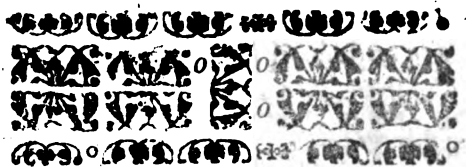
JE viens d'apprendre que l'*Avis au Lecteur*, & les *Réflexions sur l'Art de parler en Public*, qui sont à la tête du *Mercure de Juillet*, ont pour Auteur M. POISSON, Comedien de S. M. le Roy de Pologne & Electeur de Saxe.

On peut juger par ce Morceau Littéraire, qu'il doit être un Acteur distingué sur la Scene. Ne diroir-t-on pas que les Talens sont héréditaires dans de certaines familles, comme les Biens; car il y a long-tems que M<sup>rs</sup> Poissons ont acquis la possession de se faire applaudir sur le Theatre François. Pourquoi cela? c'est qu'ils jouient naturellement

A la page 33. lig. 12. de ces *Réflexions* &c. comme *les ombres aux Tombeaux*, corrigés aux *Tableaux*.

---

On vend chez PIERRE RIBOU, Quay des Augustins, à l'Image S. Louis, & chez GREGOIRE DUPUIS, à la Fontaine d'or, rue S. Jacques, l'Abbrégé du Czar PETER ALEXIEV VITZ, avec une Relation de l'Etat présent de Moscovie, & de ce qui s'est passé de plus considérable depuis son arrivée en France, jusqu'à ce jour, dédié à SA MAJESTE' CZARIENNE.



## AVANT-PROPOS.

L'Accueil favorable que l'on a fait aux Extraits des Mémoires du Cardinal de Retz, qui m'avoient été envoyés de Lorraine & insérés dans les *Mercures d'Avril, May & Juin*, a été, à mon égard, un motif trop pressant, pour ne pas tâcher de recouvrer l'Ouvrage entier. Après bien des recherches, j'ai eu l'avantage d'en découvrir une Copie; je l'ai lûe avec empressement. Entre les Pièces qui peuvent se détacher, & être en même tems du goût du Public, j'ai fait choix de l'Histoire du Conclave dans lequel fut élu Alexandre VII. J'avois d'abord dessein de la partager en deux Parties, & de remettre la seconde au mois prochain; mais tout bien apprécié, j'ai crû qu'il en reviendrait encore plus de plaisir à mon

A.ij

## AVANT-PROPOS.

*Lecteur, de la donner de suite, que  
d'en interrompre le fil. On en va juger.*



L E

NOUVEAU

# MERCURE.



E Pape Innocent (X) qui étoit un grand Homme , avoit û une application particulière au choix qu'il avoit fait des Sujets , pour les Promotions des Cardinaux ; & il est constant qu'il ne s'y étoit que fort peu trompé. *La Signora Olimpia* le força en quelque façon , par l'ascendant qu'elle avoit sur son esprit , à honorer de cette Dignité *Maldachin* son neveu , qui n'étoit encore qu'un enfant : Mais on peut dire , qu'à la réserve de celui-là , tous les autres choix furent ou bons , ou soutenus par des considérations qui les justifient : Il est même vrai qu'en la plupart , le Mérite & la Naissance concoururent à les rendre illustres.

A iij

## 6 LE MERCURE

Ceux de ce nombre , qui ne se trouvèrent pas attachez aux Couronnes par la nomination , ou la Faction , se trouvèrent tout-à-fait libres à la mort du Pape; parceque le Cardinal Pamphile son neveu ayant remis son Chapeau , pour épouser M<sup>de</sup> la Princesse de Rossane ; il n'y avoit personne qui pût se mettre à la tête de cette Faction dans le Conclave : Ceux qui se rencontrèrent en cet état , que l'on peut appeller de Liberté , étoient M<sup>rs</sup> les Cardinaux *Chigi , Lomelin , Ottoboni , Imperiali , Aquaviva , Pio , Borromeo , Albizzi , Gualtieri , Azolini , Omodei , Cibo , Odescalchi , Aldobrandin*. Dix de ceux-là , qui furent Lomelin, Ottobon, Imperiale, Borromée, Aquaviva, Pio, Gualtieri, Albizzi, Omodei, Azolini, se mirent dans l'esprit de se servir de leur liberté , pour affranchir le SACRE<sup>d</sup> COLLEGE de cette coûtume qui assujettit à la reconnoissance , des Voix qui ne devoient reconnoître que les mouvemens du S. ESPRIT. Ils résolurent de ne s'attacher qu'à leur devoir, & de faire une profession publique , en entrant dans le Conclave , de toute sorte d'Indépendance, de Faction & de

Couronne : Comme celle d'Espagne étoit en ce tems-là la plus forte à Rome, & par le nombre des Cardinaux , & par la jonction des Sujets qui étoient assujettis à la Maison de Medicis ; ce fut celle aussi qui éclata le plus contre cette indépendance de l'*Escadron Volant* ; c'est le nom que l'on donna à ces dix Cardinaux que je viens de vous nommer ; & je pris le moment de l'éclat que le Cardinal Jean-Charles de Medicis fit au nom de l'Espagne contre cette union , pour entrer moi-même dans leur Corps , à quoi je mis toutefois , le préalable qui étoit nécessaire à l'égard de la France ; car , je priai M<sup>or</sup> Scotti qui avoit été Nonce Extraordinaire , & qui étoit agréable à la Cour, d'aller chez tous les Cardinaux de la Faction , leur dire que je les suppliois de me marquer ce que j'avois à faire pour le service du Roi : Que je ne demandois pas le secret , & qu'il me suffisoit que l'on me dit jour à jour mon devoir. M<sup>r</sup> le C. Grimaldi fit une réponse fort civile , & même fort obligeante à M<sup>or</sup> Scotti ; mais M<sup>rs</sup> les C. d'Est , Bichi & Ursin me traitèrent de haut en bas , & même avec mépris. Je

## LE MERCURE

déclarai publiquement dès le lendemain, que cōme on ne me vouloit donner aucun moyen de servir la France ; je croyois que je ne pouvois rien faire de mieux que de me mettre au moins, dans la faction la plus indépendante de celle d'Espagne : J'y fus reçu avec toutes les honnêtetez imaginables ; & l'événement fit voir que j'avois eu raison. Je n'en eu pas tant dans la conduite que j'eû au même moment avec M. de Lionne : Il s'étoit raccommodé avec M. le C. Mazarin , qui l'envoya à Rome pour agir contre moi , & qui , pour l'y tenir avec plus de dignité , lui donna la qualité d'Ambassadeur Extraordinaire vers les Princes d'Italie : Comme il étoit assez ami de Montrésor , il le vit devant qu'il partit , & il le pria de m'écrire qu'il n'oublieroit rien pour adoucir les choses , & que je connoîtrois par les effets , qu'il parloit sincèrement. Son intention pour moi étoit bonne, je n'y répondis pas comme je devois , & cette faute n'est pas la moindre de celles que j'ai commises durant ma vie. Je reviens au Conclave.

Le premier pas que fit l'Escadron volant , dans l'intervale des neuf jours

qui sont employez aux Obsèques du Pape , fut de s'unir avec le C. Barberin , qui avoit dans l'esprit de porter au Pontificat le C. Sachetti , Homme d'une représentation semblable à celle du feu Président *Bailloul* , de qui *Ménage* disoit , *qu'il n'étoit bon qu'à peindre*. Le C. Sachetti n'avoit effectivement qu'un médiocre talent , mais , comme il étoit Créature du Pape Urbain , & qu'il avoit été fidèlement attaché à sa Maison , Barberin l'avoit en tête , avec d'autant plus de fermeté , que son exaltation paroissoit impossible. M. le Card. Barberin , dont la vie est Angélique , a un travers dans l'humeur qui le rend , comme ils disent en Italie , *Inamorado del' impossibile*. Il ne s'en falloit guères que l'exaltation de Sachetti ne fut de ce genre : L'amitié étroite entre lui & le C. Mazarin qui avoit été autrefois commensal de mon frere , n'étoit pas une bonne recommandation pour lui vers l'Espagne ; mais , ce qui l'éloignoit encore plus de la Chaire de S. PIERRE , étoit la déclaration publique que la Maison de Medicis , qui étoit d'ailleurs à la tête de la faction

## 10 LE MERCURE

d'Espagne, avoit faite contre lui dès le précédent Conclave. Ceux de l'Escadron qui avoient en vûe de faire Pape, le Card. Chigi, crûrent que l'unique moyen pour engager M. le C. Barberin à le servir, seroit de l'y engager par réconnoissance, & de faire sincèrement & de bonne foy tous leurs efforts, pour porter au Pontificat Sachetti, voyans qu'ils seroient pourtant inutiles par l'événement, ou du moins qu'ils ne seroient utiles qu'à les lier si étroitement, & si intimement avec le Card. Barberin, qu'il ne pourroit s'empêcher lui-même de concourir dans la suite à ce qu'ils désiroient. Voilà l'unique secret du Conclave, sur lequel tous ceux à qui il a plu d'en écrire, ont dit mille & mille impertinences, je soutiens que le raisonnement de l'Escadron étoit fort juste : Le voici.

Nous sommes persuadés que Chigi est le Sujet du plus grand mérite qui soit dans le College, & nous ne le sommes pas moins, qu'on ne le peut faire Pape, qu'en faisant tous nos efforts pour réussir à Sachetti. Le pis du pis est que nous réussissions à Sachetti qui n'est pas trop bon, mais qui est toujours un des

moins mauvais. Selon toutes les apparences du monde nous n'y réussirons pas, auquel cas nous ferons tomber Barberin à Chigi, par reconnaissance & par l'intérêt de nous conserver : Nous y ferons venir l'Espagne & Medicis, par l'appréhension que nous n'emportions à la fin, le plus de voix pour Sachetti ; & la France, par l'impossibilité où elle se trouvera de l'empêcher. Ce raisonnement beau & profond, auquel il faut avouer que M. le Cardinal Azolini eût plus de part que personne, fut approuvé tout d'une voix dans la *Transpontine*, où l'Escadron volant s'assembla dans les premiers jours des Obseques, après même que l'on y eût examiné mûrement les difficultez de ce Plan, qui eussent paruës insurmontables à des esprits médiocres. Les grands Noms sont toujours de grandes Raisons aux petits Génies. FRANCE, ESPAGNE, EMPIRE, TOSCANE, étoient des mots tout propres à épouvanter les gens. Il n'y avoit aucune apparence que le Cardinal Mazarin pût agréer Chigi, qui avoit été Nonce à Munster, dans le tems de la Négociation de la Paix,

& qui s'étoit déclaré ouvertement en plus d'une occasion, contre Servien qui y étoit Plénipotentiaire de France. Il n'y avoit pas de vrai-semblance que l'Espagne lui dût être favorable. Le C. Trivulce le plus capable Sujet de sa faction, & peut-être de tout le Sacré College, déclamoit publiquement contre lui, comme contre un Bigot, & il appréhendoit dans le fond, extrêmement son exaltation, par la crainte qu'il avoit de sa sévérité peu propre à souffrir la licence de ses débauches, qui à la vérité, étoient scandaleuses : Il n'étoit pas croyable que le C. Jean-Charles de Medicis pût être bien intentionné pour lui, & par la même raison & par celle de la naissance ; car il étoit *Siennois*, & connu pour aimer passionément sa Patrie, qui est pareillement connue pour n'aimer pas la domination de Florence. Toutes ces Considérations furent examinées, l'on pesa l'*Apparent*, le *Doutoux* & le *Possible*, & l'on se fixa à la résolution que je viens de vous marquer, avec une sagesse qui est d'autant plus profonde, qu'elle paroissoit hazardeuse. Il faut avouer qu'il n'y a peut-être  
jamais

jamais eu de concert , où l'harmonie ait été si juste qu'en celui-ci , & il sembloir que tous ceux-ci qui y entrèrent , ne fussent nés que pour agir les uns avec les autres. L'activité d'*Imperiali* y étoit tempérée par le flegme de *Lomelin*; la profondeur d'*Ostobon* se servoit utilement de la hauteur d'*Aquaviva* ; la candeur d'*Omodei*, & la froideur de *Gualtieri* y couvroient, quand il étoit nécessaire, l'impétuosité de *Pio* , & la duplicité d'*Albizzi*. Azolin qui est un des plus beaux & des plus faciles esprits du monde , veilloit avec une application continuelle , au mouvement de ces différens Ressorts ; & l'inclination que M<sup>rs</sup> les Ca de Medicis & Barberin Chefs des deux Factions les plus opposées , prirent pour moi d'abord , suppléa dans les rencontres en ma personne , au défaut des qualitez qui m'étoient nécessaires pour y tenir mon coin. Tous les Acteurs firent bien, le Theatre fut toujours rempli , les Scènes ne furent pas beaucoup diversifiées , mais la Pièce fut belle , & d'autant plus , qu'elle fut simple. Quoi qu'ayent écrit les Compilateurs de ce Conclaye , il n'y eut

Aoust 1717.

B

## 14 LE MERCURE.

de mystere que celui que je vous ai expliqué ci-devant. Il est vrai que les Episodes en furent curieuses : Je m'explique.

Ce Conclave fut, si je ne me trompe, de 80. jours. Nous donnions tous les matins & toutes les après-dînées, 32 ou 33 voix à Sachetti ; & les voix étoient celles de la Faction de France , des Créatures du Pape Urbain, Oncle de Mr le C. Barberin & de l'Escadron volant ; Celles des *Espagnols* , des *Allemands* , & des *Medicis* , se répandoient sur différents Sujets dans tous les Scrutins ; & ils affectoient d'en user ainsi , pour donner à leur conduite , un air plus Ecclesiastique , & plus épuré d'Intrigue & de Cabale, que le nôtre n'avoit. Ils ne réussirent pas dans leur Projet , parce que les Mœurs très déréglées de M. le Card. Jean-Charles de Medicis & de M. le C. Trivulce , qui étoient proprement les ames de leur Faction , donnoient plus de lustre à la piété exemplaire de M. le C. Barberin , qu'ils ne lui en pouvoient ôter par leur artifice. Et le C. Cefy Pensionnaire d'Espagne, & l'Homme le plus *singe* , en tout sens ,

que j'aye jamais connu, me disoit un jour à ce propos, fort plaisamment. *Vous nous batterez à la fin, car, nous nous décréditons, en ce que nous voulons nous faire passer pour Gens de bien.* Cela paroît ridicule, & cela est pourtant vrai. Le faux trompe quelquefois; mais il ne trompe pas long-tems, quand il est relevé par d'habiles gens: Leur Faction perdit en peu de jours le *Concetto*, qu'ils appelloient en ce País là, de vouloir le bien. Nous gagnâmes de bonne-heure cette réputation, & parce que dans la verité Sachetti, qui étoit aimé à cause de sa douceur, passoit pour Homme de bonne & droite intention; & parce que le ménagement que la Maison de Medicis étoit obligé d'avoir pour le C. Capponi, quoi qu'elle ne l'ût pas voulu en effet pour Pape, nous donna lieu de faire croire dans le monde, qu'elle vouloit instaler dans la Chaire de S. Pierre, *la Volpé*; c'est ainsi que l'on appelloit le C. Capponi, parce qu'il passoit pour un fourbe: Ces dispositions jointes à plusieurs autres, qui seroient trop longues à déduire, firent que la Faction d'Espagne s'aperçût

## 16 LE MERCURE

qu'elle perdoit du terrain ; & quoique cette perte n'allât pas jusqu'à lui faire croire, que nous pensions faire le Pape sans elle, elle ne laissa pas d'appréhender que son parti ayant beaucoup de Vieillards, & le nôtre, beaucoup de Jeunes gens; le tems ne pût être facilement pour nous. Nous surprîmes une Lettre de l'Ambassadeur d'Espagne au C. Sforze, qui faisoit voir cette crainte en termes exprès ; & nous comprîmes même par l'air de cette Lettre, encore plus que par les paroles, que cet Ambassadeur n'étoit pas trop content de la manière d'agir des Medicis. Je suis trompé, ou ce fût M<sup>nor</sup> Febei qui surprit cette Lettre. Cette Sémence fut cultivée avec beaucoup de soin, dès qu'elle eut paru ; & l'Escadron, qui par le canal de Borromée Milanois, & d'Aquaviva Napolitain, gardoit toujours beaucoup de mesures & d'honnêteté avec l'Ambassadeur d'Espagne, n'oublia pas de lui faire pénétrer qu'il étoit du service du Roy son maître, & de son intérêt particulier de lui Ambassadeur, de ne se pas si fort abandonner aux Florentins, qu'il assujétît à

leurs Maximes & à leurs Caprices , la conduite d'une grande Couronne , pour laquelle tout le monde avoit du respect. Cette poudre s'échauffa peu à peu , & elle prit feu dans son tems. Je vous ai déjà dit que la Faction de France donnoit de toute sa force à Sachetti avec nous ; la différence est, qu'elle y donnoit à l'aveugle , croyant qu'elle y pourroit réussir , & que nous y donnions avec une lumière presque certaine , que nous ne le pourrions pas emporter ; ce qui faisoit, qu'elle ne prenoit point de mesures pathétiques , si l'on peut parler ainsi ; c'est-à-dire , qu'elle ne songeoit pas à se résoudre , quel parti elle prendroit , en cas qu'elle ne pût réussir à Sachetti : Comme le nôtre étoit pris selon cette disposition que nous tenions presque pour constante , nous nous appliquions par avance à affoiblir celle de France , pour le tems dans lequel nous jugions qu'elle nous seroit opposée. Je donnai , par un hazard , l'ouverture à Jean-Charles, de déboucher le C. Ursin, qu'il eut à bon marché : Ainsi , dans le moment que la Faction d'Espagne ne songeoit qu'à se

## LE MERCURE

défendre de Sachetti , & que celle de France ne pensoit qu'à le porter ; nous travaillions pour une fin , sur laquelle ni l'un ni l'autre ne faisoit aucune réflexion , à diviser Celle - là , & affoiblir Celle - ci. L'avantage de se trouver en cet état est grand , mais il est rare ; il falloit pour cela une rencontre pareille à celle dans laquelle nous étions , qui ne se verra peut-être pas en dix mille ans. Nous voulions Chigi , & nous ne le pouvions avoir , qu'en faisant tout ce qui étoit en nôtre pouvoir , pour l'exaltation de Sachetti qui ne pouvoit réussir : De sorte que la bonne conduite nous portoit à ce à quoi nous étions obligés par la bonnefoi. Cette utilité n'étoit pas la seule ; nôtre Manœuvre couvroit nôtre marche , & nos Ennemis tiroient à faux , parcequ'ils visioient toujours , où nous n'étions pas. Vous verrez le succès de cette conduite , après que je vous aurai expliqué celle de Chigi , & la raison pour laquelle nous avons jettés les yeux sur lui.

Il étoit Créature du Pape Innocent , & le troisième de la Promotion , de laquelle j'avois été le premier. Il avoit

été Inquisiteur à Malte , & Nonce à Munster ; & il avoit acquis en tous ces lieux, la réputation d'une Intégrité sans tache. Ses mœurs avoient été sans reproche dès son enfance. Il sçavoit assés d'Humanités pour faire paroître au moins une teinture suffisante des autres Sciences. Sa Sévérité paroissoit douce , ses Maximes paroissoient droites ; il se communiquoit peu , mais ce peu qu'il se communiquoit , étoit mesuré & sage. Tous les dehors d'une piété solide & véritable relevoient merveilleusement toutes ces qualités , ou plutôt toutes ces apparences : Ce qui leur donnoit un corps au moins fantastique , c'étoit ce qui s'étoit passé à Munster, entre N. . . & Lui. Celui-là qui étoit connu & reconnu pour le Démon exterminateur de la Paix , s'y étoit cruellement broüillé avec le Contarin Ambassadeur de Venise, Homme sage & de probité. Chigi se signala pour le Contarin , sçachant qu'il faisoit fort bien sa Cour à Innocent. L'opposition de N. . . qui étoit dans l'exécration des peuples lui concilia l'amour public , & lui donna de l'éclat. La conduite qu'il

garda avec le Card. Mazarin, lorsqu'il se trouva à Aix la Chapelle, où à Bruxelles, en revenant de Munster, plût à sa Sainteté: Elle le rapella à Rome, & le fit Secrétaire d'Etat & Card. On ne le connoissoit que par les endroits que je vous viens de marquer. Comme Innocent étoit un génie fort & perçant, il découvrit bientôt que le fond de celui de Chigi n'étoit ni bon, ni si profond qu'il se l'étoit imaginé; mais, cette pénétration du Pape ne nuisit pas à la fortune de Chigi, qui, par la même raison, ne craignoit le Pape que médiocrement. Il se fit un honneur de se faire passer dans le monde pour un Homme d'une Vertu inébranlable, & d'une Rigidité inflexible. Il ne faisoit point la Cour à la *Signora Olimpia*, qui étoit abhorrée dans Rome; il blâmoit assez ouvertement tout ce que le Public n'approuvoit pas de cette Cour-là; & tout le monde qui est & qui sera éternellement duppe, en ce qui flatte son aversion, admiroit sa fermeté & sa vertu, sur un Sujet sur lequel on ne devoit tout au plus, louer que son bon sens, qui lui faisoit voir qu'il semoit de la gloire & de la graine

pour le Pontificat futur , dans un champ où il n'avoit plus rien à cueillir pour le présent. Le Card. Azolin qui avoit été Secrétaire des Brefs , dans le même tems que l'autre avoit été Secrétaire d'Etat , avoit remarqué dans ses manieres de certaines *finoteries* qui n'avoient pas de rapport à la Candeur , de laquelle il faisoit profession. Il me le dit avant que d'entrer dans le Conclave ; mais il ajouta , en me le disant , que sur le Tout , il n'en voyoit point de meilleur , & que de plus , sa réputation étoit si bien établie , même dans l'esprit de nos amis de l'Escadron , que ce qu'il leur en pouvoit dire , ne passeroit auprès d'eux , que comme un reste de quelques petits démêlez qu'ils avoient eus ensemble , par la compétence de leurs Charges. Je fis d'autant moins de réflexion à ce qu'Azolin me disoit , que j'étois moi-même tout-à-fait préoccupé en faveur de Chigi. Il avoit ménagé avec soin l'Abbé Charier dans le tems de ma prison : Il lui avoit fait croire qu'il faisoit des efforts incroyables pour moi auprès du Pape. Il étoit contre lui avec l'Abbé Charier , & avec plus d'emportement même

que l'Abbé Charier , de ce qu'il ne pouffoit pas avec affés de vigueur le C. Mazariñ sur mon fujer. L'Abbé avoit chez lui toutes les entrées , comme s'il avoit été fon domestique , & il étoit persuadé qu'il étoit mieux intentionné & plus échauffé pour moi , que moi - même. Je n'û pas fujer d'en douter dans tout le cours du Conclave. J'étois affis au Scrutin, immédiatement audessus de lui , & tant qu'il duroit , j'avois lieu de l'entretenir. Ce fut , je crois , par cette raison , qu'il affecta de ne vouloir écouter que moi , sur ce qui régardoit fon Pontificat. Il répondit à quelques - uns de ceux de l'Escadron qui s'ouvrirent à lui de leur dessein , d'une maniere si desinteressée , qu'il les édifia. Il ne se trouvoit ni aux Fenêtres où on va prendre l'air , ni dans les Corridors où on se proméne ensemble. Il estoit toujours enfermé dans sa Celule , où il ne recevoit même aucune visite ; il recevoit de moi quelques avis que je lui donnois au Scrutin ; mais il les recevoit toujours d'une maniere si éloignée du désir de la Thiare , qu'il attiroit mon admiration, ou tout au moins

avec des circonstances si remplies de l'esprit Ecclesiastique , que la malignité la plus noire n'eut pas pu s'imaginer d'autres désirs , que celui dont parle Saint Paul , quand il dit que :

*Qui Episcopatum desiderat, bonum opus desiderat.* Tous les discours qu'il me

faisoit, n'étoient pleins que de zele pour l'Eglise, & de regret, de ce qu'à Rome on n'étudioit pas assés l'Ecriture , les Conciles , & la Tradition. Il ne pouvoit se lasser de m'entendre parler des Maximes de la Sorbonne. Comme l'on ne se peut jamais si bien contraindre, qu'il n'échape quelque chose du naturel , il ne put si bien se couvrir , que je ne m'apperçusse qu'il étoit homme de minuties ; ce qui est toujours signe, non pas seulement d'un petit génie , mais encore d'une ame basse. Il me parloit un jour des Etudes de sa jeunesse, & il me disoit qu'il avoit été deux ans, à écrire d'une même plume. Cela n'est qu'une bagarelle ; mais, comme j'ai remarqué plus d'une fois , que les plus petites choses sont souvent de meilleures marques que les plus grandes , cela ne me plut pas. Je le dis à l'Abbé Charier

## 24 LE MERCURE

qui étoit un de mes Conclavistes ; Je me souviens qu'il m'en gronda , en me disant que j'étois un Maudit qui ne sçavoit pas estimer la simplicité Chrétienne. Pour abréger , Chigi fit si bien par sa dissimulation profonde , que nonobstant sa petitesse qu'il ne pouvoit cacher, à l'égard de beaucoup de petites choses, sa physionomie qui étoit basse & sa mine qui tenoit beaucoup du Medecin , quoi qu'il fut de bonne Naissance, il fit si bien , dis-je, que nous crûmes que nous renouvellerions en sa personne , si nous le pouvions porter au Pontificat, la gloire , & la vertu des Sts Gregoires & des Sts Leons. Nous nous trompâmes dans cette espérance : Nous réüssîmes à l'égard de son Exaltation, parce que les Espagnols appréhendèrent par les raisons que je vous ai marquées ci-dessus , que l'opiniâtreté des Jeunes ne l'emportât à la fin sur celle des Vieux ; & que Barberin ne désespérât à la fin de pouvoir réüssir pour Sachetti ; veu l'engagement & la déclaration publique des Espagnols & des Medicis. Nous nous résolûmes de prendre, quand il seroit remis, ce défaut pour insinuer aux deux Partis, l'avantage

l'avantage que ce leur seroit à l'un & à l'autre , de penser à Chigi. Nous fîmes état que Borromée feroit voir aux Espagnols , qu'ils ne pouvoient mieux faire;veu l'aversion que la France avoit pour lui ; & que je ferois voir à M. le C. Barberin , que n'ayant personne dans ses Créatures qu'il lui fut possible de porter au Pontificat , il acquéreroit un mérite infini envers toute l'Eglise , de le faire tomber sans aucune apparence d'intérêt , au meilleur Sujet. Nous crûmes que nous trouverions du secours pour nôtre dessein , dans les dispositions des Particuliers des Factions ; & voici surquoi nous nous fondions. Le C. Montalte qui étoit de celle d'Espagne , Homme d'un petit talent , mais bon , de grande dépense, & qui avoit un air de fort grand Seigneur , avoit une grande frayeur que le C. Fiorenzola Jacobin & esprit vigoureux , ne fut proposé par M. le C. Grimaldi , qui étoit son ami intime & dont les travers avoient assés de rapport à ceux de Fiorenzola. Nous résolûmes de nous servir de l'opposition de Montalte pour lui donner presque insensiblement de l'inclination pour

*Aoust 1717.*

C

Chigi ; & le vieux C. de Medicis , qui étoit l'esprit du monde le plus doux , étoit la moitié du jour fatigué , & de la longueur du Conclave , & de l'impétuosité du C. Jean-Charles son Neveu , qui ne l'épargnoit pas quelquefois lui-même. J'étois très-bien avec lui , & au point de donner même de la jalousie à M. le C. Jean-Charles : Ce qui m'avoit particulièrement procuré l'honneur de son amitié , étoit sa Candeur naturelle qui avoit fait , qu'il avoit pris plaisir à ma manière d'agir avec lui. Je faisois profession publique de l'honorer , & je lui rendois même avec soin mes devoirs , mais je n'avois pas laissé de m'expliquer clairement avec lui , sur mes engagements avec M. le C. Barberin & avec l'Escadron : Ma Sincérité lui avoit plu , & il se trouva par l'événement , qu'elle me fut plus utile que ne m'eût été l'Artifice. Je ménageai avec application son esprit , & je jugeai que je me trouverois bien en état de le disposer peu à peu , à se radoucir pour M. le C. Barberin qui étoit brouillé avec toute sa Maison , & à ne pas regarder M. le C. Chigi , comme un

Homme aussi dangereux que l'on lui avoit voulu faire croire. L'on ne s'endormit pas, comme vous voyez, à l'égard de l'Espagne & de la Toscane, quoiqu'on y parut à elles-mêmes sans action; parce qu'il n'étoit pas encore tems de se découvrir. L'on n'ût pas moins d'attention vers la France, dont l'opposition à Chigi étoit encore plus publique & plus déclarée que celle des autres. M. de Lionne Neveu de M. Servien en parloit, à qui le vouloit entendre, comme d'un Pédant, & il ne présuinoit pas que l'on le pût seulement mettre sur les rangs. M. le C. Grimaldi, qui dans le tems de leur Prélature, avoit û, je ne sçai quel mal-entendu avec lui, disoit publiquement qu'il n'avoit qu'un mérite d'imagination: Il ne se pouvoit que M. le C. d'Elst n'appréhenda, comme frere du Duc de Modène, l'Exaltation d'un Sujet dés-interessé & ferme, qui sont les deux qualitez, que les Princes d'Italie craignent uniquement dans un Pape.

Vous avez vû ci-devant, qu'il y avoit eu même du personnel entre lui & M. le Card. Mazarin, en Allemagne;

& nous jugeâmes, qu'il étoit à propos par toutes ces considérations, d'adoucir les choses, autant que nous le pourrions de ce côté-là, qui, quoique foibles, nous pourroient peut-être, faire obstacle : Je dis *quoique foibles & peut-être*; parce que dans la vérité, la Faction de France ne faisoit pas une figure si considérable dans ce Conclave, que nous ne pussions prétendre, & que nous ne prétendissions en effet, de pouvoir faire un Pape malgré elle. Ce n'est pas qu'elle manquât de Sujets, & même capables. *Est* qui étoit Protecteur, suppléoit par sa qualité, par sa dépendance & par son courage, à ce que l'obscurité de son esprit & l'ambiguïté de ses expressions diminueoient de sa considération. *Grimaldi* joignoit à la réputation de rigueur qu'il a toujours eue, un air de supériorité aux manières serviles des autres Cardinaux de sa Faction; & il élevoit par là au-dessus d'eux sa réputation. *Bichi* habile & rompu dans les affaires, y devoit tenir naturellement un grand poste. M. le Card. *Antoine* brilloit par sa libéralité, & M. le Card. *Ursin* par son nom. Voilà bien des Circonstances qui de-

voient faire qu'une Faction ne fut pas méprisable. Il s'en falloit fort peu que celle de France ne le fut avec toutes ces circonstances , parce qu'elles se trouvèrent compliquées avec d'autres qui les empoisonnèrent. *Grimaldi* qui haïssoit *Mazarin* autant qu'il en étoit haï , n'agissoit presque en rien , d'autant moins qu'il croyoit , & avec raison , que *Lionne* qui avoit au dehors le secret de la Cour , ne le lui confioit pas. *Est* , qui trembloit avec tout son courage, parce que le Marquis de *Caracène* entra justement en ce tems-là dans le *Modénois*, avec toute l'Armée des *Milanois* , faisoit qu'il n'osoit s'étendre de toute sa force contre l'Espagne.

Je vous ai déjà dit que les *Medicis* n'étoient point brouillez avec *Ursin*. *Antoine* n'étoit ni intelligent , ni actif ; & de plus l'on n'ignoroit pas que dans le fond du cœur , & à coup près , le *C. Barberin* , qui étoit très mal à la Cour de France, ne l'emportât : *Lionne* ne pouvoit pas y prendre une entière confiance , parce qu'il ne se pouvoit pas assurer que le *C. Barberin* , qui vouloit aujourd'hui *Sachetti* qui étoit

agréable à la France, n'en voulût pas demain un autre qui lui fut dés-agréable : Cette même considération diminuoit encore beaucoup la confiance que Lionne eut pû prendre au Card. d'Est ; parce que l'on sçavoit qu'il gardoit toujours beaucoup d'égards avec le C. Barberin, & par l'amitié qui avoit été depuis long-tems entr'eux, & par la raison de la Duchesse de Modène qui étoit sa Nièce. Bichi n'étoit pas selon le cœur de Mazarin, qui le croyoit trop fin & très mal disposé pour lui, comme il étoit vray. Voilà, comme vous voyez, un détail qui vous peut empêcher de vous étonner, de ce que la Faction d'une Couronne puissante & heureuse, n'étoit pas aussi considérée qu'elle le devoit être dans une conjoncture pareille. Vous en serez encore moins surpris, quand il vous plaira de faire réflexion, sur le premier mobile qui donnoit le mouvement à des ressorts aussi mal assortis, ou plutôt aussi dérangés que ceux que je viens de vous montrer.

N. . . . . n'étoit connu à Rome que pour un petit Secrétaire de M. le C. Mazarin ; on l'y avoit vû dans le

tems du Ministère de M. le C. de Richelieu , Particulier d'un assés bas étage & de plus , Brélandier & Concubinaire public. Il eut depuis , quelque espèce d'emploi en Italie , touchant les affaires de Parme ; mais cet Emploi n'avoit pas été assés grand , pour le devoir porter d'un saut , à celui de Rome ; ni son Expérience assez consommée , pour lui confier la direction d'un Conclave , qui est incontestablement de toutes les affaires , la plus aiguë. Les fautes de ce genre , sont assez communes dans les Etats qui sont dans la prospérité , parce que l'incapacité de ceux qu'ils employent , s'y trouve souvent supplée par le respect que l'on a pour les Maîtres. Jamais Royaume ne s'est plus confié en ce respect que la France , dans le tems du Ministère de M. le C. Mazarin ; ce n'est pas jeu seur ; il l'éprouva dans l'occasion dont il s'agit. M. de N. . . . n'y eut ni assés de dignité , ni assés de capacité , pour tenir l'équilibre entre tous ces ressorts. Nous le reconnûmes en peu de jours , & nous nous en servîmes très utilement pour nôtre fin. Je vous ai déjà

dit, ce me semble, qu'ayant été averti, que N. . . . avait mécontenté M. le Card. des Ursins, sur un reste de pension qui n'étoit que de mille écus, j'en informai M. le C. de Medicis assez à tems, pour lui donner lieu de le gagner à une condition si petite, que pour l'honneur de la Pourpre je crois que je ferai mieux de ne la point dire. Vous verrez dans la suite que nous nous servîmes encore avec plus de fruit, de l'indisposition que M. le C. Bichy avoit pour lui, pour diviser & pour déconcerter encore la Faction de France, plus qu'elle ne l'étoit. Mais, comme ce n'étoit pas celle que nous appréhendions le plus, quoique ce fut celle qui nous fut la plus opposée, nous n'avancions nôtre travail du côté qui la regardoit, que *subordinément* aux progrès que nous faisions des deux autres, d'où nous craignons & avec raison, de trouver plus de difficultés. Vous avez déjà vû les Raisons pour lesquelles nous ne pouvions pas ignorer, que l'Espagne & les Medicis donneroient mal-aisément leurs voix à Chigi; & vous avez aussi vû la Manœuvre que

nous faisons pour lever peu à peu, & même imperceptiblement, cette difficulté. Ce fut là notre plus grand embarras ; car , si Barberin se fut seulement, aperçû le moins du monde, que nous eussions û la moindre vûe pour Chigi, il nous auroit échappé infailliblement ; parce qu'avec toute la vertu imaginable, il a tout le caprice possible ; & qu'on ne l'eût jamais empêché de s'imaginer, que nous le trompions sur le sujet de Sachetti. Ce fut proprement en cet endroit où j'admirai la bonne-foi, la prévoyance, la pénétration, & l'activité de l'Escadron, & particulièrement d'Azolin, qui fut celui qui se donna le plus de mouvement. Il ne se fit pas un pas à l'égard de Barberin, qui n'eût pû être avoüé par l'homme de la Morale du monde la plus sévère. Comme l'on voyoit clairement que tout ce que l'on faisoit pour lui, seroit inutile par l'événement, on n'oublia aucunes démarches, de celles que l'on jugea être utiles à lever les indispositions, que l'on prévoyoit se devoir trouver de la part de France, d'Espagne, de Florence, & même

## 34 LE MERCURE

de Barberin , à l'exaltation de Chigi , lorsqu'elle seroit en état d'être proposée. Comme l'on ne pouvoit douter , que pour peu que Barberin s'aperçût de nôtre dessein , il n'entrât en défiance de nous mêmes , nous couvrîmes avec une application si grande & si hûreuse , nôtre marche , qu'il ne la connût lui-même , que par nous , & quand nous crûmes qu'il étoit nécessaire qu'il la connût ; ce qui étoit de plus embarrassant pour nous , étoit que comme nous avions plus besoin , encore de lui que des autres , parce qu'enfin nous en tirions nôtre principale force ; il falloit que préalablement même à tout le reste , nous travaillions à lever des obstacles que nous prévoyons même très grands à nôtre dessein , dans la Faction. Nous sçavions que l'unique & journaliere application des vieux Cardinaux qui en étoient , & qui voyoient , comme nous , l'impossibilité de réüssir à l'exaltation de Sachetti , étoit de faire comprendre à Barberin , qu'il lui seroit d'une extrême honte que l'on prît un Pape qui ne fut pas de ses Créatures. Chacun prétendoit de se

l'appliquer en son particulier. Ginetti ne doutoit pas que l'attachement qu'il avoit û de tout tems à sa Maison, ne lui eût dû donner la préférence. Licchini étoit persuadé qu'elle étoit dûë à son mérite. Rapacioli, qui n'avoit pourtant que 46. ans, ou un peu plus, je ne m'en ressouviens pas précisément, s'imaginoit que sa piété, sa capacité & son peu de santé l'y pouvoient porter, même avec facilité. Fiorenzola se laissoit chatoûiller par les imaginations de Grimaldi, dont le naturel est de croire aisément tout ce qu'il désire. Ceux qui n'ont pas vû les Conclaves, ne se peuvent figurer les illusions des Hommes, en ce qui regarde la Papauté. Cette illusion toutefois, étoit toute propre à nous faire manquer nôtre coup; parce que la clameur de toute la Faction du Pape Urbain, étoit toute propre à faire appréhender à Barberin, de perdre en un moment toutes ses Créatures, s'il choisissoit un Pape hors d'elle. Cet inconvénient, comme vous voyez, étoit fort grand; mais nous trouvâmes le remede dans le même lieu d'où nous appréhendions le mal; car, la jalousie qui étoit entr'eux, les obligea par

avancé, à faire tant de pas les uns contre les autres, qu'ils fachèrent Barberin; parce qu'ils n'urent pas la même circonspection que nous, à cacher leur sentiment, sur l'impossibilité de l'Exaltation de Sachetti. Il crut qu'il feignoit cette impossibilité pour leur propre intérêt: Il les considéra au commencement, comme des Ingrats & comme des Ambitieux; & cette indisposition fit que, quand il vint lui-même à connoître qu'il ne pouvoit en effet réussir à Sachetti, il se résolut plus facilement à sortir de sa Faction, & à se persuader qu'il hazarderoit moins de perdre ses Créatures, en leur faisant voir qu'il étoit emporté dans une autre par les Alliez, que de l'aigir toute entière par la préférence de l'une à l'autre; car, il faut remarquer qu'elles cédoient routes à Sachetti, à cause de son âge & de ses manières, qui dans la vérité, étoient aimables. Ce n'est pas qu'à mon opinion, il n'eut été de lui, comme de Galba, digne de l'Empire, s'il n'eut point été Empereur. Mais enfin, l'on n'en étoit pas là; les autres Créatures de Barberin s'étoient réglées sur ce point; mais, comme ils ne croyoient pas

pas son Exaltation possible , cette déférence ne faisoit qu'augmenter la jalousie enragée qu'ils avoient par avance , les uns contre les autres. Le vieux Spada rompu & corrompu dans les affaires , se déclara contre Rapacioli , jusqu'à faire un Libelle contre lui , par lequel il l'accusoit d'avoir cru , que le Diable pouvoit être recû à pénitence. Montalte dit publiquement , qu'il avoit de quoi s'opposer en forme à l'Exaltation de Fiorenzola. Cési fit une Description assez plaisante de la beauté du Carnaval , que la *Signora Bassi* , belle & galante , Nièce de *Serafini* , donneroit au Public , si son Oncle étoit Pape. Toutes ces aigreurs , toutes ces raïseries , peu dignes à la vérité d'un Conclave , déplurent au dernier point à Barberin , esprit pieux & sérieux ; & ne nuisirent pas à notre dessein dans la suite , comme vous l'allez voir.

Il me semble que je vous ai déjà dit que ce Conclave dura 30 jours , un peu plus , ou un peu moins. Il y en eut plus des deux tiers employez , comme je vous l'ai déjà dit ci-devant ; parce que M. le Card. Barberin ne se pouvoit

*Année 1717.*

D

ôter de l'esprit, que nous emporterions enfin Sachetti par nôtre opiniâtreté. Nous pouvions moins que personne, le desabuser par la raison que vous avez déjà vûë ; & je ne sçai, si la chose n'ût pas esté encore bien plus loin, si Sachetti même, qui se lassoit de se voir balotté réglément quatre fois par jour, sans aucune apparence de réussir, ne lui eut lui-même ouvert les yeux : Ce ne fut pas toutefois sans beaucoup de peine. Il y réussit enfin, & après que nous eûmes observé toutes les Brèves & les Longues, pour ne lui laisser aucun lieu de soupçonner que nous eussions part à cette démarche de Sachetti, à la quelle dans le vrai, nous n'en avons aucune, Nous discutâmes avec lui la possibilité des Sujets de la Faction. Nous nous aperçûmes d'abord qu'il s'y trouvoit lui-même fort embarrassé, & même avec beaucoup de raison. Nous n'en fûmes pas fâchez, parce que cet embarras nous donnant lieu de tomber, sur les Sujets des autres Factions, nous porta insensiblement jusqu'à Chig : M. le C. Barberin qui a dès son enfance, aimé jusqu'à la passion, la Pïété, & qui estimoit beaucoup

celle qu'il croyoit en Chigi, se rendit avec assez de facilité, & il n'y eût à vrai dire, qu'un scrupule qui fut, que Chigi, qui étoit fort ami des Jésuites, pourroit peut-être donner atteinte à la Doctrine de S. Augustin, pour laquelle Barberin a plus de respect que de connoissance. Je fus chargé de m'en éclaircir avec lui, & je m'acquittai de ma commission d'une manière qui ne blessa ni mon devoir, ni la prétendue tendresse de Conscience de Chigi. Comme dans les grandes Conversations que j'avois eues avec lui dans les Scrutins, il m'avoit pénétré, ce qui lui étoit fort aisé, parce que je ne me couvrois pas auprès de lui; il avoit connu que je n'approuvois pas qu'on s'entêtât pour les personnes, & qu'il suffisoit d'éclaircir la vérité; il me témoigna entrer lui-même dans ces sentimens, & j'eus sujet de croire qu'il étoit tout propre par ces Maximes, à rendre la Paix à l'Eglise. Il s'en expliqua à lui-même assez publiquement & raisonnablement; car Albizzi Pensionnaire des Jésuites, s'étant emporté même avec brutalité, contre l'extrémité, (ce di-

Dij

soit-il, ) de l'Esprit de S. Augustin ; Chigi prit la parole avec vigueur , & il parla , comme le respect que l'on doit au Docteur de la Grace , le requiert. Cette rencontre assûra absolument Barberin & beaucoup plus encore , que tout ce que je lui en avois dit. Dès qu'il eut pris son parti , nous commençâmes à mettre en œuvre les Matériaux , que nous n'avions fait jusques-là que disposer. Nous agîmes chacun de nôtre côté , selon que nous l'avions projetts. Nous nous expliquâmes de ce que nous avions le plus souvent caché avec soin , ou que nous n'avions tout au plus qu'insinué. Borromée & Aquaviva se développèrent plus pleinement vers l'Ambassadeur d'Espagne ; Azolin brilla dans les diverses Factions avec plus de liberté. Je m'étendis de toute ma force auprès du Cardinal Doyen ; il prit confiance en moi , sur le désir qu'il avoit d'adoucir le grand Duc pour les Barberins. Le C. Barberin l'y eut toute entière par la joye qu'il en avoit. Azolin ou Lomelin , je ne me souviens pas précisément lequel ce fut , découvrit que Bichi , qui étoit Allié

de Chigi, étoit très bien intentionné pour lui dans le fond. Il entra dans ce Commerce habilement & adroitement, & si bien, que Bichi, qui ne crût pas que le Mazarin eût assez de confiance en lui, pour concourir sur sa parole, à l'exaltation de Chigi, employa pour le persuader Sachetti, qui lassé, comme il me semble que je vous l'ai déjà dit, de se voir balotté inutilement tous les soirs & tous les matins, lui dépêcha un Courier, pour l'avertir, que Chigi seroit Pape en dépit de la France, si elle faisoit tant que de lui donner l'exclusion, comme l'on disoit : car, aussitôt qu'on le vit sur les Rangs, tous les Subalternes, selon le stile de la Nation, publièrent que le Roy ne le souffriroit jamais. Mazarin ne fut pas de leur sentiment, & il renvoya par le même Courier, ordre à Lionne de ne le point exclure. Il eût raison, car je suis persuadé, que si l'exclusion fut arrivée, Chigi eût été Pape, trois jours plutôt qu'il ne le fût. Les Couronnes ne doivent jamais hasarder facilement les Exclusions : Il y a des Conclaves, où elles peuvent réussir ; il y en a d'autres où

le succès en seroit impossible : Celui-là étoit du nombre. Le Sacré College étoit fort ; & de plus , il sentoit sa force. Les choses étant en l'état que je viens de poser , M<sup>rs</sup> les Cardinaux de Medicis & Barberin qui avoient pris & reçu par moi , leur parole , me chargèrent sur les neuf heures du soir , d'en aller porter la nouvelle à M<sup>r</sup> le C. Chigi. Je le trouvai au lit , je lui baisai la main , il m'entendit , & il il me dit en m'embrassant , *ecco l'effetto della buona viaànza.*

Je vous ai déjà dit que j'étois au Scrutin auprès de lui. Tout le College y accourut ensuite ; il m'envoya chercher sur les onze heures , après que tout le monde fut sorti de sa Cellule ; & je ne vous puis exprimer les bon-ez avec lesquelles il me traita. Nous l'allâmes tous prendre , le lendemain au matin dans sa Cellule , & nous l'accompagnâmes à la Chapelle du Scrutin , où il eut , ce me semble , toutes les Voix , à la reserve d'une ou tout au plus deux. Le soupçon tomba sur le vieux Spada , Grimaldi & Rosserti , lesquels à la vérité , furent les seuls , qui improuvèrent au moins publiquement ,

son Exaltation. Grimaldi me dit à moi-même, que j'avois fait un choix dont je me repentirois en mon particulier, & il se trouva par l'événement, qu'il eut raison. J'attribuai son discours à son Travers, l'Aversion de Spada, à l'Envie qui lui étoit naturelle, & celle de Rossetti, à l'Appréhension qu'il avoit de la sévérité de Chigi. Je crois encore que je ne me trompois pas dans ce jugement; quoique j'avoüe qu'ils ne se trompoient pas eux-mêmes pour le fond. Ce qui est constant, est que jamais Election de Pape n'a été plus universellement applaudie. Il ne se défaillit pas à lui-même dans les premiers moments, qui, par une imperfection assés bizarre de la Nature humaine, surprennent d'avantage les Gens qui les attendent avec le plus d'impatience. La suite a fait voir qu'il n'étoit pas assés homme de bien, pour n'en avoir pas eu beaucoup en ce rencontre. Il fut si éloigné d'en donner aucune marque, que nous ûmes Sujet de croire qu'il en avoit même, de la douleur. Il pleura amèrement, au moment que l'on rélisoit le Scrutin qui le faisoit Pape : Et comme il vit que

je le remarquois , il m'embrassa d'un bras , & prit de l'autre Lomelin , qui étoit au-dessus de lui. Il nous dit à l'un & à l'autre : Pardonnez cette foiblesse à un homme qui a toujours aimé ses Proches avec tendresse , & qui s'en voit séparé pour jamais. Nous descendîmes après les Cérémonies accoutumées , à Saint Pierre : Il affecta de ne s'asseoir que sur le Coin de l'Autel ; quoique les Maîtres des Cérémonies lui dissent , que la Coutume étoit que les Papes se missent justement sur le milieu. Il y reçut l'Adoration du Sacré Collège , avec beaucoup plus de modestie que de grandeur , avec beaucoup plus d'abaissement que de joye ; & lorsque je m'approchai à mon tour , pour lui baiser les Pieds , il me dit en m'embrassant , si haut que les Ambassadeurs d'Espagne , & de Venise , & le Connétable Colonne l'entendirent , *Signor Cardinal de Retz : Ecce opus manuum tuarum*. Vous pouvez juger de l'effet que fit cette parole ; les Ambassadeurs la dirent à ceux qui étoient auprès d'eux : Elle se répandit en moins de rien dans toute l'Eglise. Morangis frere de Barillon , qu'on appelloit en

ce tems-là , Chatillon , me la rédit une heure après , en me rencontrant , comme je sortois ; & je retournai chez moi , accompagné de plus de six vingt Carosses qui étoient pleins de gens très persuadés que j'allois gouverner le Pontificat.

*Cet Extrait ne fera pas sans doute , moins souhaiter l' Edition complete de ces Mémoires , que les précédens.*



# LETTRE DE M<sup>r</sup> GRAVELOT ,

A M<sup>rs</sup>. M. & T.

**H** *Heureux Amis , qui dans les Fêtes ,  
Qu'à l'envi des Chauviens , on vous voit  
célébrer ,*

*Goutés tous les Plaisirs honnêtes  
Qu'un Fainéant peut désirer :  
Vous pouvez comprendre sans peine ,  
La vive impression qu'à fait sur mon  
esprit ,*

*Votre Synodique Récit ;  
Tout aussi-tôt ma Muse a dit ,  
Bons Dieux ? de quelle hûrense  
veine*

*Coulent ces Vers que rien gêne.*

46. LE MERCURE

*Ainsi rimoient jadis , en chantant  
Mirdondaine ,*

*Les Convives joyeux de la Croix de  
Lorraine :*

*Chez nous , c'est au Rebours, trop sensi-  
ble au chagrin ,*

*De n'être plus de la Douzaine ,*

*Je fais des Vers sans être en train.*

*Rien ne réveille tant la Muse ,*

*Que d'avoir Plaisirs à souhait :*

*Chacun vous aime, & c'est bien fait ;*

*Mainte Climène vous amuse ,*

*Par son esprit ; peut-être aussi*

*L'Amour est-il de la Partie ,*

*Car c'est un point qui Dieu mercy ,*

*Est de votre Philosophie :*

*Outre que vous êtes récus ,*

*Privilégiez au Parnasse ,*

*Amis , que voulés-vous de plus ,*

*C'est posséder les Biens que désiroit  
Horace.*

Pour moi , je ne trouve rien ici que de fort propre à m'ennuyer : On m'y avoit d'abord procuré quelques Connoissances , mais j'ai eu soin de m'en défaire promptement ; elles ne servoient qu'à me faire regretter nos bons Amis : Je tâche quelquefois de me consoler de leur absence avec mes Livres.

Pour ressource , sur un vieux ais ,  
J'ai Montagne , j'ai Rabelais  
La Fontaine avec S. Gelais ;  
Et tout gentil Kimeur habitant du Marais :  
C'est chés ces bonnes gens que je puise  
à longs traits ,  
Le Vrai , l'Agréable & l'Utile.  
Voiture est plus galant , Pavillon plus  
facile  
Rousseau plus cadencé , la Mothe plus  
fertile :  
Mais vous savés ces choses mieux  
que nous ;  
Si je pouvois parler là dessus comme vous ,  
Je défierois le plus habile.  
Soir & matin je suis tout seul ;  
Si je quitte par fois mon sombre domicile ,  
Ce n'est que pour aller en quelque En-  
droit tranquile ,  
Voir soupirer ZEPHIR sous l'Orme &  
le Tilleul.  
En voyant ces Vallons , ces Forêts ,  
ces Montagnes ,  
Où les Beantez sont sans Art & sans  
Choix ,  
Ma Muse se délasse à chanter quelque-  
fois ,  
L'heureux Négligé des Campagnes.  
Helas ! disoit-je un jour , que vous êtes  
charmans !

48 LE MERCURE

*Bocages reculés, si chéris des Amans ;  
Si sous vos feüillages naiffans ,  
Amour vouloit un jour , conduire ma  
Sylvie ;*

*De par Venus je lui promets  
De ne regretter de ma vie ,  
Ce que m'ont fait souffrir ses Traits.*



*A Paris , le 16. Juillet 1717.*

REPONSE A LA LETTRE  
PRÉCÉDENTE.

**N**OUS avons par dévers nous ,  
Monsieur , tant de marques re-  
doublées de vôtre souvenir ; que nous  
commençons M<sup>r</sup> T. & moi , à devenir  
tout-à-fait honteux , de n'y avoir point  
encore répondu. Par rapport à ce qui  
me regarde ; je vous avouerai naturel-  
lement , que dans l'envie de vous en-  
voyer quelque chose qui ne fût pas  
absolument indigne , de tout ce que  
vous nous avez écrit de charmant ,  
j'attendois de jour à autre, quelque mo-  
ment d'inspiration ; car je tiens que les  
Vers doivent être inspirez ; mais  
comme

comme ce moment ne vient point ,  
& que ma dette court toujours , j'ai-  
me encore mieux l'acquitter mal , que  
de ne le point faire du tout ; ainsi M<sup>rs</sup>.

*Tenés-vous pour dit par avance ,  
Que je n'espère nullement ,  
Atteindre à cette aimable aisance  
Qui de vos Vers fait l'agrément :  
Sans prétendre avec vous la moindre  
Concurrence ,  
Je rime par reconnoissance ,  
Et pour m'acquitter seulement.*

Vous vous faites , M<sup>r</sup> , une idée trop  
avantageuse de nos plaisirs : Ils ne  
sont pas à beaucoup près , ni si vifs ,  
ni si fréquens que vous les imaginés ;  
mais vous avés songé à nous faire hon-  
neur ; il est juste de vous tenir com-  
pte de vos Intentions.

*Vous faites nôtre Lot par trop friand ,  
Beau Sire ,  
Les Climènes en sont aussi :  
Ce Point tout seul mérite un grand-  
mercy :  
Mais quoy ! Venons au fait : Helas !  
s'il faut le dire ,  
Aoust 1757.*

E

50 LE MERCURE

*Les Nôtres sont à juste prix ,  
Et ne sont pas de ces Climènes  
Servans tout à la fois & Minerve &  
Cypris ,*

*Telles qu'on les trouvoit au tems des la  
Fontaines ;*

*Aimans sans intérêt , Messieurs les  
Beaux esprits ;*

*Et qui se contentoient du produit des  
Domaines*

*Qu'au Parnasse ils avoient acquis .*

*On ne voit plus de ces Climènes ;*

*La Race en est perdue : Il est , me dirés-  
vous ,*

*Il est pourtant une Uranie . . . . .*

*D'accord : Qui le sçait mieux que nous ?  
Dans l'Empire d'Amour, sa gloire est  
établie ,*

*Comme dans celui d'Apollon ;*

*Mais, si l'un de ces Dieux est reçu chez  
la Belle ,*

*Qui vous dit que pour l'autre , il y  
fasse aussi bon ?*

*Entre nous l'Amour se plaint  
d'Elle ;*

*Il dit qu'elle lui prend ses Charmes,  
ses Attraites ,*

*Et toujours à crédit, sans le payer ja-  
mais.*

## D' A O U S T.

J'ose, comme vous voyés, louer votre Uranie, sans penser que vous devés avoir acquis un privilège exclusif de la louer, par la manière dont vous l'avés fait jusqu'ici : C'est là un sujet tel qu'il vous le faut, au lieu de vous amuser à nous donner place dans vos Vers.

*Quand est de nôtre cher Voisin :  
Depuis peu l'Ame de Chapelle  
En guise de Démon, acoulé dans son sein :  
Bâcus & Cithérée y logent avec elle,  
Et dès que sa Verve est en train,  
De Rimes une Kirielle,  
Sans se faire chercher, se trouve sous  
sa main.*

Je laisse à M.... le soin de vous entretenir des Nouveautés de ce Païs-ci. Ma Lettre se fait plus longue que de raison ; il faut y mettre ordre. Un autre jour je me hazarderai, si vous le voulés, à vous mander aussi des Nouvelles, & de toutes les sortes.

*Nous parlerons & des Dieux & des  
Rois,*

*Sans déroger aux sages Loix,  
Qui sur ces grands Sujets nous imposent  
silence ;*

+ Eij

*Car, si dans nos discours nous les mé-  
lons par fois ,*

*Nous le ferons avec tant de pru-  
dence ,*

*Que nous n'offenserons , ni les Dieux  
ni les Rois.*



**O**N a surpris à M. Boudier de  
*Mantes*, Poète plus qu'émé-  
rite , les Epigrammes suivantes : Il  
seroit à souhaiter , qu'il voulut bien  
abandonner son Porte-feuille à l'Au-  
teur du Mercure. Le Public lui en au-  
roit obligation : On lui connoît sur-  
tout des Satyres, qui vont de pair avec  
ce que nous avons de meilleur dans ce  
genre. Le Portrait qu'il va faire de lui,  
est tout à fait conforme à l'Original.

#### PORTRAIT DE L'AUTEUR.

**S***ans avoir jamais à d'Envie ,  
D'Emplois , d'Honneurs, ni de Tré-  
sors ;*

*Je touche à la fin de ma vie ,  
Tranquille d'Esprit, sain de Corps.  
Dans mon humeur indifférente ,*

*Peu m'a paru toujours assez ;  
 J'ai quatre vingt trois ans passez ,  
 Ma Muse n'en paroît pas trente ;  
 Quoiqu'elle n'ait en bonne foy ,  
 Que quinze ou seize ans moins que moi.*



## EPIGRAMMES.

**N**otre esprit n'agit qu'à tâtons ,  
 C'est le hazard qui le dispose ;  
 Fait-il , soit en Vers , soit en Prose ,  
 Toujours comme nous souhaittons ?  
 Tantôt rampant , tantôt sublime ;  
 Tout ce qu'il pense & qu'il exprime ,  
 Lui vient d'un hazard inconnu :  
 Bon , ou mauvais , tel qu'il se donne ;  
 Si quelque Bon m'étoit venu ,  
 Cette Epigramme seroit bonne.

## A U T R E

**D**E Traits , ni , d' Air , ni de Ma-  
 nière ,  
 Les fils de Madame du Bont  
 Ne se ressemblent point du tout :  
 Chacun d'eux ressemble à son Père.

E i j

## SUR LA MORT DE SA FEMME.

Quand la Mort nous déparia ,  
 Ma femme dans le Manoir sombre ,  
 Rencontrant Porcie , Arria ,  
 Et leur Troupe en très petit nombre ,  
 Leur dit : je viens me joindre à vous ,  
 Moitiés dignes de vos Epoux ,  
 Honneur du Sexe , femmes fortes :  
 Seuls ils faisoient tout votre bien ,  
 C'est pour Eux que vous êtes mortes ,  
 Je n'ai vécu que pour le Mien.


 PLAINTÉ A L'AMOUR ,  
 PAR J. L. P.

AMOUR , tu m'a trompé ; je crû de  
 bonne foy ,  
 Quand de ta jeune Iris je me mis sous  
 la Loy ;  
 Que si jamais mes soins triomphoient de  
 ses Charms ,  
 Je ne connoitrois plus les Sencis , ni les  
 Larmes ,  
 Tu me dis , il est vray , que son rebelle  
 Cœur

# D' A O U S T.

55

Paroitroit intraittable au seul Nom de  
Vainqueur ;

Qu'il n'étoit point de ceux qu'on prend  
à l'improviste :

Des amoureux tourmens tu me donnas  
la Liste.

J'y lus ; Esprit réveur , Crainte , Allar-  
mes , Soupirs ,

Refus impatiens , foible Aveu , longs  
Désirs :

Eh bien ! soit, dis-je alors ; la Belle est  
inhumaine ,

Le Plaisir , quelque jour , surpassera la  
peine.

En effet , dès l'instant , en Amant résolu  
J'ai souffert les Mépris & tout ce qu'il  
s'a plu :

Or , ce tems-là n'est plus , tu sçais où  
nous en sommes ,

Ton pouvoir m'a rendu le plus heureux  
des Hommes ;

Mais dans ta Liste , hélas ! tu n'avois  
pas compris

Les maux que je ressens de l'absence  
d'Iris.



## BOUTS RIMÉS

PAR M. DE C.

**J**E sçai ton mal : Plus d'un symptôme  
 Le déclare en bon Idiôme ;  
 Mais le tems presse , Ami Guillaume ,  
 Deviens - en meilleur Oeconome.  
 En vain tu crois au Jeu de Parme ,  
 Ou dans un Bain de Cynamôme  
 Chasser de ton Corps maint Arôme ;  
 Plus craint que le feu de Sodôme ,  
 Eusses-tu plus d'esprit qu'un Gnôme ,  
 Susses-tu le Deutéronôme ,  
 La Génèse & maints autre Tôme ;  
 De mes Vers voici l'Epitôme :  
 Tu ne peux guerir sans le Baume  
 Que Mercure vend à Saint Cosme.



**D**Ans le Mercure précédent, j'ai don-  
 né une Relation de l'Ouverture de  
 la Campagne en Hongrie , que j'ai con-  
 duite jusqu'au 5 de Juillet. Le Lec-  
 teur attend de moi , que je continue de  
 mois en mois ce Journal , jusqu'à la fin de  
 la Campagne ; c'est un engagement auquel

je dois satisfaire avec tout le soin dont je suis capable. Comme je crois être très exactement informé par des Lettres particulières, des Nouvelles de Hongrie, j'espère qu'on remarquera quantité de Circonstances curieuses que l'on ne trouve point dans les Gazettes Françoises; je ne disconvien drai pas cependant qu'à leur exemple, je ne me serve utilement de deux imprimez hebdomadaires que je reçois de Vienne; l'un sous le Titre de Estrato delle novità più essenziali dalle lettere più fresche, c'est-à-dire, *Extrait des Nouvelles les plus considérables & les plus fraîches*; & l'autre en Allemand sous celui de *Diarium*, ou Journal de l'Empire.

## JOURNAL DE HONGRIE.

**D**Ans l'Action du 5. près de Semlim, à deux heures après-midy, les deux Vaisseaux de Guerre, S. François & S. Estienne Imperiaux, commandés par le Capitaine Storck, & par le Capitaine-Lieutenant Pomeresch, firent un feu si terrible de leurs Canons chargés de Carcasses, de Bou-

## 58 LE MERCURE

lers à Cartouches & de Chaînes ; qu'après un Combat de deux heures & demie, les 50, tant Frégates, que demie Galères & Saïques Turques se virent forcées de se retirer sous la Forteresse, avec perte de plus de 400 Hommes tués ou blessés. Le Vice Amiral des Turcs, qui étoit Maure & fort âgé, mais Officier fort expérimenté, fut tué dans ce Combat : Quatre de leurs Frégates, une demie Galère & quelques Saïques ont été coulées à fond, & plusieurs autres ont été fort endommagées. Notre perte est d'environ 30 hommes, avec quelques Chevaux tués d'un Corps de Cavalerie, que le General Hauben avoit placé sur la hauteur de Semlim.

Le 6, l'Ordre fut donné, que le Vaisseau de Guerre S. Eugene, qui étoit à Petrivaradin, vint joindre promptement les deux autres Vaisseaux, afin de tenir en respect les Bâtimens Ennemis. Pour plus grande sûreté, on plaça quelques pièces de Canon sur une Redoute que l'on a élevée sur le bord du Danube, en deça de la

Mosquée, près de Semlim.

Le 7, il arriva de Segédin par le Donavvitz & le Temes, 50 ou 60 Barques chargées de Canons, Mortiers, Boulets, Bombes, & Poudres. On fut occupé le même jour, à débarquer toutes ces Munitions destinées pour le Siège. Les Princes & les Généraux de l'Armée, ont fournis leurs Chevaux & Chariots de Bagage, pour transporter plus promptement au Camp, des Fascines, Palissades & Gabions, à quoi l'on travaille continuellement dans la Forêt, à une lieue du Camp, sous l'escorte d'un Corps de Cavalerie & d'Infanterie.

Le 8, on a reçu avis que la Tête des Troupes de l'Armée Ottomane, étoit arrivée à Nissa avec le Grand Vizir, & qu'il paroïssoit que les Turcs avoient dessein de faire une irruption en Transilvanie par la Vvalachie, avec un gros Corps de Tartares & quelques autres Renforts. Le Général Steinvillè Commandant General de la Principauté, informé de ces mouvemens, est allé les attendre jusques sur la Frontiere, avec les Troupes de son Commandement renforcées des deux

## 60 'LE MERCURE

Regimens de Dragons , de Hauben & de S. Amour, qui seront suivis de plusieurs autres Corps que l'on tire de la Basse Hongrie.

Trois Déserteurs de la Place nous rapportèrent avant-hier , que l'Artillerie retirée dans Bellegrade, étoit si nombreuse , que toutes les Ruës & les Places en étoient embarrassées. Les Rebeles de Capagie demandent aux Turcs un secours de 3000 hommes , pour se mettre en Campagne , conjointement avec eux ; de manière que l'on ne sçait pas encore si ce sera à cette Diversion ; ou à une Bataille que l'Ennemi se résoudra. Le 23 du passé, nous fîmes un Fourage général , & les Infidèles nous enlevèrent beaucoup de Chevaux & de Chariots, tuèrent & firent Prisonniers un nombre considerable de nos gens. Nous occupons les Avenües de la Place de si près , que les Turcs tirent sur nous à coups de fusil ; Ils travaillent jour & nuit à un grand retranchement : L'on parle toujours différemment de la force de la Garnison ; les Uns la disent de 20000 hommes , d'Autres de 30000 ; cependant il paroît beaucoup de

de consternation dans les Ennemis , qui nous ont laissés prendre tous les Postes d'alentour de la Ville , & construire des Ponts , sans aucune opposition.

Le 9. le Prince Maximilien de Hesse-Cassel Général de Bataille , joignit avec son Regiment d'Infanterie de trois mille hommes , le General Hauben près de Semlim, où l'on commença de travailler à une ligne de Circonvallation & à des Retranchemens, de même qu'à former la communication , par le moyen des Ponts que l'on a construits sur plusieurs Marais.

Le 10. on joignit les travaux de la Ville , par une nouvelle ligne de la file postérieure de notre Aîle droite , jusqu'à la Redoute élevée près de la Save de ce côté-cy. Le même jour , le Prince Eugene ayant formé le dessein de faire attaquer le Fort des Ennemis, dans l'Île de Donavitz , chargea de cette exécution le Comte de Mercy ; lui ayant donné à cet effet, quatre Bataillons , dix Compagnies de Grenadiers , deux mille quatre cent Chevaux & quelques pieces de Canon. Ce General avoit déjà passé la Riviere avec

*Aoust 1717.*

F

ses Troupes & étoit sur le point de faire donner l'Assaut , lorsqu'il fût frappé d'un coup de Sang : Il tomba de cheval , privé de l'Oüie & de la Vûe. Cet accident fut cause que l'on remit cette Expedition à un autre tems : On se contenta seulement de prendre poste le long du Marais ; afin de resserrer plus étroitement les Infideles.

Un Parti de nos Hussars en ayant rencontré Un des Ennemis , l'a battu & fait quelques Prisonniers , parmi lesquels se trouvent deux Agas : Comme ils ont été enlevez auprès de Sémendria , on les a interrogé sur le nombre & la marche de leur grande Armée. Ils ont confirmé qu'elle étoit composée de 250000. hommes en Corps & qu'elle devoit décamper incessamment de Nissa pour nous venir attaquer ; sans compter plus de cinquante mille Tartares qui menacent la Transilvanie ; outre vingt à vingt-cinq mille hommes de Troupes ramassées , tant Allemands , Cosaques , que Turcs & Hongrois , commandez par les Chefs des Rebelles, Esthérazi & Bérczini : Il y a encore différens Corps separez à Sémendria, Orsova & le long du Danube ; de sorte

que selon la supputation que l'on en a faite , le Total monteroit à près de trois cent mille hommes d'Infanterie, & environ cent mille Chevaux.

Le 11. le Prince Eugene fut informé par un Exprès , que le Vaïvode de Valachie étoit allé au devant du Seraskier qui est à la Tête des Tartares. On est incertain s'il tentera de pénétrer en Transilvanie , ou s'il viendra secourir Belgrade ; il n'y a que l'Invasion des Tartares que nous appréhendions en Transilvanie, à cause de leur grand nombre & des intelligences que les Comtes d'Estérhazy & Bérénizi peuvent avoir dans cette Principauté. Les mêmes avis portent que le Prince de Moldavie faisoit couper Bras & Jambes à tous ses Sujets qui s'étoient déclarés pour l'Empereur & abandonnoit leurs biens au pillage. Le Prince Eugene ayant envoyé un Exprès au Major Herlevallé qui commande en Transilvanie , pour faire prendre les Armes à tous ceux qui étoient en état de les porter ; ce Major lui a fait réponse, que tous les principaux Passages étoient si bien fortifiés , qu'il étoit impossible aux Ennemis de les

F ij

forcer , sans de la grosse Artillerie.

Le 12 , le Prince Eugene & d'autres Officiers de Distinction , rendirent visite au Comte de Mercy qui se porte beaucoup mieux , ayant commencé à recouvrer la Vûe & l'Oïïe : On appréhende que cet accident ne le mette hors d'état de servir cette Campagne.

On a élevé plusieurs Redoutes & autres Ouvrages , dans les Isles & sur le bord du Danube , pour resserrer la Cavalerie qui est dans Belgrade , l'empêcher de venir fourager aux Environs & en même tems tenir en respect leurs Saïques.

On a appris que le Baron de Pétrasch General de Bataille , s'étoit mis en marche avec ses Milices , pour tâcher de s'emparer de Saback, Poste important à cause de sa situation.

Le 13 , sur les six heures du soir , il s'éleva aux Environs de Belgrade , un Orage si violent , accompagné d'Eclairs , de Tonnerre & de Grêle , avec un Ouragant si impétueux , que nos deux Ponts de Bateaux sur le Danube & sur la Save , furent fort endommagés ; la moitié du Pont du Danube ayant été séparée , & une partie de

de celui de la Save submergée; de sorte qu'en moins d'une demie heure, il y ût plus de 90 Bâtimens emportés, outre deux Barques chargées de Poudre & de 10 Mortiers qui coulèrent à fond: Il y en ût aussi plusieurs autres chargées de Vivres, de Munitions & d'Instrumens à remuer la Terre, qui firent le même sort. Il enleva quantité de Provisions qui étoient au bord du Danube, & y renversa douze Chariots de Provisions appartenans à des Vivandiers.

Une demie Galère Turque des Ennemis, percée pour huit Canons, s'étant détachée de son Ancre, vint donner dans les Vaisseaux de l'Empereur. La magnificence des Turbans & des Habits à la Turque, fait juger qu'elle étoit montée par quelques Personnes de Distinction, dont on ne sçait pas le sort. On y a trouvé 2 queues de Cheval, avec une Liste exacte de tout ce qu'il y a dans les Magasins de Belgrade. La Garnison Ottomane ayant voulu profiter de tout ce désordre, fit transporter sur des Bateaux 1000 Chevaux avec autant de Fant. fins vers Semlin; L'Infanterie se rabattit sur la Re-

doute qui est la Tête de nôtre Pont de la Save, & l'attaqua d'abord avec furie. Plusieurs Turcs étoient déjà montés sur le Parapet & y avoient arboré un Drapeau ; mais un Capitaine de Hesse-Cassel qui y commandoit avec 64 Hessiens, se défendit avec tant de valeur, la Bayonette au bout du Fusil, sans tirer un seul coup, qu'il donna le temps au General de Bataille Odvier, d'arriver à son secours avec les deux Compagnies de Grénadiers de Heister & de Palfi, qui le dégagèrent & força l'Ennemi de se retirer avec perte. D'un autre côté, leur Cavalerie s'étant jetée sur nos Fourageurs qui n'avoient pu repasser la Save, à cause de l'accident du Pont, les mena d'abord assez rudement & en tua une cinquantaine ; mais le General Elz étant tombé à propos avec son Détachement sur l'Ennemi, le repoussa, après lui avoir mis hors de Combat 60 hommes. Nous avons perdu dans ces deux Actions 20 Fantassins & environ 40 Cavaliers. Les Turcs en se retirant dans la Place, y ont conduit plusieurs Chevaux pris sur nos Fourageurs.

Le 14. le Pont de la Save étoit pres-

qu'entièrement réparé ; mais celui du Danube ne l'étoit pas encore le 16.

Les Fourages sont toujours très rares ; on est contraint de les aller chercher fort loin , au-delà de la Save & du Danube ; & il y a bien à craindre que l'approche des Turcs n'en augmente la rareté. La Garnison de Belgrade continuë ses Retranchemens extérieurs. L'Ingénieur Allemand qui s'est jetté dans la Place , donne de bons avis aux Assiégés.

Le Prince Eugene est résolu de ne point s'engager à faire l'ouverture de la Tranchée , qu'il n'ait tout le nécessaire en abondance dans son Camp , & qu'il n'ait reconnu le dessein de la grande Armée des Ennemis.

Le 15. le Prince Eugene a écrit à l'Empereur , pour justifier M. Defalleurs sur les Faux bruits qui ont courus , qu'il donnoit des avis secrets aux Mécontents. Ce Prince a fait en même tems l'Eloge de tous les François qui servent à l'Armée : On diffère toujours le Siege , pour ne point s'embarquer mal à propos ; on veut être auparavant certain des desseins du G. Vizir. On a appris par des Prisonniers qu'il étoit

avec son Armée sur la Morava.

Un Boulet de Canon tiré d'une Batterie des Ennemis, a coupé un Cordon de la Tente de M<sup>gr</sup> le Comte de Charolois, où ce Prince étoit.

Le 16, l'Infanterie Bavaroise, avec la Garde à Cheval, arriva au Camp de Semlim.

Le Prince Eugene ayant dessein de construire une Réjoute de l'autre côté de la Save, au confluent de cette Riviere, & d'y élever une batterie, afin de fondroyer la basse Ville, chargea de cette expedition M. le Comte de Marceilli Général Major, lui donnant sous ses ordres trois Bataillons, six Compagnies des Grenadiers & 300. Chevaux, qui devoient soutenir les Pioniers employés à cet ouvrage. On commença ce travail à l'entrée de la nuit & la Garnison de Belgrade ne s'en étant aperçuë qu'à deux heures après minuit, fit alors un feu très vif, tant du Canon des Saïques & de la Place, que de la Mousqueterie; & tira beaucoup de Boulets rouges pour découvrir nos Travaux; mais tout ce fracas ne dérangea rien.

Le 17, à sept heures du matin, 2000.

Janissaires étant sortis, à la faveur d'un feu continuel du Canon de la Forteresse & de leurs Vaisseaux, débarquèrent au bord du Danube derrière nos Travaux ; le Comte de Marcilli s'avança pour les charger, n'étant suivi que du Bataillon de Palfi & de 600 Grenadiers. Les Imperiaux, après avoir fait leur décharge, jetterent leurs armes & abandonnèrent M. de Marcilly qui fut tué avec le peu de braves Gens qui étoient restés avec lui ; une partie du Bataillon de Palfi y perit entierement : Le Colonel Heister qui avoit refusé d'opposer aux Ennemis des chevaux de frise, lorsqu'ils étoient à portée, fut emporté d'un coup de Canon ; & les deux mille Hommes qu'il avoit avec lui, coururent risque, de même que les Travailleurs, d'avoir le même sort ; si le Prince Eugene n'ût fait avancer à propos le Baron de Miglio avec 250. Cuirassiers, qui chargea avec tant de valeur les Ennemis, qu'il les repoussa & les obligea à s'embarquer avec tant de précipitation ; qu'il y en eût un grand nombre de tués & de noyés. Après une Action aussi chaude, nôtre Infanterie reprit son poste & recommença à travailler,

70. LE MERCURE

étant couvert par de nouvelles troupes qu'on détacha. On compte 1000. hommes de perte du côté des Imperiaux, avec 30. Officiers, dont il y à 6. Capitaines, un Lieutenant Colonel, & un Sergent Major: Les Turcs n'ont pas été moins maltraités; Ibrahim Bacha de Romelie qui les commandoit, y ayant perdu la vie. Un sous-Lieutenant du Regiment de Virmond avec 9. Grenadiers, a tué 20. Jannissaires, & leur a pris un Drapeau, lequel, après avoir été présenté au Prince Eugene, fut planté devant sa Tente.

Le 18, on fut informé que les Turcs avoient jetté quatre Pons sur la Morava, & que leur Armée grossissoit tous les jours considérablement.

Le 19, on acheva de réparer le Pont sur le Danube: 10 Galeres & 40, tant Saïques que Bâtimens Ennemis, s'avancèrent près de l'Avant-garde de nos Vaisseaux de Guerre, à l'embouchure du Têmes, où elles jettèrent l'Ancre.

Le 20, cette petite Flotte se retira & décendit plus bas sur le Danube jusqu'à Semendria.

Le 21, on apprit que tous les Habi-

tans de la Bosnie , en état de porter les armes , avoient û ordre de se rendre à la grande Armée Ottomane, sous peine du *Harach*. \*

On perfectionna le second Pont de Barques sur la Save, commencé depuis quelques jours ; & on pousa avec succès le travail de l'autre côté de cette Rivière ; afin de nous mieux couvrir & d'achever les Rédoutes , les Batteries & les Lignes de communication.

Le 22 , on éleva sur les Batteries 26 Canons de 24 liv. de bales & 20 Mortiers , pour canoner & bombarder la basse-Ville. On recut avis certain que l'Ennemi avoit passé la Morava sur quatre Ponts & qu'il s'étoit avancé vers Hassan-Bassa-Palanka.

Le 23 , à deux heures avant le jour, on commença à canoner & à bombarder en même tems la Forteresse , & la Ville d'Eau ; ce qui a continué pendant tout le jour avec tant de succès , que nos Batteries en ont renversé deux des Turcs , rasé tout le cordon du Mur & démonté leurs Canons qui

\* *Tribut par tête que les Chrétiens en Turquie , doivent payer annuellement, sous peine de prison.*

sont dans le flanc : L'Ennemi a été obligé de les retirer des Ouvrages. L'on ne discontinuëra pas le feu , que l'on n'ait ruiné entièrement toutes les defences qui sont en vuë du côté de la Save , & que l'on n'ait resserré son armement naval.

Les Assiégés n'avoient jamais pû se persuader qu'on pût les attaquer par la Riviere ; s'étant attendu qu'on l'auroit fait du côté de la Montagne , où ils ont pratiqué beaucoup de Mines. Nos Bombes ont fait un si terrible effet , qu'elles ont réduit la plus grande partie de la Ville en cendre.

Comme l'Isle fortifiée du Danube , derriere laquelle les Barques armées des Turcs sont à couvert , nous incommode beaucoup ; on dispose une double Batterie particuliere pour la canonner & la bombarder. On fera ensuite les dispositions pour l'ouverture de la Tranchée de ce côté-ci.

Sur l'avis que l'Armée Ottomane arriva le 21 à Hassan-Bassa - Palanka à six lieues d'ici , sur le chemin de Semendria , on a placé 160 pièces de Canon sur nos Retranchemens qui ressemblent à des Fortifications. Nous  
avons

avons un grand amas de fourages dans notre Camp.

On vient d'apprendre que l'Armée des Infidèles étoit enfin arrivée à Kollov près Sémendria , résoluë d'en venir à une Action décisive. Leur projet est , à ce que l'on prétend , d'attaquer en même tems le front des Retranchemens & une tête de Pont , tandis que la Garnison attaquera l'autre. M. le Prince Eugene a envoyé à l'Empereur une Liste qu'on a trouvée dans la poche d'un Aga Turc qui a été fait Prisonnier , par laquelle on voit le détail des Troupes Ennemies qui monte à 337000 hommes.

M. le Prince Eugene vient d'être nouvellement informé , que le Comte de Steinville a bien de la peine à contenir les Transilvains dans l'obéissance , & surtout les Montagnards qui sont fort inclinés à la rébellion , y étant sollicités fortement par les Comtes Esthérazi , Bérézini , Fortgatick & Czaki , qui sont actuellement dans l'Armée Ottomane & qui leurs promettent dans peu de les venir joindre avec 30000 hommes.

*Sept 1717.*

G.



## R E L A T I O N.

*De ce qui s'est passé dans l'Archipel ,  
entre les deux Armées Navales de  
la République de Venise & des  
Turcs , au mois de Juin 1717.*

**L**E Seigneur André Pisani , Capitaine Général de la République de Venise , & les autres Chefs de Mer persuadés que l'unique avantage qu'on pouvoit espérer contre les Turcs , étoit de s'opposer à la descente de leur Flotte dans les basses Eaux , prirent la résolution de la prévenir en l'allant chercher dans l'Archipel & jusqu'aux Bouches du détroit de Constantinople , d'où elle n'étoit pas encor sortie.

L'Armée Navale de la République ayant donc été mise en état avec toute la diligence possible , elle partit de Zante au nombre des Vaisseaux de Guerre & de transport , tel qu'il est spécifié dans la Liste que l'on verra ci-après. La navigation fut des plus heureuses , d'autant qu'en moins de dix

jours, nous arrivâmes à l'Embouchure d'Imbro, qui n'est qu'à seize mille des Dardanèlles, où l'on jeta l'Ancre le 8. de Juin, pour faire provision d'Eau, & afin de découvrir la disposition des Ennemis.

Le 9. on acheva de se pourvoir d'Eau & d'autres choses nécessaires en même tems; ayant appris que la Flotte Ottomane étoit entre les premiers & les seconds Châteaux du côté de l'Asie.

Le 10. vers les 14. heures on vit sortir des Embouchures quarante Vaisseaux Quarrez & huit Galliotés côtoyant l'Europe à la faveur d'un Vent Grec. Notre Armée mit aussi tôt à la voile, dans la résolution d'aller à leur rencontre pour les combattre; mais un vent de Tramontane suivi d'une furieuse bourasque s'étant élevé, nous fûmes deux jours à disputer contre les Flôts. Pendant ce tems toute l'Armée fût toujours en mouvement, dans l'esperance de retrouver le matin suivant, la Flotte Ennemie & de gagner le dessus du vent d'Imbro, mais inutilement; ainsi, pour en apprendre quelque nouvelle, le Capitaine Extraordinaire des Vaisseaux résolut d'y passer sous le vent.

G i j

## 78 LE MERCURE

Le 12. Nous appercûmes l'Armée des Infidèles qui étoit à l'Ancre le long des Plages de l'Europe : La Tramontane & le Vent Grêc Tramontane continuant de souffler toujours avec violence, nous crûmes devoir prendre fond à Imbro vers le Midy : A peine eûmes nous jetté l'Ancre, que nous vîmes les Ennemis venant à nôtre rencontre ; d'autant plus que le vent nous empêchoit de nous approcher d'eux pour les investir. Nous mîmes aussi tôt à la voile environ les 20. heures, & sur les 22, les Ennemis n'étant plus qu'à la portée du Canon, ils détacherent six Sultannes sur nôtre queue & attaquèrent le Seigneur Diedo Capitaine ordinaire des Vaisseaux, qui étant sous le vent, se défendit très vigoureusement avec les 7. Vaisseaux de sa Division. D'un autre côté, le Vaisseau du Capitaine Bassa soutenu de 7. Sultannes & d'un Brulot, vint se présenter vers les 7 heures du soir, devant le sieur Flangini Capitaine extraordinaire de la Flotte, qui l'obligea par son feu de s'éloigner ; un moment après, le Capitaine Bassa vint fondre sur la tête de la ligne Venitienne ; il y eût une Canonade très vive qui

dura jusques à trois heures de nuit, à la faveur de la Lune, après quoi la Flotte Ottomane parut se retirer : Le sieur Flangini fit immédiatement après, allumer les Fanaux de ses Vaisseaux & revint le 13 à l'Aube, à la pointe de Limno. On crut remarquer qu'il manquoit trois Sultannes à l'Ennemi : Le jour se passa en canonades de part & d'autre, les Ottomans ayant le dessus du vent & la ligne étendue. Sur les 24 heures & demie, ils revinrent attaquer le Seigneur Diedo Capitaine Ordinaire des Vaisseaux, avec la même fureur qu'ils l'avoient fait le soir précédent; mais le vent ayant un peu tourné du côté de Mestral & ensuite du côté du Ponant, le Seigneur Delphino qui montoit la Patrone, tira sa bordée sur eux, en gagnant le dessus du vent avec les autres Vaisseaux; sur quoi les Ennemis ayant jugé à propos de ne point engager d'Action, ils prirent le parti de s'éloigner; & la nuit étant survenue, nous nous vîmes hors d'état de les poursuivre.

Le 14 & le 15, ces deux Armées restèrent à s'observer l'une l'autre.

Glij

## 78 LE MERCURE

la nôtre étant néanmoins toujours sous le vent; la Tramontane & le vent Grec continuant de souffler avec opiniâtreté.

Le 16, à la pointe du jour, les deux Armées se trouvèrent au dessous de Monte-santo, à trois ou quatre mille seulement éloignées l'une de l'autre, & s'étant aussitôt étendues sur une ligne, elles se disposerent à en venir à un nouveau Combat, & même, quoique les Ennemis eussent encore le même avantage du dessus du vent, les Nôtres eurent aussi le même courage de les bien recevoir: Ainsi, les Turcs s'avancèrent en droite ligne jusqu'à la demie portée du Mousquet, sans tirer de part ni d'autre. La Canonade commença ensuite sur les 14 heures, & fut très vive & très sanglante; elle dura pendant cinq heures sans relâche; les Vaisseaux se tenant fermes avec les voiles en panne. Notre Patronne attaqua la Patronne des Ennemis, & l'obligea bien-tôt d'abandonner la ligne, en désordre, après avoir vu la Cage du Perroquet toute razée. Elle fut remarquée par les Galliores qui, au nom-

tre de trois, s'étoient jointes le soir précédent aux Sultannes, pour plus grande sûreté. La Capitane Extraordinaire ayant été environnée par le reste des Vaisseaux Ennemis, soutint le plus grand effort du Combat ; ayant eu à faire successivement à 3 Vaisseaux Turcs. Cependant, nôtre Parrone suivie du Vaisseau la Constance, commandé par le sieur Diedo, faisant feu sans cesse & tirant sa bordée sur les Ennemis, gagna enfin le dessus du vent sur six Sultannes. Le Lyon faisoit la même manœuvre, lorsque les Ennemis perdant l'espérance de nous battre, se retirèrent les premiers à l'Orza, du côté de Linno.

Le 17, à la pointe du jour, nous les découvrimus près de Linno. La nuit suivante sur les six heures, on entendit tirer le canon de leur Armée, comme le signal de leur retraite entière ; ainsi qu'il arriva.

Le 18. sur les 12. heures, le vent de Levant étant venu ensuite à souffler avec violence, auquel la Tramontane ayant bientôt succédé avec impetuosité, nous fumes obligés de tourner du

côté de Termis , sous le commandement du S<sup>r</sup> Diedo Capitaine ordinaire, qui montoit le Vaisseau du S<sup>r</sup> Flangini Capitaine extraordinaire , lequel avoit reçu pendant le dernier combat un coup de mousquet dans la Gorge , dont il mourut le 22. Le S<sup>r</sup> Marc Neveu du dernier a été blessé près de l'œil & à la main ; le reste de la Noblesse Venitienne n'ayant point été blessé.

On compte parmi les Morts , le Major Auveduti que toute l'Armée estimoit beaucoup pour ses bonnes Qualitez ; les Capitaines Bolani , Fonderbech , un autre Allemand & quelques Officiers Subalternes , avec environ 400. Soldats ou Matelots tuez , & environ 800. blesez.

La perte du côté des Ennemis est indubitablement beaucoup plus grande , ce qui se prouve suffisamment , non seulement parce qu'ils ont chaque fois abandonné le Champ de Bataille ; quoiqu'ils eussent eu le dessus du vent dans le plus fort du Combat & de jour particulièrement : Mais aussi , parce que dans le second Combat , leur feu n'avoit pas été aussi vif , qu'au pre-

## D' A O U S T. 81

mier ; ayant manqué de gens pour cette Manœuvre , nôtre Artillerie ayant démonté une grande partie de la leur , & en ayant ruiné les Plates-Formes Le Vaisseau la Colombe ayant été percé sous l'Eau , par un coup de canon chargé d'une pierre de cinq cent livres pesant , courut risque de couler à fond , de sorte que le lendemain matin il se trouva avoir huit pieds d'eau dans le fond de Cale ; mais le calme du Vent & de la Mer qui survint , donna le tems d'y remedier.

La Flote des Turcs étoit composée de quarante Vaisseaux Quarrés & de huit Galiottes, tous Vaisseaux de Ligne, excepté cinq ou six. Leurs canons sont d'un plus gros calibre que les nôtres , avec lesquels ils jettent en même-tems des balles de pierre d'une grosseur extraordinaire, des Bombes toutes chargées & des Boulets qui étant composé de Bitume du plus puant , mettent le feu par tout ; cependant ils n'ont pas eu l'effet qu'ils en esperoient , quoique quelques Boulets de cette sorte aient porté dans quelques-uns de de nos Vaisseaux...

*Liste des Vaisseaux de Guerre & autres Bâtimens de Transport, qui composent la grosse Armée Navale de la République de Venise, envoyée dans l'Archipel par l'Excellentissime Seigneur Capitaine General, pour chercher celle des Ottomans.*

## NOMS DES VAISSEAUX

*Du premier Rang, depuis 72. jusqu'à 76. pièces de Canon de gros Calibre.*

1. Le Lion.
2. Le Triomphe.
3. Le Salut.
4. Le Grand Alexandre.
5. La Couronne.
6. La Constance.
7. Nôtre-Dame de l'Arsenal.
8. La Colombe.
9. L'Aigle.
10. Saint Gaëtan.
11. Saint Pie.
12. La Gloire de Venise.
13. La Terreur.
14. Saint Laurent.

## D'A O U S T. 31

*Vaisseaux du second Rang de 30. 62. &  
66. pièces de Canon.*

- 15. Le Phœnix,
- 16. La Rose.
- 17. Le Neptune.
- 18. Saint André.
- 19. La petite Aigle.
- 20. La Sainte Ligue.
- 21. Saint François.
- 22. Venise.
- 23. La Foy.

*Vaisseaux du troisième Rang de 52. à 56.  
pièces de Canon.*

- 24. L'Hercule.
- 25. Saint Pierre.
- 26. La Valeur couronnée.
- 27. Nôtre-Dame du Saint Rosaire.

## BR U L O T S.

- 28. Judith.
- 29. La Reine des Anges.
- 30. Nôtre-Dame du Rosaire.
- 31. Saint François.

*Vaisseaux de Transport armés en Guerre.*

- 32. Le Très-Saint Crucifix.
- 33. Sainte Marguerite.
- 34. Sainte Anne.
- 35. Nôtre-Dame du Rosaire.
- 36. Nôtre-Dame de Lorette.
- 37. Nôtre-Dame de l'Annonciade.

*Capres ou Corvètes; c'est-à-dire, Bâtimens de nouvelle invention à la manière de Hollande, qui ont des Rames & des Voiles, & vingt pièces de Canon chacun.*

- 38. Saint François.
- 39. Saint Pierre.
- 40. Saint Antoine.

*Vaisseaux servant d'Hôpital pour les Malades & les Blessés.*

41, 42, & 43, au nombre de trois.

*Noms des Nobles Venitiens qui servent dans l'Armée de la République & qui commandent ces Vaisseaux.*

Le Seigneur Louis Flangini, Capitaine

aine Extraordinaire des Vaisseaux.

Le Seigneur Marc-Antoine Diedo ,  
Capitaine Ordinaire.

Le Seigneur François Correr Ami-  
ral.

Le Seigneur André Delfino , Com-  
mandant de la Patronne.

Le Seigneur Diedo , Capitaine Ex-  
traordinaire.

Le Seigneur Pierre Vendramino ,  
Capitaine Extraordinaire.

Le Seigneur Marc-Antoine Morosi-  
ni , Capitaine Extraordinaire.

Le Seigneur Antoine Bembo , Capi-  
taine Extraordinaire.

Le Seigneur Balbi , Capitaine Ex-  
traordinaire.

Le Seigneur Pierre Pasqualigo , Ca-  
pitaine Ordinaire.

Le Seigneur Jérôme Fini , Capi-  
taine Ordinaire.

Le Seigneur François Péfaro , Capi-  
taine Ordinaire.

Le Seigneur Jérôme Savorgnano ,  
Capitaine Ordinaire.

Le Seigneur Etienne Valmerana ,  
Capitaine Ordinaire.

Le 17. l'Armée Venitienne vint à San-  
Zorzi de Schiro , à Andro , & de 11 à

1717.

H

la Plage de Thermis , pour y réparer les dommages soufferts. Ces Nouvelles ayant été apportées par un Exprés dépêché par le General Pisani , le Doge accompagné du Senat & de M. Aldobrandini Nonce Apostolique , se rendit en Public à l'Eglise Ducale de S. Marc, où le 21 on chanta solennellement le *Te Deum* , en action de graces de ce que l'Armée Navale de la Republique n'a pas été battuë par celle des Infideles. On a fait trois jours de suite des Illuminations & des Feux de Joye par toute la Ville , au son de toutes les Cloches.

Les Turcs n'ont pas manqué de faire aussi de leur côté de grandes réjouissances à Ténédos. Ne seroit-ce pas un préjugé , pour croire que les avis reçûs sous main , que ces derniers ont pris deux Vaisseaux de la Flotte Vénitienne & en ont coulé deux autres à fond , auroient quelque fondement ? Ce que l'on sçait certainement , c'est qu'il en coûtera bien un million de ducats pour rétablir la Flote victorieuse , & l'argent est fort rare ici. M. Diedo a été nommé Capitaine Extraordinaire à la place de M. Flangini. On envoie

des Troupes & des Matelots, pour remplacer ceux qui ont été tuez dans ces trois Actions, & l'on fait partir tout ce que l'on juge nécessaire pour réparer promptement plusieurs Vaisseaux, qui ont été fort maltraitez & fort délabrez. Le Capitaine Général Pisani est allé joindre la Flotte Venitienne, avec deux Vaisseaux du premier rang & quelques autres de transport qui lui étoient venus depuis peu de Venise, outre les Escadres auxiliaires du Pape, de Portugal, de Malte & de Toscane.

### AVANT-PROPOS.

DU TEOPHRASTE MODERNE.

**L**A quantité des Matières que je traite icy, leur variété, le mélange alternatif du Sérieux & du Gay dans les réflexions, pourront faire plaisir à ceux qui liront cet Ouvrage. Je n'ai point prétendu établir d'ordre dans la distribution des Sujets; cela m'a paru fort indifférent. J'adresse cette Relation à une Dame qui me l'avoit demandée, & j'ai tâché de ne rien oublier de tout ce qui peut instruire ou divertir un Esprit juste & délicat, tel qu'est le sien. Je commence par lui parler des choses qui se passoient

Hij

*quand je fis cette Relation. Je continuë au hazard & je finis quand il me plaist. Cet Ouvrage, en un mot, est la production d'un esprit libertin, qui ne se refuse rien de ce qui peut l'amuser en chemin faisant. J'espere que le Lecteur n'y perdra rien.*

Je vous tiens parole, Madame, ou plutôt je vous obéis; car ce qu'un Amant promet à ce qu'il aime, vaut un devoir d'obéissance envers son Maître.

Vous avez raison de vouloir être instruite des Mœurs & du Caractere des Habitans de Paris, & de tout ce qui se pratique dans cet Abregé du Monde.

PARIS est le centre des Vertus & des Vices; c'est le lieu où les Méchans développent leur iniquité; l'endroit où se manifeste toute leur capacité de mal faire. La raison de cela, Madame, est qu'ils ont abondance d'occasions & que l'exercice met en œuvre & perfectionne leurs mauvaises dispositions.

Les Vertus n'y regnent pas moins que les Vices; mais elles y regnent sans bruit & secrètement. Les Justes y composent un Party ignoré de la foule des hommes. On y voit encore un troisième Ordre de personnes; ce sont d'honnêtes

gens d'une probité morale qui n'a pour principe, ou qu'un hûreux Caractere qui les porte à vivre avec honneur, ou qu'un goût de sagesse philosophique, qui les maintient dans un esprit de justice & d'union avec les hommes. Ce sont de ces gens, qui bornés à satisfaire leurs petits plaisirs, tâchent, autant qu'ils peuvent, de ne troubler ceux de personne; de ces gens en un mot, qui adoptent le frein des Loix, moins, si vous voulez, par respect pour elles, que par ménagement pour le préjugé public.

Cette Secte, Madame, ne laisse pas que d'être un peu pyrrhonienne; car elle n'a de Vertus que par convention; mais vivre bien avec les hommes & penser autrement qu'eux, est une chose qui paroît si belle & si distinguée, que dans bien des endroits à Paris, vous ne passez pour homme d'esprit, qu'autant qu'on vous croit confirmé dans cette impiété philosophique.

Je m'entendrois là-dessus d'avantage, si je ne prevoyois que dans la suite de cette Rélation, l'occasion se présentera d'en parler encore: Venons à d'autres matières.

## CHAPITRE I.

Il est difficile de définir la Populace de Paris, je vais pourtant tâcher de vous en donner quelque idée.

Imaginez-vous une espèce de Monstre remué par un instinct & composé de toutes les bonnes & mauvaises qualitez ensemble; prenez la Fureur & l'Emportement, la Folie, l'Ingratitude, l'Insolence, la Trahison & la Lâcheté; ajoutez tout cela, si vous le pouvez, avec la Compassion tendre, la Fidelité, la Bonté, l'Empressement obligeant, la Reconnoissance & la Bonne foi, la Prudence même; en un mot, formés votre Monstre de toutes ces contrarietez; voilà le Peuple, voilà son génie.

Pour en achever le Portrait, il faut lui supposer encore une nécessité machinale, de passer en un instant du bon mouvement au mauvais: Détaillons à présent ce Caractere.

Le Peuple est une portion d'hommes, qu'une égalité de bassesse dans la condition réunit: Ils se querellent, ils se battent, se tendent la main, se rendent service & se desservent: Un mo-

ment voit renaître & mourir leur amitié ; ils se raccommoient & se broüillent , sans s'entendre. Le Peuple a des fougues de soumission & de respect pour le grand Seigneur , & des faillies de mépris & d'insolence contre lui : Un denier donné par-dessus son salaire , vous en attire un dévouement sans reserve ; ce denier retranché vous en attire mille outrages : Quand il est bon , vous en auriez son sang ; quand il est mauvais , il vous ôteroit tout le vôtre : Sa malice lui fournit des moyens de nuire , que l'homme d'esprit n'imagineroit jamais. Tel est le pathétique de ses discours , qu'il laisse parmi les plus honnêtes gens , une persuasion de bien ou de mal qui vous nuit ou qui vous sert.

Le Peuple à Paris , a tous les vices qu'il se reproche dans ses querelles.

Une chose m'a toujours surpris : Deux femmes s'accusent de mauvaise vie , citent les lieux & les circonstances : Les Assistans croient tout ; la querelle finit & ne leur a fait aucun tort.

Les femmes entr'elles , ne rougissent pas de l'opprobre dont elles se chargent ; leur motif de honte est d'avoir

## 92 LE MERCURE

est vaincu par les coups ou en injures.

Plus une femme a la voix vigoureuse, & plus celle avec qui elle se querelle, a de tort.

Plus une querelle a de témoins, plus elle s'échauffe : Ce n'est plus tant alors une vraie colere qui anime les Combattantes, qu'une émulation d'Invectives.

Personne ne caractérise plus éloquemment que le Peuple.

On lui inspire aisément de la confiance ; mais quand il la perd, il des-honore.

Toute belle que vous êtes, Madame ; si le hazard vous avoit attiré le courroux d'une femme du Peuple ; elle vous feroit rougir de vos propres charmes. L'union des gens mariés parmi le Peuple, est la chose du monde la plus divertissante ; vous diriez à les entendre se parler & se répondre, qu'ils ne peuvent se supporter & qu'ils souffrent de se voir.

Voici la réflexion que je fais là-dessus, Madame : Un mot plus haut que l'autre brouille des Epoux honnêtes gens ; pourquoi cela ? C'est que leur commerce est ordinairement honnête : Cette

honnêteté cesse-t-elle un moment? L'union s'altère. Les gens mariez d'entre le Peuple, se parlent toujours comme s'ils s'alloient battre; cela les accoutume à une rudesse de manière qui ne fait pas grand effet, quand elle est sérieuse & qu'il y entre de la colere: Une femme ne s'alarme pas de s'entendre dire un bon gros mot, elle y est faite en tems de paix comme en tems de guerre; le mari de son côté n'est point surpris d'une réplique brutale; ses oreilles n'y trouvent rien d'étrange; le coup de poing seulement avertit que la Querelle est sérieuse; & leur façon de se parler en est toujours si voisine, que ce coup de poing ne fait pas un grand dérangement.

Sçavez-vous bien, Madame, qu'à tout prendre, il y a plus de gain dans cette façon de se traiter, que dans celle des honnêtes gens.

Je compare l'union de ces derniers à une Mer calme: Les deux Epoux y voguent en paix; vient-il un seul coup de vent? Il porte l'alarme dans la Barque; & nos Epoux accoutumés à une longue bonace, ne se remettent qu'à long-tems après, de leur frayeur.

La même comparaison me servira pour figurer l'union des gens du Peuple.

Cette Mer pour eux, est toujours agitée ; les Vents & les Éclairs y regnent sans interruption ; la Barque va son train, sans s'en appercevoir : La Tempête lui est familière , la Foudre tombe quelquefois ; mais elle est une suite si naturelle de l'orage , que la Barque tâche de se réparer sans en avoir frémi. Manie de politesse à part , la Mer agitée me paroît calme.

Je n'aurois jamais fait , si je ne voulois rien obmettre dans le Portrait du génie du Peuple inconstant par nature, vertueux ou vicieux par accident ; c'est un vrai Caméléon qui reçoit toutes les impressions des objets qui l'environnent.

Là-dessus , vous vous imaginez que le Peuple est méchant ; vous avez raison ; mais il n'a point une méchanceté de réflexion ; c'est, pour ainsi dire , une méchanceté d'imitation sur ce que le Public pense de ceux qui sont donnez en spectacle.

Il exprimera par exemple des cris de malédiction contre les gens d'affaires ;

non pas qu'il ait conclu qu'ils le méritent, mais la Voix publique les annonce haïssables : Voilà le Peuple irrité contr'eux.

On alloit un jour faire mourir deux voleurs de grands chemins ; je vis une foule de Peuple qui les suivoit ; je lui remarquai deux mouvemens qui n'appartiennent , je pense, qu'à la populace de Paris.

Ce Peuple courroit à ce triste Spectacle avec une avidité curieuse, qui se joignoit à un sentiment de compassion pour ces Malheureux ; je vis même une femme , qui la larme à l'œil , courroit tout autant qu'elle pouvoit, pour ne rien perdre d'une exécution dont la pensée lui mouilloit les yeux de pleurs.

Que pensez-vous de ces deux mouvemens ? Pour moi , je ne les appelle-  
rai ni Dureré ni Pitié. Je regarde en cette occasion l'Ame du Peuple, comme une espece de Machine incapable de sentir & de penser par elle-même, & comme esclave de tous les objets qui la frappent.

Par ce Systeme , je vois clair comme le jour, la raison de ces deux mouvemens contraires : On va faire mourir

deux hommes ; l'appareil de leur mort est fort triste : Voilà la Machine frappée d'un mouvement assortissant ; voilà le Peuple qui pleure ou qui se contriste.

L'exécution de ces hommes a quelque chose de singulier : Voilà la Machine devenue curieuse.

Je gagerois que le Peuple pourroit en même-tems plaindre un homme destiné à la mort , avoir du plaisir en le voyant mourir , & lui donner mille malédictions.

Que dirons-nous encore de lui ? Il est de certains endroits à Paris, Madame , où le Peuple est en possession d'une liberté despotique dans le Langage & souvent dans les Actions : Il y regne souverainement ; il y parle de tout & n'y craint personne : Achez-vous quelque chose aux Marchez publics , par exemple ; votre honneur , votre taille, votre visage y sont à la discretion des marchandes : Il faut opter ou d'être dupé ou d'être maltraité, dans les endroits qu'on pourroit appeller l'Empire des Amazones : Vous avez autant de Juges & de Parties, qu'il y a de femmes ; si la colere d'une d'entre elles vous déclare coupable, c'en est fait ;

toutes

toutes les autres vous condamnent sans consultation & vous exécutent à la même heure : Toute la liberté qu'on vous laisse , c'est de vous sauver ; & vous ressemblez en ce cas à ces Soldats qui passent par les baguettes en courant.

Jé connois un de mes amis , homme d'esprit & de bon sens , qui me disoit un jour , en parlant du genie du Peuple : Le moyen le plus seur de connoître ses deffauts & son ridicule , seroit de familiariser quelque tems avec lui & de lui chercher Querelle après. On a trouvé l'invention de se voir le visage par les Miroirs : Une querelle avec le Peuple seroit la meilleure invention du monde , pour se voir l'Esprit & le Corps ensemble. Une aimable Fille entendant parler ainsi mon Ami, nous dit , en badinant : Tous mes Amans me disent Belle ; ma glace & mon amour propre m'en disent autant ; mais , pour en avoir le cœur net , quelque jour en Carnaval j'usurai de l'invention dont vous parlez.

Qu'ajouteraï-je encore sur le caractère du Peuple ?

Les Devots d'entre le Peuple , le sont

Aoust 1717.

I

infiniment dans la forme: La vraie piété est au dessus de la portée de leur cœur & de leur esprit.

Une grosse Voix dans un Prédicateur leur tient lieu d'intelligence ; ils ne comprennent rien à ce qu'il dit, mais il crie beaucoup & les voilà pénétrez.

Ainsi, je ne conseillerois à personne, de compter beaucoup sur la Religion du plus devot personnage d'entre le Peuple : De là vient aussi qu'il est aisé d'en corrompre le plus honnête homme ; car, pour l'engager au crime, il ne s'agit pas de gagner son esprit, on a bon marché de cette pièce ; il faut seulement effacer une impression par une autre : Celle du cérémonial de la Religion qui les a rendu pieux, s'efface par l'impression d'une offre qui les charmoille.

Vous m'avouerez qu'on peut faire tout ce qu'on veut d'un homme qu'il ne s'agit que de toucher sensiblement; l'impression la plus fraîche est toujours la victorieuse.

Ne vous attendez pas, Madame, que j'épuise la Matière là-dessus ; je n'en dirai plus qu'un mot.

Le Peuple dans les Provinces, recon-

noît autant de Maîtres , qu'il est de gens au-dessus de lui.

L'Interrêt seul ici, fait la vraie dépendance du peuple. Le Cordonnier y va de pair avec le Duc & le Marquis : Si l'on ne veut pas qu'il manque de respect pour ces grands Noms , il faut acheter son hommage. L'argent est le seul Titre de grandeur qu'il révère : Le Peuple est comme un gros Mâtin ; le Mâtin aboie après tout ce qui passe ; jetez-lui un morceau de pain , il vous caresse.

Ainsi , Madame , si vous venez jamais à Paris ; en cas que vous ayez affaire au Peuple , prenez avec lui des mesures qui mettent vos charmes à l'abri de la correction.



## JOURNAL DE PARIS.

**M**ardi 13 Juillet , le sieur Gautier Docteur en Médecine de l'Université de Nantes, fut présenté à Son ALTESSE ROYALE , par M<sup>r</sup> le Comte de Toulouse & par M<sup>r</sup> le Maréchal d'Es-  
trées : Il rendit compte à S. A. R. des

Iij

Expériences qu'il a faites durant trois mois, au Port de l'Orient, par son ordre & par celui du Conseil de Marine, de l'Eau de Mer rendue potable & dégagée de tout Sel volatile. S. A. R. en fut très satisfaite & fit voir sa pénétration, en dessinant sur le champ la Machine, sur le seul récit du sieur Gautier qu'il chargea de lui en faire un Modèle de carton. La Machine est très simple & a une parfaite imitation de la Nature; elle n'est point embarrassante, donne à peu de frais quantité d'eau, aussi bonne & aussi salutaire que celle de Fontaine & même plus fraîche, comme il paroît par les Procès verbaux des Gens qui en ont bû durant deux mois. Comme c'est une des plus utiles & des plus belles Découvertes qui ait été mise au jour depuis plusieurs siècles, je commencerai le Journal de Paris par les *Procès verbaux* des Expériences qui en ont été faites sur les Lieux. Je continuerai par la suite à informer le Public de tout ce qui viendra à ma connoissance, touchant cette nouvelle Découverte.

## EXTRAIT DU REGISTRE

Des Procez Verbaux, tenu au Contrôle  
de la Marine, au Port de l'Orient.

*Nous, Medecin du Roy, Chirurgien  
Major & Apoticaire de la Marine de  
ce Port, Certifions que le premier de ce  
mois, nous nous sommes transportez par  
ordre de Messieurs de Beauregard Com-  
mandant la Marine en ce Port, & de  
Clairembault Commissaire General,  
Ordonnateur de la Marine en ce Port,  
à Bord du Vaisseau du Roy le Triton,  
pour y examiner l'Eau du sieur Gautier  
Medecin; & que sur le lieu, nous avons  
fait mettre devant nous de l'Eau de Mer  
dans la Cucurbitte de sa Machine, pour  
être échauffée & élevée en vapeurs,  
par le moyen d'un Tambour placé au des-  
sus de l'Eau, qui dans son sein, conte-  
noit un feu de bois & de charbon; &  
que par le Robinet de la Citerne de la  
Machine, nous en avons vû couler une  
Eau claire dont nous avons emporté  
environ six pots; sur laquelle nous avons  
fait des Epreuves avec la Noix de  
Galle, le Sucre de Saturne, l'Oseille,*

I iij

le Sel de Tartre , le Sublimé Corroff, l'Esprit de Coclearia & le Vinaigre distillé: Qu'en même-tems nous avons fait pareilles Epreuves sur la meilleure Eau de Fontaine du País, & que dans la confrontation que nous avons faite de l'une & de l'autre Eau, nous n'y avons trouvé nulle difference , excepté que celle du sieur Gautier tire plus fortement la Teinture : Que nous avons pesé pareille quantité de ces deux Eaux & les avons trouvées de même poids: Que nous avons desséché pareille quantité de ces deux Eaux , & qu'au fond du Vaisseau il est resté un peu de Sel Nitreux de pareil goût , à l'exception pourtant que l'Eau de Fontaine en a laissé plus grosse quantité , & que le Sel de l'Eau du sieur Gautier étoit plus gris que celui de l'Eau de Fontaine. Nous avons goûté & bu plusieurs fois de cette Eau que nous trouvons absolument dépourvue de Sel Marin & qu'elle est en tout , semblable à l'Eau de Fontaine ; à l'exception que dans celle du sieur Gautier , nous y avons remarqué un petit goût Etranger , que le sieur Gautier nous a dit provenir de la Résine qu'il a été obligé d'employer , pour sonder le Plomb de sa Machine ;

ce qui peut-être véritable ; puis que nous avons remarqué dans son Eau quelques petits Corpuscules Argentins qui surnageoient sur son Eau, qu'il dit aussi provenir de la Résine : Qu'étant à bord du Vaisseau le Triton, nous en avons vu boire aux Gardiens de ce Vaisseau & aux Journaliers qui tournent le Tambour de la Machine, qui nous ont assuré que depuis que l'Eau conloit, ils n'en buvoient point d'autre & n'avoient ressenty aucunes altérations, ni incommoditez. Fait à l'Orient le septième Juin 1717. signé de Villartay, Jarnouën, Dufay & Cordier.

PROCEZ VERBAL DE L'EAU DE MER,  
renduë potable.

Nous, Officiers de Marine & du port, soussignez, Certifions qu'en consequence des Lettres écrites de Paris par le Conseil de Marine, à M<sup>r</sup>. de Bauregard Capitaine de Vaisseaux du Roy ; Commandant la Marine au Département du Port-Loüis & l'Orient, & à M<sup>r</sup> Clairrembault Commissaire Général, Ordonnateur de la Marine du 30. Décembre 1716. qui permettent au sieur Gan-

sieur Medecin de Nantes , de faire en ce port l'épreuve qu'il a proposée à S. A. R. Mgr. le Duc d'Orleans , Regent du Royaume & au Conseil de Marine , du secret qu'il a trouvé pour rendre l'Eau de la Mer potable ; le sieur Gautier auroit établi sa Machine à bord du Vaisseau de S. M. nommé le Triton , où nous étant transportés pour être présents à l'épreuve & voir agir cette Machine , afin d'en faire un fidele rapport ; nous aurions observé ce qui suit.

### S Ç A V O I R.

Cette Machine occupe l'espace d'environ 8. Tonneaux , dont il y en a 2. à diminuer pour le Vuide laissé par le bas , pour ne pas toucher au l'est.

Le 20. May 1717. Le sieur Gautier a allumé le feu dans le Réchaud de cette Machine ; il est provenu pendant 24. heures , depuis midy jusqu'à pareille heure du lendemain , 9 Pieds Cubes d'Eau douce , faisant à raison de 36 pintes que contient la mesure du pied cube , la quantité de 324. pintes , ou une Barrique & 42. Pots : Il a été consommé en cette Opération un pied Cube de charbon

de Terre &  $\frac{1}{2}$ . pied Cube de charbon de Bois mêlez ensemble ; & nous avons remarqué que la Machine prenoit vent par plusieurs endroits , sans quoi la distillation eût été plus forte ; ( ce qui n'arriveroit pas à l'avenir ; ) le sieur Gantier nous ayant fait connoître qu'il établissoit ses Machines sans sonder le Plomb : Ce sera une épargne & les Machines ne sauroient prendre vent.

Le 22. dudit mois , le feu étant rallumé dans la Machine , il est provenu pendant 12. heures ; depuis 7. heures du matin jusqu'à pareille heure du soir , 4. pieds Cubes d'Eau douce , faisant 144. pintes ou une démie Barrique & 12. Pots. Il a été consommé en cette Opération un sixième de Corde de gros-Bois.

Le 25. le feu a été rallumé pour faire de nouvelle Eau , dont on s'est servi pour cuire des Viandes , Bœuf , Mouton & Lard , des Fèves & poids qui ont aussi été très bien cuits , en moins de deux heures , avec un feu médiocre.

Le 26. on a pesé de cette Eau avec un Pese-liqueurs ; elle s'est trouvée d'égal poids que celle de la meilleure Fontaine de ce port.

## 106 LE MERCURE

Le 28. on a Boullangé un pain pétri de cette Eau & un autre pain de celle dont on se sert ici ordinairement ; les deux d'une même Farine, avec égal levain & les Eaux chauffées à pareil degré : Le pain de l'Eau artificielle s'est trouvé aussi bon & même un peu plus frais & léger que l'autre.

Cette Eau n'a aucun goût de sel ; elle est parfaitement bonne , étant reposée du matin au soir ; elle est meilleure & plus fraîche que celle des Fontaines. Nous avons remarqué qu'elle devient meilleure de jour à autre , & que plus la Machine travaille , plus elle perd le petit goût de résine qu'elle contractoit de la soudure du Plomb ; de manière qu'il ne lui reste à présent , autant que nous en pouvons juger , que le seul goût d'Eau de pluie : Les Gardiens des Vaisseaux & les Gens qui travaillent à sa distillation , nous ont assuré n'avoir pris d'autres boissons que cette Eau, pendant plus d'un mois , même fort souvent à jeun ; sans avoir ressenty aucune incommodité ; qu'au contraire ils la trouvoient bonne , fraîche & saine : Ce qui a engagé plusieurs personnes de considération à en faire emplir & em-

D'AOUST. 107

porter des cruches dans leurs maisons,  
pour en boire & s'en servir à diffé-  
rens usages.

## EVALUATION

DU CHARBON. ET DU BOIS,

Qui ont été consommés pour les deux  
épreuves ci-dessus, par laquelle on  
connoit à peu près ce que peût cou-  
ter la Barrique d'Eau distillée par  
le Charbon, & celle distillée par  
le Bois.

*Il entre 10 pieds Cubes de Charbon  
de Terre ou de Bois, dans la Barri-  
que.*

*La Barrique de Charbon de Terre  
coute à présent ici au Roy 10 livres; ainsi,  
le pied Cube qu'on en a consommé pour la  
distillation, pendant les 24 heures sus-  
dites, revient à 20 sols, cy. 1 l. 0 s. 0 d*

*La Barrique de Charbon de bois conte  
30<sup>0</sup> sols; ainsi le  $\frac{1}{2}$  pied cube consommé  
pour mêler avec le Charbon de Terre  
ci-dessus, revient à un sol six deniers . .  
cy . . . . . 0 1 s. 6 d.*

Suivant cette Dépense : Ladite Epreuve ayant produit 324 pintes d'eau douce , la Barrique d'eau pourroit coûter ici à présent , étant distillée ,  $\frac{2}{3}$  de Charbon de Terre &  $\frac{1}{3}$  de Charbon de Bois environ quinze sols onze deniers.

cy . . . . . 15 f. 11 d.

La Corde de bois à bruler de 8 pieds de long , 4 pieds de haut , & les bûches qui la composent , ayant chacune 2. pieds ,  $\frac{1}{2}$  de longueur , coûte ici à présent au Roy 5 livres dix sols. Il en a esté consommé pour la distillation pendant les 12 heures susdites , un sixième de Corde , qui revient à six sols six deniers.

cy . . . . . 6 f. 6 d.

Ces deux différentes épreuves nous font connoître que l'Eau distillée par le Bois , couteroit moins que celle distillée par le Charbon ; mais le Bois en volumeroit , & embarrasseroit d'avantage un Navire que le Charbon. Nous remarquons que le feu de Bois ne produit pas autant d'Eau que celui de Charbon , il est à présumer que si la soudure

soudure du Plomb de la Machineût été bien faite, elle n'ût pas pris vent & elle eut donné beaucoup plus d'Eau douce; ce qui en auroit diminué le prix. Le sieur Gautier nous a même affirmé que par la Réfaction d'une autre pareille Machine pas plus grande ny plus embarrassante, il fourniroit la quantité d'Eau nécessaire par jour, à un Equipage de plus de 400 hommes. En foy de quoy nous avons signé la présente à l'Orient, le onzième Juin 1717. signé, de *Beauregard*, *Clairembault*, *Collationné Chunland de Boisdison*, pour *M. le Controllcur.*

Le 23 Juillet, on fit en Sorbonne l'Ouverture des Théses appellées Sorboniques. M. l'Abbé Parquet Prieur de la Maison, prononça sur la nécessité & sur l'utilité de lire les Peres de l'Eglise, un Discours éloquent, & récita une Ode à la louange de Mgr le Régent.

Le Pere Macé Cordelier, répondit & démontra par un autre Discours qui fut applaudi, l'importance de lire l'Ecriture Sainte, comme la Source pure & originale, où les Peres de l'Eglise avoient puisé : Il finit par une Pièce

*Aoust 1717.*

K

de Vers de très bon goût. L'Assemblée fut nombreuse: M. le Cardinal de Noailles & plusieurs Prélats s'y trouvèrent

Le 24, M. le Marquis de Pracontal Capitaine au Régiment Royal des Cuirassiers, fils du Marquis de Pracontal Lieutenant Général des Armées du Roy, prêta Serment entre les mains du Roy, pour la Charge de Lieutenant de S. M. en la Province de Nivernois, vacante par la mort du Comte de Buisleaux son Oncle.

Le 25 de Juillet, le Roy accompagné de M<sup>rs</sup> le Duc du Maine, de M. le Maréchal de Villeroy, de M<sup>r</sup> l'Evêque de Frejus, de M. le Prince Charles & de sa Cour ordinaire, partit du Palais des Tuilleries sur les 4 heures & demie du soir, pour aller se promener à Bercy qui est à une petite lieue de Paris. Il alla descendre dans la Maison de M. Pajot d'Onzen-Bray, laquelle, quoique médiocrement grande, est cependant très bien entendue; elle est surtout décorée d'un Cabinet, où le Maître de la Maison a rassemblé avec beaucoup de dépense & de curiosité, tous les me-

déles de Machines , qui sont comme autant de Chefs-d'œuvre de la Méchanique. Ces Raretés sont placées en différentes Armoires , dont la disposition intérieure se change d'un moment à l'autre, par des ressorts secrets qu'a inventé le fameux Pere Sebastien Carme de la Place Maubert , qui a travaillé depuis plus de 20. ans à perfectionner ce Cabinet destiné après la mort du Possesseur , à l'Académie des Sciences. S. M. se promena d'abord dans le Jardin , où on fit jouer les Eaux qui sont très belles. Elle vit ensuite la Ménagerie composée d'animaux rares ; après quoy elle monta aux Appartemens : Pendant ce tems là on fit rafraichir ses Gardes , ses Pages & les Suisses de sa Garde. M. Pajot montra à S. M. un excellent Miroir ardent , estimé 25000 livres , qui dissout toutes sortes de Métaux. Le Roy eût le plaisir de voir fondre un Louïs d'or & plusieurs Morceaux d'acier : Il voulut voir le Laboratoire , suivi de toute sa Cour. S. M. fit attention à ce qu'il y avoit de plus curieux. Le Roy descendit de là dans le Jardin & se promena sur la Terrasse : Pendant qu'

il faisoit Collation , on tira un Feu d'Artifice qui avoit été préparé sur l'Eau. A huit heures, le Roy retourna au Louvre, fort content de sa Promenade.

Le même jour , on chanta le *Te Deum* , pour le rétablissement de la santé de MADAME , dans l'Eglise des Quinze-Vingts. Elle continuë de venir de Saint Cloud à Paris, une fois la semaine. Cette Princesse dîna hier au Palais Royal , comptant d'assister à la représentation de la Tragédie d'Heraclius , que les Comédiens François devoient jouer sur le Théâtre de l'Opera. Madame étoit déjà dans sa Loge , lorsque le sieur Guerin qui étoit habillé & prêt à paroître sur la Scène , tomba en Apoplëxie dans les Coulisses : Il fut emporté aussitôt chez lui. Il est le plus ancien Comédien de la Troupe. Il avoit été Camarade de Molière dont il avoit épousé la Veuve. Il excelloit dans les Rôles de vieillard, surtout pour le Comique ; & on l'écoutoit avec satisfaction dans le Tragique , où il faisoit le Rôle de Confident. Il lui sera plus facile qu'à un autre, d'être fidèle à la parole qu'il

a donnée, de ne plus monter sur le Théâtre ; car , il a 82 ans & de plus son Apopléxie s'est tournée en Paralysie sur la langue. Cet Accident imprévu étonna si fort les Acteurs , qu'ils aimèrent mieux rendre l'argent , que de représenter cette Pièce.

Le 25 après midi , il se tint une longue Conférence chez M. le Chancelier, entre les neuf Commissaires nommés pour l'arrangement des Finances. On continuë d'examiner avec beaucoup d'attention tous les Mémoires qui ont été présentés à ce dessein. La principale application de ces Messieurs , est de pouvoir accorder les intérêts du Roy avec ceux du Public.

Les Promenades du Cours pendant la nuit , sont plus fréquentes que jamais , à cause des chaleurs excessives dont on est incommodé pendant la journée : On y reste jusqu'au jour. Ces Assemblées nocturnes donnent lieu à beaucoup de petites Historiettes qui se débitent le lendemain & que chacun charge, à sa fantaisie, de quelque Circonstance maligne.

Il y a dans le menu Peuple de Paris, une espèce de Badaux qui ne man-

## 116 LE MERCURE

quent aucune des Exécutions qui se font ici. Ils ont û plein contentement cette semaine ; car , il y en a û beaucoup : Je n'en parlerois point dans ce Journal , sans la particularité d'un Maure , qui s'étant amusé à voler un Conseiller du grand Conseil , le 22 du passé sur les 9 heures du soir , fut reconnu le lendemain avec le Chapeau de celui qu'il avoit attaqué. A cette marque , il fut arrêté & conduit en Prison. Comme il n'étoit d'aucune Religion , on le catéchisa la veille de son Jugement ; il fut baptisé le Samedi matin vingt-quatre & rompu vif à sept heures du soir , à cause de l'énormité de ses Crimes. Il a déclaré 22 de ses Complices Voleurs de nuit , dont plusieurs ont été arrêtés.

M.<sup>r</sup> de Harlai de Beaumont Conseiller d'Etat Ordinaire , dont nous avons annoncé la mort dans le Mercure de Juiller , a fait un Testament , par lequel il laisse les Mémoires & les Papiers qu'il avoit assemblés touchant la Charge d'Avocat General , à M. Chauvelin de Grisenois qui occupe cette Place ; & au cas que ce dernier vint à décéder sans enfans , il lé-

gue tous les Manuscrits à la Bibliothèque des Peres de Saintre Gèneviève, qui a été fort augmentée par celle de feu M. l'Archevêque de Reims.

M. d'Armenonville a û le Bureau de M. de Harlai, en montant à l'ordinaire : Il devient par là le 4<sup>e</sup> Conseiller d'Erat par son ancienneté d'Intendant des Finances.

Le 29, M<sup>sr</sup> le Duc d'Orleans voulant éviter les importunités des sollicitations qu'on lui fait, aussi-tôt qu'une Place est vacante dans le Conseil d'Erat; a jugé à propos de donner une Expectative à celui des Maîtres des Réquêtes Intendants, selon le rang de sa Réception : Comme M. de Bernage s'est trouvé plus ancien que M. Ferrand, il a obtenu par cette Loy l'Expectative, pour la premiere Place qui vaquera.

Le 30, on fut informé à la Cour que le Pape tint Consistoire le 11 Juillet. Le Saint Pere s'étendit fort sur les grandes Qualités de M. l'Abbè Alberoni; il fit valoir surtout, les services qu'il a rendu au Saint Siège; après quoi, il le déclara Cardinal, & en réserva un autre *in Pectore*. Par cette Promotion

on juge que toutes les Affaires d'Espagne sont ajustées avec la cour de Rome.

On écrit d'Espagne, que ce nouveau Cardinal n'a en vûe que le bien de l'Etat. Toutes les Affaires roulent présentement sur lui & lui sont presque toutes renvoyées : C'est par ses soins que la Flotte d'Espagne composée de seize Vaisseaux de Guerre, de six Galères & 36 Vaisseaux de transport, a été équipée. Il y avoit long-tems que cette Couronne n'avoit été en situation d'assembler une Flotte si nombreuse. Malgré la dépense qu'il a fallu faire pour un pareil Armement, ce Ministre a déclaré qu'il avoit 100000 Pistoles en réserve, destinées pour l'Expédition qu'il se proposoit. Il a fait nommer M. Leedes Général de l'Armement de Mer. Les Troupes seront commandées par 3 Lieutenans Généraux, 6 Maréchaux de camp & autant de Brigadiers. M. le Marquis de Parignes qui est bien fourni d'argent, a été choisi pour Intendant des Troupes de cet Armement. Il y a sur cette Escadre douze Bataillons (dont deux sont de Gardes Valones) 50 Compagnies de Grenadiers & 300 Dragons, qui

font 10 à 11 mille hommes de débarquement; un Train d'Artillerie de 40 pièces de Canon & toutes sortes de Munitions de Guerre & de bouche pour une longue Expédition. Cette Flotte a été vûë à la hauteur de Marseille & de Toulon, faisant voile vers l'Italie, sans qu'on sçache encore sa destination.

*LISTE DES VAISSEAUX  
Armez à Cadix.*

|                                                                                     |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>L</b> E Prince des Asturies, autrefois le Cumberland de . . .                    | 70 Canons. |
| Le Saint Philippe & le Saint Charles . . . . .                                      | 60 Canons. |
| La Sainte Elisabeth. . . . .                                                        | 60.        |
| Le Saint Louis . . . . .                                                            | 60.        |
| Le Saint Ferdinand . . . . .                                                        | 60.        |
| Le Saint Pierre . . . . .                                                           | 60.        |
| Le Saint Rosaire. . . . .                                                           | 60.        |
| Le Royal. . . . .                                                                   | 60.        |
| La Perle. . . . .                                                                   | 48.        |
| Le Volant. . . . .                                                                  | 46.        |
| La Surprise. . . . .                                                                | 44.        |
| La Junon. . . . .                                                                   | 36.        |
| 2 Brulots, le Saint Philippe & Castille.                                            |            |
| Le Saint Salvador & l'Hercule, dont le premier sert de Magazin & l'autre d'Hôpital. |            |

## 118 LE MERCURE

M. le Maréchal de Tallard , à qui M<sup>sr</sup> le Duc d'Orleans avoit donné une Place dans le Conseil de Régence, y vint prendre Séance le 31.

Le 1 Août, M<sup>sr</sup> le Prince de Conty n'a point paru au Conseil de Régence ayant perdu la nuit du 31 Juiller, son fils unique le Comte de la Marche, âgé de 2 ans & 4 mois, étant né le 28 Mars 1715.

Le même jour on solennisa à la Mercy, la Fête de Nôtre-Dame de ce Nom. M. le Comte de Ribeira Ambassadeur de Portugal, rendit le Pain - Benî qui fut présenté par son Aumônier en Rochet & en Manteau. Les Timbales, les Trompettes & Haut-bois précédoient plusieurs Pains-Benîs portés par des gens de sa livrée. Cette Cérémonie fut magnifique.

L'après midi, ensuite du Sermon du Pere Candide Chalippe Récolet, la Procession se mit en marche. Plusieurs Esclaves retirez depuis peu d'Alger & de Maroc, avec quantité de jeunes enfans en habits d'Anges, tenans à la main des Bänderoles aux armes de M. l'Ambassadeur, attirèrent l'atten-

tion du Public & surtout celle de Madame la Duchesse de Ventadour, qui étoit avec Madame la Princesse de Rohan sa fille & autres Personnes de Distinction, sur les Balcons de l'Hôtel de Soubize.

Le même jour, on trouva assassiné un nommé Germain, Officier reçu en survivance dans la petite Ecurie : Quelque recherche qu'on ait faite, on n'a pû en découvrir les Assassins.

Le 2, quoiqu'ilût été établi que l'on ne porteroit point le Deüil des Princes du Sang, que lorsqu'ils moureroient au-dessus de 7 ans; la Cour n'a point û d'égard à cette règle, l'ayant pris pour la mort du Comte de la Marche. Le 3, Madame d'Aligre Religieuse Benedictine de la Ville-l'Evêque, a été nommée Coadjutrice de Madame sa Grande Tante qui est Abbessé de la petite Abbaye de Saint Cir.

Le 4, on scût que M. le Marquis d'Alincour Villeroy, étant tout à fait rétabli de son indisposition, partit le 21 de Juillet de Vienne, pour se rendre au Camp des Impériaux sous Belgrade.

Le 5, on representa sur le Théâtre

du Palais Royal la Tragédie d'Heraclius que les Comédiens n'avoient point jouée le Jeudi précédent, à cause de l'accident arrivé au sieur Guérin qui se porte beaucoup mieux. MADAME a eu la bonté d'envoyer tous les jours savoir de ses nouvelles.

Le 7. le Roy a donné à M. le Duc d'Albret Pair & Grand Chambelan de France, la Charge de Gouverneur & Lieutenant General d'Auvergne, par la démission de M. le Duc de Bouillon son Pere, du 7. Aoust 1717.

*Idem*, le Gouvernement particulier de la Ville de Cusset dans ladite Province, par la même démission du 7. Aoust 1717.

*Idem*, un Brevet de retenue sur la Charge de Gouverneur d'Auvergne, de la somme de 30000 livres, en faveur de M. le Duc d'Albret.

Un Brevet d'assurance desdites Charges, en faveur de M. le Duc de Bouillon, en cas de prédécès de M. le Duc d'Albret.

Une commission à M. le Duc de Bouillon, pour commander sa vie durant & faire les fonctions desdites Charges, nonobstant sa démission.

Le

Le Roy a été un peu incommodé ; mais il se porte mieux : Il a soupé aujourd'huy chez Madame la Duchesse de Ventadour.

Le 7. S. A. R. M<sup>se</sup> le Regent, alla présider pour la première fois au Conseil du Dédans du Royaume : Il entendit pendant 4 heures entières, avec une attention toujours égale, le rapport d'une Affaire importante qui lui fut fait par M. l'Abbé Mainguy. Ce Prince y donna des preuves de sa pénétration ordinaire & de la facilité qu'il a pour le maniement des plus grandes Affaires. Il en sortit aussi satisfait de l'application que l'on donne dans ce Conseil, à rendre la Justice aux Sujers du Roy, que de l'habileté du Rapporteur.

Le peu de Logement qu'il y avoit dans l'enceinte du Palais des Tuilleries, avoit fait jusqu'à présent demeurer les Pages & le Manège à Versailles : Comme on a bâti depuis peu des Logemens & des Ecuries, on a fait venir ici tous les Equipages qui étoient resté à la Grande & à la Petite Ecurie. On a aussi rétabli & approprié l'ancien Caroussel.

Le 9, M. de Rocheplatte Major  
*Aoust 1717.* L

des Gardes de M<sup>re</sup> le Duc d'Orléans, âit l'honneur de monter dans le Carosse de S. A. R. qui lui permit d'user du droit qu'il en avoit.

Le 10, M. le Comte de Stairs, après plusieurs contestations, a enfin, ce matin, présenté sa Lettre de créance au Roy & a pris Qualité.

On fut fort allarmé à la Cour, de la chute que le Roy fit de son Lit le soir, en jouant avec M. le Prince de Bouillon; mais heureusement, il tomba légèrement sur les mains & ne sentit de mal qu'au petit doigt, dont la douleur passa promptement. M<sup>r</sup> Maréchal Chirurgien de S. M. le visita depuis les pieds jusqu'à la tête, sans appercevoir aucun autre mal.

Le 11, M. le Comte de Ribeira Ambassadeur Extraordinaire de Portugal, âit Audiance particuliere du Roy, dans laquelle il fit part à S. M. de la Naissance d'un 3<sup>e</sup> Infant dont la Reine de Portugal accoucha le 5 du mois passé. Il donna une grande Fête pour célébrer la Naissance de ce Prince. Sa Maison connue sous le nom de l'Hôtel de Bretonvilliers, à la Pointe de l'Isle Saint Louis, étoit toute illuminée de Cire blanche.

On tira un feu d'Artifice avant le Bal, pendant lequel on distribua avec profusion aux Masques, toutes sortes de rafraichissemens. On dançoit dans une Gallerie qui donne sur la Rivière & dont la situation est la plus charmante de Paris. Cette Fête aussi galante que somptueuse, a répondu parfaitement à la haute opinion que cet Ambassadeur a donnée de sa Magnificence en plusieurs occasions.

Le 12, S. M. soupa dans le Pavillon que l'on a élevé au milieu des Tuileries, à la place du Bosquet que l'on appelloit le Théâtre. Le Roy a quitté le Deuil qu'il avoit pris pour M. le Comte de la Marche. M<sup>sr</sup> le Duc d'Orleans continuë à le porter de l'Electrice Douairiere de Saxe.

M A D A M E vint à Paris & assista pour la deuxième fois à la Représentation d'Heraclius. Elle eût la satisfaction en arrivant, de faire ses complimens à M<sup>sr</sup> le Duc de Chartres qui étoit entré le 4 de ce mois, dans sa 15<sup>e</sup> année. Ce Prince étoit allé le matin prendre Séance au Parlement, sans aucun Cortége. Les six Gentils-Hommes sortis depuis peu de Vincennes &

de la Bastille, voulans réparer la faute qu'ils avoient commise, en ne reconduisant pas M<sup>gr</sup> le Duc de Chartres, le jour qu'il obtint leur grace, se trouvèrent à la descente de son carosse, le conduisirent à la Grand'Chambre & ne le quittèrent qu' lorsqu'il fut de retour au Palais Royal & qu'il fut rentré dans son Cabinet. Je reviens aux honneurs que le Parlement rendit à ce Prince.

Les Huissiers de la Grand'Chambre vinrent au devant de lui, jusqu'à la Porte, de la Grande Salle. Lorsqu'il eut traversé le Parquet & pris sa Place, M. le Premier Président lui adressa un Compliment fort éloquent, dans lequel, en faisant l'éloge de M<sup>gr</sup> le Duc d'Orleans, il y joignit aussi celui de M<sup>gr</sup> le Duc de Chartres. Il fit surtout sentir qu'on avoit tout lieu d'espérer que ce jeune Prince se conformeroit aux exemples que lui donnoit S. A. R. : M<sup>gr</sup> le Duc de Chartres pondit à ce Compliment avec autant de modestie & de justesse dans ses termes, que de dignité & d'assurance dans la manière de les prononcer. Il donna ensuite son avis dans l'affaire qui fut jugée à la petite Audiance. l'A-

avocat qui plaida à la Grand'Chambre, fit un éloge très convenable de M<sup>re</sup> le Duc de Chartres, qui en sortant, fut reconduit par les Huissiers jusqu'à la Porte de la Sainte Chapelle. Il revint ensuite au Palais Royal recevoir des complimens qu'il avoit si bien mérité. Il étoit à cette Cérémonie vêtu de Deuil, avec beaucoup de Pierrieres sur son Habit. On étoit si peu informé dans Paris du jour que ce Prince prendroit Séance au Parlement, qu'il ne s'y trouva que trois Ducs, qui étoient M. l'Evêque de Beauvais, M. le Duc d'Antin & M. le Duc de Villars Brancas.

Les Commissaires nommés pour examiner les Projets proposés pour le nouvel arrangement des Finances, y travaillent avec beaucoup d'assiduité & de diligence. M<sup>re</sup> le Duc d'Orléans a si fort à cœur que ce nouveau Système ait son effet, qu'il trouva bon qu'il n'yût point Samedi y dernier, de Conseil de Régence; mais, on eut un extraordinaire, Mardy, pour examiner le travail de ces Messieurs, qui en ont rendu compte, encore plus particulièrement dans les Assemblées tenues au Palais Royal, le

11 au soir , ce matin , & l'après-midi. On n'a presque plus d'attention qu'à cette affaire qui suspend toutes les autres.

Le 13, M<sup>re</sup> le Prince de Conty est venu ce matin, annoncer au Roy , que Madamelà Princesse de Conty étoit accouchée heureusement d'un Prince.

On a porté aujourd'huy à la Grand' Chambre, la Lettre de Cachet ordinaire , pour ordonner, au Parlement de se rendre en l'Eglise de Nôtre-Dame; afin d'assister à la Procession qui se fait le jour de l'Assomption , pour l'accomplissement du Vœu de Louis XIII. Le Roy ajoute dans cette Lettre , qu'il veut que le Duc d'Orleans y recoive les mêmes Honneurs que l'on rendroit à S. M.

M<sup>re</sup> le Duc Régent travaille très souvent avec M. le Duc de la Force & M. Pelletier des Forts, à la révision des Taxes, afin d'accélérer cette affaire. Pour y parvenir, on a été forcé de mettre Garnison chez plusieurs des Taxés. S. A. R. a cependant à la bonté d'envoyer à M<sup>re</sup> le Premier Président, le Rôle des Conseillers au Parlement qui

l'ont été ; afin de les engager à satisfaire promptement à leur Imposition ; faire de quoi , on seroit obligé de les y contraindre. Il a assemblé chez lui les Doyens & Sous-Doyens de chaque Chambre , pour prendre des mesures qui puissent contenter M<sup>sr</sup> le Duc Régent.

On a parlé en même tems de la Contestation qui s'est élevée entre la Grand' Chambre & les Enquêtes , au sujet des Commissaires que l'on nomme pour examiner les Edits qui sont envoyés au Parlement. Les Conseillers des Chambres des Enquêtes prétendant qu'une partie des Commissaires nommés , doit être choisie parmi eux.

Le 15 , jour de l'Assomption de la Vierge , le Roy se confessa à M. l'Abbé Fleury son Confesseur , avec tout le recueillement imaginable & donna des marques d'une Piété exemplaire , pendant toute la Cérémonie.

La Procession de l'Eglise de Nôtre-Dame qui se fait tous les ans à pareil jour , au tour de la Cité , en exécution du Vœu de Louis XIII , se fit avec beaucoup de Pompe & de Solemnité.

## LE MERCURE

M<sup>te</sup> le Duc Régent s'étant rendu sur les 4 heures à l'Eglise Métropolitaine , il y trouva les Gardes du Roy qui occupoient le Chœur , rangez en haye , le Mousqueton sur l'épaule. Les Cent-Suisses du Roy étoient dans la Nef & se mirent en marche avec la Procession. S. A. R. marchoit immédiatement après M. le Cardinal , précédé d'un Officier des Cent - Suisses du Roy & suivi de l'Officier des Gardes du Corps. Ce Prince avoit à sa droite M. l'Evêque de Vannes son premier Aumônier ; M. l'Abbé Maler , M. l'Abbé du Rocher ses Aumôniers en Rochet ; M. l'Abbé Pajot Maître de la Chapelle de la Musique à sa gauche. Ensuite , étoit le Parlement en Robes Rouges , la Chambre des Comptes , la Cour des Aydes & la Ville. Il y eût un concours de Peuple infini , attiré par la présence de M<sup>te</sup> le Duc d'Orléans.

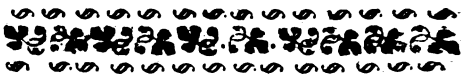
Le 16 , Madame la Duchesse de Berry , qui étoit venue de la Meuse , entendre les Offices aux Carmelites , le jour de la Fête ; tint Toilette au Palais du Luxembourg , où se trouvèrent Mesdames les Duchesses de Saint Simon , de Villars , ses Dames

du Palais, plusieurs Ducs, Grands Seigneurs, Marquis & presque tous les Ambassadeurs & Envoyez. Le 17, elle alla à la première Représentation de l'Opera de Venus & d'Adonis, qui est goûté; & de là, elle retourna à la Mente.

Le même jour, on tint à l'Hôtel de Ville l'Assemblée ordinaire, pour l'Élection de deux nouveaux Echevins. M. Trudaine Prévôt des Marchands ouvrit la Séance par un Discours, dans lequel il fit l'Eloge du Roy, de M<sup>gr</sup> le Régent & de M. Bignon son Prédécesseur. Ensuite, les deux anciens Echevins sortans, firent chacun un Discours de remerciemens à M<sup>rs</sup> de la Ville; après quoi, M. le Procureur du Roy fit un discours sur les avantages & l'honneur de la Charge de Prévôt des Marchands & d'Eschevin. Il passa ensuite, à l'Eloge du Roy, de M<sup>gr</sup> le Duc d'Orleans & de M. Bignon; après quoi, on procéda à l'Élection en la manière accoutumée, par le Scrutin: Celui qui le portoit, étoit M. Nicolai le fils, Conseiller au Parlement & reçût en survivance de la Charge de Premier Président de la Chambre des Comptes; Parmi les personnes

130 LEMERCURE

qui votèrent pour l'Élection , se trouvèrent M. Daguesseau de Valjoint frere de M. le Chancelier , M. de Maupeou Conseiller au Parlement. Les Echevins élus sont M. Gachier Notaire & Conseiller de Ville , & M. Masson Greffier du Parlement.



A. S A. S. MADAME

LA PRINCESSE DE CONTI.

Par M. Fuselier.

BOUQUET.

**P** RINCESSE , il faut de mon empressement ,  
*Dans ce beau jour, rendre un Compte fidèle :*

*J'ai visité maint Empire charmant ,  
Cherchant par tout un Bouquet que mon zele*

*Pût vous offrir : J'ai cherché vainement.  
D'abord, des fleurs j'ai vu la Souveraine,  
Et je n'ai rien trouvé dans son Domaine  
Digne de vous. Pour vous doit-on cueillir*

Roses qu'un Jour voit briller & pâlir,  
 Beaux Lis, honneur des Rives de la  
 Seine,

Jolis Oëillets, en naissant mouchetés ?  
 Tendres Jasmins, Jachintes veloutés,  
 Chers à Phœbus, arrosez de ses larmes,  
 Cent fleurs enfin, pour les autres Beaux-  
 tez ;

Sûrs ornemens, effacez par vos Charmes.  
 A donc, j'ai lâ quitté dans ce moment,  
 La jeune Flore & son gent apanage ;  
 Puis, de Paphos abordant le rivage,  
 Sous Mirthes verts, surpris innocem-  
 ment

Amour, qui seul rêveur dans un Bocage,  
 Votre Portrait regardoit tendrement ;  
 En me voyant, avec malin sourire  
 S'est écrié ! Je sçai ce que désire  
 Ton zele ardent ; hélas ! dans ce Bosq-  
 uet

Ne trouveras de quoi faire un Bouquet ;  
 Tous les matins, par ordre de ma mere,  
 Graces & Jeux, attentifs à lui plaire,  
 Pillent les Fleurs qui naissent chaque  
 jour ;

Et c'est CONTY qui cause ce ravage ;  
 Depuis que d'elle on parle en ce séjour,  
 Je vois Vénus se parer d'avantage ;  
 Pour s'ajuster, elle n'épargne rien,

## 132 LE MERCURE

*A sa Toilette il n'est d'autre entretien  
Que de Rubans placés avec adresse ;*

*Si par hazard quelque Cytherien  
Peu courtisan , va citer la Princesse ,  
Et ses Cheveux qu'avec grace elle tresse  
Sans y penser ; Venus dans son maintien  
Se déconcerte , & nous redit sans cesse ,  
Qu' Euphrosiné \* ne la coiffe plus bien.*

*A ce Discours de l'Enfant de Cithere,  
Je suis sorti des Jardins de sa Mere :  
Delà volant au Séjour d'Apollon ,  
L'ai rencontré dans le sacré Valon :  
Les Doctes sœurs régentoit sous l'om-  
brage ;*

*Que cherche-tu ? Viens , parcours  
l'Helicon ,*

*M'a dit le Dieu , vois l'immortel Bo-  
cage ;*

*CONDES , CONTIS l'ébranchoient  
tour-à-tour :*

*Veux-tu porter Lauriers dans cette  
Cour ?*

*Par trop commun y sembleroit l'hom-  
mage.*

\* L'une des trois Graces.

A. S.



A. S. A. S. MONSEIGNEUR

LE PRINCE DE CONTI.

Sur la Naissance de M<sup>te</sup> le Comte de  
la Marche son fils.

*Par Monsieur de Caux.*

LE GENIE DE LA FRANCE PARLE.

**P**RINCE, que la Droiture & l'As-  
fabilité

Des plus rebelles Cœurs, chaque jour  
rendent maître :

J'ai vû l'aimable Enfant que le Ciel t'a  
fait naître ,

Et dont il paye enfin ce qu'il t'avoit été.

Où je l'ai vû ! Morphée attentif à lui  
plaire,

De ses pavots sur lui, versoit l'appas nou-  
veau.

Des Graces & des Ris la Cohorte légère,  
Sembloit pour un moment avoir quitté  
la Mere ,

Pour caresser le fils au tour de son Ber-  
ceau.

Aoust 1717.

M

J34 LE MERCURE

*e dis plus , & tu peux compter sur ma  
promesse ,  
Ce Prince , des CONTIS soutiendra  
la Noblesse ,  
J'ai lû dans l'avenir son Destin tout en-  
tier :  
Mais , quoiqu'en ait prédit l'élégant  
Fuselier ,  
C'est moi qui prendrai soin d'élever sa  
jeunesse ,  
Et c'est de tes Ayeux que j'appris mon  
Métier.*

\*\*\*

REPROCHES A Mlle. V....,

Par M. le Chevalier de Saint Jory.

*A L'amitié Corine donne  
Ce qu'elle refuse à l'Amour,  
Corine permet chaque jour ,  
Que sur ses lèvres je moissonne  
D'innocentes faveurs qui flatent mes  
desirs ,  
Et toutes fois mes Maux égalent mes  
Plaisirs.  
O vous , qui soupirez pour elle ,  
Rivaux infortunés , n'en soyez point  
jaloux !*

D' A O U S T.

135

*Je suis plus à plaindre que vous :  
Ses Faveurs sont les fruits d'une amitié  
fidelle ,  
Et je suis amoureux sans espoir de re-  
tour :*

*Quand aux plus vifs transports , mon  
Ame s'abandonne ,  
A l'Amitié Corine donne  
Ce qu'elle refuse à l'Amour.*



A U S O L E I L.

O D E A N A C R E O N T I Q U E ,

Par le même.

**R** Etirez vous , Astre du jour ,  
Allez courir l'autre Hémis-  
phère :

*Votre Flambeau trouble un Mystere,  
Qu'en secret veut traiter l'Amour.*



*Si vous éclairez ce lieu sombre,  
Vous en banirez le Plaisir :  
La Nuit fait naître le Desir ,  
La Pudeur sommeille dans l'ombre.*

Mij



*Mais quoi ! Vos rayons enflamez  
Cherchent la bouche de Silvie !  
Ah ! Quel sujet de ja'ousie ,  
Pour Climene que vous aimez !*



*Envain , bel Astre , tu te flates  
De charmer l'Objet de mes Vœux :  
La violence de tes feux  
Ne fait icy que des Ingrates.*



*Va porter tes vives ardeurs  
Sur nos Côteaux & dans nos Plaines.  
Va caresser les Affriquaines  
Si jalouses de tes faveurs.*



*Tu fuis. . . . Et mon impatience  
Détermine un bonheur douteux. . . .  
Flambeau du Ciel , l'Amour heureux  
Te rend graces de ton absence.*



**F** Le Ver luisant étoit le mot de la  
premiere Enigme du mois de Juillet.

& la Lettre O celui de la seconde.

# ENIGME.

*Mon nom est different de celui de  
mon Pere,*

*Dont je ne tiens qu'une demi-façon :  
Souvent ma mere aussi, n'est qu'à moitié  
ma mere.*

*Je dois autre forme, autre nom  
A celle qui me régénère :  
Voilà deux noms. Sans celui de ma mere,  
Que je puis avoir, c'est selon :  
En voilà trois: Autre quand je suis Pere,  
En voilà quatre & le cinquième, hélas !  
Me vient quand je ne le suis pas ;  
Et quand je suis pourtant meilleur que  
Pere & Mere.*

AUTRE,

# S O N N E T.

*Le Feu, le Vent & l'Eau servent à ma  
Naissance :  
La Terre aussi travaille à me donner  
le jour.  
Le plus fameux des Dieux emprunte  
mon secours ;*

M iij

*Des Morsels cependant je tire ma  
puissance.*

*De ma race, je nais toujours le plus petit;  
Mais l'on n'en doit pas moins redou-  
ter ma présence :*

*Ainsi que mes pareils, je repousse une  
Offense,*

*Et j'arrête aisément le plus fier En-  
nemi.*

*Je me plais dans la nuit & je crains la  
lumière ;*

*Quoiqu'elle m'ait donné ce qui m'est  
nécessaire ,*

*Pour jeter la terreur & me faire  
valoir.*

*Tout banni que je suis, à la Cour, à la  
Ville ,*

*On éprouve souvent ma compagnie  
utile ;*

*Ma vue seule étonne : Admirez mon  
pouvoir.*

### CHANSON.

*Philis , dans ce repas charmant ,  
Vous servez mal Bacchus , quand vous  
chantez sa gloire :*

*On vous écoute seulement ,  
Et l'on ne pense plus à boire.*

3. 0. *lais que*  
*Phi-lis, a*

9:3 0.

*cule-mo*  
*alors*

6.

*ire, On*

Batteries ; l'une de 4 pièces de Canon & l'autre de deux ; la première , pour démonter cinq Canons que les Infidèles ont placé dans les embrasures de la partie supérieure du Donjon ; & la deuxième , pour battre la grosse Tour d'Eau située sur le bord du Danube : On acheva le même jour la ligne de communication , qui prend depuis Semlin jusqu'à nôtre Pont de la Save.

On fait état qu'il y a encore pour quinze jours de fourage dans nôtre Camp , & de farine pour 30. On a jetté un second Pont sur la Save , afin de faciliter davantage nôtre communication avec le Duché de Sirmium.

Le 27. sur les avis uniformes que l'Armée Ottomane étoit arrivée le 26. à Semendria & qu'elle s'avançoit dans le dessein de secourir Belgrade ; on redoubla le travail , afin de mettre en état les Plattes-Formes pour y placer l'Artillerie. Tout le Camp est sur le *qui vive*. On doute cependant que l'Armée Ennemie , quelque nombreuse qu'elle soit & quelque ordre qu'elle ait du grand Seigneur , de nous forcer derrière nos Retranchemens , ose le mettre en exécution.

Les Turcs ayant formé un Camp sur la hauteur de Saback, qui pourroit donner la main à la gauche de leur Armée, le Baron de Petrasch a fait les dispositions nécessaires pour occuper un poste, vis-à-vis; afin d'assurer notre communication & de les empêcher de traverser la Save.

Les Affiegez se battent en desesperez: Dans toutes les sorties qu'ils font, ils viennent fondre sur nos Troupes, comme des Bêtes féroces, & ne donnent presque aucun quartier.

Les Troupes ramassées des Turcs de Coczim, des Hongrois Rebelles, des Moldaves & des Valaques ont pris pour plusieurs jours, du pain, avec ordre d'aller joindre l'Armée du Grand Vizir.

Le G. Vizir a laissé ses gros bagages à Semendria.

Un gros Corps de Cavalerie des Ennemis, a passé le Danube près d'Orsova, pour entrer dans le Bannat: On présume que c'est pour attaquer Meadia, dont la prise placeroit les Turcs à la tête du Temesvar.

Le 28, on continua à dresser des Canons sur les Batteries; le matin, les Musulmans vinrent avec 4 à 500 che-

vaux, reconnoître nôtre Camp ; mais nôtre Canon les fit bien-tôt retirer : Nos Hussars ayant rapporté que les Janissaires commençoient à paroître à Hissargik ou Krozca, à une demie-lieue de nos retranchemens ; on distribua les Munitions pour toute l'Armée & l'on fit toutes les dispositions nécessaires , pour s'opposer à tout événement, aux forces de l'Ennemi.

Le 29. le Grand Visir détacha 400 Chevaux pour nous venir reconnoître ; mais ils furent bien tôt poussés par nos Hussars & Volontaires qui les obligèrent de se retirer : Deux heures après, deux mille Chevaux Turcs s'approchèrent du front de nôtre aîle gauche ; nos Hussars & Rasciens mêlés de Volontaires, allèrent voltiger contr'eux & faire le coup de pistolet. Pendant cette escarmouche, plusieurs Officiers Turcs firent le tour de nôtre premiere ligne de circonvallation pour la reconnoître ; à chaque volée de Canon qu'on leur tiroit, ils avoient la précaution de se retirer en arriere : Les Assiegez ayant fait en même tems une sortie à Cheval du côté de la Save, le feu de nôtre Artillerie & le Regiment de Bareith les

obligea de regagner promptement la Ville avec une perte considerable. L'Armée des Ennemis est depuis ce matin en mouvement, & on voit de la crête de nos Retranchemens, leurs Ingenieurs tracer un Camp. Nos Hussars & nos Volontaires sont continuellement aux mains avec les Tartares & les Spahis, toutes les fois qu'ils veulent s'approcher de trop près de nos retranchemens. Les Ennemis ne sont presentement qu'à la distance d'un quart de lieue de nous. Nôtre Cavalerie armée de Faux, occupe les Parapets & nôtre Infanterie est munie de Chevaux de frise en cas de besoin ; Les Assiegez ont témoigné une grande joye de l'approche du grand Vizir.

Le Prince Eugene a esté un peu incommodé ; mais, malgré son indisposition il s'est trouvé par tout & il a esté aussi actif qu'auparavant. Il y a dans notre Camp des dissenteries & des fièvres causées en partie, par la mauvaise qualité des eaux du Danube.

Un Capitaine des Hongrois mécontents, qui s'est venu rendre à nos gens, a rapporté que les Ennemis avoient 80 pièces de gros Canon, & 90 autres de

## 144 LE MERCURE

Campagne, avec 60 Mortiers qu'ils ont tiré d'Asie ; qu'ils sont plus de 300 mille hommes ; mais, qu'à l'exception des Janissaires & des Spahis , il y a beaucoup de Troupes mal disciplinées parmi eux , sur-tout dans la Cavalerie, où il y a quantité de jeunes gens de 15. à 16. ans. Toutes les forces Impériales consistent à présent en 83 bataillons , en 66 Compagnies de Grenadiers, 122 Escadrons de Cuirassiers , 137. de Dragons & 72 Compagnies de Volontaires , sans comprendre ce qui est sur les Bateaux , ni ce qui est avec le Baron de Petrasch. Le Prince Eugene n'est pas cependant satisfait de l'Infanterie qui n'a pas esté recrutée , comme il faut. Nos lignes sont en bon état de deffense & on n'a rien à craindre.

Le détachement de l'Armée Ottomane, qui avoit passé le Danube à Orsoya , composé de plus de 20000 hommes , s'est rendu Maître du Fort construit par les Nôtres, l'hyver dernier , à Meadia: Ils y ont donné quatre assauts : Dans les trois premiers , ils ont été repoussé ; mais au quatriéme , la Garnison a esté forcée de se rendre par capitulation , en exécution de laquelle elle

a été escortée à Temesvar avec 60 Chariots , 400 hommes en santé , 300 blessez & environ 250 tuez. On fait monter la perte des Turcs à près de 5000 hommes.

Le 30 sur les 6. heures du matin , nous avons distingué l'avant-garde Ennemie , & deux heures après , nous avons vû en marche toute l'Armée du Grand Vizir : Elle a commencé par occuper toutes les hauteurs & vallons , depuis Visnitza jusqu'à la haute Save , embrassant par là nos retranchemens. Dans la crainte que les Turcs ne tentassent le passage de la Save à Saback , ou ne voulussent insultet la tête de nôtre Pont , le Prince Eugene a ordonné au Comte de Martigni Général de la Cavalerie , de marcher avec cinq Régiments de Cavalerie & huit Bataillons du Corps campés à Semlim , & de se porter auprès du Pont de la Save , afin de le mettre hors d'insulte : Pour plus de sûreté , on a dressé une nouvelle Batterie au-delà de cette Riviere qui en deffendra l'approche.

Le 31, un gros Corps de Cavalerie s'étant avancé à la portée du pistôlet de nos retranchemens , fut vivement re-

*Aoust 1717.*

N

poussé par nos Volontaires & nos Chasseurs, qui, après en avoir renversé un grand nombre, les dépouillèrent à la faveur du Canon de nos retranchemens, & ramenèrent plusieurs chevaux de prix au Camp. La Garnison fit descendre la même nuit 7 ou 8. Brulots remplis de Grenades & de Pots à feu ; mais par l'intrépidité & l'adresse de nos Gens qui étoient posté sur les Ponts de nos deux Vaisseaux de Guerre, ils furent coulé à fond ; à la réserve de trois qui se firent passage dessous nôtre Pont, sans y causer aucun dommage.

Le 1<sup>r</sup> Août, à 6 heures du matin, les Ennemis au nombre de plus de 20000 Chevaux, se présentèrent devant nos retranchemens, à la portée du Fusil, comme pour les envelopper : Les décharges à Cartouche que l'on fit sur eux, les contraignirent bien vite de s'éloigner & de gagner en confusion, un Vallon pour se couvrir. Comme les Turcs se font une gloire & un profit en même tems, d'emporter à la pointe du Sabre, les Têtes de nos gens qu'ils tuent, desquelles ils reçoivent un Ducat pour chacune qu'ils exposent sur des pieux, à la vuë de nôtre Camp,

nos Soldats ont encore enchéri sur cette barbare Coutume ; car , non contents d'enlever par imitation , autant de Têtes des Infidèles qu'ils peuvent , ils écorchent encore les Troncs ; ce qui présente un spectacle doublement affreux , tant par les Têtes dont la Crête de nos Retranchemens est garnie , que par les Cadavres sans peau qui sont étendus devant nos Retranchemens. Des Transfuges de l'Armée Ennemie nous ont confirmé que la plupart de leurs nouvelles Levées appréhendoient si fort d'en venir aux mains avec les Nôtres , qu'elles se fauvoient toutes les nuits par bandes , de leur Camp , pour s'en retourner chez eux.

Les Infidèles se sont emparé d'une Eminence , sur laquelle avec 15 Pièces de Canon , ils ont intrigué le Prince Eugene & l'ont obligé de changer de Quartier.

Les Assiégés encouragés par la présence du Grand Visir , font de continuelles sorties qui nous coutent toujours quelque monde. On ne peut les empêcher de communiquer avec l'Armée du Sultan , par le moyen de leurs Barques.

Nij

Le 2. à 3 heures après midi , on eut le plaisir de voir le Camp Ennemi, qui s'étend depuis le Danube jusqu'à la portée du Canon de la Save , tout rendu de Tentes neuves , rouges & vertes : Comme ce Camp est presque en forme d'Amphitéatre , il ne se peut rien offrir à la vûe de plus beau & de plus superbe, les Soldats se montrant les uns aux autres. Les Turcs, malgré leur grand nombre , ont commencé à se retrancher & à faire feu de leur Canon sur nos Ouvrages. Ils se sont emparé de quelques hauteurs qui commandent une partie de nôtre Camp ; ce qui nous incommode beaucoup & nous tue quelque monde. Le Comte de Régal Général de l'Artillerie & Commandant de Bude , a eu le malheur d'avoir la jambe gauche emportée d'un boulet de Canon, dont il est mort deux heures après. On ne discontinuë pas de l'autre côté de la Save , de canonner & de bombarder la Ville d'Eau & le Château. Nous avons été assez hûreux pour qu'une de nos Bombes ait fait sauter un Magasin de Grénades & ait détruit un autre Magasin de Farine. Le même jour , les Turcs firent

de nouveau, une tentative contre nôtre Pont du Danube ; mais , ils furent repoussé avec perte.

Nôtre Camp n'est pas bien fourni de Vivres ni de Fourages ; la Cavalerie qui vaut bien mieux que celle des Turcs , dépérit par la disette & l'Infanterie s'affoiblit par les maladies. On convient que les Ottomans ont 130 Pièces de Canon qui foient nos retranchemens , sans nous endommager beaucoup ; parce que la crête étant formée de Fascines entre-lassées, le Canon n'y peut faire que son trou. Cette nombreuse Artillerie ne nous a tué jusqu'à présent , que cent hommes & environ 30 Officiers tuez ou blessez ; parmi lesquels se trouvent M. le Comte d'Estrade Lieutenant Général de France , qui a ù une jambe emportée d'un coup de Canon. Le Prince Eugene ne répond presque rien à toutes les questions qu'on lui fait , pourquoi il demeure dans son Camp : Il dit simplement que c'est pour battre les Turcs & ensuite prendre la Ville , ou bien prendre d'abord la Ville & battre ensuite les Turcs. On continuë de se cacher de part & d'autre : Nos Partis ont

é é assez hûreux jusqu'à présent , pour battre ceux des Ennemis dans toutes leurs courses ; en une desquelles Ibrahim Bacha plus considéré par les Janissaires , que le Grand Visir même , a été tué avec plusieurs Officiers de distinction.

Le 3 , on a appris que le Comte de Drascovitz étoit entré avec 5000 Impériaux dans la Croatie Turque, qu'il a passé au fil de l'épée tout ce qu'il y a trouvé d'Infidèles , a ravagé tous les Bleds , brûlé tous les Fourages & a emmené une très grande quantité de Bêtes à cornes.

Le 4. on prit une Palanque du côté de la Save , où le Prince Eugene fit établir huit Bataillons & huit compagnies de Grenadiers , sans perte d'un seul homme. Il y fait construire une Redoute & y élever un Cavalier , sur lequel on a monté trente Mortiers & vingt-quatre pieces de gros Canon , pour battre la Haute-Ville , toute la Basse étant entièrement rasée. Depuis que ses Magasins ont été détruits , elle manque de tant de choses , que les Janissaires qui sont en grand nombre , outre leurs femmes & leurs

## D' A O U S T. 151

enfans , ont déclaré au Seraskier qu'il falloit se rendre ; mais un Etranger homme de Condition des plus accreditez & des plus braves qu'il y ait dans les Troupes du Sultan , trouva le moyen de les appaiser ; les assurant que dans quelques jours , Belgrade seroit delivré.

Le 5. & le 6. les Assiegez ont tiré des Fusées , qui sont le signal pour presser le secours. On a d'autant plus sujet de le croire , qu'un Deserteur a confirmé que les vivres devenoient fort rares & qu'ils n'usoient point d'autre viande , que de celle de Chameau & de Cheval ; que la premiere s'y vendoit 1. livre & la dernière 12. s. Un Transfuge de la grande Armée a aussi rapporté que le fourage commençoit à manquer aux Turcs & que le Grand Vizir avoit ordonné une nouvelle Batterie de 60. pièces de Canon & de 50. Mortiers , pour tirer encore sur notre Camp : Ainsi l'on peut dire qu'il y a 2. Sièges à la fois. Les Imperiaux Assiégeants les Turcs & ceux-cy les Imperiaux.

Ce fut le 5. qu'Ibrahim Bacha , qui tient le second rang dans l'Armée

après le Grand Vizir , a été tué en venant reconnoître nos retranchemens , à la Tête de 2000 Chevaux ; ce qu'ils firent avec toute l'audace imaginable , malgré le feu de nôtre Artillerie qui les a fort éclairci.

On a intercepté une lettre du Grand Vizir au Gouverneur de Belgrade , par laquelle il lui marque qu'il alloit attaquer le Prince Eugene par 4. endroits differents , & qu'il ût à faire une sortie avec toute sa Garnison , afin de mettre l'Armée des Chrétiens entre deux feux.

M<sup>r</sup> le Comte de Charolois a été attaqué d'une espèce de dissenterie ; mais il s'en est delivré par l'*Ipécacuanha*.



## ARTICLE DES MORTS.

**D**ame Lucrece de Jouselin de Marigny , Comtesse d'Arquian , Dame d'honneur de la feuë Reine Douairiere de Pologne , Marie Casimire de la Grange d'Arquian , mourut après une longue maladie le vingt-six de Juillet , âgée de 42. ans.

à Saint Aubin près d'Estampes. Elle étoit issue d'une très ancienne Noblesse de Poitou. Elle fut mariée en 1706. à Messire Paul-François de la Grange, Comte d'Arquian, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roy, Gouverneur pour S. M. des Isles de Sainte Croix & Commandant au Cap François, Côte de S. Domingue. Elle n'a laissé qu'un fils âgé de 10 à 11 ans & trois freres, tous Officiers servans avec distinction le Roy dans la Marine. On n'a qu'à consulter la dernière Edition de Morery, pour se mettre au fait de ce qui regarde cette Illustre Maison.

M<sup>re</sup> Pierre Grout de la Motte, Seigneur de Magnanville, de Flacourt & de Beairepaire, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, depuis le 17 Juillet 1694, mourut le 29 Juillet âgé de 58 ans, laissant plusieurs enfans de Dame Anne - Louise Robert sa femme, fille de Claude Robert ancien Procureur du Roy au Châtelet, & de Dame Françoisse Héliot.

D<sup>lle</sup>. Henriette Pot de Rhodes, mourut sans alliance le 1 Aout; Elle étoit

• fille de M<sup>re</sup> Henry Pot Comte de Rhodes , Grand - Maître des Cérémonies de France & de Dame Gabriëlle de Rouville. La Maison de Pot est originaire du Berry , & elle est une des plus Illustres de cette Province. Pour celle de Rouville, elle est originaire de Normandie & elle n'est pas moins distinguée par son Ancienneté que par ses Alliances.

M<sup>re</sup> Louis - Charles - Achilles de Harlay Comte de Companz, mourut de la petite Vérole le 14 Aoust , en sa 17<sup>e</sup> Année ; n'ayant été malade que 3 jours. Il est d'autant plus regretté , qu'il joignoit déjà à beaucoup d'esprit un sçavoir étonnant. Il sortoit de son Cours de Philosophie qu'il avoit fait au College de Beauvais, sous M. l'Abbé Bénédict célèbre Professeur , qui mettant à profit les heureux Talents de son Elève , les avoit fortifié par l'Etude de la Géométrie, pour laquelle ce jeune homme avoit beaucoup de goût. Il étoit fils unique de M<sup>re</sup> Louis - Achilles - Auguste de Harlay Comte de Cely , Maître des Requêtes Ordinaire de l'Hôtel du Roy , & de Dame Marie - Charlotte de la Vie , petit fils de Ni-

Nicolas - Auguste de Harlay Comte de  
 Cely, S<sup>r</sup> de Bonnœil, Conseiller d'Etat  
 Ordin<sup>re</sup> & avant, Plénipotentiaire aux  
 Conférences de Francfort pour la Paix  
 de Risvick, mort le deux Avril 1704 ;  
 & de Dame Anne - François - Marie -  
 Louise Boucherat , fille de M<sup>re</sup> Louis  
 Boucherat , Comte de Compans ,  
 Chancelier de France , Commandeur  
 & Chancelier des Ordres du Roy ; &  
 arrière petit-fils de Christophe - Augu-  
 ste de Harlay Seigneur de Cely & de  
 Bonnœil , frere puîné d'Achilles de  
 Harlay , Comte de Beaumont , Proc<sup>ur</sup>  
 Général du Parlement de Paris , pere  
 de feu M<sup>re</sup> Achilles de Harlay Comte  
 de Beaumont , Premier Président du  
 même Parlement & Ayeul de feu M<sup>re</sup>  
 Achilles de Harlay , Comte de Beau-  
 mont , Conseiller d'Etat Ordinaire ,  
 & avant, Avocat Général au Parle-  
 ment , mort depuis peu ; laissant pour  
 fille unique , Madame la Princesse de  
 Tingry. Voyez pour la Généalogie des  
 Harlay , l'Histoire de Blanchart &  
 celle des Grands Officiers de la Cou-  
 ronne , par le sieur du Fourny.

M<sup>re</sup> Pierre Faïre , Ecuier Seigneur  
 de Monmarlet , de Montrou & autres

Lieux, Valet-de-Chambre Ordinaire du Roy, mourut le 1<sup>er</sup> Aoust. Il étoit fils de Louis Faure Baron de Dampmart, Sous-Doyen de la Grand'Chambre du Parlement de Paris & frere de Jean Faure aussi Baron de Dampmart, mort depuis deux ans, Doyen de la Seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris. la Famille de Faure qui est originaire de Dauphiné, a donné plusieurs Conseillers au Parlement de Grénob'le: Elle est alliée à celle de Nesmond, de Belons, de Doujat, de le Noir, de Gobelin & de tout ce qu'il y a de plus Illustre dans la Robe.

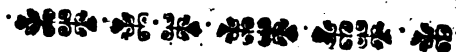
### **M A R I A G E.**

M<sup>re</sup> François Ferrand d'Averné, Commandant de la Compagnie des Canoniers des Côtes, fils de François Ferrand d'Ecotay Seigneur d'Averne, Lieutenant Général de l'Artillerie, Brigadier des Armées du Roy & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, épousa le 11 Aoust D<sup>lle</sup> Madeleine de Flécelles, fille de M<sup>re</sup> Jean-Baptiste de Flécelles Comte de Bregy ; & de Dame Madeleine de Thumery

## D'A O U S T.

157

Thuméry de Boissize; petite fille de N. olas de Flécelles, Comte de Bregy, Vicomte de Corbeil, Seigneur de Tigery, Conseiller au Parlement de Paris, puis Capitaine au Regiment des Gardes Françaises, Capitaine des Gardes de la Reyne Christine de Suède, Ambassadeur extraordinaire en Pologne, puis en Suède, & Lieutenant général des Armées du Roy, mort en 1689; & de Charlotte de Saurmaise de Chasan l'une des Dames d'honneur de la Reyne mere du Roy, & arriere petite fille de Jacques de Flécelles, Seigneur du Plessis au bois Vicomte de Corbeil & de Tigery, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de Dame Camille d'Elbene.



## S U I T E D U J O U R N A L de Paris.

**L**E 16. M<sup>rs</sup> les Aumoniers du Roy ont fait leur plainte, pour n'avoir pas été invité par M. Desgranges M<sup>e</sup> des Ceremonies, à la Procession de Aoust 1717.

O

Nôtre-Dame, M. le Grand Prévôt a fait de son côté une Protestation dans les formes, pour le même sujet, & l'a envoyée signifier au M<sup>e</sup> des Cérémonies. Nous avons déjà dit que M. le Duc Regent y représenta la Personne du Roy; ce n'est pas le premier exemple où un Prince du Sang a été traité en Roy, en pareille occasion. Il y en a un entr'autres sous Charles IX. tout semblable, en 1570. Ce Monarque étant à Monceaux & ne pouvant revenir pour se trouver à cette même Procession, y envoya le Duc de Montpensier, pour y tenir sa place & y recevoir tous les honneurs dûs à la M. R.

Le 17. M. de Fontanieux qui a l'Intendance des Meubles de la Couronne, a obtenu pour son fils la survivance de cette Charge.

Le 18. M. l'Abbé de Simiane d'Arouere est venu remercier S. A. R. pour l'Evêché de Saint Paul 3-Châteaux, auquel il a été nommé par le Roy.

Le 19. M. le Marquis de Mailly achete le Regiment d'Isenghien vacant par la mort de M. le Marquis de Montesquiou: Il en a obtenu l'agrément.

Le 20. M<sup>rs</sup> le Duc donne une Fête superbe à Chantilly, dont les divertissemens doivent se succéder pendant 15. jours : Il s'y est rendu un grand nombre de Seigneurs & de Dames de la première distinction.

Le Roy se fit tirer le 21. deux Dents, & il souffrit constamment cette opération.

M. de S. Aulaire vient de prendre possession du Bailliage de Lyon, par un accommodement fait avec M. de Junnillac ; ce qui détruit tous les bruits auxquels une Lettre anonyme insérée dans le Mercure d'Octobre 1716, avoit donné lieu.

Madame l'Ambassadrice de Portugal accoucha le 12 de ce mois dans son Hôtel, d'un fils qui se porte bien, de même que Madame sa mere.

Le même jour, les Nouveaux Echevins vinrent apporter le Scrutin au Roy & lui prêterent le serment de fidélité.

Le 22. il y eut un mouvement dans les Intendances. M. de Basville Intendant de Languedoc, ne pouvant plus s'appliquer aux affaires à cause de

O ij

son grand âge , a demandé à se reposer. On envoie en sa place M. Bouyn d'Angervilliers Intendant de Strasbourg : Et M. de Harlay de Cely Intendant de Metz , doit être substitué à ce dernier qui sera remplacé par M. de Bernages Intendant d'Amiens : On ne sait pas encore qui occupera ce dernier Poste.

MADAME vint le même jour à Paris ; elle alla l'après midi aux Carmelites ; elle vit la representation de l'Opera de Venus & d'Adonis, qu'on a remis au Theatre depuis huit jours. Les Comédiens François qui avoient annoncé une nouvelle Piece, ne jouèrent point ; parce que le feu ayant pris sur les quatre heures & demie à une maison qui joint leur Hôtel , les épouvanta si fort, qu'ils ne songerent qu'à se sauver aussi promptement que ceux qui estoient déjà placez , dont l'empressement pour sortir fut si grand , qu'il y eut plusieurs personnes qui coururent risque d'estre écrasées : Le feu ne dura pas longtems, parce que le secours des pompes arriva fort à propos. L'Hôtel des Comédiens n'a point esté endommagé.

La Nôce de M. Bernard fils de M. Samuel Bernard, se fit le 22, avec une magnificence surprenante : Il a épousé M<sup>lle</sup> de S. Chamant fille du Lieutenant Général de ce nom, & Nièce de M. de la Briffe.

Le 23. les Députés des Etats de Languedoc qui sont M. l'Evêque de Comminges pour le Clergé, M. le Marquis de S. Suplie pour la Noblesse, & M. Rével pour le Tiers - Etat, firent à une heure, Audiance du Roy à qui ils présentèrent le Cahier. M<sup>gr</sup> le Duc du Maine Gouverneur de la Province, & M. le Marquis de la Vrilliere Secrétaire de la même Province, les présentèrent au Roy. M. l'Evêque de Comminges porta la parole & son discours fut très applaudi.

Le 25, la Fête de S. Louis, a été célébrée dans la Chapelle, par une Messe basse & une grande Messe ensuite. Les Peres Carmes, suivant la coutume, vinrent en Procession avec plusieurs Païns benis : Elle estoit précédée par 30 des Cent-Suisses avec un Fourier & 30 Gardes du Corps avec un Exempt. La Cour fut très nombreuse ce jour là : Les Ambassadeurs, Cardi-

O. iij,

raux & Grands Seigneurs ûrent l'honneur de se presenter devant le Roy. Il y ût grande simphonie le matin & à dîner : Sur le soir , le Concert annuel que donne l'Opera pour la Fête du Roy , fut exécuté dans le jardin des Tuilleries , avec une grande illumination. Sur les huit heures & demie du soir , on tira à l'entrée de la grande Allée , un très beau Feu d'Artifice qui dura près de trois quarts d'heures ; le Roy en voyoit l'effet de la Terrasse, sous un Dais.

Le matin , M. l'Abbé Prevost Aumonier de M. le Cardinal de Noailles , prêcha au Louvre dans la Chapelle de l'Académie Françoisé : Il satisfit pleinement son Auditoire ; après quoy l'Académie des Sciences & celle des Belles-Lettres célébrèrent la même Fête, dans l'Eglise de l'Oratoire de S. Honoré : L'après midi, l'Académie Françoisé fit la distribution des Prix ordinaires : Celui de Prose fut donné à M. l'Abbé Colin & celui de Poësie à M. Gacon qui avoit préparé un remerciement en Vers ; mais M. l'Abbé de Choisi le pria de la part de la Compagnie , de s'en dispenser , parce que

ces sortes de remerciemens sont d'un usage nouveau que l'on ne veut pas continuer : On lut ensuite un Discours sur l'utilité des Sciences, composé par M. de Charé Directeur de l'Académie de Soissons, laquelle est obligée par ses Statuts, d'envoyer aux 40 un tribut annuel de quelque piece d'éloquence. L'Inépuisable M. de la Motte (selon l'expression de M. l'Abbé de Choisi) régala l'Assemblée du recit de trois fables nouvelles, qui furent suivies des applaudissemens qu'il s'attire, toutes les fois qu'il y parle.

Le même jour M. l'Abbé le Vasseur prononça en Latin dans l'Eglise des Quinze - Vingt, le Panégerique de S. Louïs : Il ût plusieurs Evêques pour Auditeurs.

Le 28, l'Ouverture du Prix de l'Arquebuzé se fit à Meaux Capitale de la Brie; la Ville de Laon lui ayant présenté le Bouquet, il y a cent ans, jour pour jour. Monsieur de la Nouë de Rutel Gentil - homme & Maire de la Ville, est Capitaine de la Compagnie de Meaux, autrement la Colonelle: Elle est composée d'environ 120 Chevaliers, avec les Offi-

eiers. Ils sont tous en Habits uniformes, d'un gris blanc bordé d'argent & les boutonnières de même ; leurs chapeaux relevez de Plumers blancs & de Caucardes de la même couleur. Il y a aussi 20 autres Compagnies de Chevaliers des Villes circonvoisines, en Habit d'Ordonnance, chacune étant distinguée par une couleur différente. Messieurs de Meaux ont envoyé des Députez au devant de chaque Compagnie, pour les complimenter & leur marquer les Logemens qui leur sont destinez. La Compagnie Colonelle leur a présenté toutes sortes de rafraichissemens & le Vin n'y a pas été épargné. Le 29, toutes les Compagnies se trouvèrent sous les Armes, pour aller en Cérémonie entendre la Messe, où M. le Cardinal de Bissi officiera Solémnellement. M. le Prince de Soubize sera à leur Tête, le fils de M. Bignon Intendant de Paris commandera la Colonelle & M. le Chevalier de Bavière celle de Compiègne : En sortant de la Métropole, ils feront un tour de Ville & se rendront au Jeu d'Arquebuzes, où M. le Prince de Soubize tirera le premier coup. Com-

me les Prix consistent en plusieurs belles Pièces d'argenterie & que le nombre des Chevaliers est considérable, on compte qu'il s'écoulera au moins quinze jours, avant que d'avoir emporté le dernier : Il s'y rend de routes parts une infinité de Curieux & surtout de Paris. Cette affluence a engagé beaucoup de Marchands étrangers à louer des Maisons, pour y étaler leur Quincaillerie. Il y aura Comédie, Bal, Simphonie &c. M. de la Nouë & son Lieutenant - Major tiendront Tables ouvertes, tant que durera cette Fête . . . . L'Auteur du Mercure prie quelqu'un de Messieurs les Chevaliers, d'avoir la bonté de lui envoyer un Journal de ce qui s'y sera passé, avec le nom des Compagnies qui auront gagné le Prix, & il se fera un plaisir de l'insérer dans le mois prochain.



## C A R O S S E S

*De Nouvelle Invention.*

M. de Camus Gentil-homme Lor-

rain, de l'Académie Royale des Sciences, vient de faire exécuter un Carrosse qui est beaucoup plus roulant que les autres & qui ne peut verser. En voici la Description. Ce Carosse est soutenu par les Brancars qui sont au rase du Pavillon, auxquels sont attachez 4 petits Cris qui soutiennent une longue soupante, d'un bout à l'autre du Carosse, 4 autres soupantes qui sont prises à côté du Carosse & soutenues par la grande soupante, avec deux Menores, l'une prise le long du pied Cormier & l'autre dans la longue soupante, avec 4 autres Croix de traverses, dont l'une est attachée au Brancar & l'autre, au pied du Carosse. Il a 4 Arcs-boutans devant & autant derrière mis en croix, qui supportent les longs Brancars. Les deux Rouës de devant sont aussi hautes que celle du derrière : Le siège du Cocher qui est entre les deux moutons, a de quoi mettre deux Pages assis à ses côtés. On a fait plusieurs Expériences qui ont toutes réussi. On a mené ce Carosse chargé de 18 personnes, tant en dedans que sur les Brancars, par la Plaine de Vaugirard, avec des Chevaux de

loüage, qui, quoique petits & foibles, passèrent assez vite à travers les sables, franchirent des Tas de pierres, des Elevations de terre, des Bornes, & le tirèrent sans peine des ornières les plus profondes. On chercha tous les moyens de le faire verser, mais inutilement : Tous ces efforts ayant cependant fait rompre une soupante, le Carosse resta en place & avança même un long espace de chemin, sans qu'on s'en aperçût. Deux jours après, on fit une seconde Epreuve dans la Cour du Vieux Louvre; les Chevaux allant au galop : Il passa également avec la charge de 22 personnes sur des Colonnnes renversées &c. sans qu'il ait versé & qu'il y ait eu rien de cassé. Tous ces avantages viennent de la construction de ce Carosse, dont les roues de devant étant aussi hautes que celle de derrière, lui donnent toute cette facilité; joint à ce que la force des chevaux est également appliquée, par l'élévation des Panoniers & du Timon qui se trouvent à la hauteur du poitrail des Chevaux & les retiennent, lorsqu'ils sont prêts à s'abattre : Ce qui répond aux Démonstrations que l'Au.

teur fit à l'Ouverture de l'Académie des Sciences, après Pâques. On verra dans peu l'usage des Charettes à 4 grandes Rouës, dont il parla dans la même Assemblée.



### S U P P L E' M E N T.

**L'**Armée Navalle que le Roi d'Espagne a fait assembler à Barcelonne, est divisée en deux Escadres; la plus forte desquelles est commandée par M. le Marquis de Mary noble Génois, l'autre moins considérable & qui sert comme d'arriere-garde, est commandée par le Chef d'Escadre Dom Balthazar de Guevara, qui est encore d'une naissance très distinguée.

La premiere de ces deux Escadres mit à la voile à Barcelonne, le 24 de Juillet; mais, le calme & les vents contraires de Levant, qui ont regné long-tems dans la Méditerranée, l'ayant obligée d'entrer par deux fois dans la rade d'Alcudia au Royaume de Mayorque; elle y estoit encore le huit de ce mois en attendant à tout moment, le premier

le premier souffle de vent favorable, pour remettre à la voile & continuer la navigation qu'on présume estre destinée au recouvrement de l'Isle de Sardaigne.

On assure que M. le Prince de Chelamare Ambassadeur d'Espagne, a parlé fortement à M<sup>sr</sup> le Regent & au Conseil de Régence, pour les informer de la justice des Armes du Roy son Maître, & de la nécessité absolue dans laquelle Sa Majesté Catholique s'est trouvée, de réparer par quelques entreprises, les infractions faites par la Cour de Vienne au Traité solennel de la neutralité & de l'évacuation de la Catalogne & de Majorque. On tient encore pour certain qu'il a présenté deux Mémoires instructifs touchant cet événement, qu'on croit devoir être publiés incessamment.

Les Nouvelles de Suède, du 5 Aoust, marquent que le Roy est en parfaite santé; qu'il ne craint aucune descente dans ses Etats; qu'il a une Armée de 50000. hommes régulièrement payés & habillés de neuf. Il n'a rien entrepris, sur les esperan-

P

*Aoust 1717.*

ces qu'on lui a données d'une Paix Générale & de la sortie des Moscovites de la Basse Allemagne. On regarde l'élargissement des Envoyés de Suède retenus en Angleterre & à la Haye, comme des Préliminaires d'un Traité qu'on ménage dans le Nord : On se flatte que l'arrivée de M. le Comte de la Marc en Suède, avancera fort les affaires.

Les mêmes avis, portent que la Flotte Angloise, qui est au tour de ces Côtes, sera bien-tôt obligée de se retirer : Après quoi celle de Dannemarc ne pouvant plus tenir la Mer, le Roy de Suède restera Maître de la Mer Baltique.

On écrit de Ratisbone du 15. Aoust, que l'Electeur de Baviere se voit à la veille d'entrer en possession des Etats du Comté de Hainaut, qui relevent de lui comme Suzerain. Le Roy de Pologne fondé sur une substitution qui ne peut point préjudicier aux Suzerains, demande certe Comté; mais S. A. E. la destine en partage à un des Princes ses Enfans.

Il y a toujours de grandes broüilleries à Ratisbone, entre les Ministres

Electoraux; celui d'Hanoverne voulant pas céder à celui du Comte Palatin. Le Cardinal de Saxe a beaucoup de peine à calmer les esprits. Ces prétentions font cesser toutes les affaires de la Diète.

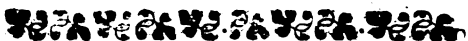
Le Cap<sup>ne</sup> Gén<sup>al</sup> des Venitiens est parti de Corfou pour aller chercher les Ennemis.

On mande de la Haye du 28, que la République est en terme d'accommodement avec l'Electeur de Cologne; qu'on s'écrit des lettres de civilité de part & d'autre, & que tout se termine par la démolition des Citadelles de Liège, d'Huys & de quelques fortifications de Bonn, après quoy on sera Amis:

Le Duc de Mekelbourg a retenu avec la permission du Czar 3000 Moscovites à son service, qui lui ont prêté serment de fidélité.

Le Baron de Vvedel qui commande en Norvege, ayant informé le Roy de Dannemarc qu'il alloit être accablé par 20000. Suédois, sur cet avis S. M. D. a fait passer tout ce qu'il a de Vaisseaux avec 3. Regimens d'Infanterie & 1500. Chevaux. Les Moscovites ont fait une irruption dans l'Isle de

Gothlande, appartenant au Roy de Suède : Ils l'ont entierement ravagée.



A Venise, le 14. Aoust 1717.

**L**E Capitaine Général Pisani joint avec 7. Galeres & avec tous les Vaisseaux Auxiliaires la flotte Kénitienne, & la ramenée aux Isles de Sapienza, afin de la radoubber. Quoique elle ait été fort maltraitée, on se console néanmoins de ce que celle des Turcs l'a été encore d'avantage. : Ce qui en fait juger ainsi, c'est qu'ils se sont retiré au-delà des Dardanelles, pour reparer le desordre qu'on y a causé. Le Combat a été si vif, que dans la deuxième Canonade du 14, il y a eu 12. Capitaines de Vaisseaux Vénitiens tués ou blessés.

Le Duc de Parme a fourni un second Bataillon à la République, & le troisième qu'il a promis est presque complet.

Il arriva ici le 10. un Exprés par Otrante, avec 2. lettres ; l'une du sieur Capello Capitaine de Galeasses, datées de Zante le 15. Juillet, & l'autre

du Chevalier Antoine Lorédano , Pro-  
véditeur Général des Isles, écrites de Cor-  
fou le 28. Selon ces avis la flotte Véné-  
tienne a remporté une Victoire signalée  
sur celle des Turcs.

Le 1<sup>er</sup> d'autremandent qu'ayant envoyé  
une Felouque à la découverte, le Patron a-  
voit rapporté qu'il avoit entendu tirer for-  
tement, le 19 à la hauteur de Coron ; d'où  
il jugeoit que les 2. Flottes étoient ve-  
nues de nouveau aux mains ; que ce  
bruit avoit été entendu de toute la côte  
de la Morée. Le 24 un petit Bâtiment  
Mainote \* étant abordé au Zante, avoit  
assuré que l'Armée Vénitienne se trou-  
vant entre Calamata & Coron en Mo-  
rée, avoit pris le 17. une Barque d'avis  
dépêchée à la Flotte Turque. Le Capi-  
taine Général informé par l'Equipage  
de cette Barque , qu'elle étoit suivie  
de 6 Barbaraques ou Saïques, sous l'es-  
corte de deux Vaisseaux de Guerre  
avoit surpris le 18. ce Convoy : Que les  
Prisonniers lui ayant confirmé que la Flot-  
te Ottomane composée de 33 Vaisseaux

\* Bâtiment dont se servent les Ha-  
bitans de la côte, entre le Cap Ma-  
tapan & le Cap Angelo.

P. iij :

étoit dans la Plage de Modon, il avoit pris la résolution de l'aller attaquer avec toute la Flotte & avec les Auxiliaires faisant 36 Vaisseaux, outre les Galeres; que le Combat s'étoit donné le 19. à la hauteur de Coron, & avoit duré 10 ou 12 heures: Qu'enfin les Venitiens ayant l'avantage du vent, avoient si bien manoeuvré, qu'ils avoient séparé du Cordon Ennemi, 18. Sultanes dont une partie avoit été coulée à fond ou brulée, & l'autre prise: Que le Capitaine Général poursuivoit les débris de la flotte Ennemie dont il avoit été pourtant séparé par la nuit. Voila le fondement de cette grande Nouvelle qui est encor incertaine: On en témoigna d'abord une grande joye & l'on formoit déjà des projets considerables. Le College en fit aussitôt donner part au Nonce & à l'Ambassadeur de l'Empereur qui depêcha une Staffette: Depuis ce tems là, on n'a vu aucun autre avis & l'on a suspendu d'en faire des feux de joye. Le Pape n'a point répondu à la part que le Venitiens lui ont donnée de l'avantage qu'ils prétendent avoir eu dans la premiere Action; parce qu'en le faisant, le S. Pere n'a pas trouvé la Lettre assez respectueuse;

par laquelle ils semblent, lui imputer le retardement de la jonction des forces Auxiliaires.

Le Senat paroît fort intrigué du dessein que l'Empereur a formé, de rétablir le Port Ré, dans le Golphe Adriatique, & de le rendre libre à toutes les Nations, pour attirer le commerce en Allemagne de ce côté là; mais les Vénitiens y sont trop intéressés pour ne pas s'y opposer de toutes leurs forces: Ils tiennent frequemment des Conseils pour en empêcher l'exécution; étant aussi Jaloux de la domination de la Mer Adriatique, que du commerce de Vénise qui en souffriroit considérablement.

Le Prince Electoral de Saxe a pris congé de la République, il passera à Padoue & à Verone, pour s'en retourner en Allemagne.

A Toulon, ce ... Aoust 1717.

L'Ambassadeur de la Porte qui faisoit quarantaine dans la Rade de cette Ville, y entra le 2. Juillet. & fut salué de l'Artillerie de Terre & de Mer. Il s'est établi dans un assez beau Jardin, où il demeurera jusques à ce que

## 176 LE MERCURE

M<sup>se</sup> le Duc Regent ait envoyé des ordres pour qu'il se rende à la Cour. La suite de cet Ambassadeur est mieux composée & plus nombreuse, que celle de l'Ambassadeur de Perse. Nous allons presque tous les jours fumer avec lui, & boire de son Café. C'est un Turc très poli, qui entend le François & le parle un peu; il a auprès de lui un jeune François né à S. Denis: Il est sur son départ pour se rendre à la Cour je suis &c.

A Rome, le 11. Août 1717.

Le Compliment du Marquis del Bufalo au Comte de Galas, fait ici grand bruit; c'est une réparation que cet Ambassadeur a exigée de ce Seigneur, homme de Naissance & de la meilleure condition parmi les Chevaliers Romains, & de plus Chambelan du Pape. On l'accuse d'avoir empêché la Noblesse de se trouver à une Fête préparée par l'Ambassadeur, en 1716. On prétend que Don Alexandre Neveu du Pape l'avoit chargé de cette Commission; le S. Pere ne voulant pas permettre ces sortes d'assemblées qui ont l'air d'un Bal. Après cet ordre, le Marquis del Bufalo, d'af-

fendit à sa femme d'y aller; la femme qui ne peut se taire, le dit à d'autres femmes de ses Amies, pendant le tems de l'Opera: Cette imprudence fut cause que M. l'Ambassadeur se trouva seul chez lui avec tous ses préparatifs. Ce Procédé désobligeant le piqua si fort, qu'il résolut d'en avoir raison. Comme il fut obligé pour lors de s'en retourner à Vienne, il différa de se faire donner la réparation qu'il s'en promettoit. Depuis son retour, il a mis la chose en train & le Marquis s'est enfin trouvé forcé de faire le Compliment suivant; ce qu'il fit dans ces termes, en présence de l'Ambassadeur qui étoit assis dans un Fauteuil.

## E C C E L L E N Z A:

**C**Huque osò di divertire la Nobiltà, dal venire alla conversatione preparata da V. E. per la medesima, alla quale era stata invitata nelli ultimi giorni di Carnivale dell'anno 1716. con intentione di fare qualche dispiacere à V. E. e di perdere il rispetto alla sua rappresentanza, commise un'azione infame, e indegna d'un Uomo

ben nato, non che di Cavagliero.

Quanto à me però, Eccellenza, non hò avuto giamai tal'intentione, e molto meno avrei potuto immaginarmi cosa alcuna, che potesse ne pur per ombra derogare al rispetto dovutto li nel dire che chiunque fosse intervenuto in detta Conversatione, averebbe disgnitata Sua Santità, e detesterei me medesimo, se il mio detto potesse mai avere avuto altro fine: Di tanto mi stimo in obbligo de fare una sincerissima dichiarazione à V. E. anzi la supplico à perdonarmi d'averla differita sino al ritorno de V. E. proteslandomi, che mi son gloriato. e mi glorierò sempre di protestare una somma veneratione all' E. V. ed alla sua Cesarea rappresentanza.

### R I S P O S T A.

Del Sig. Ambasciatore Cesareo.

**S** Ig. Marchese Ricero le discolpe ch'ella mi fa, e le sue espressioni, e spero che in avvenire sù per portarsi in maniera che il suo contegno non possa essere esposto ad una sinistra interpretatione, & ch'averà sempre l'Occhio all'esser sua, all'Onore de suoi Antenati ed al profittevole patrocinio, ch'elle

*medesima hà goduto altre volte dell' Augusta Casa.*

*On en donne ici la Traduction.*

Quiconque osa détourner la Noblesse de se rendre à l'assemblée que V<sup>otre</sup> Excellence avoit convoquée dans son Palais, les derniers jours de Carnaval de l'année 1716, dans le dessein de déplaire à V. E. celui-là sans doute, commit une action indigne d'un Galant-homme & plus encor d'un Gentil-homme.

Quant à moi M. je n'ai jamais à une telle intention; encor moins aurois-je pû imaginer quelque chose qui manquât même en apparence au respect qui est dû à votre Caractere; en disant que toute Personne qui se trouveroit à cette assemblée, ne seroit pas regardée de bon œil de S. S. Je me détesterois moy même, si ce que j'ai dit, ait jamais pû avoir d'autre fin. De sorte que je me sens obligé d'en faire une sincere déclaration à V. E. & de supplier de me pardonner si je l'ay différée jusqu'à ce jour, vous protestant que je me suis fait honneur & que je m'en ferai toujours, de donner des

marques de la parfaite vénération que j'ai pour V. E. & pour votre Caractere d'Ambassadeur de Sa Majesté Césarienne.

*Réponse de M. l'Ambassadeur.*

Monsieur le Marquis, je reçois les excuses que vous me faites, éspérant qu'à l'avenir vous vous comporterés de telle maniere; que votre conduite ne pourra être exposée à aucun mauvais interprétation, & que vous ne perdres jamais de vue la gloire de vos Ancetres, ni la protection avantageuse de l'Auguste Maison d'Autriche dont vous avés réssenti autrefois les effets.

Le 27, à la pointe du jour, un Courier dépêché par S. A. E. M<sup>r</sup> de Bavière, à Madame la Duchesse, est arrivé à Paris, avec l'importante Nouvelle de la Victoire remportée par le Prince Eugène de Savoye, sur l'Armée des Infidèles, devant Belgrade, le 16 Aoust 1717. Cet Electeur mande à cette Princesse, que le 21 au soir, il avoit reçu un Exprés du Prince Electoral son fils qui lui marquoit que le 16, le Prince Eugène profitant d'un

d'un Broüillard fort épais , avoit fait sortir de son Camp 58 Bataillons & 76 Escadrons ; les ayant fait accompagner de toutes les Trompettes de l'Armée , Timbales & Tambours : Que M. de Mercy commandoit 38 Escadrons de la droite & M. de Palfi 38 autres de la gauche ; que ce fut ce dernier qui commença sur les 5 heures du matin , pendant le Broüillard , à attaquer les Turcs dans leur première Parallele ou Retranchement qui n'avoit pas été long - tems disputé : Que la seconde Parallele fut mieux défendue , mais , que la troisième fut franchie assez promptement ; que pour la quatrième , le Combat avoit été fort opiniâtre ; le Canon des Ennemis ayant été pris & repris trois fois pendant ce tems - là. Le Prince Eugène voyant que l'Infanterie & la Cavalerie de la droite différoient d'attaquer , en envoya demander la raison : Les Généraux lui répondirent qu'il n'étoit presque pas possible à cause de l'obscurité. Ils donnèrent néanmoins dans ce moment avec furie. Sur les 8 heures , le Soleil ayant percé ces ténèbres , ce Prince ramassa tout ce qu'il avoit

*Ausst 1717.*

*Q*

de Troupes, sortit de ses Retranchemens, après avoir laissé M. le Duc d'Arenberg à la Garde des Lignes, & fondit pour lors si vivement sur les Turcs, déjà effrayés de la vigueur de nos Troupes, qu'ils ne songerent plus qu'à fuir; ayant abandonné au pouvoir des Vainqueurs 80 Pièces de Canons ou environ & vingt Mortiers, avec leur Camp, Tentés &c. La Cavalerie se contenta de traverser leur Camp & d'aller un peu au-delà. On ne voulut pas, ou plutôt on ne pût pas aller plus loin, parce que nos Chevaux étant fort harassés, à cause de la disette précédente du Fourage, manquoient de force pour poursuivre les Ennemis. On envoya visiter exactement l'état du Camp des Infidèles; après quoi, on s'en mit en possession & on laissa butiner nos Troupes. A la première vue, on croit qu'il y a environ huit à dix mille hommes de tuez de part & d'autre. S. A. E. ajoute que M<sup>re</sup> le Comte de Charolois & les Princes de Bavière sont en bonne santé. Ils ont accompagné le Prince Eugène pendant toute l'Action. On a trouvé dans le Camp des Turcs assez

de Munitions, de Vivres, de Chameaux & de Chevaux, pour pousser jusqu'à Semendria & à Nissa. On ne doute pas que ce ne soit le dessein du Prince Eugène, aussi-tôt qu'il aura pris Belgrade; ayant présentement la facilité de faire rafraichir sa Cavalerie & de bien nourrir son Infanterie. De tous les François de nom, il n'y a û que le Marquis de Villette qui ait été blessé d'un coup de fusil, à travers le corps. Il paroît que les Turcs se sont retirez en très bon ordre; puisque nos Coureurs ont poussé en avant jusqu'à 4 ou 3 lieues, sans avoir presque trouvé de Traineurs, parce que ces Troupes étoient fraîches & qu'elles n'avoient point fatigué.

Le 28, un Page de M. le Prince de Dombes qui a toujours été auprès de ce Prince pendant l'Action & qui y a même reçu une contusion, a confirmé tout ce que l'on avoit appris par le Courier de l'Electeur de Bavière.

Ce Page est fils de M. Solar, Ecuyer de Madame la Duchesse du Maine. Il fût renversé dans la Canonade du 5, avec le Pr<sup>e</sup> son M<sup>re</sup>, d'un boulet de Canon qui donna à leurs pieds. Toute la Cour lui a fait des présens, pour les bonnes nouvelles qu'il a apportées. Qij

## DEUXIEME RELATION

*Ecrit le 16 à 5 heures du soir, sur le  
Champ de Bataille devant Belgrade.*

**L**A Bataille qui vient de se donner  
a commencé à 5 heures du matin,  
à la faveur d'un grand brouillard, &  
a fini entre 8 & 9. Les Ennemis avoient  
poussé des paralleles & des espèces  
de tranchées si près de nous, qu'il n'y  
avoit plus moyen de douter qu'ils  
n'eussent envie de nous attaquer; ce  
qui fit prendre hier à midi, à M. le  
Prince Eugene, le parti de les préve-  
nir: Il fit sa disposition avec les Offi-  
ciers Généraux de son Armée & pa-  
rut ensuite en public, avec autant de  
tranquillité que s'il avoit esté bien sûr  
de l'événement de la plus grande af-  
faire qu'ilût jamais entreprise. La Ca-  
valerie commandée par les Généraux  
Merci, Palfy & Montécuculli est sortie  
par ladroite le long de la Save, excepté  
quelques Régimens que l'on avoit  
laissé pour couvrir le Danube. L'In-  
fanterie a débouché par le Centre,  
sous les ordres du Maréchal Virtem-  
berg & s'est trouvée en présence des

Ennemis, beaucoup plutôt qu'on ne croyoit ; parce que dans le temps que nous nous disposions à les attaquer, ils se préparoient de leur côté, à enlever une flèche qui est au centre de nos Travaux. Comme le brouillard étoit épouvantable, l'on s'est trouvé mêlé aussitôt que reconnu ; ce qui a engagé un combat très particulier, que les Turcs ont soutenu avec vigueur ; mais notre Cavalerie les prenant par leur flanc qui n'étoit pas soutenu, il a fallu qu'ils rentrassent dans la tranchée qu'ils ont défendue jusqu'à trois fois contre le Général Merci. A la quatrième, ils ont été culbuté. La Cavalerie y a fait des prodiges de valeur, & l'Infanterie s'est très-bien acquitée de son devoir : mais l'obscurité empêchoit les Corps de se soutenir l'un l'autre. Enfin le Soleil a paru & nous a fait voir notre avantage. Pour lors, M. le Prince Eugene a marché lui-même à une batterie qui nous incommodoit beaucoup & qui par sa prise, a achevé de déterminer le gain de la Bataille. Les Turcs n'ont plus songé qu'à se retirer ; nous abandonnant 80 pièces de Canon & vingt mortiers, leur Camp. tout ren-

Qij

du & le Champ de Bataille. Le pillage du Camp fait actuellement grand plaisir à nos Troupes. M. le Prince de Dombes n'a pas quitté M. le Prince Eugène d'un seul pas : Il n'a perdu personne de sa suite. Le Marquis de Villette a été blessé près de lui ; son coup lui prend à l'Omoplatte & lui perce pardevant. Les Chirugiens en esperent beaucoup. Le Prince Eugène a eu sa manche percée à l'attaque de la batterie. Le Général Hauben , le Prince Taxis, le fils du Maréchal Palsi, les P. P. de Virtemberg , de Hesse & un Cadet Lobkaupt ont été dangereusement blessé. A vous dire le vrai, on ne sçait point encore nôtre perte ni celle des Ennemis : Elle est assez considérable , puisqu'il est rare de trouver de la Cavallerie capable de forcer 4 Retranchemens soutenus par de l'Infanterie. M. M. les P. P. de Portugal , de Bavière, de Charolois de Lorraine & le Marquis d'Alincour , ont toujours accompagné le P. Eugene. C'est dommage que le Grand Visir ne nous ait pas fait l'honneur de nous attendre : On lui en sçait mauvais gré. Il fuit à tire d'aile. Nous allons prendre Bel-

grade en *Pantoufles*, puis nous repren-  
drons le chemin de Paris. M. le Com-  
te d'Estlade n'est pas trop bien; tous  
ces mouvemens lui aiant causé la fié-  
vre, à cause de sa blessure qui est grande.  
On lui coupa la jambe, le 6 de ce mois.



## S U P P L E M E N T

*des Nouvelles de Paris.*

**I**L n'est pas vrai, comme je l'ai  
marqué à la page 112 du *Mercuré*  
de Juillet, que M. le Duc d'Albret  
grand Chambellan, ni M. le Prince  
de Boüillon reçû en survivance, ayent  
eu part à la contestation qui s'éleva  
entre M. le Comte d'Eu & M. le  
Duc de Mortemart, pour donner la  
Chemise à S. M.; puisque ces deux  
Seigneurs ne se trouvèrent point alors  
chez le Roy.

M<sup>re</sup> Charles-René de Maupeou Sei-  
gneur de Bruyeres, Maître des Re-  
quêtes, fut reçû Président au Parle-  
ment de Paris, en survivance de M. de  
Menars le 20. Aoust. Il est fils de  
M<sup>re</sup> René de Maupeou Seigneur de

Bruyeres, President de la premiere des Enquêtes du Parlement de Paris, & de Dame Charlotte le Noir; petit fils de René de Maupeou Seigneur de Bruyeres aussi President en la premiere des Enquêtes, mort Conseiller d'honneur en 1694, & de Marie Doujar, & arriere petit fils de René de Maupeou, Seigneur de Bruyeres, & de Noisy sur Oyse, President de la Cour des Aydes, mort en 1648, & de Marguerite de Creil. La famille de Maupeou est une des plus anciennes & des plus illustres de la Robe: Elle s'est alliée à celles de Feydeau, Fouquet, Villemontée, Marescot, Phelypeaux, Jubert de Bouville & à celle de Lamoignon. M. de Maupeou qui donne lieu à cet article ayant épousé en 1712 Anne-Victoire de Lamoignon, petite fille M. de Basville Intendant de justice en Languedoc.

Plusieurs personnes m'ayant écrit de Province, que j'avois ômis dans le Mercure de Mai, la demeure de M. de Villars qui distribue *l'Eau Divine*, dont les effets étonnent la Médecine même; je répare ici cet omission, en les avertissant qu'il loge dans la rue de la Poissonnerie qui donne dans la rue Mont-Martre.

On vient d'apprendre par la voye de Bruxelles, que M. le Marquis de Prié avoit reçu un Exprés de la Cour de Vienne, avec l'agréable nouvelle de la reddition de Belgrade; cette Place ayant arboré le lendemain 17 un Drapeau blanc: Que le 18 on estoit convenu de la Capitulation sur celle de Temesvvar; que le 19 la Garnison estoit sortie, nous abandonnant 350 Pieces de canon & tout leur armement naval.

M. de Kinigschg Ambassadeur de l'Empereur en France, donna Samedi dans son Hôtel une magnifique Fête pour la victoire remportée par l'Armée Imperiale sur celle des Turcs.



## A V I S

### A U P U B L I C .

**F**EU MADAMOISELLE FARIS, qui étoit l'unique pour préparer les Peaux Divines, ayant laissé apres sa mort, son secret, au sieur Corlier son Gendre; il a crû interesser la curiosité

du Public , en lui faisant part des qualitez essentielles & de l'effet merveilleux que produissent ces Peaux Divines.

1. Elles guerissent les Paralysses nouvellement formées , les Rhumatismes , les Goutes Sciatiques , l'Hydropisie Tympanique , les humeurs froides , les Coliques, Oppressions de Potrine, Maux de Tête , Oppilations de Rate : Ces Peaux font sortir pareillement les Abcez & Rhumatismes qui pourroient s'être formé dans la Tête , en appliquant sur la partie malade , une Calotte faite de ces mêmes Peaux.

2. Elles sont également propres pour guerir les Maux de Reins & toutes les douleurs que l'on peut ressentir par le Corps, comme Liffitudes , Courbatures , Maux d'Estomach , Maux d'avanture , Pararais , Fluxions sur le visage , sur la Poitrine & ailleurs.

3. Les Personnes qui ont été attaquées de la Pleurésie & de la fausse Pleurésie , de même que celles qui étoient sujettes à l'Apoplexie & à la surdité , s'en sont parfaitement bien trouvées.

En fin ces Peaux Divines ont 4. vertu 1. de réveiller la chaleur naturel-

le où elle paroît éteinte & interdite. 2. d'ouvrir les pores. 3. de fondre l'humour. 4. de la faire transpirer : Elles sont outre cela , très nécessaires pour la petite Verolle , les Fievrès pourpreux, Dartres vives & les Cors des pieds.

L'excellence des ces Peaux est si grande, que bien des gens, tant de Paris que de la Province , seront bien aises d'être instruites qu'elles peuvent servir, l'espace de 20. Années ; & comme il seroit inutile de faire ici l'énumération des personnes de tout sexe , de tout âge , & de toute condition qui en ont été guéries, le sieur Cordier en donnera la Liste à tous ceux qui lui feront l'honneur de l'aller voir.

Le sieur CORDIER demeure chez Monsieur Métas Marchand Epicier , au haut de la rue de la Coutellerie & de la Vannerie, vis-à-vis la rue Saint Jacques de la Boucherie, au premier appartement.

---

A P P R O B A T I O N.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Chancelier , le *Mercur* d'Août 1717. J'ay crû que la lecture de cet Ouvrage continueroit d'estre agreable au Public. Fait à Paris ce 31 Aoust 1717.

TERRASSON.

# T A B L E.

|                                                     |      |
|-----------------------------------------------------|------|
| <b>H</b> Histoire du Conclave dans lequel fut       |      |
| Elû Alexandre VII.                                  | 5.   |
| Lettre en Prose & en Vers, par Mr                   |      |
| Gravelot.                                           | 45.  |
| Réponse à la Lettre précédente par Mr               |      |
| Michel.                                             | 48.  |
| Epigrammes par M. Boudier.                          | 52.  |
| Plainte à l'Amour, par J. L. P                      | 54.  |
| Bouts Rimez par Monsieur de C.                      | 56.  |
| Journal de Hongrie.                                 | 57.  |
| Relation de la Bataille Navale entre                |      |
| les Vénitiens & les Turcs.                          | 74.  |
| Les Mœurs du Peuple de Paris, par                   |      |
| le Theophraste moderne,                             | 87.  |
| Journal de Paris,                                   | 99.  |
| L'Eau de Mer rendûe potable par M.                  |      |
| Gautier Docteur en Medecine,                        | 101. |
| Bouquet à S. A. S. Madame la Prin-                  |      |
| cesse de Conti, par M. Fuselier                     | 130. |
| A S. A. S. Mgr. le P. de Conti, sur la Naissance de |      |
| M. le Comte de la Marche son Fils, par M. de C.     | 151. |
| Reproches en Vers à Mile. V. par M. le Chevalier de |      |
| S. Jory,                                            | 154. |
| Au Soleil, Ode Anacréontique par le même.           | 155. |
| Enigmes.                                            | 157. |
| Chanson.                                            | 158. |
| Morts.                                              | 152. |
| Suite du Journal de Hongrie.                        | 159. |
| Deuxième Vêste remportée par les Vénitiens          |      |
| sur les Turcs.                                      | 172. |
| Bataille de Belgrade                                | 180. |
| Reddition de Belgrade.                              | 189. |
| Deuxième Relation d'Hongrie.                        | 184. |
| Aviz.                                               | 189. |

B. l'imp de J. FRANÇOIS GROS, sur  
de la Machine au Soleil d'Or.

**LE**  
**NOUVEAU**  
**MERCURE**

Le prix est de 20 sols.

*Septembre 1717.*



**A P A R I S,**

Chez { **PIERRE RIBOU**, Quay des  
Augustins, à l'Image S. Louis.  
ET  
**GREGOIRE DUPUIS**, rue S.  
Jacques, à la Fontaine d'or. }

**M. D. CC XVII.**

*Avec Approbation & Privilege du Roy.*

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY  
353103  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS  
1905



## AVANT-PROPOS.

**C**omme on ne peut vérifier trop exactement une Découverte aussi avantageuse au Public, qu'est celle de l'Eau de la Mer rendue potable ; j'ai crû que je ne pouvois employer plus utilement mes recherches, qu'à recueillir avec soin tout ce qui concerne cette importante matiere. Dans le *Mercur*e d'Aoust, j'ai donné les Procès verbaux des expériences qui en ont été faites au Port de l'Orient, par des Commissaires nommés pour les examiner. Ce mois-cy, je commencerai mon Recueil par toutes les objections qui ont été proposées à M. Gantier Auteur de l'ingénieuse Machine, à qui toutes les Nations Maritimes vont être redevables d'un présent si considérable.

J'y joindrai en même tems les Réponses satisfaisantes qu'il y a données, afin de fixer les sentimens des moins crédules. Mais, comme l'approbation de Messieurs de l'Académie des Sciences est d'un grand poids, en fait d'expériences nouvel-

Aij

## AVANT-PROPOS.

*les, le Lecteur me saura gré sans doute, que je produise l'attestation qu'ils ont accordée à l'Inventeur.*

## E X T R A I T

*Des Régistres de l'Académie Royale des Sciences. Du 28. Aoust 1717.*

Le P. Sebastien, Mrs Lémery & Geoffroy, qui avoient été nommé pour examiner une Machine inventée par M. Gautier Medecin de Nantes, pour dessaler l'Eau de la Mer; en ayant fait leur rapport à la Compagnie, elle a jugé que la Machine étoit nouvelle & fort ingénieuse, & que la maniere dont la superficie du Tambour & celle du Chapiteau sont augmentées, est très bien pensée: Que cette Machine mérite d'être exécutée & approuvée sur plusieurs Vaisseaux; & qu'il n'y a que l'expérience qui puisse apprendre, si l'Eau de la Mer ainsi dessalée, sera assez saine pendant un long usage. En foy de quoi j'ai signé le présent Certificat. A Paris, ce 6 Septembre 1717.  
*Fontenelle Secrétaire perpetuel de l'Académie Royale des Sciences.*



L E  
NOUVEAU  
**MERCURE.**

---

*A l'Orient, le 12. May 1717.*

A MESSIEURS

*Les Commandant & Commissaire Général Ordonnateur, & à Messieurs les Officiers de la Marine de Port-Louis & de l'Orient.*

**M**ESSIEURS.

J'ai l'honneur de vous présenter toutes les Questions que l'on a pû me faire sur le moyen de rendre l'Eau de Mer potable, & les Réponses à toutes ces Questions. Je les ai réduites à quatre Chefs: Les unes regardent la

A iij

## 6 L E M E R C U R E

Machine ; les autres, le lieu & l'espace qu'elle occupe : Celles-ci, les effets, & les dernières, ce que l'on consomme pour en tirer avantage. Il pourroit m'en être échappé quelques-unes. Je vous prie, MESSIEURS, de me les proposer ; je tâcherai d'y répondre & d'en tirer toute l'utilité possible ; n'ayant rien plus à cœur que de profiter des lumières des personnes expérimentées, qui veulent bien concourir à augmenter le bien public & particulier.

### QUESTIONS SUR LA MACHINE.

#### DEMANDES.

*Si la Machine est simple ?*

#### REPONSES.

Elle peut passer pour simple ; si elle n'est précisément composée que d'autant d'Equivalents simples, que la Nature emploie de moyens pour rendre l'Eau de Mer potable : Quelques-uns ont été fabriqué publiquement : On les peut voir tous les jours. Le silence respectueux que je dois à la COUR,

## DE SEPTEMBRE. 7

m'empêche de divulguer le reste qui est aussi simple, jusqu'à ce qu'elle en ait autrement ordonné.

*Si elle est solide & à l'épreuve des agitations de la Mer?*

La Caisse est aussi solide que l'Archipompe : Le Tambour n'en peut être endommagé ; puisqu'il est dans une agitation plus grande , lorsque la Machine produit son effet , que celle que la Mer lui pourra donner.

*Si elle est durable?*

Lorsqu'elle sera bien exécutée, elle pourra durer autant qu'un Vaisseau.

*Si on la peut aisément construire?*

Il est très facile à tout Ouvrier de la construire en peu de tems : En botte, elle n'aura que le volume d'une Barrique. On pourra, pour quelque raison que ce soit, en porter plusieurs, & tout équipage les pourra établir en peu d'heures.

## 8 LE MERCURE

*Si la premiere Dépense est considérable ?*

Il ne faut rien établir sur la dépense présente, pour plusieurs bonnes raisons. Pour un Vaisseau du Roy, elle ne peut passer cent pistoles : Dépense qui diminuera à proportion des équipages ; de sorte qu'elle reviendra à peu près à trente pistoles pour un moyen Navire : J'entens par moyen navire, celui qui a cinquante à soixante hommes d'équipage, tels que sont ceux de la Riviere de Nantes sur lesquels j'ai fait ma supputation. Qu'on suppose à combien reviennent les Futailles, pour un Vaisseau de 400. hommes qui fait de l'Eau pour trois mois ? Combien elles durent ; ce qu'il en coûte pour le radoub ; & qu'on fasse attention qu'on perd tout, bois & fer, quand elles deviennent inutilles ? Qu'on balance ensuite cette dépense & la durée, avec la dépense & la durée de ce que je propose ?

*Si l'entretien est de consequence.*

L'entretien est si peu de chose qu'il ne mérite pas attention.

## DE SEPTEMBRE 9

*Si on peut à la Mer réparer ce qui  
s'en pourroit déranger ?*

Le dérangement regarde, ou la Caisse qui peut être réparée sur le champ par le dernier Matelot, ou le Tambour. Il n'y a qu'un coup de Canon qui le puisse rompre ; mais, quelque chose qu'il arrive, on le peut aussi aisément raccommoder qu'une chaudiere ordinaire : Le reste est encore plus facile à rétablir.

*Si on perd tout, lorsqu'elle ne peut plus  
servir ?*

Le Cuivre se vendra, comme les autres Ustensiles du Vaisseau : Le Plomb se retrouvera tout entier & pourra servir à plusieurs Vaisseaux successivement, sans une nouvelle dépense de fonte & de déchet. Quoique la charpente soit faite de vieux bois, elle peut servir de la même manière.

QUESTIONS SUR LE LIEU ET L'ESPACE  
QU'ELLE OCCUPE.

*Si on la peut placer en plusieurs endroits  
du Vaisseau ?*

**O**n la peut placer indifféremment par-

## 10 LE MERCURE

tout, pourvû qu'on observe une seule chose ; que l'Axe du Tambour soit parallèle à la Quille. Il est vrai que de tous les endroits du Vaisseau, il me semble que le plus convenable seroit entre l'Archi-pompe & le grand Panneau, endroit où elle n'incommode-roit point l'équipagé, où elle n'embar-rasseroit point pour la charge & la dé-charge & où, ( si la COUR m'hon-noroit de ses ordres, pour réformer les Pompes auxquelles je connois cinq à six défauts essentiels, ) je profiterois si bien du vuide de l'Archi-pompe, sans intéresser le Mât & les Pompes, que la Machine s'y établiroit presque toute : C'est la raison qui m'avoit fait avancer que l'endroit que je demandois, n'est jamais occupé.

*Si la grandeur est déterminée ?*

Elle n'exige aucune grandeur déter-minée. Il ne faut rien conclure de cel-le qu'on voit qui a été faite pour prouver la portabilité, la diligence & le peu de dépense, & pour profiter des lumieres du Public ; afin de me met-tre en état de la placer dans le lieu

## DE SEPTEMBRE 11

le plus convenable aux Vaisseaux & de l'exécuter de la maniere la plus solide.

*Si la configuration est déterminée ?*

On la peut faire de toute figure & profiter de tous les endroits qui lui sont voisins , quelques irréguliers qu'ils soient .

*Si on peut faire toute sorte d'arrimage ?*

On pourra faire toute sorte d'arrimage au tour de la Caisse , puisqu'elle sera aussi solidement établie que l'Archi - pompe.

*Si on peut aisément se servir de la Machine , pour y mettre l'Eau salée & la Matière combustible ?*

On établira un petit Canal sur le Pont , par lequel elle recevra l'Eau salée. La matière combustible sera fournie par l'Archi-pompe. De cette maniere, on ménage l'espace qu'exige le service.

*Où sera contenue l'Eau douce ?*

On fera deux Citernes contenant plusieurs Barriques , & on remplira l'une pendant qu'on vuidera l'autre. J'ai trouvé un moyen de faire aisément ces Citernes avec le Plomb, sans soudu-  
re. Elles seront sûres & à l'épreu-  
ve des agitations de la Mer.

*Comment tirera-t-on l'Eau douce ?*

L'Eau douce se tirera entre les Ponts ,  
par le moyen d'une petite Pompe.

*Si on ne court point les risques du feu ?*

Pour en juger, il ne faut que voir  
de quelle maniere le Fourneau est  
placé.

*Où sera le Matelot de service ?*

Il sera placé à l'entre-Pont , d'où il  
fera tourner le Tambour ; & par ce  
moyen , on préviendra tous les défauts  
d'attention. Le Fontenier de quart  
descendra de tems en tems pour en-  
retenir le feu

QUESTION

## DE SEPTEMBRE. 12

### QUESTIONS SUR SES EFFETS.

*Si elle pourra faire une quantité d'Eau  
suffisante, pour quelque Equipage  
que ce soit?*

Lorsque la Machine sera exécutée, comme elle doit être, on aura autant d'Eau qu'on voudra, selon la grandeur des Vaisseaux. La nécessité de se servir du Plomb du Magasin qui est trop fort des deux tiers, rend la Caisse fort défectueuse; les Ouvriers ayant eu beaucoup de peine à l'employer. De plus, il est plein de sable & de crasse de Plomb incorporés ensemble; ces Tables n'étant que de vieux Plomb refondu: C'est ce qui a rendu l'Eau sale pendant si long-tems & lui a même, donné un petit goût qu'elle ne doit point avoir; ce qui m'a fait trouver le moyen de la faire sans soudure. Pour le Tambour, on a employé le Cuivre qu'on a trouvé ici & qui étoit trop fort de la moitié; ce qui m'a obligé de ne donner que quinze pouces de Diamètre au Réchaud qui pouvoit en avoir le double; ce qui ût

*Septembre 1717.*

B

## 14 LE MERCURE

produit le double de l'Eau. De plus, ce Pais n'est pas propre pour telle Fabrique : Le Cuivre y est d'une cherté excessive. Une Machine de trois pieds de long & autant de large , donnera quatre Barriques d'Eau par jour.

*Si l'Eau est potable & si elle désaltère,  
sans intéresser la santé ?*

Il y a plus d'un mois que les Gardiens & les Ouvriers qui tournent la Machine, ne boivent que de cette Eau, sans aucun changement dans leur tempérament ; & je crois que cette Expérience seule vaut mieux que cent raisonnemens de Médecine & de Physique ; puisque ce sont des gens qui ne boivent ni Vin , ni Cidre & qui ne mangent que du Pain. Les personnes qui boivent du Vin ne sont pas de si bons Juges des Eaux : Il faut avoir soif pour les trouver bonnes.

*Si elle cuit bien les Viandes & les Légumes ?*

Les Expériences répétées font voir qu'elle cuit les Viandes & les Légumes.

## DE SEPTEMBRE. 16

mes, plus promptement que les Eaux de Fontaine : Elle a même cuit des Poix qui sont à l'épreuve de toute Eau. Elle dessale mieux les Viandes.

*Si elle est bonne à faire du Pain ?*

Le Pain fait avec l'Eau douce, nous a paru plus léger, plus frais & de meilleur goût.

*Si elle a d'autres Propriétés ?*

Elle est beaucoup plus fraîche que l'Eau de Fontaine.

Elle ne laisse nul sel Marin après l'évaporation.

Elle s'évapore beaucoup plus vite.

Elle dissout mieux le Savon & le Sucre.

Elle bout avec le Lait sans le faire cailler.

Elle pèse moins d'un 128<sup>e</sup> que l'Eau de Fontaine.

Elle est douce au toucher & au goût; parce que, suivant les Mémoires de l'Académie, qui assurent que l'Eau de Mer n'a de mauvaises qualités que la Salure; j'ai travaillé à la dépouiller tel-

B ij

## 16 LE MERCURE

lement de son sel , qu'elle a le goût d'Eau de pluye ou de citerne ; ce que j'ai cherché avec attention , parce qu'à la Mer , on respire un air salé & on mange beaucoup de choses salées : C'est pourquoi , l'Eau ne sçauroit être trop douce.

Elle est si légère , que j'en ai bû plusieurs fois à jeun , jusqu'à deux & trois Pintes , sans m'appercevoir de rien. Ces mêmes Gardiens & Ouvriers l'expérimentent aussi tous les jours.

*Si elle se peut garder ?*

Toute Eau distillée étant plus simple , il est hors de doute qu'elle se conservera fort bien. Je n'en ai pas fait l'expérience : Elle exige un trop long-tems & me paroît inutile ; puisqu'on en peut faire à toute heure & que j'ai trouvé un moyen de se passer de Barriques , d'où procède principalement la corruption de l'Eau.

## QUESTION SUR LES MATIERES COMBUSTIBLES.

*Quelles Matieres peut-on bruler ?*

Toute sorte de bois & de charbons , & tout ce qui est combustible.

*Quel Volume d'Eau produit certain  
Volume de Matière ?*

Un tiers de charbon de bois & deux tiers de charbon de terre mêlés, donnent six à sept fois plus d'Eau que leur Volume. Le bois seul donne près de trois fois plus que son Volume : Lorsqu'on les brule ensemble, ils font cinq fois plus que leur Volume.

*A combien revient la Barrique d'Eau ?*

Une Barrique composée d'un tiers de charbon de bois & de deux tiers de charbon de terre, donne six à sept Barriques d'Eau qui reviennent à peu près, à dix ou douze sols chacune, avec le bois à cinq sols ou environ. Je préférerois cependant le charbon, parce qu'il en volume moins.

*Où mettra-t-on la matière combustible ?*

On mettra du charbon de bois & du charbon de terre mêlés, comme l'est qu'on gardera pour les besoins imprévus : On fera un petit parc,

B iij

où sera la provision courante. On met le bois partout.

### AVANTAGES.

Les uns regardent l'Etat par rapport à la conservation de la vie & de la santé : Les autres regardent le Roy par rapport à la dépense de ses armemens ; les Futailles montans à très haut prix.

Les avantages des Négocians sont aussi le ménagement des Futailles & le profit que prendraient les marchandises qu'on mettra en leur place. Exemple. Un Vaisseau de 400 hommes embarque ordinairement cent Tonneaux d'Eau pour trois mois : Supposant que la Machine & la Matière combustible occupent vingt Tonneaux, il reste 80 Tonneaux de vuide : Et de plus ; lorsqu'on a de la Matière combustible, on est sûr d'avoir de l'Eau ; mais, celui qui a une Barrique d'Eau, n'est pas sûr de l'avoir un moment après. S'il faut plus d'Eau, on peut ou augmenter la Machine, ou en établir une autre.

Les relaches, le commerce des Nègres, la santé des Equipages, le bien des Particuliers & beaucoup d'autres.

DE SEPTEMBRE 19  
commodités qu'il seroit trop long de  
détailler , feroient la matiere d'un  
Volume.

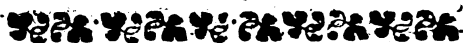
Si ce qu'on dit est vrai , que le prétendu besoin d'Eau est quelquefois un prétexte de relache, soit afin de prolonger le voyage, soit pour faire de petits commerces au détriment des Armateurs; je ne doute pas que cette raison jointe à la prévention contre les choses nouvelles, ne fasse paroître à ces Marins & aux Esprits prévenus que mes Expériences sont très défectueuses. Ce n'est pas leur approbation que je dois chercher , mais, celle des gens de bien & d'honneur , qui n'ont pour but de leurs Actions que le bien de l'Etat , la conservation des Equipages , la perfection de la Marine , & qui contribuent par de sérieuses attentions à rendre l'établissement de la Machine , facile , solide & commode, convaincus de l'étendue de son utilité.

J'oubliois de vous dire , Messieurs , que vingt-une Barriques de charbon de terre, prises à Nantes , content à présent vingt-une Pistoles , & ces vingt-une Barriques donnent trente-huit Barriques, mesure de l'Orient , qui

## 10 LE MERCURE

vallent trente-huit Pistoles ; ce qui fait une différence notable pour l'estime de la Barrique d'Eau.

*Votre très humble & très-  
obéissant Serviteur,*  
GAUTIER, Dr. M.



Après avoir peint assez naturellement le mois dernier, le Caractère du Peuple de Paris, on ne sera peut-être pas fâché que le nouveau Théophraste essaye de donner quelques coups de crayon sur les Mœurs Bourgeoises. Si le premier Chapitre aû des Approbateurs de goût, pour les Traits de vivacité & de génie qu'ils y ont remarqué ; il faut espérer que le second n'en aura pas moins : Cette Matière en promet beaucoup : Voyons si l'Auteur l'aura bien mise en œuvre.

---

### CHAPITRE II.

#### LE BOURGEOIS.

**L**E Bourgeois à Paris, Madame, est un Animal mixte, qui tient

du Grand Seigneur & du Peuple :  
 Quand il a de la Noblesse dans ses manieres, il est presque toujours Singe :  
 Quand il a de la Petitesse, il est naturel ; ainsi, il est Noble par imitation & Peuple par Caractère.

Entre les Bourgeois, la cérémonie est sans fin : Je crois en sçavoir la raison, en suivant toujours mes Principes.

Il règne parmi les Gens de Qualité, une certaine Politesse dégagée de toute fade affectation. Cette Politesse n'est autre chose qu'une façon d'agir naturelle, épurée de la grossièreté que pourroit avoir la Nature.

Le Bourgeois voudroit bien imiter cette Politesse ; mais malheureusement, le premier effort qu'il fait pour cela, le tire de l'air naturel & tout ce qu'il fait, est cérémonie ; ainsi, dans l'exécution, il ressemble au Peuple qui se complimente beaucoup, & dans l'intention, il ressemble aux Gens de Qualité.

La façon mixte du Bourgeois est cent fois plus comique que l'uniforme grossièreté du Peuple ; de même que l'habit d'Arlequin est plus plai-

## 22 LE MERCURE

fant que celui de Scaramouche.

Le Bourgeois dans ses ameublemens, ses maisons & sa dépense, est souvent aussi magnifique que le sont les Gens de Qualité; Mais, la manière dont il produit sa magnificence, a toujours certain air subalterne qui le met au dessous de ce qu'il possède: Y paroît-il indifférent? On voit qu'il gêne sa vanité: En jouit-il avec faste? Il s'y prend avec pêtitesse.

Le Bourgeois est quelquefois fier avec les gens au dessus de lui; mais, il en est de cette fierté, comme de ces aîles postiches dont la cire se fond au Soleil, & le Bourgeois ne paroît jamais plus Bourgeois, que quand il veut sortir de sa Sphère.

Un Bourgeois qui s'en tient à sa condition, qui en sçait les bornes & l'étendue, qui sauve son Caractère de la pêtitesse de celui du Peuple, qui s'abstient de tout amour de ressemblance avec l'homme de Qualité, dont la conduite en un mot, tient un juste milieu; cet homme seroit mon Sage.

Généralement parlant, à Paris, vous trouverez de la franchise & de

L'amitié dans les Bourgeois ; mais , il ne faut point le tâter sur sa bourse : Une froideur subite & l'éloignement succéderont aux marques d'affection que vous en aurez reçu : Le Bourgeois alors , se fait de vous fuir , un principe de Sagesse & d'habileté ; il se croiroit vôtre dupe , s'il vous avoit obligé.

Je connois un homme qui avoit été long-tems en commerce d'amitié avec un Bourgeois. Il ût un jour , un besoin pressant de quelque somme d'argent : Il écrivit au Bourgeois & le pria de la lui prêter. Je me trouvois chez lui , quand il reçût la Lettre. Il lui répondit qu'il lui étoit impossible de lui faire ce plaisir : Lorsque le Laquais fut parti : Monsieur , . . . me demande de l'argent à emprunter , me dit-il : Malepeste , qu'il est fin avec ses amitez ? Mais , j'en sçai autant que lui. Monsieur , répondis-je , il n'y a pas grande finesse à avoir besoin d'argent & à en demander à ses amis : Bon ! ses Amis , reprit-il , il en a cinquante comme moi ; mais , il n'aura garde de leur proposer la chose ; il sçait bien qu'il n'y auroit rien à faire , & il m'a cru plus sot qu'un autre ;

## 24 LE MERCURE

peut-être plus généreux , répondis-je :  
Il n'y a plus que les Bêtes qui le sont ,  
me dit-il.

Parlons un peu des Dames Bourgeoises ; car , vous avez sans doute , plus d'envie de connoître les personnes de vôtre Sexe que celles du nôtre.

Comme je n'ai d'ordre que le hazard dans cette Rélation , je ne ferai point difficulté de vous dire ici ce que j'aurois pû vous dire ailleurs.

C'est qu'il y a différentes Bourgeoises : Le Commerce par exemple , est un métier qui fait une espèce de Bourgeoisie : La Pratique fait une autre espèce , & dans ces deux espèces-là , il y a encore une différence du plus au moins.

Je suis tenté de vous dire , que pour l'ordinaire , les Bourgeoises Marchandes sont de grosses personnes bien nourries ; Vous en trouvez de fort brusques qui vous querellent presque au premier signe de difficulté que vous faites : Vous en trouvez d'affables ; mais , d'une affabilité vive & bruyante. Rien n'est épargné pour vous faire plaisir : On devine ce qui vous plaît : Faites un geste de tête , toute la Boutique est

est en mouvement : Cet empressement d'actions est entremêlé, comme je vous l'ai dit , d'un torrent de douleurs & d'honnêtetés.

Un jour , un Provincial nouvellement débarqué dans Paris , entra dans la Boutique d'une de ces Marchandes pour acheter quelque chose de considérable. D'abord , salut gracieux , étalage empressé ; la marchandise ne lui plaisoit pas , il mâchoit un refus de la prendre & n'osoit le prononcer. La reconnoissance pour tant d'honnêtetés l'arrêtoit : Plus il hésitoit , plus la Marchande chargeoit son homme de nouveaux motifs de reconnoissance. De dépit de lui voir prendre tant de peine & de n'avoir pas la force d'être ingrat , il se lève & tire sa Bourse ; tenez , Madame , lui dit-il , votre marchandise ne me convient pas & je n'ai nulle envie de la prendre ; vous m'avez accablé d'honnêtetés & j'en enrage : Je n'ai pas le front de sortir sans acheter. Voilà ma Bourse , je vous laisse la liberté de me vendre ou de me renvoyer ; le dernier m'obligera d'avantage. Ce discours ne monta pas la Marchande : Il crût, le pauvre hom-

*Septembre 1717.*

G

me , avoir trouvé le secret de se tirer d'affaire avec honneur : Ce que vous me dites , est trop obligeant , lui dit-elle ; j'en n'ai pas le cœur moins bon que vous , Monsieur , & je ne puis répondre mieux à la bonté du vôtre , qu'en vous vendant ma marchandise : J'en sçai la valeur & vous seriez assurément trompé ailleurs ; je veux vous faire du bien malgré que vous en ayez. La-dessus , elle ouvrit la Bourse , en prit ce qu'il lui falloit , fit couper la marchandise & la livra à nôtre Provincial de qui cette action avoit dissipé la honte ; mais il n'étoit plus tems d'être courageux.

Vous me direz la-dessus , que toute Marchande n'auroit point été capable de profiter de la bêtise de l'autre avec autant d'esprit ; mais , vous serez bien surprise : quand je vous dirai qu'elle en avoit fort peu ; quoiqu'il yût bien de la finesse dans sa réplique.

Il y a dans le commerce à Paris , un certain esprit de pratique parmi les Marchands : Rien n'est plus adroit , plus souple , plus spirituel que leur façon d'offrir à qui vient acheter. Vous croyez que cette souplesse veut réelle-

ment de l'esprit & qu'elle est mieux ou moins bien pratiquée, par ceux ou celles qui ont plus ou moins d'esprit. Point du tout : Cette souplesse, cet Art de captiver la bien-veillance, d'embarrasser la reconnoissance, n'est qu'un métier qui s'apprend, comme celui de Tailleur ou de Cordonnier : Les plus spirituels ne sont pas les plus parfaits : Dans cet Art, un Garçon de Boutique épais & pesant d'intellect, y fera le plus habile.

Il me vient une pensée assez plaisante sur le babil obligeant des marchands dont j'ay parlé : Je les compare aux Chirurgiens qui, avant de vous percer la veine, passent longtems la main sur votre bras pour l'endormir : Les Marchandes, pour tirer l'argent de votre bourse, endorment aussi votre interest à force d'empressement & de discours ; & quand le bras est en état, je veux dire, quand elles ont tourné vostre esprit à leur profit, le coup de lancette vient ensuite, elles disposent de vostre volonté, elles coupent, elles tranchent, elles vous arrachent votre argent, & vous ne vous sentez blessé que quand la saignée est faite.

La Boutique de ces Marchandes est un vray coupe-gorge pour les-bonnes gens qui n'ont pas la force de dire non. Êtes vous belle & jeune? Elles vous cajolent sur vos appas en déployant leurs marchandises : Ces complimens ne sont point étrangers à la vente ; on diroit qu'ils font partie de la marchandise même. Vous estes cajollé , vous écoutez ; vous leurs en sçavez gré , vous vous prévenez pour elles , tout cela , sans que vous vous en apperceviez. Êtes vous vieux ou vieille ? Elles ont des recettes de surprises pour tout âge. Êtes vous jeune homme ? Elles font en sorte qu'un peu de galanterie vous amuse ; pendant lequel temps la bourse se délie & l'argent est jetté sur la table , tout en badinant. Vous me demanderez peut-estre, Madame, si la bonne-foy regne dans la boutique des Marchands.

Si vous entendez par cette bonne-foy une exactitude de conscience sans détour , en un mot cette bonne-foy prescrite à la rigueur par la Loy ; je vous répondrai franchement que je n'en sçai rien : En revanche , je vous dirai qu'il peut s'y trouver une bonne-foy mitigée , qui dégagée de la sévérité du Pré-

cepte , s'acommode à l'avidité que les Marchands ont de gagner sans violer absolument la Religion. Le Marchand partage le different en deux : La Religion veut une regularité absoluë , l'Avidité veut un gain hors de tout scrupule.

On est Chrétien , mais on est Marchand : Ce sont deux contraires , c'est le froid & le chaud , il faut vivre & se sauver : Que fait-on ? On cherche un tempérament : Comme Chrétien , je m'abstiendrai d'un gain exorbitant , comme Marchand , je le ferai raisonnable : Le malheur est que ce n'est presque jamais le Chrétien , mais bien le Marchand qui fixe ce raisonnable.

Ce discours sur le Commerce commence à m'ennuyer : Changeons de sujet sans changer d'objet. Tous les plaisirs , tous les délices de la vie sont à Paris , tellement à portée de celui qui les peut prendre , qu'il faut être d'un tempérament bien insensible pour ne point abuser de la possibilité de les goûter. Les riches Marchands ici ne s'en refusent gueres. Il est surtout un agrément fort goûté du Bourgeois opulent , c'est ne vous en déplaise , Madame , l'agrément

Cij

d'aimer une personne qui n'est point leur femme, mais qui les traite avec autant de bonté que leurs Epouses mêmes.

A propos de ces femmes si bonnes, puisque j'en suis à elles : Détaillons un peu les differens degrez de bonté que comprend le métier de femme obligante.

Paris, Madame, est aujourd'hui rempli de femmes excessivement bonnes, dont la charité ne fait acception de personne : Cette sorte de femme possède le degré de bonté le plus éminent. Il y en a d'autres d'une charité plus inférieure, & que j'appellerai, pour quitter le langage figuré, des Coquettes parfaites.

Ce sont de ces femmes qui n'affichent point, pour ainsi dire, l'excès de leur coquetterie, qui ne la promènent pas dans les rues; mais qui, sans beaucoup de façon, la montrent toute entière à ceux à qui le hazard la fait deviner.

Il y en a d'une autre espèce encore, qui sont celles à qui les Bourgeois donnent volontiers le superflu de leur bien. Dans le métier de coquetterie, elles sont sans doute les plus honorables, & le défaut qui se trouve dans leur conduite,

## DE SEPTEMBRE. 21

est à présent, parmi la plûpart des femmes, un si petit objet, que depuis le peuple jusqu'aux femmes de qualité, tout s'en mêle, & personne n'en rougit.

Je me trouvois un jour en compagnie; j'y vis une des plus belles personnes de la Ville; je m'approchai d'elle dans le dessein de la féliciter de ses appas; elle me reçût honnêtement, mais elle avoit des distractions qui me sembloient estre de commande: J'apperçû dans un coin un homme de cinquante ans & en rabat, il fronçoit le sourcil & jettoit de notre côté de noirs regards qui signifioient méchante humeur.

Un de mes amis plus au fait que moy, des mœurs & de la conduite de ceux qui composoient la compagnie, vint me tirer par la manche & m'arracha d'auprès de ma belle, sous pretexte de me dire quelque chose: Vous ne sçavez pas, me dit-il, que vous causiez de l'inquietude à deux personnes, à la Demoiselle à qui vous parliez & à celui que vous voyez dans le coin, ajouta-t-il, en me montrant mon homme à rabat: Est-ce son Mari, répondis-je? Non, c'est apparemment son Pere, repris je; ce n'est ni l'un ni l'autre, me dit-il; mais, c'est

## LE MERCURE

Un Ami, c'est un brutal dont elle a besoin. Mademoiselle de... n'a pas de bien & elle est obligée d'avoir des ménagemens pour cet homme là qui luy fait plaisir.

J'entens, répondis-je : Elle fait avec luy un troc de ce qu'elle a, contre ce qui luy manque & qu'il possède ; mais, comment n'a-t-elle pas honte de se montrer en si bonne compagnie ? Puisque l'on sçait le secret de son petit ménage ; & comment celles qui sont ici, font-elles aussi peu de difficulté de la voir ? Vous vous moquez, me dit-il : Si une si petite bagatelle deshonorait, il n'y auroit pas une femme ici qu'on ne dût fuir : On vit à présent plus aisément dans le Monde ; la rareté de l'argent a diminué les scrupules de sagesse qui restoient parmi le sexe ; les femmes entr'elles se font confidence de leurs intrigues, elles n'ont plus rien à se reprocher après : Se conserver un Amant utile, est prudence. Une femme regarde même cōme un bienfait, l'amour qu'un homme riche veut bien prendre pour elle ; mais enfin, répondis-je, l'honneur. Bon l'honneur ! Me dit-il, en m'interrompant : Sçavez-vous bien ce que c'est

que l'honneur dans la plûpart des femmes : Vous imaginez-vous que ce soit vertu de sentiment ? Non ; c'est un respect pour l'opinion publique.. Le Public à present, n'est plus scandalisé des complaisances d'une femme pour un homme utile. Adieu l'honneur , les femmes seront tout aussi libertines qu'on voudra : Otez le scandale , il n'y aura plus de Cruelles.

Je ne sçai plus où j'en suis ; je parlois des Bourgeoises ou des Marchandes.

Difons encore un mot sur ces dernieres.

Le Comptoir est une place d'une dangereuse consequence pour un mari , quand sa femme est belle & qu'elle l'occupe ; les regards des curieux qui la contemplant , donnent aux siens une hardiesse qui des yeux, passe dans le discours & du discours dans les actions.

Une femme qui s'accoutume à regarder ceux qui la regardent , répond aisément à ceux qui luy parlent.

Les Marchandes à Paris, peuvent au comptoir avoir impunément auprès d'elles un Soupirant ; mais elles ne l'ont pas impunément pour leur innocence.

S'il estoit possible que la coquetterie

se perdit parmi les femmes , on la retrouveroit chez les filles des Marchandes : Je ne crois pas qu'on soit obligé de l'y aller chercher ; les Bourgeoises de toute espece en ont bonne provision.

Par exemple , quelle conduite croyez-vous qu'observent souvent les Moitiez des gens de Palais ? Leurs maris accoutument à chicaner , chicanent toujours sur les ajustemens qu'elles demandent : En attendant que le Procès se vuide , on achete toujours les ajustemens en question ; mais , avec quoy , me direz-vous , voilà l'affaire , ne la comprenez-vous pas : Aussi , de quoy s'avise un mari d'obliger sa femme à porter des ajustemens qu'il ne paye point.

La passion la plus dominante des Bourgeoises , c'est la vanité : Elle est la tige de tous les autres menus défauts qu'elles contractent. Sans la vanité , elles n'aimeroient pas la bonne chere ; sans la vanité , elles ne seroient point avides de plaisirs.

La vûë d'une Bourgeoise magnifique , quoique galante , va triompher de la vertu de cinquante de ses semblables qui la verront & qui n'auront pas autant de parures qu'elle : La preuve la

plus certaine qu'elles voudroient estre à sa place , c'est le mépris qu'elles témoigneronr pour elle.

Parmi les Bourgeoises , la médifance n'est qu'une expreffion de l'envie qu'elles auroient de la mériter.

Ce qui gâte l'efprit des Bourgeoises , c'est le fafte continuél qui s'offre à leurs yeux : Chaque caroffe que rencontre en chemin une femme à pied , porte en fon cerveau une impreflion de douleur & de plaifir ; de douleur , en fe voyant à pied , de plaifir , en fe figurant celui qu'elle auroit , fi elle poffèdoit une pareille voiture : Le moyen que le cerveau d'une femme fôûtienne tant d'impreflions fans fe déranger.



Après avoir donné dans les Mercurés précédens , plusieurs Extraits des Mémoires du Cardinal de Rets qui ont été favorablement reçu du Public ; je fuis perfuadé que ce même Public me fçaura gré de luy faire connoître ce grand homme plus particulièrement , en luy prefentant fon Portrait. Ses mœurs , fon efprit , fes talens , fes dé-

fauts mêmes y sont si bien peints , qu'on seroit tenté de soupçonner qu'il en est l'Auteur.

### CARACTERE DU CARDINAL DE RETZ.

**P**aul de Gondy Cardinal de Retz , est né avec beaucoup d'esprit & de courage ; il avoit une mémoire extraordinaire , plus de force que de politesse dans ses paroles , l'humeur douce , une admirable docilité à souffrir les plaintes & les reproches de ses amis , peu de piété & beaucoup de Religion. Il paroist plus ambitieux qu'il ne l'est en effet ; la vanité seule luy a fait entreprendre de grandes choses presque toutes opposées à sa profession , il a suscité les plus grands désordres de l'Etat : Ce n'est pas cependant qu'il ait songé à occuper la place du Cardinal Mazarin ; il prétendoit seulement luy paroistre redoutable & se venger du mépris que Mazarin avoit fait de son entremise dans le temps des barricades. Il s'est servi ensuite des malheurs publics avec beaucoup d'utilité pour se faire Cardinal ; il a souffert la prison avec fermeté & n'a dû sa liberté à personne qu'à sa hardiesse. Le paresse autant que la force l'ont soulevé.

## DE SEPTEMBRE.

37

*soutenu avec gloire dans l'obscurité d'une retraite de six années. Il n'a voulu se démettre de son Archevêché de Paris qu'après la mort du Cardinal Mazarin. Il est entré dans divers Conclaves & sa conduite y a toujours augmenté sa réputation: L'oïiveté est sa pente naturelle. Il travaille néanmoins dans les grandes affaires, comme s'il ne pouvoit souffrir le repos, & il se repose quand elles sont finies, comme s'il ne pouvoit souffrir le travail. Il a une grande présence d'esprit. Il sçait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui présente, qu'il semble qu'il les ait prévues ou désirées. Il aime à conter ce qu'il a vu & souvent son imagination lui offre plus que sa mémoire ne lui fournit. Il est peu sensible à la haine & à l'amitié, bien qu'il ait paru occupé de l'une & de l'autre. Il sçait donner un beau jour à ses défauts & souvent il croit être tel qu'il veut paroître aux autres. Il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne devoit espérer de leur pouvoir rendre: Il est néanmoins acquitté envers eux avec beaucoup de justice & de fidélité. Sa retraite est la plus éclatante Action de sa vie. Il se*

Septembre 1717.

D

## 35 LE MERCURE

démet généreusement de sa Dignité de Cardinal, il partage ce qui lui reste de biens à ses Amis, à ses Domestiques & aux Pauvres ; mais, en renonçant à tout, il demeure encore exposé à la malignité des jugemens du monde & il laisse en doute, si c'est la Piété, ou la foiblesse humaine qui lui a fait entreprendre & exécuter un si grand dessein.



## PORTRAIT DE CLIMENE.

### ODE ANACREONTIQUE,

PAR M. DE MARIVAUX.

**I**L faisoit nuit, quand seul, de l'aimable Climéne

Je voulu peindre un soir l'esprit & les appas ;

Vains efforts, pour prix de ma peine  
Je l'admirois toujours & ne la peignois pas.

Apollon vint à moi ; ce Dieu par sa présence

Fit briller un éclat dans les lieux d'alentour

Plus beau que n'est l'éclat du jour.

DE SEPTEMBRE. 39

*Foible Mortel , dit-il , connois ton impuissance ;*

*Le Portrait de Climène est l'ouvrage des Dieux :*

*Le soin de le tracer est un soin digne d'eux.*

*A ces mots , Apollon le commençoit lui-même ,*

*Quand l'Amour à l'instant , parût & vint à nous :*

*Cet air si charmant & si doux*

*Qui brille dans ses yeux auprès de ce qu'il aime ,*

*Estoit banni par le courroux.*

*Cessez , dit-il , cessez d'exciter ma colere , Apollon , & quittez un dessein téméraire :*

*Le Portrait de Climène est l'ouvrage des Dieux ,*

*Dites-vous ; mais , je suis encore au-dessus d'eux ;*

*Et si de ce Mortel l'entreprise fut vaine ,*

*Sçachez , quand vous voulez peindre Climène ,*

*Qu'il est autant de distance entre nous ,*

*Qu'il en est d'un Mortel à vous.*

*Ce discours n'a rien qui m'étonne ,*

*Dit Apollon , au Dieu des cœurs ;*

*L'Amour est jeune , on lui pardonne ,*

Dij

40 LE MERCURRE

*D'un peu de vanité les flâteuses douceurs,  
J'aime à voir un débat que Climène a  
fait naître ;*

*Sans y penser , ici nous faisons son Por-  
trait ,*

*Et plus noble & plus grand que nous ne  
l'eussions fait.*

*Où ! Ce débat fera connoître ,*

*Combien nous l'estimons tous deux ;*

*Et le spectacle de deux Dieux ,*

*Jaloux de peindre une Mortelle ,*

*Est un Eloge du modèle*

*Qui le met presque au-dessus d'eux.*



E P I T R E

A U X M U S E S .

**F**illes du Ciel , sçavantes immor-  
telles ,

*Vous qui donnez les poétiques Aisles ,  
Pour s'élever sur ce Mont redouté ,*

*Des beaux Esprits seulement habité :*

*Muses , pour vous un Inconnu soupire*

*Et par ces vers ose enfin vous l'écrire.*

*Quoy ? Direz vous , quel est cet insensé*

*Qui nous apprend que nous l'avons blessé ?*

*Pour Hélicon quelle nouvelle gloire !*

*Nous ignorons une telle victoire :*

*Ces vers nous sont inconnus comme lui.*

*Il le sçait bien , mais enfin aujourd'huy .*

*S'il fait l'aven de son feu téméraire ,*

*Muses , doit-il pour cela vous déplaire ?*

*Il a longtemps combattu son amour ,*

*Assés d'Auteurs sans lui , vous font la*

*cour ,*

*Assez aussi ne vous connoissent guere.*

*De ces derniers il veut fuir la banniere ,*

*Puis qu'il n'a pu s'empêcher de rimer.*

*Pardonnez lui , daignez même l'aimer :*

*Vous trouverez , peut-être , son genie*

*Quelque peu propre aux faveurs d'U-*

*ranie.*

*Connoissez le , son nom est T . . . . .*

*Qui rime assez à votre fils Marot.*

*Bon préjugé. Sa fortune est petite ,*

*C'est un moyen pour avoir du mérite*

*Après de vous : Ou du moins vos statuts*

*ferment l'entré au Temple de Plutus ;*

*Et ses parents instruits à votre Ecole ,*

*N'ont de leur vie encensé son Idole.*

*Tant-pis , tant-mieux , selon que l'agrèrez*

*En votre cour , ou le rebûterez.*

*Quant au sçavoir , ma foy , c'est peu de*

*chose ,*

*De vous dépend une métamorphose.*

*Tel est encor son malheureux destin ,*

Dij

## 42 LE MERCURE

*Qu'il ne vit onc livre grec ni latin.  
Marot, dit-on, avoit même disette,  
Et cependant il fut vôtre Interprète,  
Malherbe aussi; mais, ce n'est pas un  
titre*

*Pour le Client qui vous fait cette Epi-  
tre :*

*Trop bien le voit. Il est honny de tous.  
Point de latin, point d'esprit parmi  
nous.*

*Sur son exemple il pourroit bien le croire;  
Mais achevons. Une heureuse Mémoire  
Fait qu'on le voit toujours un livre en  
main.*

*Moyen peu sûr pour faire son chemin,  
Disent les sots; mais la Philosophie  
Contr'eux & l'or, soutient assez sa vie.  
Il a du goût pour ces fameux Auteurs  
Qui dans ce siècle, ont tant de deser-  
teurs.*

*Boileau, Racine, heritiers de leur Lyre,  
Lui font souvent goûter un beau délire;  
Et la Bruyère assis à vos costez,  
Rend son Esprit souple aux Moralitez.  
En les lisant il sût faire sa course;  
Mais, de l'Esprit inépuisable source:  
Muses, toujours objet de ses délices,  
Avec bonté recevez ses services.  
Le voila peint sans en être fâché,*

DE SEPTEMBRE 43

*Quoi que lui même il ne soit qu'e-  
bauché :*

*Dans le dessein de vous être fidele  
Il attend tout de vous & de son zele.*



LA NAISSANCE D'IRIS

EPIGRAMME

PAR M. DE MONCRIF.

*V* Enus un jour, usant du droit de  
Mère,

Contre son fils se mit en grand courroux :  
Ouy, dit le Dieu ! eh bien, je m'en-  
vais faire

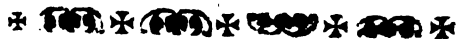
Une Beauté plus aimable que vous.

Or, admirés jusqu'où fut sa rancune;

Voilà d'abord le petit traître Amour

A rassembler les trois Graces en une;

Ce fut ainsi qu'Iris reçut le jour.



EPITRE EN VERS SEME'S,

PAR M. . .

A M. DE PALAPRAT.

*V*ous venez de vous surpasser dans  
les Vers que vous avez fait pour

44 LE MERCURE

Madame la Maréchalle de . . .  
 Il n'appartient qu'à vous d'écrire en  
 moins de 24 heures , tant & de si  
 belles choses.

*Il faut que du Mont aux deux Cimes ,  
 Le Dieu des vers ait à grands Flots  
 Versé sur vous ces tours nouveaux  
 Et ce débordement de Rimes ,  
 Où vous sçavés joindre à propos  
 Les traits badins , aux tons sublimes ,  
 Le haut-bois , à nos chalumeaux.  
 D'une veine bien moins rapide  
 Dans Rome chantoit autrefois ,  
 Le galant & célèbre Ovide ;  
 Quand Phœbus lui prêtoit sa voix.*

Je ne sçai de quelle maniere Mon-  
 sieur & Madame la Marechalle répon-  
 dront à vôtre Epitre , mais je sçai bien  
 qu'ils en paroissent desarmés.

*A moy s'adresse l'Apostille  
 D'un escrit plein d'enchantements ,  
 Qui de graces & d'agrémens  
 Dans chacun de vos vers petille ,  
 Et dont chaque page fourmille ;  
 Où , par des termes séduisans ,  
 Vôtre main prodigue l'encens*

*D'une façon noble & gentille ;  
Mais , qui tourne la tête aux gens.  
J'en ferois des remerciements ;  
Car ma Muse par fois babille ,  
Mais l'éclat dont la vôtre brille ,  
Ces attraits & ces ornements  
Dont Phœbus la pare & l'habille ,  
Etonne mes accords tremblants ,  
Et je rentre dans ma coquille :  
Je pourrois faire de ces vers  
Où la rime métamorphose  
Tant bien que mal , la simple Prose ,  
Comme Jadis faisoit Nevers ;  
Mais , je tiens qu'il vaut mieux me taire ,  
Que de tomber dans cet abus ;  
Car rimer n'est pas mon affaire ,  
A moins que le fils de Vénus ,  
Pour une Deité plus belle que sa Mere ,  
Ne m'inspire l'ardeur d'en faire.  
Alors , sans attendre Phœbus ,  
On m'entend d'un air téméraire  
Chanter par tout le nom de Claire  
sous les auspices de Baccus.*

A propos Seigneur Palaprat, voilà justement celle qui me tient au cœur depuis un tems infini , & qui n'a pas daigné jusques à présent accorder, pour la valeur d'une épingle de récompense, à ma

46 LE MERCURE

fidélité . Il me semble que vous Iuri  
promettés monts & merveilles du côté  
du Parnasse, en cas qu'elle me soit fa-  
vorable , & que vous la menacés de  
vôtre indignation , en cas d'inhuma-  
nité. Cependant , toute insensible que  
je la trouve , je vous prie de lui faire  
grace , car entre nous , ce n'est pas sa  
faute.

*N'allés donc pas d'un vers Tambe ,  
Pour me venger de ses rebuts ,  
La traiter comme Archilocus  
Traita son Beau-pere Lycambe ,  
Qu'il mit au nombre des pendus.  
Je ne sçauois me plaindre d'elle ,  
Eh ! Comment paroiss-je à ses yeux ;  
C'est en vain qu'un Amant fidelle ,  
pour toucher le cœur d'une Belle ,  
S'exprime en tours ingénieux :  
Tout cela n'est que bagatelle.  
Un peu de jeunesse vaut mieux ,  
Et tout Soupirant, s'il est vieux ,  
Pour plaire est un méchant Modelle.*



EPI TRE

DE MADAME DE . . . .

A MADAME LA COMTESSE D . . .

QUI LUI AVOIT OFFERT SES BAINS.

**V**ous voulez, dites vous, me prêter  
vôtre Bain

Et même le secours de vôtre belle main :  
Dieux ! Quel nouveau Spectacle on ver-  
roit sur mes traces ,

Essain d'Amours y voleroit :

Quoi , Vénus que servent les Graces,  
Vénus même me serviroit !

Ainsi , du moins on le croiroit ,

Et la Déesse de Cithére

De cette erreur s'honoreroit ,

Où s'en mettroit fort en colere ;

Ce qui pour vôtre gloire au même re-  
viendrait :

Mais le cas est douteux ; elle se livreroit

A la jalousie implacable ,

Et tant de mal de vous diroit ,

Qu'à cette unique preuve on vous croi-  
roit aimable.

## 48 LE MERCURE

*Sa Cour alors déserteroit ,  
Dieux & Mortels tout vous suivroit.  
Jadis , quand rebelle à sa Mère ,  
Cupidon pour Psiché constamment soupiroit ,  
Je gage que Paphos étoit moins solitaire :  
Quant à présent , on sçait que Mars  
n'y reste guère ;  
Et vous me diriez bien où l'on le trou-  
véroit.*

*Si, pour vous disputer une Victoire sûre ,  
Vénus joignoit à ses appas  
Tous les secours que l'Art accorde à la  
Nature ,  
Belle Comtesse , sans parure  
Vous vengeriez bien-tôt & Junon &  
Pallas.*

*L'Art près de vous ne trouve rien à  
faire ,  
En bonnet enfantin par Zéphire arrangé ,  
En Robe volante & légère ,  
Le prix de la beauté vous seroit adjugé :  
Vous n'avez pas besoin de \* Ceinture  
pour plaire.*

*Mais, je n'y sorge pas , je prédis le passé ,  
Je parotrai sans doute une plaisante Fée ;  
Je parle de détruire un Trône renversé ,*

\* La Ceinture de Venus étoit un  
chaîne souverain.

*Qui*



Sourouk

Portza

Pantzova

le au à Turc

es Françaises d'une heure de chemin

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Lieues d'Allemagne

1 2 3 4 5 6 7

R de Krovca

Hafsan  
Bacha  
Palanca

DE SEPTEMBRE 49

*Qui pour vous n'est plus qu'un trophée:  
Vénus vit sa gloire étouffée,  
Au premier trait que vos yeux ont lancé.*



ABRÉGÉ HISTORIQUE  
DES ANCIENS SIEGES DE BELGRADE.

**B**ELGRADE ou Albe-grecque, Ville de Servie, Capitale de la Rascie & non de la Hongrie, est bâtie sur le sommet d'une Coline, au confluent de la Save avec le Danube : Elle est la résidence d'un Sangiac. Cette Place importante appartenoit aux Desportes de Servie, qui craignans de ne pouvoir la conserver contre la puissance formidable des Ottomans, la vendirent à l'infortuné Sigismond Empereur & Roy de Hongrie, qui n'oublia rien pour la bien fortifier. Amurath II. l'assiégea inutilement en 1442 ; & quoique avec des pieces de 100 livres de balles ilût fait une large brèche, il fut obligé de lever honteusement le Siège avec une perte très considérable. Mahomet II. son fils s'en tira encore plus malheureusement ; car, ayant assiéged cette Place  
Septembre 1717. E

ce en 1456 & couvrit le Danube de plus de 200 Voiles, le fameux Jean Corvin Huniades, Vaivode de Transilvanie & Gouverneur de la Hongrie, contraignit cette nombreuse Flotte à se retirer, à laquelle Mahomet fit mettre le feu, craignant que les Chrétiens en la poursuivant ne s'en saisissent. Malgré cet Echec, ce Sultan battoit la Ville en brèche & l'élargit si fort, que les Troupes qu'il envoya à l'assaut, entrèrent sans presque aucune résistance dans la Place où Huniades s'estoit jetté. Lorsqu'il parut à ce Grand Capitaine qu'il estoit à propos de les charger, le Gouverneur & Jean de Capistran Cordelier à la tête d'une partie de la Garnison, fondirent si brusquement sur les Infidèles, qu'ils les taillèrent en pièces. D'un autre côté Huniades ayant couru à la Brèche, repoussa & renversa les Ennemis qui s'efforçoient d'entrer. Jean de Capistran non content du premier avantage, étant sorti par une porte avec tous les Soldats de la Garnison & tous les Habitans, massacra tout ce qui osa s'opposer à son courage, s'empara de l'artillerie du Turc, la fit tourner contre les Musulmans & soutint avec une in-

trépidité qui tenoit du prodige en Monde d'Ennemis qui vinrent fondre sur lui. Il auroit cependant succombé, malgré le miracle, si Huniades n'avoit fait avancer la plus grande partie de l'Armée Hongroise, qui par bonheur voloit au secours de Belgrade & avoit déjà passé le Danube. Mahomet perdit 50000 Hommes dans cette journée & leva le Siège la nuit suivante, après y avoir û un œil crevé d'un coup de flèche: Le brave Huniades mourut deux jours après de ses blessures.

Comme la défense & la conservation de cette Place fut attribuée à la valeur & aux prières de Capistran envoyé par le Pape en Hongrie, pour animer les Peuples à prendre les armes contre les Ennemis du Nom Chrétien, les Peuples l'eurent du depuis dans une extrême vénération, le regardant comme l'Ange exterminateur des Infidèles: Aussi fut-il béatifié dans le 16<sup>e</sup> Siècle, par Leon X. & canonisé par le Pape Alexandre VIII. en 1690. Je dirai en passant, que ce nouveau Saint est tellement honoré à Vienne, que le 24 Juillet de cette année, l'Impératrice se rendit avec les Archiduchesses à l'Es.

glise de Saint Jérôme des Peres Cordeliers, où elle assista à la Neuvaine qui s'y est faite en l'honneur de ce Bienheureux Protecteur, pour demander par son intercession, la Bénédiction de Dieu sur les Armes Imperiales & un heureux succès du Siège de Belgrade. Leurs Vœux ont esté exaucé.

Soliman II. l'ayant assiégé en 1521, durant les troubles dont la Hongrie estoit agitée, l'emporta par la mesintelligence des Chrétiens : Les Turcs en resterent les Maîtres jusqu'en 1688, que les Imperiaux le prirent sous la conduite de Maximilien Marie Eleeteur de Baviere, qui commandoit pour lors l'Armée de l'Empereur Leopold.

La Tranchée fut ouverte la nuit du 12 au 13 d'Aoust. Le six du mois suivant, S. A. E. fit donner l'assaut à neuf heures du matin : Le combat dura jusqu'à une heure après midi, avant que les Chrétiens pussent se loger sur la hauteur de la brèche, ayant été repoussé trois fois par les Infidèles. Après s'en être emparé au quatrième assaut, ils trouvèrent encore un fossé très profond & revêtu. Cependant, ils furent tellement encouragé par

l'exemple de l'Electeur qui y descendit des premiers, l'épée à la main, qu'ils contraignirent les Ottomans à se sauver en confusion dans le Château & dans la Ville haute où ils les poursuivirent & entrèrent pêle-mêle avec eux. Toute la Garnison & tous les Habitans furent passés au fil de l'épée, sans épargner les femmes ni les enfans. Le carnage dura jusqu'à 5 heures du soir. On ne fit quartier qu'à 1300 Turcs retirés sur le Donjon du Château, qui avoient fait ranger devant eux sur trois lignes, tous les Chrétiens Esclaves & les Prisonniers qu'ils avoient fait durant le Siège; afin de se mettre à couvert de la fureur des Vainqueurs & d'obtenir quartier par leur moyen. Ils se jetèrent d'abord à terre en criant miséricorde. L'Electeur leur donna généreusement la vie, l'ayant accordée auparavant au Bacha & à l'Aga des Janissaires qu'il fit lui-même Prisonniers. Ce Prince fut blessé légèrement d'une pierre à la joue & d'une flèche à la main, pendant qu'il animoit les Soldats à la Brèche où il monta le premier. Il y avoit dans la Place 7 à 8 mille corps morts; de sorte que les En-

voyez de la Porte y étant arrivé, avant qu'onût jetté ces Cadavres dans le Danube, ils demeurèrent consternés à ce spectacle affreux. Les Chrêtiens perdirent à cet Assaut plus de 1500 hommes, avec plusieurs braves Officiers & un grand nombre de Volontaires de Distinction. On trouva quantité de Munitions, 70 Pièces de Canon & plusieurs mortiers. Les Soldats s'y enrichirent presque tous, ayant découvert en divers endroits les meilleurs effets des Turcs & surtout, un Trésor considérable qui appartenoit aux Juifs. Le Comte Guy de Staremborg fut mis dans la Place pour y commander.

En 1690, Belgrade fut repris par l'Armée du Grand Seigneur, commandée par le Grand Visir qui investit cette Place le premier Octobre. La Garnison nombreuse & composée de vieilles Troupes Impériales, paroissoit disposée à une vigoureuse deffense. Elle étoit commandée en Chef par le Duc Charles Eugène de Croy Général de Réputation, lequel nonobstant son grand âge, avoit û ordre de s'y jeter : C'est ce qu'il exécuta le 8 Octobre. Le même jour de son arrivée à quatre

## DE SEPTEMBRE. 55

heures du soir, une Bombe des Turcs étant tombée fortuitement sur la grande Tour, elle mit le feu aux poudres & fit sauter cette Tour en l'air avec une partie de la Courtine & les Canons qui étoient dessus; ce qui fit une brèche si spacieuse que les Infidèles pouvoient y entrer en Escadrons. Les Troupes qui étoient au Corps de Garde voisin & celles qui les relevoient, furent la plupart ensevelies sous les ruines. Plus de mille Soldats qui étoient dans la Place d'Armes, furent tué ou blessé. Le Duc de Croy & le Comte d'Apremont se sauvèrent avec beaucoup de risque par les fenêtres dans la rue. Ensuite, quelque soin qu'on apportât pour empêcher que le feu ne se communiquât aux autres Magasins de poudre, ils furent embrasés, & sautèrent de même que le premier. L'Incendie étant devenu bien-tôt générale & épouvantable, le désordre augmenta encore, parceque la fumée étoit si épaisse que l'on ne pouvoit plus se reconnoître pour donner les ordres nécessaires, afin de s'opposer aux Ennemis: Ainsi, les Turcs profitans de la confusion extrême dans laquelle

les Généraux, les Soldats & les Habitans se trouvoient, entrèrent sans aucune opposition. Toute la Garnison composée de plus de 6000 Hommes, fut taillée en pièces, excepté trois ou 400 qui se sauvèrent dans des bateaux ou à la nage avec le Duc de Croy, le Comte d'Apremont, le Comte Archinto & quelques autres Officiers qui se retirèrent à Esbeck.

Cette Ville fut assiégée trois ans après par l'Armée Impériale, sous le Commandement du même Duc de Croy: On ouvrit la tranchée la nuit du 13 au 14 d'Aoust; & le 10 Septembre suivant, les Allemans, après avoir tué 8 ou 10000 Hommes de tués ou de blessés, furent obligé de lever le Siège à l'approche de l'Armée Ottomane forte de plus de 100000 Hommes.

Enfin, le Prince Eugene vient de venger le Sang Chrétien par une Victoire complète qu'il a remportée le 16 Aoust dernier & qui fut suivie le lendemain de la Capitulation de ce rempart des Infidèles.

*Après ce préliminaire Historique ,  
il est de nôtre devoir de reprendre la suite  
du Journal de Hongrie que nous avons  
poussé jusqu'au 6. d'Aoust.*

**D**Ans la Palanque qui fut enlevée  
le 4. du même mois, il ne s'y trou-  
va point de Canon, parce qu'un de nos  
Déserteurs avoit averti les Turcs qu'on  
attaqueroit cet ouvrage le lendemain ;  
ce qui avoit fait qu'ils en avoient en-  
levé 12. pièces : Mais, l'avantage le  
plus considérable , c'est que l'on n'y a  
pas perdu un seul homme : On y a con-  
struit une Redoute & l'on y a élevé un  
Cavalier pour placer 30. Mortiers &  
24. Canons, pour mettre la haute Vil-  
le dans le même état que le Château  
& la basse Ville. On voit souvent des  
signaux de fusées qui marquent que la  
Place manque de beaucoup de choses.  
Les Turcs ont une Batterie au dehors  
vis-à-vis le centre de nos retranche-  
mens , qui nous maltraite fort & tue  
beaucoup d'hommes & de Chevaux.  
Le Prince Eugene se lassant de voir  
qu'ils n'entreprenoient rien, leur a don-

né un coup d'éperon : Il commanda le 5. le Comte de Beuve Général d'Infanterie , avec 8. Bataillons , 10. Compagnies de Grenadiers , 500. Carabiniers & 1500. Chevaux , pour occuper les hauteurs vis - à - vis de l'ouvrage à corne , & leur ôter la communication des Fauxbourgs & des Jardins qui s'étendent depuis la Save jusqu'au Danube : Ce , qui ayant été exécuté , on a tiré une parallèle de la Save au Danube , pour soutenir nos Travailleurs & empêcher les sorties de l'Ennemi : C'est dans ce travail que M. le Comte d'Estredes a eû la jambe emportée & un Page de M. le Prince de Dombes , le pied. Le Prince Emanuel de Savoye a été forcé de se retirer à Petervaradin étant tombé de cheval : On avoit négligé sa chute qui lui a causé divers accidens , entre autres , un crachement de sang & la fièvre. La brèche du côté de la Save est si grande , qu'il y a plus de 6. jours que l'on auroit pû y passer à cheval , cependant l'on ne se presse point de s'y présenter. Le Chevalier de l'Aigle , François , y est mort de maladie.

Le 6. les Turcs continuent de ca-

## DÉ SEPTEMBRE. 59

sonner avec furie la droite de notre Camp , sans cependant y causer beaucoup de desordres, depuis sur tout qu'on a fait des Epaulemens & que les Troupes se sont rapprochées des retranchemens. L'on a transporté le Quartier général à l'aile gauche où il est plus en sûreté.

Le 7. on eût avis que les Jannissaires s'étoient soulevé de nouveau dans la place , & avoient déclaré que si le G. Vizir n'attaquoit pas l'Armée Chrétienne incessamment , ils prendroient le parti de capituler. On se rendit maître la nuit du 7. au 8. d'une Mosquée , entre le Camp & la Ville , où on a élevé des batteries.

Le 8. un Chiaoux fait prisonnier par un de nos Partis , assûra que le G. Vizir avoit arrêté dans un Conseil , d'attaquer nos retranchemens avec toutes ses forces, ayant pour cet effet un nombre prodigieux de fascines.

Le 9. l'Ennemi ayant occupé une Eminence qui n'est qu'à une portée de Canon de la Save , y dressa une nouvelle batterie , afin de canonner plus fortement la partie du Camp de notre aile droite.

Le 10. on perfectionna la communication de la Mosquée dont nous nous étions emparé jusqu'à la Redoute située derrière.

Le 11. au soir 5. Bataillons , 6. Compagnies de Grenadiers soutenus de 350. Chevaux avec quelques pièces de Canon, sous les ordres du Général Comte de Merci & du Prince de Lobcowitz , ayant à leur tête le Colonel Neubergh, assaillirent le fort de l'Isle du petit Donawitz vis-à-vis la forteresse: L'Infanterie força en moins de 2 heures les 2. Redoutes situées à la droite & à la gauche de l'embouchure de cette Riviere, & la Cavalerie de son côté , ayant mis pied à terre en bottes & en cuirasses , emporta un ouvrage à Etoile dans le milieu. Les Infidèles au nombre de plus de 2000. hommes, furent contraints de gagner avec la dernière précipitation , leurs frégates & leurs Saïques : On en tua ou poussa plus de 600, dans le Danube , l'on fit 60. Prisonniers & l'on s'empara d'une Frégate de 10. pièces de Canon. Nous n'avons eu dans cette action qu'un Lieutenant tué , & environ 60. Soldats morts ou blessés. L'Armée des Infidèles fut renforcée ce jour

• DE SEPTEMBRE 61

jour là d'un Corps de 26000. Tartares que le Cham y amena. Le Comte de Régal mourut le matin de ses blessures à Semlin.

Le 12. on prit un Ingénieur des Turcs qui mesuroit nos lignes : Par son rapport & celui de tous les Déserteurs, le Grand Vizir est tout à fait déterminé à attaquer au premier jour nos lignes : Nous pourons peut-être le prévenir, toutes nos Troupes aimants encore mieux marcher à l'Ennemi que de l'attendre & d'être exposées sans relâche à la brutalité de leur Canon dont les Batteries augmentent de jour à autre.

Le 13. on a commencé d'attaquer de nouveau la forteresse & nous avons pris poste dans le Fauxbourg, afin d'être plus à portée de la battre.

Le 14. une de nos Bombes étant tombée à 6. heures du matin sur un Magasin de Poudre, de Bombes & de Grenades qui étoient dans le Château, l'effet en fut si terrible, que tout sauta en l'air, pulvérisa trois Mosquées & acheva d'anéantir, pour ainsi dire, le reste de la basse Ville ; écrasa ou enleva plus de trois mille

*Septembre 1717.*

F

Turcs & renversa une partie de la muraille : Trois heures après cet effrayant spectacle , l'Armée Ottomane ayant fait une décharge générale de toute son Artillerie & s'étant avancée jusqu'à la portée du fusil , de nos lignes , nous crûmes que l'affaire alloit s'engager ; mais leur Armée se contenta sur le soir d'y prendre poste.

Le 15. le feu continuel de leurs Batteries de Canon & de Mortiers désespéra si fort nos Troupes , qu'elles demandèrent unanimement avec instance de sortir des lignes , pour attaquer les Infideles dans leurs retranchemens. Le Prince Eugène profitant en grand Général de cette disposition des esprits , fit assembler le Conseil où il fut résolu que le lendemain à la pointe du jour , on marcheroit à l'Ennemi.



*A Venise le 25 Aoust 1717.*

**L**ES Lettres que l'on a reçues ici cette semaine du Capitaine Pisani, dattées du 8 Aoust , détruisent non seulement la prétendue Victoire rempor-

## DE SEPTEMBRE. 63

tée sur la Flotte des Turcs par celle des Vénitiens jointe aux Vaisseaux auxiliaires ; mais donnent au contraire du désavantage à la Flotte confédérée. Elles portent en substance que le 19 Juillet, les Infidèles étant venu attaquer à sept heures du matin les Chrétiens, avec beaucoup d'audace dans le petit Golphe qui est entre le Cap Matapan & l'Isle de Cérigo, on s'estoit battu de part & d'autre avec beaucoup d'opiniâtreté jusqu'à cinq heures du soir : Que les Barbares s'étoient surtout attachés aux Galères qu'ils avoient fort maltraitées, principalement *la Batarde* sur laquelle estoit le Capitaine Général, dont la Poupe & la Prouë avoient presque esté rasées par le Canon des Ennemis qui avoient tué & blessé beaucoup de monde dessus. Ils estoient même sur le point de s'en rendre les Maîtres, lorsque M. de Bellefontaine Général de l'Armée Auxiliaire s'estant aperçû du peril qu'elle couroit, étoit sorti de sa Ligne avec son Vaisseau, l'avoit couverte & mise en état de se retirer : Ce mouvement ne pût se faire sans causer quelque désordre dans le cordon de l'Armée Vénitienne. Les Turcs vou-

Fij

lant en profiter , l'investirent & l'enferment de manière qu'ils la pouffoient & la pressoient vivement contre terre en Morée : Ils coulèrent même à fond la *Marguerite* petit Vaisseau & le *Lion triomphant* , & enlevèrent quelques Bâtimens de charge. Dans le tems qu'il n'y avoit presque plus de ressource pour se dégager d'un si mauvais pas , il s'éleva tout à coup un vent si favorable que la Flote se fit passage à travers les Ennemis & regarda comme une Victoire , le moyen de s'estre ouvert une route pour pouvoir se sauver.

Comme les Vaisseaux & les Galères ne faisoient plus corps & qu'ils ne pouvoient retourner conjointement de conserve au Zante, lieu du Rendez-vous général , on jugea à propos de se séparer & de chercher quelque retraite. Les Vaisseaux se refugierent à Malthe & à Messine , après avoir esté fort endommagés & la plupart démâtés : Les Galères n'ayant pû arriver au Cap-Grosse pour y faire de l'Eau , le Général Pisani qui les commandoit , leur en fit prendre à l'Isle de Cérigo où il ne resta que très peu de tems , sur l'avis qu'il ût que quelques Galeres & Galiores Tur-

## DE SEPTEMBRE. 65

ques s'étoient postées derrière cette Isle pour l'y surprendre au passage. Cela le fit résoudre de naviger du côté de la Barbarie ; mais étant arrivé à la hauteur de l'Isle de Candie, il s'éleva subitement un vent orageux qui fit courir de nouveaux risques à sa Flote, ce qui l'obligea de relâcher au Cap de Spartivento. Enfin, après bien des fatigues, il aû le bonheur de regagner Zante avec la plûpart des Galères, ne sachant pas encore ce que les autres étoient devenus. Le Prieur Feretti Commandant des Galeres du Pape, a ramené quatre jours après le combat, sa Galère sur les Côtes de Calabre. On compte plus de 2000 Morts de nôtre côté sans les blesez. Toutes les Lettres font honorable mention de M. de Bellefontaine François : Il montoit la Capitane Portugaise qui a tiré 2300 coups de Canon : L'Armée subtile lui doit son salut.



## JOURNAL DE PARIS.

**L**E 28 Aoust M. le Duc de Noailles  
Président du Conseil des Finances,  
ayant mandé les quatre plus anciens des

Fijj

dix Huissiers de la Chaîne , leur remit par ordre de S. M. dix nouvelles Médailles d'or, dites de la Régence, frappées d'un côté au coin du Roy & de l'autre à celui de M<sup>r</sup> le Duc Regent, pour les substituer à celles de Louis XIV. Ils les porteront dans les fonctions de leurs charges au bout de leurs Chaînes d'or.

M. le Duc de Luynes a acheté avec permission de la Cour, le Regiment de Flèche qui est un des plus anciens Regimens qui ait été levé par des Gentils-hommes.

Madame de Bellefont Abbessé de Montmartre, étant morte la nuit du 29 au 30 du mois passé, après une longue maladie, les Religieuses firent supplier avec instance *Madame la Duchesse d'Orleans* de leur accorder *Mademoiselle*, pour succéder à la place de la defunte. L'invitation en ayant été faite à *Mademoiselle*, elle les remercia par cette réponse toute Chrétienne, qu'il falloit qu'elle apprit à obéir avant que de commander. Sur ce refus, Madame de Montpipeau de la Roche-Quart, Grande Prieure de Fontévrard, a été choisie pour occuper cette place.

Le 30. il y eut une députation au Palais Royal, de 17. tant Présidents que

## DE SEPTEMBRE. 67

Conseillers du Parlement, à la tête des quels étoit M. le premier Président, pour faire leurs remontrances très-humbles au sujet de quelques Edits d'arrangement des finances: Avant que de les enregistrer, M. le premier Président fit à S. A. R. un discours très court & très-respectueux.

Le sieur de Cantorby Chef de Gobellet, mourut le même jour d'apoplexie âgé de 80. ans: Il avoit û l'honneur de servir le Roy deux jours auparavant.

Il est parti plusieurs Pièces de Séminaire Erranger, pour aller faire des Missions en Russie avec la permission du Czar. M. le Fort Agent de ce Monarque continuë d'engager des Ouvriers de toute sorte de professions & de métiers, pour les faire passer à Pétersbourg. Il en part de temps à autre qui emmènent leurs femmes & leurs enfans pour ce Pais là.

On a même reçu des Lettres de Finlande, par lesquelles on a appris qu'un Bâsiment parti du Havre de Grâce, il y a environ 5. semaines, en avoit débarqué à Pétersbourg plus de 500. de l'un & de l'autre sexe: Ce Vaisseau n'a mis que 5. jours & 6. nuits pour fai-

re le trajet qui est de 850. lieues.

Le 1. de ce mois, on célébra dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Saint Denis, l'Anniversaire pour le repos de l'Ame de feu Louis XIV. auquel M. l'Evêque de Montauban officia. M<sup>sr</sup> le Duc du Maine, le Comte d'Eu, plusieurs Seigneurs & principaux Officiers du Roy, assisterent à cette Cérémonie, de même que M. le Cardinal de Polignac & beaucoup de Prelats : Ces derniers prétendoient avoir des Caraux, mais, on leur en refusa & ils en ont porté leurs plaintes.

Le 3. M. le Prince de Chalais a obtenu la permission de M<sup>sr</sup> le Duc d'Orléans de s'en retourner en Espagne.

Le 4. M. de Clermont Saint Aignan Colonel du Regiment d'Auvergne, a été gratifié de la Charge de premier Gentil-homme de la Chambre de M<sup>sr</sup> le Prince de Conti, dont étoit revêtu M. de Meuse.

Madame Duchesse de Berry étant revenue de la Meuttre ici le 3 ; le Dimanche 5 du même mois, cette Princesse tint roquette à midi, à laquelle se trouvèrent Mesdames les Duchesses de S. Simon, de Lauzun, M<sup>re</sup> la Princesse de Montau-

## DE SEPTEMBRE 69

ban & plusieurs autres Dames , de même que M<sup>rs</sup> les Ambassadeurs & Ministres Etrangers & quantité de Seigneurs de la Cour : Madame la Marquise de Mouchi , à la fin de la toilette , prêta serment de fidélité pour la Charge d'une seconde Dame d'atours , & M. le Comte de Rions prêta aussi serment de fidélité pour une seconde Charge de premier Ecuyer , & cela, en présence de tous les Seigneurs & Dames de la Cour : Cette Cérémonie étant finie , cette Princesse alla entendre la Messe dans la Chapelle. Au retour elle trouva un grand cercle de Dames & de Seigneurs : Messieurs les Ducs de la Force & de Lausun étoient du nombre , Madame la Marquise de Laval qui avoit été nommée Dame du Palais , y parut pour la première fois. Madame la Marquise de Brassac vint aussi d'être nommée une des Dames du Palais de cette Princesse : La première est sœur de M. le Chevalier d'Hautefort premier Ecuyer, & Epouse du Marquis de Laval du nom de Montmorenci ; la seconde est Fille de feu M. le Maréchal de Tourville, Epouse de M. le Marquis de Brassac du nom de Gallard origi-

## 70 L E M E R C U R E

naïss du Querci : M. le Chevalier de Courtemer a été fait Lieutenant de la la Compagnie des Gardes , à la place de M. le Comte de Rions : M. le Chevalier de Sabran a été fait Enseigne & M. le Chevalier de Brassac, Exempt de la même Compagnie.

Les Commissaires du Parlement nommés pour l'examen du fameux E-dit qui doit bientôt paroître , ont fini leur travail , & le Parlement a enregistré les Articles contestés sur lesquels il avoit fait au Roy ses remontrances.

Le 6. les Lettres de Meaux portent que le 4. Septembre, la Compagnie de Saint Quentin remporta le 1. Ponton par un coup joignant la broche , celle de Crecy gagna le second par un coup de broche en plain , ce qui lui fit adjuger le 1<sup>r</sup>. prix. La Compagnie de Châlons sur Marne ût le troisieme Ponton par un coup de broche , & celle de Reims approcha de plus près le quatrième Ponton : Les Chevaliers qui ont gagné des prix jusqu'au 4. de ce mois, sont M. Pierre Girard Grand-Jean Seigneur de l'Espine , Président , Lieutenant Général de la Ville , Bailliage &

## DE SEPTEMBRE. 71

Châtellenie de Crecy en Brûe , Capitaine du Noble Jeu de l'Arquebuse du dit Crecy , & Maître Jean François Greffier en Chef des Eaux & Forêts , Chevalier de l'Arquebuse de la même Ville : Comme ce dernier a fait le premier coup de broche , il a gagné une épée enrichie de diamants avec un un grand bassin d'argent : De plus, M. le Prince de Soubise Gouverneur de la Province , lui a fait présent d'une montre d'or estimée 7. à 800. livres.

Les Tireurs ont donné 22. liv. pour tirer chacun 2. coups.

J'assistai Lundy sixième Septembre, à un exercice qui se faisoit au College des Jesuites. C'estoit une Cause plaidée en François par des Rhétoriciens. J'ai crû que vous ne seriez pas fâché d'avoir une légère idée de cet exercice qui peut-estre , sera nouveau pour vous , comme il le fut pour moi ; quoiqu'il soit déjà en usage depuis plusieurs années : Voici l'Extrait que j'en fis , ayant la mémoire fraîche de ce que j'avois entendu.

Je vis d'abord entrer cinq jeunes Gens dont l'un qui devoit juger la Cause, prit sa place dans un fauteuil élevé sur une

estrade : Les quatre autres s'assirent sur des chaises, deux à la droite & deux à la gauche du Juge. C'estoit les Avocats qui devoient plaider pour eux mêmes.

Le Juge commença par un petit discours préliminaire, sur les inquiétudes que peuvent avoir les personnes qui laissent de grands biens en mourant, & sur l'effet ordinaire des riches successions, qui est de faire des dissipateurs, ou du moins des hommes oisifs & inutiles. Ce début préparoit à l'exposition de la Cause & des précautions qu'avoit pris un Gentilhomme Portugais, pour empêcher que ses biens ne tombassent en des mains indignes de les posséder ou incapables d'en user. Don Emanuel de Mendoce (c'est le nom du Gentilhomme) s'estoit enrichi aux Indes & songeoit à retourner en Europe, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie mortelle qui l'obligea de faire son Testament. Il avoit en Portugal quatre Neveux les plus proches héritiers, dont il ne sçavoit point la condition : Il leur partagea également les deux tiers de son bien & légua la troisième partie à celui qui seroit jugé avoir embrassé l'état.

## DE SEPTEMBRE. 73

d'état de la vie le plus utile à la Patrie & le plus avantageux à la Famille. Il ajoûtoit que si quelqu'un d'eux vouloit vivre sans Employ , la portion de biens qui luy seroit échûë, retourneroit à ses Cohéritiers. Quand le Testament fut apporté à Lisbonne, les quatre Neveux de D. Emanuel avoient déjà pris leur parti ; l'un pour l'Epée , l'autre pour la Robe , le troisième dans l'Eglise & le quatrième à la Cour. Chacun prétendit que la troisième partie de l'héritage lui appartenoit en considération de son état. Cette prétention fut le sujet des quatre Plaidoyers qui suivirent le Discours préliminaire du Juge.

L'Homme d'Epée passa le premier, & commença son Discours avec beaucoup de fierté & d'assurance. Il avoua sa honte , de se voir obligé de combattre pour un autre objet que pour la gloire ; sa surprise , de trouver des Concurrents dans des personnes dont la profession n'étoit pas celle des Armes ; & sa peine , d'être obligé de faire servir sa voix à sa défense, après n'y avoir employé que son Epée. Cependant, comme il trouvoit encore de la gloire à soutenir la prééminence de sa condition ;

*Septembre 1717.*

G

comme il vouloit fermer pour toujours la bouche à ses Concurrants ; & qu'il ne croyoit pas avoir besoin des ornements de l'Eloquence , il s'engagea à montrer , combien la profession des Armes contribüë à la gloire & à la conservation d'un Etat ; combien elle sert à illustrer & à immortaliser une Famille.

Pour prouver sa premiere proposition, il en avança une autre ; que c'est aux Armes , que les plus florissants Empires ont été redevables de leur naissance & de leurs progrès. Le Portugal lui en fournit le principal exemple. L'Orateur remonta jusqu'aux premiers temps de la Monarchie , & fit voir qu'elle devoit son origine à la valeur de ses premiers Héros. De là , parcourant l'ancien & le nouveau Monde & prenant le Soleil à témoin , il demanda si ce n'étoit pas encore à la force des Armes , que la Nation Portugaise devoit les progrès étonnants qu'elle avoit fait dans des Régions , jusqu'alors inconnues .

Enfin , supposant que les Empires ne peuvent se maintenir dans le point d'élevation où ils sont parvenu , que par

les ressorts qui les y ont fait monter , il conclut qu'il n'y avoit que la profession des Armes qui pût assûrer au Portugal sa conservation & sa perpétuité : Il s'adressa donc au Dieu des Armées & lui demanda pour gage de ses bontés, des Héros tels qu'il en avoit déjà tant donné à la Monarchie.

La preuve de sa seconde proposition fut , que de toutes les voyes qui mènent à la gloire , celle qu'on s'ouvre par les Armes est 1°. La plus abrégée : 2° La plus sûre : 3° La plus éclatante. Il suivit ce Plan dans toute son étendue & s'arrêta principalement à exposer , combien la gloire que l'on acquiert par les Armes, répand d'éclat sur une Maison ; comment elle s'étend jusqu'à la Postérité la plus reculée, & par un privilège bien singulier , confère aux Héros & aux Familles qui les ont fait naître , une espèce d'immortalité.

Tout le discours qui étoit semé de pensées vives & fortes , & orné des figurés les plus hardies & les plus convenables au génie Portugais, se soutint jusqu'au bout. Le Jeune guerrier tira son épée , & en la montrant à ses Juges & à ses Concurrents. Le voilà, dit-

Gij

il , cet instrument glorieux de tant de services rendus à l'Etat ! Voilà le Défenseur de la Patrie , l'Appui du Trône , le Protecteur des Loix , l'Introducteur de la foy dans le nouveau Monde , l'Artisan de la vraie gloire , la Ressource des Esprits possédés du désir de l'Immortalité &c. Refuseriez-vous une portion d'héritage à ce qui peut conquérir l'Univers entier ? Après quoi , il remit son épée , comme s'il eut rougi de la prostituée à l'usage auquel il l'employoit , en la faisant supplier avec lui : L'action de l'Orateur qui répondoit à la composition du discours , fut applaudie de tout l'Auditoire.

Quand l'homme d'Epée eut fini de parler , l'homme de Robe se leva. Il sentit bien qu'on pouvoit naturellement avoir un préjugé contre lui , & qu'ayant à plaider devant des Juges en faveur de la judicature , il avoit trop d'avantage sur ses Rivaux. C'est pourquoi il feignit de trouver des sujets d'appréhension dans ce qui lui devoit inspirer le plus de confiance. L'honneur d'être associé avec ses Juges par l'union des mêmes emplois , lui fit appréhender qu'à force d'être en gar-

de contre la faveur, ils ne donnassent pas assés à l'Equité : L'interêt que ses Juges avoient eux mêmes dans la cause qu'il soutenoit, lui fit craindre qu'ils ne se défiasent trop de leurs propres lumières & qu'ils ne se refusassent la justice qu'ils se devoient. Il n'est pas rare, dit-il, de voir des personnes équitables envers les autres, injustes envers elles-mêmes, se condamner avec rigueur dans leur propre cause, pour n'être pas soupçonnées de se faire grace.

L'Orateur se rassura bien-tôt après, sur le caractère de ses Juges qu'il savoit être incapables de prévention & inébranlables dans les décisions que leur dictoit l'Equité. Ainsi, sans rien appréhender davantage, ou de leur part, ou de sa propre foiblesse, dans une Cause qui se soutenoit d'elle-même, il avança ces deux propositions, que la Judicature est la profession d'où la Patrie retire le plus d'utilités & la Famille, le plus d'avantages.

Avant que d'entrer en preuve, il convint en partie de ce que l'homme d'Epée avoit dit à la louange de la profession des Armes; mais, pour faire voir la préférence que méritoient les gens

de Robe , il montra que ceux - cy étoient utiles , & dans tous les temps & à tous les ordres de l'Etat. L'homme de guerre, dit-il, n'est utile à la République que dans ces jours de trouble & de confusion que nous voudrions ne jamais voir , & que le Guerrier même ne peut souhaiter sans crime. Il prétendit que le Magistrat au contraire , sert la Patrie dans tous les temps, dans les jours ténébreux & dans les jours serrens. Que la guerre même n'arrête point le cours de ses fonctions paisibles , tant que la Discorde ne s'est point emparée du cœur de l'Etat : Et que tandis que l'homme d'Epée s'arme du fer , pour décider les querelles de la Nation , l'homme de Robe prend encore la balance en main, pour peser les droits des Particuliers & terminer leurs differens. L'Orateur poussa ce parallèle & poursuivit l'homme d'Epée jusque dans ses Quartiers d'hiver, jusqu'auprès de son Foyer où il est contraint de demeurer inutile une grande partie de l'année , malgré l'ardeur de son courage : Au lieu que le Juge toujours occupé à des affaires qui se succèdent sans interruption, voit couler presque tous les

moments de sa vie , loin du danger & du tumulte : Il est vrai , mais dans un repos laborieux & toujours utile à tous les ordres de l'Etat.

C'est ce qu'il prouva par une induction , en commençant par les personnes de la condition la plus obscure , & remontant jusqu'aux Souverains qui gouvernent les Empires & qui ne voulant régner que selon les règles de la justice , remettent souvent l'examen de leurs droits entre les mains des Juges , auxquels ils ont confié une partie de leur autorité.

Ce premier point fut terminé par un second parallele, entre les Exploits du Guerrier & les occupations du Magistrat considérées par rapport à l'utilité qu'en retire la République.

Mais , l'homme de Robe crut avoir encore bien plus d'avantage sur l'homme d'Epée , par rapport aux intérêts de la Famille. Le Guerrier s'étoit borné à la gloire & à l'immortalité qu'on acquiert par les Armes. Celui-ci , après avoir déclaré qu'il ne vouloit point entrer en contestation , sur la gloire attachée à deux Professions honorables par elles-mêmes , mais , trop différen-

tes entre elles , pour qu'on pût comparer l'honneur qu'on acqueroit dans l'une ou dans l'autre , exposa en peu de mots ce qui pouvoit relever l'éclat de la Robe & s'étendit sur ses autres avantages.

Il ne lui fut pas difficile de persuader ce que l'expérience démontre tous les jours ; que les Armes ruinent souvent les Familles qu'elles illustrent. Il se garda cependant bien d'insulter à la misère de ces hommes généreux qui consacrent au salut de l'Etat , leur Patrimoine aussi bien que leur vie. Il est , dit-il , dans l'ordre Civil , si l'on peut parler ainsi , comme dans l'ordre Evangélique , une pauvreté honorable ; mais , il prétendit que c'étoit vouloir imposer , que de réduire les avantages que la Famille peut attendre de nous , à je ne sçai quelle gloire qui ne nourrit pas. Qu'on laisse envain un grand Nom à des enfans , si on ne leur donne de quoi le soutenir ; & que pour soutenir un grand Nom avec honneur , il faut ordinairement de grands biens. Que le Magistrat ne les acquiert pas à la vérité par les fonctions de sa Charge ; mais , qu'il

peut au moins conserver aisément ceux qu'il a reçû de ses Peres. Que si la dignité de son rang exige des dépenses, la bien-séance même du rang les modère. Que ce qui s'écoule d'un côté, se répare & rentre par un autre; & qu'ainsi, il voit sa Maison dans un degré de splendeur presque toujours égale.

L'autorité & le crédit sont encore deux avantages par où l'homme de Robe crut être supérieur à l'homme d'Epée. Je rapporterois volontiers ici les traits dont il peignit le Magistrat qui paroît en Public, revêtu des marques de sa Dignité & comme accompagné de la sainteté des Loix. Le Crime qui fuit à son approche, l'Innocence qui se rassûre, l'Audace qui se déconcerte, la Fierté qui tombe &c. Je n'obmettrois pas non plus ce qu'il dit sur le crédit de l'homme de Robe, à qui les personnes les plus élevées aiment à faire plaisir, parce qu'il leur en a fait ou qu'il leur en peut faire; mais, je vous ai promis un Extrait & non pas un Discours.

L'Orateur en finissant, tâcha une seconde fois, de lever le scrupule qui pouvoit empêcher les Juges de se dé-

## 82 LE MERCURE

clarer pour une Profession qu'ils avoient embrassée. Il leur représenta que c'étoit une affaire déjà jugée & par leur propre conduite ; puisqu'ils donnoient tous les jours la préférence à la Robe par la destination qu'ils en faisoient aux Aînés de leur Famille, & par le jugement des Dieux dans la fameuse Contestation, où le Symbole de la Paix & des occupations pacifiques l'emporta sur le Symbole de la guerre & des exercices militaires. Le Discours fut prononcé avec beaucoup de feu ; mais cependant, avec la modération qui convenoit au caractère que l'Orateur avoit à soutenir.

L'homme d'Eglise parla en troisième lieu & témoigna la répugnance qu'il avoit de paroître devant un Tribunal séculier, pour y faire valoir ses droits sur des biens vils & périssables ; lui qui fait profession de n'espérer que des richesses spirituelles, célestes & éternelles. Il déclara qu'il auroit renoncé à ses prétentions les plus justes, s'il eût pu demeurer dans le silence, sans trahir les intérêts de la Religion & de ses Ministres, dans une occasion où l'on sembloit donner at-

teinte à la prééminence du Sacerdoce. Il tâcha d'intéresser aussi les Juges dans sa Cause, en leur remontrant qu'il étoit d'une extrême conséquence pour eux, qu'on fut bien instruit de la place qu'ils donnoient dans leur estime à la Religion, & à ceux qui entretiennent son culte par un dévouement particulier au service des Autels. Afin cependant qu'on ne s'imaginât pas qu'un respect aveugle pour le Sacerdoce lesût engagé à prononcer en sa faveur, il promit de démontrer en premier lieu qu'il n'y a point d'état si utile à la Patrie que le Sacerdoce, parce qu'il y maintient le plus grand des biens; en second lieu, qu'il n'y a point d'état si avantageux à la famille, parce qu'il lui procure le plus grand de tous les avantages.

On ne peut douter que la Religion ne soit de tous les biens le plus utile, ou même le plus nécessaire à un Etat; c'est pourquoi l'Orateur crut qu'il lui suffiroit de montrer que le Ministère des Prêtres avoit un rapport essentiel à la Religion, & que l'une ne pouvoit se conserver sans l'autre.

Pour conserver la foy dans un Etat, il faut des hommes qui se succèdent.

danstous les temps. pour empêcher son flambeau de s'éteindre ; qui s'instruisent de nos Misteres , pour en faire des leçons aux Peuples ; & qui en facilitent l'intelligence aux Sages du siècle, comme aux plus simples & aux plus ignorans.

Si donc les Jurisconsultes servent l'E-tat, par le soin qu'ils prennent d'y conserver & perpétuer la connoissance du Droit & des Loix , combien les Prêtres lui rendent-ils un service plus considérable, en y perpétuant la science de la Religion ? Science , qu'il est si funeste d'ignorer , où il est si aisé de se tromper , dans laquelle il est si dangereux de s'égarer.

Mais, le Prêtre ne se borne pas à maintenir la pureté de la foy. Son Ministère exige encore de lui d'autres soins également utiles au Public. Faire fleurir la piété parmi les fidèles ; instruire les hommes en général & en particulier de leurs devoirs les plus indispensables envers Dieu , envers le Prochain, envers Eux-mêmes ; réprimer la licence de l'Homme de guerre , l'avarice du Juge, l'ambition du Courtisan &c. Porter les plus insensibles à la pratique des vertus,

par

par les motifs les plus intéressants : Voilà ce qui doit occuper & ce qui occupe le zèle du vertueux Ecclésiastique.

On estime la fonction des Juges , parcequ'ils sont chargés d'administrer la justice & de rendre à chacun ce qui lui appartient. Quels Eloges ne méritent donc pas les Ministres que le Seigneur a revêtu de son autorité ! Qu'il a établi comme les Juges de son Peuple & comme les Interprètes de ses volontés : Qu'il a choisi pour éclairer, pour conduire , pour reprendre tous les hommes & pour annoncer ses ordres aux Roys mêmes.

Dans le dénombrement des autres fonctions Sacerdotales, l'Orateur n'obmit pas l'administration de nos Mystères , mais ce fut toujours avec des expressions figurées qui s'éloignoient du stile de la Chaire, autant que la matière le pouvoit permettre. Il fit sur la fin de ce premier point, le parallèle des services que l'homme de Guerre & l'homme d'Eglise rendent à la Patrie ; & comparant la qualité des Ennemis que l'un & l'autre ont à combattre, les maux dont l'un & l'autre nous préserve , le salut & la gloire qu'ils nous procurent ;

*Septembre 1717.*

H

il mit le Sacerdoce infiniment au-dessus de la profession des armes.

Il n'étoit pas aisé de s'étendre sur les avantages temporels que la Famille peut retirer de l'homme d'Eglise. Aussi l'Orateur, après avoir parlé du premier rang que le Sacerdoce tient dans l'Etat, & qu'il a toujours eu dans l'esprit des Nations policées ou barbares, vint aux richesses spirituelles que le Prêtre peut attirer sur ceux qui lui appartiennent, & dit que le Prêtre est lui-même un Trésor inestimable dans le sein d'une Famille ; qu'il y est un Médiateur, un Intercesseur perpétuel, un Ange de paix &c. Une maison s'estime heureuse, quand elle possède un homme qui par les droits de sa charge, a un facile accès auprès du Prince. Combien doit-elle estimer davantage son bonheur, si elle a donné un homme aux Autels, qui lève sans cesse les mains au Ciel pour elle, & dont la profession est un titre pour être écouté du Tout-Puissant.

L'Orateur finit, craignant toujours que les Vérités Saintes qu'il exposoit ne fussent déplacées dans le Barreau. D'ailleurs, il crut en avoir

affés dit pour convaincre les Juges éclairés & pleins de Religion.

Son Discours & sa maniere de prononcer qui tenoit un peu du Prédicateur, fit plaisir à l'Assemblée. On s'imaginait voir un jeune Abbé qui commence à mettre ses Talens au jour, avec cette différence, que l'Avocat Ecclésiastique cherchoit à prouver; & qu'on sentoit qu'il avoit un plus grand intérêt que celui de plaire à ses Auditeurs.

Il ne restoit plus que l'homme de Cour qui n'eût point fait valoir ses prétentions. Il le fit avec un air libre & aisé, malgré l'embaras où il feignit d'être d'abord, sur ce qu'élevé dans un País où les longs Discours & les demandes hardies ne sont point d'usage; il lui falloit y avoir recours dans l'occasion présente & oublier pour un tems la modeste retenue dont il s'étoit fait une Loy & une habitude. Il protesta cependant, qu'il n'imiteroit point la confiance de ses Rivaux; qu'il ne vouloit pas moins tenir de la bienveillance que de l'équité de ses Juges, la portion d'héritage qui étoit en contestation; & que la bonté de la Cause ne diminuë-

Hij

roit rien de sa reconnoissance. Après cet Exorde flateur, il demanda qu'il lui fût permis d'exposer simplement & sans artifice, les raisons sur lesquelles il appuyoit sa prétention.

On ne voyoit pas trop, comment il s'y prendroit pour prouver que sa condition étoit la plus utile à l'Etat. Mais, il posa pour principe, que qui sert le Monarque, sert la Monarchie, de même que qui sauve la tête, conserve en quelque manière tout le corps. Cela posé, il demanda, si parmi les Sujets du Prince, il y en avoit qui le servissent plus immédiatement, plus assidûment & plus utilement que l'homme de Cour. Il entra dans le détail des soins que prend un habil Courtisan, pour délasser l'esprit de son Maître; afin qu'il ne succombe pas sous le poids des affaires; pour dissiper les ennuis qui pourroient altérer une santé si précieuse; pour le refaire de ses fatigues & le disposer à en soutenir de nouvelles. A ces soins plus importants qu'ils ne paroissent en eux-mêmes, il ajouta celui d'être toujours attentif aux Ordres du Souverain, pour les annoncer ou les exécuter, & par là,

devenir l'organe ou l'instrument de la félicité publique. Il alla plus loin & prétendit que le Courtisan en étoit souvent le mobile ; que souvent son habileté étoit la Cause principale de ces ordres salutaires qui portent la joye ou le calme dans tous les cœurs. Que le Peuple jouit du bien-fait , sans en connoître le premier Auteur ; mais , qu'il benit son Roy ; & que c'est assez pour le Courtisan qui ne cherche qu'à rendre son Prince aimable à ses Sujets & à servir sa Patrie.

L'Orateur prit delà occasion de justifier les Courtisans, & de les défendre contre ces Censeurs aveugles qui les accusent de mener une vie oisive ; parce qu'ils ne sçavent pas démêler l'activité des vœux d'avec une inaction apparente. Il peignit l'homme de Cour aîné du auprès de son Maître , étudiant son humeur & son caractère , changeant lui-même de caractère à tout moment , selon les divers changements qu'il aperçoit dans le cœur du Maître ; épousant ses inclinations vertueuses pour les fortifier , s'opposant aux vicieuses pour les redresser ; ne combattant pas toujours ouvertement les passions , de

pêur de les révolter ; mais leur cédant quelquefois en apparence, pour les ramener insensiblement sous l'Empire de la Raison. Est-il un Art plus pénible , s'écria-t-il , que de manier ainsi le cœur du Souverain ? En est-il un plus utile ?

Il ne dissimula point qu'il s'étoit trouvé & qu'il se trouvoit encore des Narcisses parmi les Burrhus & les Sénèques ; c'est-à-dire , que parmi de vertueux & fidèles Courtisans , il s'en trouve qui ne cherchent entrée dans le cœur du Prince , que pour le tourner au crime ; mais , il soutint qu'il ne falloit pas faire rejaillir la honte des fautes personnelles , sur ceux de la même profession qui les avoient en horreur. Qu'autrement le Magistrat ne pourroit se justifier des injustices les plus criantes , ni le Guérier des vexations les plus iniques , ni l'Ecclésiastique du trafic le plus honteux des choses sacrées ; puisque , dans tous ces F-rats , on a vu des hommes trahir lâchement leurs devoirs. Enfin , il assura sur l'expérience qu'il prétendoit en avoir , qu'un Courtisan vertueux , comme il le doit être , & habile comme

## DE SEPTEMBRE. 97

Il peut l'être , portera son Prince plus efficacement au bien par une seule parole , & quelquefois par son silence , que les plus sages Magistrats, par leurs remontrances réitérées , & les plus zelés Prédicateurs, par leurs discours les plus éloquents. D'où il conclut, qu'hûreux étoit le Prince dont la Cour est composée d'hommes vertueux dévoués à ses interêts ; plus hûreuse la Patrie qui possède un Prince environné de tels Courtisans.

Pour ce qui est des avantages que l'homme de Cour procure à sa Famille, ils lui parurent si évidents , qu'à peine eût-il que ses Rivaux pûssent entrer avec lui en contestation sur ce point. Ils les réduisit à deux , à l'Honneur & au Crédit.

Rien de plus glorieux , à son avis , qu'un emploi qui approche le Sujet du Prince , dont sa Couronne répand l'éclat de ses rayons sur tous ceux qui par devoir , sont attachés à sa Personne. Il comparâ le Courtisan à l'Aigle que les Poètes , pour marquer sa prééminence sur tous les autres oiseaux , ont placée auprès du Roy des Dieux.

Mais , il auroit compté cet honneur

pour un léger avantage , si le crédit n'yût été joint. Il s'étendit sur les deux effets de ce crédit , dont l'un est de mettre une Famille à couvert de toute insulte ; l'autre , de lui procurer les biens & les honneurs auxquels elle peut prétendre. Le Courtisan n'est pas seulement pour sa Maison , un mur de deffense que l'autorité & la faveur du Prince rend inébranlable ; il est encore comme le canal , par où les prières de la Famille passent jusqu'à l'oreille du Prince , & les faveurs sorties des mains du Prince , s'écoulent dans le sein de la Famille.

Il convint qu'il y avoit d'autres voyes plus courtes , pour arriver jusqu'aux pieds du Trône ; mais , il soutint que le chemin le plus direct & le plus court pour parvenir jusqu'au Dispensateur des Graces , n'étoit pas toujours le plus sûr ni le plus abrégé , pour atteindre jusqu'au bien fait. Que les détours que prend le Courtisan , vont bien plus sûrement & même plus vite au but. Il le compara à un Général habile qui veut se rendre Maître d'une Place , & qui en fait les approches par des lignes obliques & quel-

quefois par des Souverains. Sa marche en est plus lente, mais plus sûre; ses attaques moins hardies, mais plus hûreuses; & le succès fait voir enfin qu'il a pris le chemin le plus court, pour s'assurer sa conquête.

Il offrit à ses Concurrents de leur donner des preuves sensibles de ce qu'il avançoit. Qu'ils n'avoient qu'à s'adresser à lui, comme il espéroit qu'ils s'y adresseroient un jour, pour faire valoir leurs services auprès du Prince: Qu'il les convaincroit bientôt par leurs propres avantages, de ce qu'un Courtisan zélé peut faire en faveur de sa Famille. Il fit la même offre à ses Juges; mais, avec plus de réserve & d'artifice: & comme s'il eût déjà été sûr de leurs suffrages, il leur déclara qu'il n'attendoit que leur jugement, pour en aller faire rendre compte au Prince & lui faire leur Eloge.

Tout le Discours fut prononcé d'une manière polie, sans affectation & avec un air de Courtisan.

Lorsque les 4 Orateurs ûrent plaidé leur Cause, le Juge qui pendant tout ce tems, étoit demeuré dans un silence attentif, prenant alors la pa-

role , & parlant toujours au nom des Assistans , comme s'ilût recueilli les voix , prononça ainsi.

Il seroit à souhaiter, M<sup>rs</sup> que tous les Citoyens jussent autant d'amour & d'estime pour leurs Emplois qu'en ont fait paroître chacun pour leur Etat , ceux dont nous venons d'entendre les Discours. Nous avions cru jusqu'ici , moins sur la foy du Poëte , que sur le témoignage de ceux avec qui nous vivons , que personne n'étoit content de sa condition. Mais nous voyons ici un homme d'Epée qui n'accuse plus les dangers & les travaux stériles de la Guerre ; un homme de Robe qui n'est plus dégouté des fonctions pénibles de sa charge ; un Ecclésiastique à qui les engagemens du Sacerdoce ne semblent plus onéreux ; un Courtisan qui ne plaint plus ses assiduités & ses services. Si le langage qu'ils tiennent n'est point dicté par l'intérêt , nous les félicitons & nous souhaitons qu'ils conservent toujours cette haute idée de leur profession. L'estime & l'amour d'un employ sont de puissants motifs pour en remplir les devoirs.

Nous estimons nous-mêmes , &

## DE SEPTEMBRE. 99

les conditions qu'on vient de nous vanter , & ceux qui nous en ont exposé les avantages. Peut-être leur partagerions nous également la troisième partie des biens du Testateur, si ces biens étoient à nôtre disposition ; persuadés que nous sommes , qu'une profession n'est avantageuse à la Patrie ou à la Famille , qu'autant que les personnes qui l'exercent , veulent se rendre utiles ; & que le mérite est moins dans le choix d'un Employ , que dans la maniere dont on s'en acquitte. L'un est souvent l'effet du bonheur ; l'autre ne peut guères être que l'effet de la vertu.

Mais , puisque le Testament est fait dans toutes les formes , & que nous devons suivre les Loix receuës dans ce Royaume , nous sommes obligez d'adjuger à un seul , la portion d'héritage qui est en contestation.

Il est évident que Dom Emanuel Mendoce a eu deux objets en vûe ; l'utilité de la Patrie & les avantages de la Famille. Son Testament les renferme tous deux , & nous ne pouvons les séparer dans nôtre jugement.

Ainsi, un état de vie qui seroit ou utile

## 96 LE MERCURE

à la Patrie , sans l'être à la Famille , ou  
avantageux à la Famille sans l'être à  
la Patrie , ne mériteroit point nos  
suffrages : Nous les devons à celui  
qui réunira ces deux Qualitez dans le  
degré le plus éminent.

### JUGEMENT.

Cela posé , nous donnons d'abord  
l'exclusion à l'homme de Cour. Qu'il  
soit , nous y consentons , utile à sa Fa-  
mille. Qu'il soit pour elle un Sollici-  
teur assidu auprès du Prince. Qu'il  
fasse valoir en tems & lieu les servi-  
ces de l'homme d'Epée , les vertus de  
l'Ecclesiastique , l'application du  
Magistrat ; nous l'y exhortons ; mais ,  
qu'est il avec tout cela , par rapport à la  
Patrie ? Sinon , un homme qui consa-  
cre tous ses momens à un loisir pén-  
ble , qui fait son affaire des embar-  
ras d'autrui , qui est assidu auprès du  
Prince pour s'en faire remarquer ,  
qui dépense son bien pour en acquérir ,  
& qui rapporte tous les interets de l'E-  
tat à sa propre fortune ? Un homme de  
ce caractère est il fort utile à la Répu-  
blique ?

Nous

Nous sçavons que Dom Alphonse , outre la douceur & la politesse qui conviennent à un Courtisan, possède toutes les qualités qui font l'honnête homme & qui peuvent le rendre utile au Prince & par conséquent à la Patrie ; mais , sa droiture , sa bonne-foy & toutes ces qualités qui lui sont naturelles & comme héréditaires , sont-elles propres à son Etat ? Je dis plus : Et si les Portraits qu'on nous fait de la Cour sont fidèles ; si pour s'y avancer , il faut du déguisement , de la dissimulation , de l'artifice : Digne des plus grandes faveurs par ses vertus, nous pouvons assurer qu'il n'y fera jamais fortune.

Le défaut d'utilité pour la Patrie nous a fait rejeter le Courtisan. Le défaut d'avantages pour la Famille, nous fait exclure l'Ecclésiastique , sans que nous croyons manquer au respect que nous devons à la Religion & à ses Ministres ; & sans que nous prétendions rien diminuer de l'estime particulière que nous faisons de l'esprit vif , du bon cœur & des autres excellentes Qualitez de Dom Maximilien, qui font une des plus douces espérances de sa Famille. Personne n'en peut

*Septembre 1717.*

I

douter : Un Ecclésiastique est un homme utile & même nécessaire dans tout Etat & dans tout País. Il est le Docteur de la Loy , le Directeur des Conscience , le Ministre du Seigneur. Tous ces Titres nous le rendent précieux & vénérable. Mais , qu'est-il ordinairement dans une Famille ? Un membre comme séparé du reste du corps. Il en est , comme s'il n'en étoit pas. Il n'y vit que pour Dieu , ou pour lui-même.

Il n'y peut faire entrer les richesses sans se rendre coupable. Ses dignitez passent & s'éteignent avec luy : Ses vertus mêmes n'illustrent que sa Personne ; & après avoir longtems occupé une place parmi les siens, il meurt & sans avoir agrandi sa Maison , & sans y laisser presqu'aucun vuide.

Il nous reste à examiner qui doit l'emporter , ou de l'homme d'Épée ou de l'homme de Robe : Nous trouvons de part & d'autre beaucoup d'utilité ; & de là naît nostre embarras.

Donner la Loy à nos Ennemis , ou la faire observer parmi les Peuples , terminer les querelles étrangères ou décider les différens domestiques ; main-

## DE SEPTEMBRE. 99

tenir la sûreté de l'Etat ou y faire régner la Justice : Voilà une partie des services que le Guerrier ou le Juge rendent à la République.

Le Guerrier n'est pas utile à la Patrie dans tous les temps ; mais il luy est quelquefois nécessaire. Rarement le Juge est-il absolument nécessaire à l'Etat , mais il luy est toujours utile.

Nous trouvons donc plus de nécessité d'une part , & de l'autre , plus d'utilité pour la République.

Mais la Famille, d'où retire-t-elle plus d'avantage ? Est-ce de l'Epée ? Elle donne plus d'éclat. Est-ce de la Robe ? Elle donne plus de crédit.

L'Homme de Guerre peut enrichir sa Maison ; mais, il arrive souvent qu'il la ruine. Le Magistrat ne peut gueres augmenter ses revenus , mais il arrive rarement qu'il les diminue.

En un mot , la réputation de celui-là est plus éclatante ; la fortune de celui-ci est plus solide.

Ainsi, pour nous conformer à l'esprit du Testateur qui nous paroît avoir eu plutôt en vûe un établissement solide, pourvû qu'il fût honorable , qu'une Profession plus éclatante, mais plus rui-

I ij

355103

neuse : Nous adjugeons la troisième part de l'héritage de Dom Emanuel à Dom Alvare.

Nous ne craignons pas que ce Jugement ne ralentisse votre ardeur pour la gloire , jeune Guerrier : Cette ardeur a son principe dans le noble sang qui coule dans vos veines & ne s'éteindra jamais. Après avoir été couronné des lauriers d'Apolon sur le Parnasse, vous en voudrez encore cueillir de nouveaux dans le Champ de Mars. Tout ce que nous craignons, c'est que vous ne suiviez trop cette impetuosité qui en faisant la réputation des Heros , fait souvent le deuil des Familles. Songez que vous êtes cher à un Pere qui depuis longtems vous tient lieu de Mere : Ignorez-on vous le permet, cette douce vivacité, cette candeur ingénieuse, cet agément naturel qui vous rend si aimable à ses yeux : Mais, n'oubliez jamais la place que vous occupez dans son cœur. Pensez qu'il vit dans vous plus que dans lui même ; & après luy avoir fait répandre tant de larmes de joye, ne luy arrachez pas des larmes de douleur.

Pour vous qui avez réuni tous les

suffrages de vos Juges en faveur de  
vostre Cause , justifiez leur Jugement  
en vous rendant utile à vostre Patrie ,  
& en soutenant l'honneur de vostre Fa-  
mille : Tout vous y excite , & les talens  
que vous avez reçu de la Nature , &  
les exemples domestiques. Vous avez  
vû entrer dans vostre Maison la pre-  
miere dignité de la Magistrature , & ce  
qui est encore plus glorieux , toutes les  
vertus avec elle ; je veux dire , la  
Probité , l'Honneur , l'Equité , le Zèle,  
la Justice & la Religion. Celui qui les  
possédoit n'est plus : Que de pertes dans  
un seul homme ! Mais , épargnons vòtre  
sensibilité & la nôtre. Ces vertus subsis-  
tent encore dans la personne du monde  
qui vous touche de plus près , & dont  
les exemples sont pour vous des pré-  
ceptes. N'aimer les grands Emplois  
que pour faire de grands biens ou pour  
prévenir de grands maux : Faire tout le  
bien qu'on peut , & s'affliger de ne pou-  
voir faire tout le bien qu'on veut : Ne  
connoître d'autres interets que celui  
du Peuple & luy consacrer ses propres  
interets : Suffire à la mutiplicité des af-  
faires , en se multipliant en quelque fa-  
çon par son application & son assiduité

Avoir beaucoup d'autorité par sa charge, en avoir encore plus par sa vertu. Voilà quel est son caractère & voilà quel est votre Modèle : Plus vous en approcherez, plus vous deviendrez utile à l'Etat & précieux à votre Famille. Plus encore servirez-vous de preuve à la justice de notre Arrest.

L'Auditoire avoit paru charmé de la déclamation des Avocats : Il fut surpris de la prononciation du Juge : Sa gravité, son agrément & sa délicatesse firent une impression extraordinaire ; & je doute qu'on puisse rien souhaiter de plus parfait en ce genre.

Il ne me reste plus qu'à vous dire le nom des Acteurs.

Le Juge estoit M. de Machault, Fils de M. de Machault M<sup>c</sup> des Requestes.

Les Avocats estoient pour l'Epée, M. de Lesseville le 1<sup>er</sup> J<sup>c</sup>, Fils de M. de Lesseville M<sup>c</sup> des Comptes.

Pour la Robe, M. Trudaine Fils aîné de M. Trudaine Conseiller d'Etat & Prevost des Marchands.

Pour l'Eglise, un jeune homme appelé le Seigneur, qui ce jour là s'estoit métamorphosé en Abbé.

Pour la Cour, M. de la Pierre de la

Forest, second fils de M. de la Pierre  
Maistre des Eaux & Forests en Bre-  
tagne.

---

*Le 7 de ce mois, le Procès de l'Académie Royale des Sciences contre l'heritier de feu M. Rouillé de Meslay, fut jugé à l'Audiance par Mrs de la premiere des Requêtes du Palais. La Cour ordonna en faveur de l'Académie, la délivrance de deux Legs énoncez au Testament de feu M. Rouillé de Meslay.*

*Une gratification de 125000 livres qui a pour objet le progrès des Sciences, est un Phœnomen assés singulier en France, pour mériter que je lui donne place ici entre les événemens les plus remarquables.*

*Voici les termes du Testament sur cette liberalité.*

*Item, je donne à l'Académie des Sciences à Paris, la Rente de quatre mille livres, au principal de cent mille livres, constituée à mon profit par les Prevost des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, à prendre sur les Aydes & Gabelles par Contract passé devant Angot & son Colleague Notaires au Châtelet*

le 10 Février 1714. à condition que Messieurs de l'Académie des Sciences proposeront tous les ans un Prix de la moitié de ladite rente, pour estre aussi par eux donné tous les ans à celuy qui aura le mieux réüssi par Raison & non par Eloquence : Mais, en quelque Langue & style que ce soit au jugement de Messieurs de l'Académie, partie d'icelle, ou des Commissaires par elle nommez sur un *Traité Philosophique* ou *Dissertation*, dont le sujet sera *touchant ce qui contient, soutient & fait mouvoir en son ordre les Planettes & autres substances contenües en l'Univers : Le fond premier & général de leurs productions & formations : Les principes de la lumiere & du mouvement.* Mes méditations m'ont ce me semble, conduit à cette importante découverte, & approché les yeux de mon entendement de la connoissance de l'éternel & le premier **Estre** : Mais, n'ayant les talens de mettre au jour mes conséquences, je m'en remets aux Scavans, & j'espere qu'en suivant ces recherches, ils dévoileront des veritez autant essentielles que manifestes, & qui augmentent l'admiration qu'on doit à Dieu. Et sur l'autre

moitié de ladite rente, il en sera employé le quart au Total, pour les rétributions ou épices de Messieurs les Juges ; l'autre quart à Monsieur le Secrétaire de l'Académie pour les frais des Annonces & Publications & Copies des Traités qui seront faits ; & d'en fournir deux Exemplaires du plus prisé, avec Extrait des principaux, un pour le Château de Meslay le Vidame aux Seigneurs Comtes & leurs Successeurs ; l'autre, pour les Propriétaires de ma Maison rue du Temple, & de Meslay à Paris y adressé : Et en cas de remboursement de ladite rente, remploy en sera fait en fonds sujet aux mêmes charges : Et si cela manquoit d'estre exécuté pendant quelques années, le revenu accumulé grossiroit d'autant le prix & rétribution jusqu'au double & triple. Mais, si quatre années se passoient sans effet desdites conditions, le Contrat de cent mille livres, ou le fonds qui luy auroit servi de remploy, retourneroit à mes Heritiers en ligne directe, & à leur défaut *aux Seigneurs de Meslay*, pour deux tiers, & l'autre tiers aux *Propriétaires de ma Maison à Paris, rue du Temple & de Meslay* ;

laquelle condition j'appose au dit Legs, & encore, qu'il ne pourra être changé ni proposé aucun autre sujet ou matiere pour ledit Prix : Faute de quoy, je révoque ledit Legs qui n'est fait que sous toutes les clauses y portées.

*Item*, je donne & lègue à l'Académie des Sciences à Paris, la rente de mille livres au principal de vingt-cinq mille livres, constituée à mon profit par M<sup>rs</sup> les Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, à prendre sur les Aydes & Gabelles par Contract passé devant Angot & son Confrere Notaires au Châtelet, le 19 Février 1714. à condition que M<sup>rs</sup> de l'Académie Royale proposeront tous les ans un Prix de la moitié de la dite rente, pour être par eux donné tous les ans à celui qui aura mieux réussi en une méthode & règle plus courte & facile, pour prendre plus exactement les hauteurs & les degrés de Longitudes en Mer, & en des Découvertes utiles à la Navigation & grands Voyages.

Et au cas que ces matières se trouvaissent épuisées, ou poussées à leur perfection, il sera proposé de faire par Cantons commencez aux choix de M<sup>rs</sup>.

de l'Académie, des Tables Topographiques marquans le niveau des terrains & cours des eaux, par rapport au niveau de la Mer à mi-marée, & l'état ordinaire; en sorte que ces Cartes rassemblées dans la suite des temps, on puisse s'en servir pour les desseins de Canaux & communication de navigation, ménage & utilité de torrens perdus, ou nuisibles & autres avantages que le bien public fait tenter, dont les succès ou projets peuvent avoir besoin de ce principe des niveaux, qui peuvent diriger le choix des entreprises: Le niveau des puits ou sources vives, n'étant pas suffisant. Je substituai dans ce Legs plusieurs sujets; celui des longitudes m'a occupé envain par rapport à la Sphère celeste; les constellations, les hauteurs & les Phœnomènes paroissent les mêmes à pareilles heures sur toute la longitude, quand on ne change pas de latitude. Les Scavans peuvent aller plus loin: Mais je me trompe fort, si le hazard mis à profit ne fournit plus pour cette découverte que l'Astronomie, ou Régles de Mathématiques: Peut être que ce Globe donnera quelque aimant: Avec cette propriété, j'avois crû qu'il se pourroit qu'un Cocq, par

exemple , de Portugal accoutumé de chanter à minuit , ne chanteroit en France qu'à une heure du matin ; & quelques épreuves & recherches me persuadoient de la diversité que je n'ai pû approfondir avec les expériences requises. Les Montres , les Pendules & Horloges m'ont donné plus de jour pour ce point obscur , en ayant une bonne , ou plusieurs montées sur l'heure de degré de longitude où l'on est & qu'on va quitter : L'aiguille doit décliner jour par jour , d'autant qu'on s'éloignera du degré quitté , & cette déclinaison avec l'estime du cours de la navigation , est tout ce que j'ai pû imaginer de plus précis , & je demande des regles plus sûres pour le prix proposé.



On reconnoit ici dans le Testateur , un zèle ardent pour différentes découvertes utiles au Commerce & à la Navigation ; mais , comme il a le courage de ramener l'émulation des Scavans à des travaux qu'ils ont abandonnez , pour ainsi dire , avec désespoir ; l'Héritier du Testateur a pris de là occasion de

de contester l'un & l'autre Legs. Il a donc attaqué l'Académie par l'inutilité du travail proposé ; inutilité démontrée par l'impossibilité d'arriver aux connoissances dont le Testateur avoit espéré la découverte.

L'Académie ne manquoit pas de raisons pour justifier les espérances que le Testateur avoit conquës d'un travail que sa libéralité alloit rendre persévérant.

On avoit par exemple regardé cōme une Tentative inutile, la découverte de rendre l'Eau de la Mer potable ; cependant , contre toute attente , M. Gautier Médecin de Nantes vient de trouver ce prétendu impossible , non par un cas fortuit auquel souvent nous sommes redevables des plus beaux Secrets de la Nature ; mais , par des Principes tirez de la Phisique , sur lesquels il a travaillé conséquemment.

D'ailleurs , les récompenses n'étant proposées que pour des Traitez ou Dissertations sur des sujets accessibles à l'esprit humain ; les verités cherchées s'obstinassent-elles à se cacher ? Ces mêmes Travaux inutiles , à la fin indiqués , pourroient devenir utiles à d'autres égards.

*Septembre 1717.*

K

Au reste , l'on ne doit pas omettre de rendre témoignage au S<sup>r</sup> Roüillé fils , que l'interet ne lui a pas commandé, au point de le faire user d'aucun moyen qui ne se conciliât parfaitement avec les égards que la Piété & la Bien-séance prescrivent à un Fils envers un Pere. Le Testateur lui laisse de grands biens dont il est très digne , & il ne tardera pas à regarder cette disposition paternelle comme un Monument honorable à sa famille.



Le 8 , le Parlement fut prorogé par ordre du Roy , jusqu'au 14 de ce mois , pour affaires d'Etat.

Le 9 , les Députés du Parlement ayant à leur Tête M. le Premier Président , firent au Roy leurs remontrances , sur quelques Articles d'un Edit donné pour le bien de l'Etat & l'avantage des Sujets de Sa Majesté. Ils furent conduits à l'Audiance par M. le Marquis de la Vrilliere Secrétaire d'Etat , & par M. Desgranges Maître des Cérémonies.

Le 14, on publia l'Edit du Roy enregistré

## DE SEPTEMBRE. iii

en Parlement , portant Suppression du Dixième revenu des Biens , Fonds & autres Immeubles qui y sont sujets , avec un Règlement sur plusieurs parties concernant l'Administration des Finances , donné à Paris au mois d'Aoust dernier. Le Roy y déclare d'abord , que le soulagement des Peuples épuisés par les efforts des deux dernières Guerres , a été le premier objet de ses vœux dès le commencement de son Regne ; mais , que le Mal étoit si enraciné , qu'il a fallu depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 1715 jusqu'à présent , pour en déconviir la cause & y apporter le remède. Qu'il a commencé par le retranchement de plus de 40 millions par an sur l'Etat , de ses dépenses , par les payemens effectifs au Trésor Royal & à l'Hôtel de Ville , qui ont monté à plus de 240 millions en moins de deux années , par la suppression de plusieurs Charges onéreuses ou inutiles à l'Etat ; par la remise de 4 sols pour livres sur les Droits des Fermes ; & par la suppression & la réduction de plusieurs autres Droits également onéreux.

Après ce prélude , dont on ne présente ici que la substance , suivent

K ij

18 articles , dont nous donnerons un fidèle Extrait.

Le premier Article porte , qu'à commencer au premier Janvier 1718. Nos Sujets demeureront déchargés du Dixième établi sur les Revenus de tous les biens , Fonds & autres Immeubles qui y sont sujets ; mais non , du Dixième qui se retient actuellement sur les Parties qui sont payées de nos deniers.

Le 2<sup>e</sup>. Qu'il sera arrêté en nôtre Conseil un Etat des dépenses à faire pour l'Année prochaine & les Années suivantes , avec une application singulière des Fonds qui composent nos Revenus aux différentes Parties desdites dépenses ; & l'on suivra les destinations qui ont été ci-devant faites de partie de ces Fonds.

Le 3<sup>e</sup> confirme la Déclaration du 3<sup>e</sup> Janvier de la présente année , concernant la réduction des Pensions & Gratifications ordinaires ; & ordonne qu'il soit retenu un Cinquième sur lesdites Pensions & Gratifications réduites par ladite Déclaration ; & ce, tant pour ce qui est du passé que pour l'avenir. De la présente disposition , sont excep-

## DE SEPTEMBRE.

tées les Pensions de 500 liv. & audessous, à quelques personnes qu'elles ayent esté accordées : Celles de 1000 l. & audessous, accordées aux Officiers de nos Troupes ; & les Pensions qui tiennent lieu de gages ou d'appointemens à quelque somme qu'elles montent ; car, sur lesdites Pensions, le Dixième seulement sera retenu à la manière accoutumée.

Le 4<sup>e</sup> éteint généralement tous Privilèges & Exemptions particulières des droits de Gabelle, se réservant seulement d'indemniser en deniers les Hôpitaux, suivant les liquidations qui en seront faites : Ordonne que s'il a été payé quelque somme pour la jouissance desdits Privilèges, elles tiennent lieu aux Officiers d'augmentation de Finances.

Le 5<sup>e</sup> éteint la Révocation portée par l'article précédent, à tous les autres Privilèges & Exemptions d'Aydes, Entrées & Sorties, de quelque manière qu'elles ayent été accordées ; sans préjudice néanmoins de l'exécution de nos Ordonnances de 1680 & 1681, concernans les droits d'Aydes ; & des Edits & Déclarations données

en conséquence, qui seront exécutées selon leur forme & teneur.

Le 6<sup>e</sup> porte retranchement de la partie employée dans les Etats de la Recette générale des Finances de Paris, pour l'entretien des Lanternes & le nettoyage des Ruës, à commencer au premier Janvier 1718.

Le 7<sup>e</sup>. Le Bénéfice qui revient, tant de la réduction que de l'extinction & du remboursement des Rentes assignées sur les Tailles, sur la Ferme du Contrôle des Actes & autres, tant pour le passé que pour l'avenir, entrera dans la partie de nôtre Trésor Royal, comme étant un fonds nécessaire pour servir à acquitter les Charges & dépenses courantes.

Le 8<sup>e</sup> confirme la Déclaration du 10 Juin 1716, concernant les Receveurs Généraux, & l'Arrêt du Conseil du 24 Juillet dernier, attaché sous le contre-scel du présent Edit.

Le 9<sup>e</sup>. Qu'il sera procédé en nôtre Conseil des Finances, à l'examen & vérification de toutes les Parties employées dans tous les différents Etats qui s'arrêtent dans nôtre Conseil; afin de prévenir les faux & doubles Emplois dans lesdits Etats.

## DE SEPTEMBRE. 115

Le 10<sup>e</sup> ordonne que tous les Officiers supprimés procéderont à la liquidation de leurs Finances & obtiendront des Ordonnances de remboursemens, pour être par Nous pourvû au paiement des interêts desdites Finances, à commencer du jour qu'ils ont cessé de jouir des gages & droits qui leur étoient attribués, jusqu'au tems que nous serons en état de procéder au remboursement des Capitaux.

Le 11<sup>e</sup> ordonne une Création de rentes viagères au denier seize, qui seront acquises en Billets d'Etat, & un Etablissement des Compagnies de Commerce, dont les Actions seront pareillement acquises en Billets de l'Etat, & une Loterie, dont les Billets seront de 25. sols, & les Lots payés en argent, en remettant pour pareille somme des Billets de l'Etat pour lesquels il sera en outre constitué des rentes viagères au denier 25. Veut que tous lesd. Billets retirés par ces différentes voyes, soient brûlez à l'Hôtel de Ville, à mesure qu'ils rentreront.

Le 12<sup>e</sup> aliène une petite partie des Domaines Royaux & Cantons de Bois détachés de nos Forêts, pour être ac-

quise en Billets d'Etat ; à condition qu'ils ne pourront être vendu au dessous du denier trente de leurs revenus.

Le 13<sup>e</sup> porte qu'à commencer au premier Janvier 1718 , on ne payera plus aucuns intérêts de ceux desdits Billets qui n'auront pas été conservés par différents moyens marqués cy-dessus.

Le 14<sup>e</sup>. Les Rescriptions & Billets signés par les Receveurs généraux de nos Finances, & visés en exécution de nôtre Déclaration du 24 Mars 1716 , seront converties pendant le mois de Septembre prochain en billets de même valeur de la Caisse commune des Recettes générales ; & lesdits billets de la Caisse commune seront signés par le sieur Geoffroy & visés par les sieurs Carqueville & Loubert.

Le 15<sup>e</sup>. Lesdits billets de la Caisse commune pourront être employés par les Porteurs d'iceux, ainsi & de la même manière que nous avons ci-dessus marqué pour les Billets de l'Etat.

Le 16<sup>e</sup>. Que les intérêts desdits billets , après leur conversion , soient payés de six mois en six mois , à raison de 4. pour cent : Entendons qu'il soit

tenu compte au Porteur de ces billets, des intérêts qui pourront être dûs au premier Juillet de la présente année, à raison de 7 & demi pour cent ; auquel effet lesdits intérêts seront compris dans les nouveaux billets de la Caisse commune.

Le 17<sup>e</sup>. Ordonnons qu'il sera incessamment procédé en nôtre Conseil des Finances , à l'examen des moyens de simplifier les droits qui composent nos Fermes & d'en diminuer les frais de Régies.

Le 18<sup>e</sup>. Voulons qu'à commencer du jour de l'enrégistrement de nôtre présent Edit , il ne soit plus expédié aucuns Passe-ports, sous quelque prétexte que ce soit, à l'exception seulement des Ministres des Princes Etrangers revêtus de caractères & de ceux que nous enverrons dans les Cours Etrangères.

*Extrait d'un Arrest du 24 Juillet 1717,  
attaché sous le Contre-scol du présent  
Edit.*

**I**L est ordonné par cet Arrest à tous les Officiers Comptables, Trésoriers, Receveurs, Fermiers, Sous-Fermiers,

leurs Caiffiers, Commis &c. d'envoyer tous les premiers jours de chaque mois, copie de leurs Registres journaux au Conseil des Finances; & qu'à l'égard des Receveurs Généraux & Receveurs des Tailles des Pays d'Electi<sup>o</sup>n, ils continueroient d'envoyer lefdites copies, comme ils ont fait jusqu'à present. Après quoy s'ensuit une Déclaration du Roy du 9 Septembre, en interprétation de l'Edit dont nous venons de donner l'Extrait. Le Roy déclare qu'après avoir fait examiner en son Conseil les très humbles Remontrances que sa Cour de Parlement luy avoit faites sur les Articles VI. XIII. XIV. XV. & XVI. Elle vouloit qu'il fut procédé en son Conseil à l'Examen des moyens les plus convenables, pour fournir aux fonds nécessaires pour l'entretien des lanternes & le nettoyement des rues de Paris; & que l'on fust quant à present l'exécution de l'Article VI... Ordonne que l'interest des Billets de l'Estat continuera d'estre payé même par-delà le premier Janvier de l'année prochaine, sur le pied de 4 pour cent, jusqu'à ce qu'autrement il en ait été ordonné. Que les Porteurs des Rescriptions ou

Billers signez par les Receveurs Généraux des Finances, qui voudront les convertir en Billets de la Caisse commune des Recettes Générales, y seront reçûs conformément aux Articles XIV. XV. & XVI. & seront admis à faire les mêmes Emplois desdits Billets qui ont esté marquez par l'Edit en faveur des Porteurs des Billets de l'Etat; & que ceux qui préféreront de les garder sans en faire la conversion, seront payez des interets par les Receveurs Généraux qui les ont signez, & ce, à raison de 4 pour cent, à commencer du premier Juillet de la presente année 1717.

### DECLARATION DU ROY.

*Portant établissement d'une Loterie pour parvenir à l'extinction des Billets de l'Etat & de la Caisse commune des Recettes Générales. Donnée à Paris le 21 Aoust.*

**P**AR cette Déclaration, chaque Billeter sera de 25 sols; & comme cette Loterie sera tirée le 10 de chaque mois, à commencer au mois d'Octobre pro-

chain, en quelque état que la Recette se trouve au dernier jour d'icelui ; il y aura au moins 74 lots à chaque Loterie. Le gros lot ne pourra jamais estre plus fort que de 30000 livres & les moindres de 1000 livres chacun : Ceux qui rapporteront lesdits Billers auxquels le sort sera échû, avec des Billets de l'Etat ou de la Caisse commune des Recettes Générales, pour une somme pareille à la valeur de chacun desdits lots, jouiront encore, leur vie durant, d'une rente viagère aux interets desdits Billers remboursez, c'est à dire au dernier vingt-cinq. Les Actionnaires pourront partager lesdites rentes viagères en plusieurs Contrats, au profit de telles personnes qu'ils voudront choisir & nommer; pourvû néanmoins que lesdites rentes ne soient point audeffous de 40 livres de jouissance actuelle par chacun an : Les arrérages desdites rentes viagères ne pourront estre saisis pour quelque cause que ce soit, même pour les propres deniers & affaires du Roy.

EDIT

DE SEPTEMBRE. 122

EDIT DU ROY,

*Portant création de douze cent mille livres de rentes viagères, pour retirer les Billets de l'Etat. Donné à Paris au mois d'Aoust 1717.*

**P**AR cet Edit, le Roy vend & aliène la somme de douze cent mille livres de rentes viagères, à raison du dernier seize du Capital, assignées sur le produit des Fermes, des 3 sols par contrôle d'Exploits, des Greffes réunis des Cartes & des Suifs : Le Garde du Trésor Royal ne pourra recevoir pour l'acquisition desdites rentes viagères aucuns autres effets que des Billets de l'Etat ou des Billets de la Caisse commune des Recettes Générales, non pas même aucun denier comptant en cédant la somme de seize livres. Les Contrats de Constitution ne seront pas moindres de 30 livres de jouissance par an, & les arrerages ne pourront être saisis pour quelque cause que ce soit, même pour les propres deniers & affaires du Roy. Tous les Billets de l'Etat qui seront portez au Trésor Royal, se-

Septembre 1717. L

722 LE MERCURE  
ront biffez dans l'inſtant qu'ils ſeront  
reçûs, & brûlez à l'Hôtel de Ville. &c.

## EDIT DU ROY,

*Pour la vente & engagement des petits  
Domaines.*

**L**E Roy par cet Edit, vend & en-  
gage tous les petits Domaines, Mou-  
lins, Preſſoirs, Halles, Marchez, Bou-  
tiques, Echopes, Places à étaler, Ter-  
res vaines & vagues, communes, Lan-  
des, Brières, Garrigues, Pâtis, Pâ-  
luds, Marais, Etangs, Prez, Iſles &  
Iſlotes, Terres labourables, Bocqué-  
teaux ſéparez des Forêts, Bacs, Ponts,  
Péages, Travers, Paſſagès, Droits de  
Minaye, Meſurage, Aunage, Poids,  
Contrôle des Toiles & autres Ouvra-  
ges, Tabellionages, Portions de Do-  
maines & généralement tous autres  
Droits de pareille nature dépendans  
des Domaines du Roy; pour en jouir  
par les Acqueurs, leurs Succelleurs,  
héritiers ou ayant cauſe à Titre d'en-  
gagement, & à faculté de rachat per-  
pétuel, avec tous les Droits honorifi-  
ques & utiles en dépendans; A condi-

DE SEPTEMBRE. 125

tion de payer sur les Quittances du Trésor Royal, le prix principal des adjudications qui leur auront été faites en Billers d'Erat, ou de la Caisse commune des Recettes générales; pourvû toutefois, que le prix ne soit au-dessous du denier 30 du Revenu de ce qui sera adjugé. Donné à Paris, au mois d'Aoust 1717.

LETTRES PATENTES  
EN FORME D'EDIT,

Portant établissement d'une Compagnie de Commerce, sous le nom de Compagnie d'Occident.

*Jamais Compagnie n'a eu des Privilèges plus considérables que celle-ci. Le Roy ne se réserve d'autres droits, ni devoirs, que la seule foy & hommage, lige. Comme nous ne pouvons pas donner tous les articles en entier, nous tâcherons d'en donner exactement le précis.*

Le Roy accorde à cette Compagnie le Commerce de la *Louïsiane* ou *Mississipi*, exclusivement à tous Commerçans, pendant l'espace de 25 ans, avec le Privilège de recevoir, à l'exclusion de

L ij

tous autres dans la Colonie de Canada, tous les Castors gras & secs que les Habitans de ladite Colonie auront traités.

Elle aura la propriété des Mines & Minières qu'elle fera ouvrir pendant son Privilège : Elle pourra traiter & faire alliance au nom du Roy, avec toute la Nation du Pais, vendre & aliéner les Terres de sa concession à tels cens & rentes qu'elle jugera à propos, même les accorder en franc alevé, sans Justice, ni Seigneurie. Elle pourra faire construire des Forts, Châteaux & Places qu'elle jugera nécessaires pour la deffence du Pais. Les Officiers François militaires qui y sont présentement, pourront y demeurer : Ceux qui sont actuellement en France pourront y passer sous le bon plaisir du Roy, pour y servir sur les Commissions de la Compagnie, sans que pour raisons de ce service, ils perdent les rangs & grades qu'ils peuvent avoir actuellement en France. Le Roy promet à ladite Compagnie de la protéger & deffendre, & d'employer la force de ses Armes, s'il est besoin, pour la maintenir dans la liberté entière de son

## DE SEPTMEBRE. 125

commerce : Ceux des Sujets du Roy qui passeront dans les Pais concédez à ladite Compagnie , jouiront des mêmes libertez & franchises que s'ils étoient demeurants en France ; & que ceux qui naîtront d'Habitans François dudit Pais & même des Estrangers Européens , faisant profession de la Religion C. A. & Romaine , qui pourront s'y établir , soient censez & réputez pour Regnicoles. Les Dentrées & Marchandises que la Compagnie aura destinées pour les Pais de sa concession, & celles dont elle aura besoin pour la construction , armement & ravitaillement de ses Vaisseaux , seront exempts des droits appartenants au Roy & aux Villes de sa dépendance. Les marchandises que ladite Compagnie fera apporter dans les Ports de France pour son compte , des Pais de sa concession , ne payeront pendant les dix premières années de son Privilège , que la moitié des droits que de pareilles marchandises venants des Isles & Colonies Françaises de l'Amérique , doivent payer. Le Roy fera délivrer de ses Magazins à ladite Compagnie tous les ans , pendant le tems de son Pri-

L.iiij.

vilége qui est de vingt-cinq années, quarante millions de poudre à fusil, qu'elle payera au Roy sur le prix qu'elle lui aura coûté.

Les Fonds de cette Compagnie seront partagez en actions de 500 livres chacune, dont la valeur sera fournie en Billets d'Etat, desquels les intérêts seront dûs depuis le premier du mois de Janvier de l'année prochaine. Les Billets desdites Actions seront payables au Porteur, signez par le Caissier de la Compagnie & visés par l'un des Directeurs.

Tous les Etrangers pourront acquérir tel nombre d'Actions qu'ils jugeront à propos, & les Actions appartenantes aux Etrangers ne seront sujettes ni au droit d'aubaine, ni à aucune confiscation, pour cause de guerre ou autrement.

Toutes lesdites Actions pourront être vendues ou commercées: Tout Actionnaire Porteur de 50 Actions, aura voix délibérative aux Assemblées; & s'il est Porteur de 100 Actions, il aura deux voix aussi par augmentation. Les Billets d'Etat receus pour le fonds des Actions, seront convertis en ren-

## DE SEPTEMBRE. 117

tes au Denier 25, dont les intérêts coureront, à commencer du premier Janvier 1718, sur la Ferme du Contrôle des Actes des Notaires du petit Sceau & Insinuation des Laïcs, lesquelles rentes seront héréditaires. Les Directeurs employeront au commerce de la Compagnie, les arrérages dûs de la présente année, des Contrats qui seront expédiés au profit de la Compagnie; & il leur est très expressément deffendu d'y employer aucune partie des intérêts des années suivantes.

Les Directeurs arrêteront tous les ans à la fin du mois de Decembre, le Bilan général des Affaires de la Compagnie; après quoy ils convoqueront par affiche publique l'Assemblée générale de toute la Compagnie, dans laquelle les Répartitions des profits de lad. Compagnie seront résolues & arrêtées. Les Rentes desd. Actions, ensemble les Répartitions des profits provenant des profits de commerce, seront payés suivant les Numeros desdites Actions; en commençant par la premiere, sans qu'il puisse y être fait aucun changement.

Les Actions de la Compagnie, ni les effets d'icelle ne pourront être fai-

sis sous quelque prétexte que ce puisse être.



**C**omme je finissois cet *Extrait*, il m'est tombé à point nommé une *Rélation* fort curieuse de la *Loüisianne*, autrement *Mississipi* : Les intérêts du *Public* ont une telle liaison avec ce vaste *Païs*, par rapport au nouvel établissement de la *Compagnie d'Occident*, que je crois lui faire un présent de saison, que de lui mettre sous les yeux une *Rélation* précise & fidèle de ce grand *Continent*. Il sera difficile d'en trouver une de plus fraîche date, puisqu'elle a été écrite du *Port Dauphin* au *Fort-Louis*, à la fin de *May* de cette année 1717.

## NOUVELLE RELATION DE LA LOUISIANNE.

**L**E *Mississipi* appelé maintenant le *Fleuve Saint Louis*, se décharge dans le *Golphe du Mexique*. Le *Cours* on fut découvert en 1682 par le *sieur de la Salle*, qui ût le malheur d'être assassiné par ses gens-mêmes en 1687, dans le tems qu'il étoit le plus animé

à chercher l'Embouchure de ce grand Fleuve. Elle ne fut trouvée sûrement qu'en 1698 , par M. d'Hiberville Gentil-homme Canadien , Capitaine des Vaisseaux du Roy , fameux par ses entreprises & ses succez sur les Anglois dans la Baye d'Hudson & dans les Isles de l'Amérique Méridionale. Ce Fleuve avoit donné son nom à ce grand Continent qui en est arrosé , jusqu'en 1682 , que le sieur de la Salle lui imposa celui de la Louisiane , en l'honneur de Louis XIV. Ce Pais est borné à l'Est par la Floride & la Caroline, où les Anglois ont un établissement très considerable à l'Ouest par le nouveau Mexique , dont les Espagnols sont en possession & par le Fleuve Missourï \* qui traverse un vaste Pais , dont on ne connoît point les bornes ; & qui peut être tient au Japon , s'il est vrai que ce dernier Empire ne

\* On a remonté le Missourï plus de 400 lieues sans rencontrer aucune habitation Espagnole , & ce n'est qu'à 500 lieues qu'on a commencé à en avoir des nouvelles par des Sauvages qui sont en Guerre contre eux.

## 130. LE MERCURE

soit qu'une presqu'Isle. Les Terres les plus Occidentales de la Nouvelle France ou du Canada, en sont les limites au Nord, comme le Golphe du Mexique les termine au Sud. La Louïsiane va du Nord au Sud, depuis le 29<sup>e</sup> degré de latitude jusqu'au 45<sup>e</sup>; & de l'Est à l'Ouest, son étendue est tout-à-fait inconnue.

On a seulement appris par des Sauvages, que cette dernière Partie étoit habitée partout, & que la Chasse y étoit très abondante. Selon le rapport de ces mêmes Sauvages, les Fleuves ont toujours leur cours à l'Occident; & le Climat y est très-temperé & très fertile, étant situé depuis le 38<sup>e</sup> degré jusqu'au 45<sup>e</sup>. Ils font entendre qu'il y a des Mines d'or & d'argent & qu'il s'y trouve une Roche \* fort précieuse, de laquelle ils sont contraints de détacher à coup de Flèches, de certaines Pierres vertes, fort dures & fort belles, semblables à l'Émeraude dont ils ornent leur lèvre supérieure qu'ils perçent à cet effet. Il y a apparence

*\* Elle est si escarpée, qu'on ne peut monter sur son sommet.*

## DE SEPTEMBRE. 131

que les François qui s'établiront chez les Sauvages Isinois feront toutes ces riches découvertes , lorsque la Colonie sera plus nombreuse.

Les Isinois nommés aussi les Catz, occupent les bords d'une Riviere\* qui tombe dans le Mississipi : Elle tire ses eaux auprès des Lacs qui forment la source du Fleuve S. Laurent. Ce Pais, outre la beauté de son climat, est d'un excellent raport : Tout y croît en abondance , comme Prunes , Pesches , Abricotiers , Noyers , &c. Légumes , Herbes, Bled d'Indes , Bled de France &c. Ces Peuples ont l'obligation de cette abondance aux Jesuites du Canada qui sont venu habiter parmi eux ; car, en même-tems que ces Peres leur professoient la Religion chrétienne, ils leur aprenoient à cultiver la terre : De sorte qu'ils recueillent à présent plus de grains qu'ils n'en peuvent consommer : La terre y produit naturellement des Vignes sauvages dont le Raisin est de très bon goût , & il y a lieu de croire que si ces Vignes étoient transplantées , le

\* Elle porte le nom de Riviere Isinois.

## 132 LE MERCURE

vin y seroit fort bon & fort commun. Il s'y élève partout une espèce de Chanvre dont on peut faire du linge & des cordages.

On y a bâti un Fort sur la cîme d'un rocher élevé de près de 200 pieds , au bas duquel coule la Riviere des Illinois. Il y a de plus, deux grands Villages habitez par les Sauvages , en l'un desquels sont les Jesuïtes & en l'autre les Missionnaires : Nous y avons une trentaine de François qui font le commerce des Pelleteries avec les Sauvages : On sçait par expérience que ce Canton renferme des mines d'or & d'argent , de cuivre & de plomb ; on en tire actuellement beaucoup de ce dernier, sans presque aucun travail : Les Mûriers y sont très communs, comme dans tout le reste du Pays , & l'on fit avec succès l'année dernière 1716, l'épreuve des Vers-à-foye : Cette Contrée est à 450 lieues de l'endroit où les François ont le Fort Saint-Loüis placé à la tête de la Riviere de la Mobile : Elle est à 40 lieues dans l'Est du Fleuve Saint-Loüis ; à 14 lieues dans l'Oüest d'un Fort Espagnol appelé Panfaxola. Le Gouverneur de la Loüisiane y fait sa résidence avec quatre

## DE SEPTEMBRE. 135

quatre Compagnies de 50 hommes de Garnison, outre plus de 200 Habitans. A lieües en Mer, est l'Isle Dauphine, autrefois l'Isle Massacre, nommée ainsi à cause d'une Bataille très sanglante qui s'y donna entre deux Nations Sauvages. Nous y avons établi un Fort pour la déffense du Port qui est à couvert des vents du Large par l'Isle Espagnolette, & de ceux de la Terre par les grands bois de l'Isle Dauphine : Il pouvoit recevoir 25 ou 30 gros Bâtimens ; mais, par un accident imprévu, l'entrée de ce Port où il y avoit encore 14 à 15 pieds d'eau, les derniers jours d'Avril de cette année 1717, se trouva tout à coup bouchée le 3 du mois suivant, par une Digue de sable large de 14 toises, & égale en hauteur à l'Isle à laquelle elle est joinre. Le *Paon* l'un des deux Vaisseaux du Roy, qui estoit alors à la Louïsiane, & un Vaisseau Marchand furent presque interceptés dans ce Port ; ils ürent cependant le bonheur de déboucher en prenant de très grandes précautions par un autre petit passage qui n'avoit que 10 à 11 pieds d'eau : Au défaut de ce Port qui ne peut plus servir que pour des

*Septembre 1717.*

M

## 134 — LE MERCURE

Brigantins , les Bâtimens auront toujours pour azile, l'*Ile aux Vaisseaux* qui est à 14 lieues dans l'Ouest de l'Ile Dauphine vers le Missisipi, où il sera facile aux plus gros Vaisseaux d'entrer & estre à l'abri des vents les plus orageux. Il pourroit même arriver par la suite qu'on pourroit nétoyer un Banc qui est à l'embouchure du Fleuve Saint Louis , sur lequel il y a encore 11 à 12 pieds d'eau : Cet obstacle surmonté, le Fleuve qui a un très bon fond partout & qui est fort droit jusqu'à 25 lieues, forme une anse après cette distance, propre à construire un très beau Port.

Le Port de *Pensacola*, après celui de la Havanne , peut passer pour le plus grand & le meilleur de l'Amérique : Les Espagnols qui s'en sont emparés, l'appellent *Présidio de Santa Maria de Galva* ou de *Santo Carolo de Austria* : Il est sur la Côte , 4 lieues à l'Est de la Riviere *Perdide* ; c'est un grand Fort de Pieux qui a présentement 300 hommes de Garnison : On y envoie du Mexique tous ceux qui ont mérité la corde, & c'est, pour ainsi dire, les Galères par terre de la nouvelle Espagne : Ces Gens, avec la Garnison & les tristes

## DE SEPTEMBRE 155

restes des *Apalaches* qui furent détruits il y a 9 ans, par les *Alibamons*, composent le nombre d'environ 800 personnes, en y comprenant les Officiers & les femmes: L'air est très sain le long de la Côte. Environ 100 lieues de la Mer, le Pays est d'une température charmante; c'est chez la Nation des *Oumas* que commencent les bonnes Terres; ce ne sont que Plaines à perte de vûe; il n'y a qu'à mettre la charuë & ensuite semer.

Il y a apparence que la Mer a couvert autrefois les terres jusqu'à 150 lieues avant dans le Pays; car on a trouvé vers les *Akanas* des Montagnes d'Escailles d'huitres.

Il nous est revenu par des Sauvages du haut du *Missouri*, qu'il y a en ces quartiers un Peuple d'Indiens chez qui tous les ans, des Hommes blancs viennent traiter & enlever sur des chevaux, du fer jaune; c'est ainsi que ces Peuples appellent l'or; & ces hommes blancs sont sans doute les Espagnols. De plus, la même chaîne des Montagnes où se trouve l'or & l'argent dans le Pérou & dans le Mexique, passe par le haut de la *Loüisiane*.

Mij

La coutume d'applatisir la tête des enfans par une planche qu'on leur met sur le front, n'est commune qu'aux Nations voisines de la Mer. Les principales Nations qui sont autour de nous, sont ou sur la Riviere de la Mobile, ou sur celle du Mississipi, ou entre ces deux Rivieres.

Sur la Mobile, sont les *Appalachés* de 20 Familles.

Les *Chattaux* ou *Chattas*, de 10 Familles.

Les *Taouachas*, de 8 ou 9 Familles.

Les *Mobiliens*, de 30 Familles.

Les *Thomés* joints avec quelques *Chattas*, de 40 Familles, à quelques 100 lieuës du Fort-Louis de la Mobile. Entre la Mobile & le Mississipi, vers le Nord d'Ouest du Fort-Louis, sont les *Chattas* divisés en plusieurs Villages; cette Nation est composée de plus de 600 Hommes.

A 50 lieuës plus haut, vers le même Rhombe de vent, sont les *Chicachas* en deux Villages, qui font 6 à 700 Hommes.

A l'Est de la Riviere de la Mobile, à quelques 70 lieuës du Fort-Louis, sont les *Albarmons*, sur le compte desquels on a coutume de mettre presque

## DE SEPTEMBRE. 137

toutes les Expéditions de Guerre qui se font sur Pensacole & sur nos Alliés.

Les *Albikas* & *Conchaques* leurs Voisins, se servent d'eux pour Guides, toutes les fois qu'ils marchent contre les *Mobiliens* & *Thomés*.

Les *Albikas* & *Conchaques* sont deux puissantes Nations qui peuvent faire ensemble quelques 8000 hommes. Nous les aurions pour amis, sans les Anglois de la Caroline qui les fréquentent & qui les ont aliénés de nous.

Il y a entre les *Chattas* & les *Chicachas*, un reste de la Nation des *Sachoumas* dont nous nous servons utilement, pour découvrir tout ce que nos Ennemis trament contre nous. Il faut remarquer que dans 20 lieues d'étendue sur la *Mobile*, il y a 4 Langues différentes.

La premiere Nation qui se rencontre à l'Embouchure du *Mississippi*, sont les *Bilocci*, dont il ne reste plus que 5 ou 6 Familles.

A quelques 60 lieues plus haut, sont les *Oumas* qui ont û autrefois un Pere Jesuite pour Missionnaire. Ils composent bien 100 Familles.

En remontant environ 40 lieues,

M ii j

sont les *Tonikas*, dont il y en a un bon nombre de Chrétiens. Entre les *Tonikas* & les *Oumas* de l'un & l'autre bord du *Mississipi*, sont les *Sitimachas* qui s'étendoient autrefois jusque sur les rivages de la Mer ; mais, depuis la guerre cruelle qui leur est faite par nos Alliez, pour venger la mort d'un de nos Missionnaires ; elle n'a plus de terrain certain, & erre vagabonde, tantôt sur les bords du *Mississipi* & tantôt sur les côtes de la Mer. Il y avoit une autre Nation alliée ci-devant à celle-ci, laquelle, pour n'être pas enveloppée dans la guerre qu'on faisoit aux *Sitimachas*, s'est séparée d'eux pour faire Village avec les *Ournas*.

Environ à 200 lieües de l'Embouchure du *Mississipi*, sont les *Natchez*, d'environ 6 à 700 Familles, gouvernez aprésent par une Femme qu'ils disent descendre du Soleil. C'est le Peuple le plus civilisé du *Mississipi*, & le seul où on remarque quelque vestige de Religion : On y voit un Temple de tems immémorial, où on conserve un feu perpétuel, à peu près, comme dans le Temple de *Vesta* chez

## DE SEPTEMBRE. 139

les Romains. A quelque 100 lieues des Natchez en remontant, on trouve les *Akanas*: Ce Peuple autrefois si puissant, ne fait gueres aprésent que 3 à 400 hommes.

*Après avoir donné une idée générale des Nations Sauvages qui nous environnent, je reviens aux productions du Pays.*

On voit dans le haut des Terres une quantité prodigieuse de Bœufs sauvages, qui au lieu de poil, sont couverts d'une laine très fine, de laquelle on pourroit faire des Draps & des Chapeaux de service. Ces Animaux ont une bosse élevée sur le dos, comme le Chameau. On n'a pu encore jusqu'apréésent les accoutumer au joug: Nos Voyageurs en estiment fort la chair. Les Forêts sont pleines de Poulets-d'Inde sauvages, d'Outardes, de Perdrix d'une espèce particulière, de Canars & de Chevreuils, de Cochons, de Lièvres & de routes sortes de Gibiers. Il y a entr'autres, des Rats gros comme des Chats, qui ont sous la gorge un sac où ils enferment leurs Petits. Ils vivent de noix & de glands, sont fort gras & leur chair a le goût de

celle d'un Cochon de lait. Les Pettequets y sont dans une extrême vénération. Les Sauvages n'en tuent ni n'en élèvent aucuns, ayant la superstition de croire que s'ils les dénichoient, ils perdroient la vûe.

On sçait par expérience, que tous les grains d'Europe viendront à merveilles dans ces Terres vierges, excepté sur les bords de la Mer, lesquels étant presque tous sablés, doivent moins rapporter que les autres; quoiqu'il soit vrai cependant, que dans les Jardins dont on a à soigner, tous les Légumes de France, Peschers, Abricotiers, Poiriers, Pomiers, Muscats &c. y ont fort bien fait.

*L'Indigo sauvage*, qui croît partout comme la Vigne, ne demanderoit que les soins de la culture, pour y venir aussi bon que dans l'Isle de S. Dominique; il en seroit de même du Tabac.

Outre les Mats pour les Vaisseaux dont on en pourroit tirer telle quantité qu'on voudroit; le bois y est fort propre pour la construction des Vaisseaux; tout est rempli de Chênes d'une hauteur & d'une grosseur étonnante; à peu près semblables à ceux de France:

Les Hêtres, les Cédres rouges & blancs, & plusieurs autres espèces d'arbres, n'attendent que des Ouvriers pour être employés à toutes sortes d'usages.

Le Cédre y est si fort sous la main, que les François établis dans la Louisianne, y ont élevés des Maisons assez commodes, toutes construites de planches de ce bois de senteur; mais, un des plus grands avantages qui puisse revenir à l'Etat de cette Colonie, doit provenir sans doute des Meuriers: Cet Arbre y est très commun, particulièrement sur les bords du Fleuve S. Louis où on en voit des Forêts entières; dont la feuille est double de celles de nos Meuriers de France. Les Vers à soye la dévorent, & la soye qui en a été tirée, paroît plus fine que celle d'Italie.

Les Peaux de Castors, de Chevreuils & de Bœufs font le commerce principal & ordinaire des Sauvages avec nous. Nous leur donnons en troc des balles de fusil, de la poudre à tirer, de grosses couvertures de laine,

des fusils, de la Raffade, \* des gros draps rouges & bleux dont ils se couvrent.

On peut assurer que parmi une infinité de Nations sauvages qui sont dans la Louïsiane, il n'y en a point qui ne s'accorde très bien avec nos Voyageurs François en leur faisant quelque présent : Le Gouverneur du Pays en fera toujours le Maître. Dans toutes les Ambassades qu'ils luy envoient, ils luy promettent sincèrement beaucoup de dévouement & de fidélité, & d'estre toujours prêts à porter la guerre où il le jugera à propos : On ne peut même leur faire plus de plaisir, que de leur donner ordre de courir sur des Nations voisines.

Il n'y a qu'une seule Nation dans toute la Louïsiane qui nous soit opposée ; il est vray qu'elle est très considérable. On la nomme les *Charaquis* ; elle est alliée des Anglois de la Caroline, & habite à la source de la Riviere

\* Ce sont de petites Perles de verre, couleur de Turquoises, dont on fait des grains de Chapelet en France & dont les Sauvages se font des Coliers.

## DE SEPTEMBRE. 143

d'Ouabache qui grossit de plusieurs autres , se décharge dans le Fleuve Saint-Louis à 40 lieues des Illinois.

Les Chataquis descendent par-là dans ce grand fleuve, pour surprendre ou attaquer nos Voyageurs qui viennent de Canada à la Mobile , qui est un voyage de plus de 800 lieues: Il y a 2 ans qu'ils tuèrent dix à douze François qui tombèrent entre leurs mains , parmi lesquels estoient deux Officiers du Canada. Le Gouverneur Général envoya au commencement de 1717, 300 Iroquois & quelques Canadiens à leur tête, pour venger la mort de ces François : On apprit à la Mobile au mois d'Avril que ces Iroquois en avoient déjà mangé *trois Villages*. cette Nation étant toujours antropophage, le Gouverneur de la Louisiane se préparoit de son côté à faire attaquer ces Sauvages ennemis.



## DE PIT POETIQUE.

PAR M. LE GRAND.

*Si les Rimeurs par leurs tendres accords,  
Pouvoient fléchir le Roy du sombre  
Empire,*

Pour m'affranchir du tribut de ses bords ;  
 Du doct<sup>e</sup> Mont j'encenserois le Sire,  
 Puis au Besoin , faisant sonner sa Lyre ,  
 Je me vairois des desseins d'Atropos :  
 Mais, puisqu'enfin, en dépit du Lierre,  
 Ensevelis sous la funébre Pierre ,  
 Nous devons tous rendre compte à Minos.  
 Pourquoi Mortels, Passagers sur la Terre  
 Précipiter par de rudes travaux ,  
 Des jours si courts & plus frêles qu'un  
 Verre ?

Plûtôt oisifs , à l'ombre du Repos ,  
 Peu soucieux d'un stérile mérite,  
 A pas comptés marchons vers le Cocyte :  
 Tout le Renom des antiques Héros,  
 Ne vaut l'instant où je vois la Lumière;  
 Et quand un jour par la main meurtrière,  
 Serai rayé du Livre des Vivants ,  
 Ce m'est tout un que sur marbre ou pous-  
 sière ,  
 Mon nom tracé reste ou s'envole aux  
 Vents.

Envain Phébus contre la faulx du tems,  
 Défend encore ceux d'Horace & d'Ho-  
 mere ;

Leurs doux Ecrits où puisa Despreaux ,  
 ne sont pour eux qu'inutiles Zéros :  
 Ainsi, qu'importe à Racine , à Molière ,  
 Que de leur sel nous soyons réjouis ?

DE SEPTEMBRE. 145

*Si pour jamais sourds à tous nos Elo-*  
*ges,*

*Le bruit épars du Parterre & des Lo-*  
*ges*

*Ne frappe plus leurs sens évanouis ;*

*O foibles lots des Rimeurs éblouis !*

*Tas de Lauriers sur leur Tombe on ap-*  
*preste,*

*Et rarement à leurs yeux on les fête.*

*Trottant toujours, Envie à leurs côtés ,*

*Est là tout prest qui leur gloire inter-*  
*cepte ;*

*Et quand enfin, le bon goût les accepte,*

*Et que leurs vers sont lus & débités ,*

*Ja sont pleurans aux bords de l'Onde*  
*noire ,*

*Leurs jours perdus pour l'Immortalité.*

*Heureux celui , qui témoin de sa gloire ,*

*Est de Fortune & de Muses flaté !*

*Troupe d'Ennuis jamais ne le lutine,*

*Essain de Ris le hante & le dodine :*

*Pour luy Vénus n'a point de cruauté .*

*Le Dieu du Vin de Comus escorté,*

*Paîtrit sa panse & sa trogne enlumine ;*

*Mais, quel Rimeur en ce temps, effronté,*

*Est de fortune & de ioye accosté :*

*Plûtost voit-on pauvreté qui l'affole ;*

*On lit son l'vre , on trépigne, on 'accole :*

*Plus d'un Héros de ses vers s'éjouit,*

Septembre 1717.

N

*Tandis qu'à jeun l'Auteur s'vanôit:  
 Puis insensé! Tuons nous sur de Odes;  
 Allons plutôt encenser des Pagodes.  
 Bellône ainsi que tous ses Courtisans  
 Recèle un cœur plus dur que sacuirasse;  
 Et le fier Mars qui morts sur morts en-  
 tasse,  
 Souvent moins docte en l'art de nos ac-  
 cens,  
 Voit sans pitié Phébus à la besace,  
 Et sur son front, écrits besoins pressans:  
 Depuis que vont les Menins des neuf  
 Fées,  
 Vanter ses Faits, écrire ses Trophées;  
 Encore leur doit ce Vainqueur inhumain  
 L'ancre & la plume avec le parchemin.*



## LA MORT,

PAR MONSIEUR BOUDIER.

*QUE cette tête est naturelle!  
 Disois-je en voyant Marc-Aurèle;  
 Sur le médaillon le plus net  
 Que j'eusse dans mon cabinet.  
 Et rappelant en ma mémoire  
 Toute la suite de l'Histoire*

*D'un Empereur si florissant ;  
 Si bon , si sage & si puissant ,  
 Je fis alors d'un cœur tranquile  
 Cette réflexion utile.*

*Puisque tout périt ici bas ,  
 Et que la mort n'épargne pas  
 Le mérite des plus grands Hommes :  
 Pourquoi vils Mortels que nous som-*

*mes ,  
 Au prix de ces Héros fameux ,  
 Craignons-nous de mourir comme eux ?  
 Scipion , César , Alexandre ,  
 Ne sont que poussière & que cendre ;  
 Et tout ces grands Noms seroient vains  
 Sans le secours des Ecrivains ,*

*Et des Arts qui les font revivre  
 Sur le papier & sur le cuivre.  
 Mais au fond, en sont-ils moins morts ,  
 Et brillants d'un pompeux dehors ,  
 Ont ils dans les Royaumes sombres  
 Place au dessus des autres ombres ?*

*Y connoit-on le Sang Royal ?  
 Rien moins : Tout y devient égal ;  
 Et Minos y traite de même  
 La houlette & le Diadème.*

*Incorruptible & sans merci  
 Pour tous ceux qui partent d'ici ,  
 Il les punit ou récompense*

Nij

*Selon le mérite ou l'offence.*

*Si l'on croit les Faiseurs de vers  
Dans leurs peintures des Enfers :  
Ce ne sont qu'horreurs , que tortures  
Et que monstrueuses Figures.  
Gorgonne aux crins de serpens ,  
Dragons qui couvrent trente arpens ,  
Sphinxes Affreux , Hidres à cent têtes ,  
Et mille autres terribles Bêtes  
qui se jettent de tous côtez  
Sur les Mânes épouvantez.  
Un Fleuve de flâme & de soufre  
Tourne autour d'un horrible goufre ,  
Qui retentit de hurlemens  
& de piteux gémissemens.  
Là , le Désespoir & la Rage  
Et la Peur au pale visage  
Avec le Repentir tardif ,  
Perchés sur les branches d'un If  
qui regne au milieu d'une Plaine ,  
Infectent l'air de leur haléne.*

*On ne doit pas estre surpris  
De ce que les foibles esprits ,  
Elevez dès leur tendre enfance  
Dans cette commune croyance ,  
Se sentant proche de la mort ,  
Viennent à s'éfrayer si fort.*

*D'autres que le Present enivre,  
 Ne songeant pas plus loin qu'à vivre,  
 Se troublent au seul souvenir  
 De la mort & de l'avenir.  
 Un Mortel qui pense à toute heure  
 Qu'il n'est point de jour qu'on ne meure,  
 Et que naître est le premier pas  
 Qui nous conduit vers le trépas;  
 Le voit approcher sans le craindre,  
 Et bien éloigné de s'en plaindre,  
 Il l'envisage de même œil  
 Qu'un long & paisible sommeil.  
 Mais, cette heureuse confiance  
 Part de la borne conscience,  
 Qui fuit le mal & fait le bien  
 En vrai Philosophe Chrétien.*



## CONTRE NOSTRE SIECLE

PAR LE MESME.

**P** *Armi tant d'Hommes scélérats,  
 Tant de Fanfarons, Petits-Maitres  
 De présomptueux Magistrats,  
 De Bigots, d'indignes Prêtres;  
 Sans compter les Fourbes, les Traîtres,  
 Les Brutaux & les Esprits bas:  
 Comment peut-on souffrir la vie,*  
 N iij

*E concevoir l'horrible envie  
De prolonger des jours ingrats ?  
A'on dans le demeures sombres,  
Puisque sous la clarté des Cieux  
Les Vivans sont si vicieux,  
Chercher la vertu chez les Ombres.*



## SUR LA FORTUNE.

PAR LE MÊME.

**L**A fortune a de grand revers,  
Dit *Anfône* en de certains Vers :  
Cet exemple seul peut l'apprendre.  
Un pauvre Diable s'alloit pendre,  
Lors qu'apercevant un Trésor,  
Il se chargea d'Argen- & d'Or,  
Jetta sa corde & prit la fuite.  
Qu'en arriva-t'il dans la suite ?  
L'Avare qui l'avoit caché,  
Au lieu du Magot déniché,  
Trouvant à propos cette corde,  
Se pendit sans miséricorde.  
Le Conte n'est guère étendu.  
Pour un Incident si bizarre :  
Ce que j'en aime, est qu'un Avare  
En peu de mots, s'y voit pendu.



DE SEPTEMBRE. 151  
AUX CRITIQUES.

PAR LE MÊME.

**M**A Satyre , Arme défensive ,  
Dont la Paix est l'unique objet ,  
N'a jamais , sans juste sujet ,  
Offensé personne qui vive.  
Mais , quiconque m'attaquera ,  
Malheur au fou qui le fera !  
Pour un trait en recevra mille ;  
Et criblé de piquants Lardons ,  
Il sera par toute la Ville  
Chanté sur l'air des Rigandons.



A MADEMOISELLE \*\*\*

Sur une extinction de voix pour la-  
quelle elle avoit inutilement pris  
le bain pendant neuf jours.

PAR M. THAVENOT.

**C**Loris , vôt're intérêt m'inspire  
Les Vers que je vous trace ici ;  
Amour , dont vous ornés l'Empire ,  
Le tendre Amour m'inspire aussi :  
Gardés-vous bien d'être rebelle.

132 LE MERCURE

*A l'utile leçon que je vais vous donner ;  
Ce n'est pas assés d'être Belle ,  
Par de prudens conseils il faut se gouverner.*

*On m'a conté qu'au pié des Hêtres ,  
Vous chanfonniés n'aguère en un bois  
consacré*

*A des Divinités champêtres ,  
Si que par vos accen Pan lui-même attiré ,  
Laiissa tomber sa Flute & ne pût se défendre*

*D'abandonner pour vous entendre ,  
Driades un peu brusquement :  
( Déeses ainsi que Mortelles  
Pardonnent rarement aux Belles  
Qui leur enlèvent un Amant )  
Vôtre voix avoit fait le crime  
Qui les irrita contre vous ;  
Elle est aujourdhuy la Victime  
Sur qui s'épuise leur courroux.*

*Cloris , vous êtes Belle & Sage :  
Mais cependant, vous vîtes à regret ,  
La perte d'un tel avantage ;  
Et pour en recouvrer l'usage ,  
Aux Déeses des Eaux allâtes en secret  
Offrir des vœux & faire une Neu-  
vaine :*

*Celles-cy , loin d'alléger vôtre peine ,  
Craignant pour elles même sort*

DE S'ÉPTEMRE. 153

*Qu'avoient éprouvé les Dryades ;  
Et que Tritons pour vous ne quittassent  
Nayades ,*

*Rejetterent vos vœux , & n'eurent pas  
grand tort :*

*Avec des Traits que rien n'égale,  
Et cette voix dont Pan fut enchanté,  
Quand vous voudrés, il n'est point de  
Beauté*

*Dont vous ne deveniés R:ivale :*

*Or donc , si m'en croyés, Cloris, changés  
d'Autels ,*

*Essayés à l'Amour de faire une Neuvaine,  
Il est le plus puissant de tous les Immortels ;*

*Vôtre offrande ne sera vaine ,*

*Ou je me trompe fort ; vos triomphans  
appas*

*Ont assés de nos jours augmenté son Do-  
maine ,*

*Pour qu'il ne vous refuse pas :*

*Pourvu qu'à ses V:issaux cessiez d'être  
inhumaine ;*

*Car ce Dieu Tout-puissant , Cloris, veut  
du retour ;*

*Or donc , si m'en croyez , recourez à  
à l'Amour.*





Le mot de la premiere Enigme du mois passé, étoit *Jouff* & celui de la seconde, le *Pistolet de poche*.

### ENIGME.

**L** Es anciens Grecs, dit-on, ne me  
connoissoient pas,  
Et se passaient de moi, mettant la face  
en bas ;

Mais tête haute, on vient me rendre  
hommage,

Hommage, non, c'est trop me prévaloir ;  
Car très souvent, lorsque l'on vient me  
voir,

Ce n'est pas moi qu'on envisage ;  
Mais tirons du moins avantage  
De ce que quelques Dieux m'ont  
obligation,

Si je dois à Vulcain quelque  
perfection

Sans moi l'on ne pourroit at-  
teindre

Arendre somptueux les Palais de Plutus ;  
Et si Mercure m'aide à peindre,  
En récompense aussi, j'aide à peindre  
à Vénus

## A U T R E

**D**E plus de trois fois sept , est la  
Cathégorie ,

Dont François & Latins m'ont mis  
tout le dernier ;

Quoi qu'en France mon rang dût être  
le premier :

Est-ce Usage, Caprice, ou pure Allégorie?

Oh , oh , dit un Pédant, Tors, Crochu ,  
Mal bâti ,

Moins bien que l'Oméga tu te crois as-  
sorti ?

Zèle bizarre à part , l'on se passe de reste  
De toi ; car à Raison tu ne sers pas d'un  
Zeste.

Dans l'Histoire de France on remar-  
que cinq Rois

Distingués par moi seul ; j'ai servi même  
à trois

Tout de suite , depuis le décès d'Henri  
Quatre ,

Vingt & un Lustre & plus , sans qu'on  
puisse en rabatre.

De nôtre jeune Roy mon sort est de-  
pendant ,

156 LE MERCURE

Le long cours de son Règne étend ma  
destinée :

Puisse-t'elle par lui n'être jamais bornée ?

Qu'il su passe du moins le Règne précé-  
dent.



CHANSON.

Dont la Musique est de M. de FRANCE  
DE NOLA.

**L**E vaste Empire d'Orient & celui  
d'Occident ,

Sont au ou d'huy la Guerre ;

Si l'Agte détruit le Croissant ,

Que de Ruissaux de sang vont couler  
sur la Terre !

Amis, imitons l'Alleman ,

Tandis qu'avec son Cimierre ,

Il va renverser l'Ottoman ;

Avec la bouteille & le verre ,

Allons chasser l'Amour de l'Iste de  
Cythère :

Détruisons pour jamais l'Empire de  
Venus ,

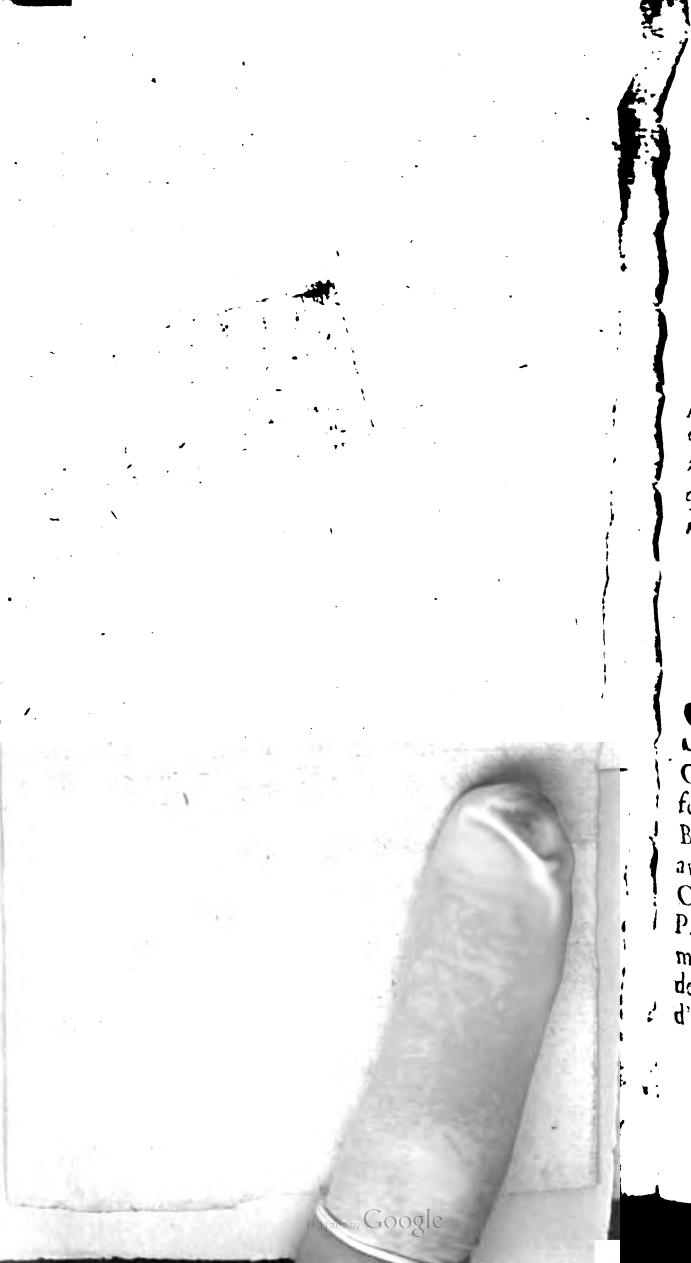
Et que l'un & l'autre Hemis-  
phère

Revère seulement celui du Dieu Bacchus.

Comme

Septembre 1717 . Recit de Bas





C  
fo  
B  
av  
C  
P  
m  
de  
d



**C**omme la Relation suivante venue en droiture de Belgrade, est écrite par un homme impartial, & qu'elle contient quantité de circonstances différentes de celles qui ont esté publiées jusqu'à présent ; on a jugé à propos, en faveur de la variété, de lui donner la préférence sur quantité d'autres Lettres qui semblent avoir esté copiées sur le même Original.

## RELATION

### DE LA BATAILLE DE HONGRIE.

**S**ur les nouvelles que le Prince Eugène recevoit chaque jour, que le Grand Vizir s'avançoit avec une armée formidable, pour venir au secours de Belgrade, il suspendit le dessein qu'il avoit d'ouvrir la Tranchée devant sa Contrevallation, & d'attaquer cette Place en forme. Il se contenta seulement de faire ouvrir un seul boyeau de Tranchée vis-à-vis de la Ville l'Eau (la Save entre deux,) appuyée

Septembre 1717. ○

par de bonnes redoutes. L'on y plaça 40 Pièces de Canon & 20 Mortiers, qui battoient en brèche le flanc de la Ville basse & le chemin couvert de la haute à revers ; mais , cette attaque devenoit inutile , en ce que le chemin pour aller à cette brèche, n'étoit pas accessible. Ce Prince s'occupoit de plus à fortifier sa Circonvallation par des redoutes frézées , dans les endroits les plus foibles & où l'on pouvoit juger que l'Ennemi s'attacheroit. Son point de vûë étoit seulement de prendre Belgrade ; & pour y parvenir , il vouloit assurer son Camp par des Retranchemens presque inataquables & ne point risquer une Bataille. Enfin, l'Armée Ottomane dont on nous menaçoit depuis long-tems , commença à paroître le 28 du mois passé , & se grossissant pendant 4 jours , vint se camper en front de banière le 31, sur des hauteurs , à la portée de nôtre Canon. Nous vîmes un Camp & des Gardes sur leurs flancs qui nous parurent prodigieuses , sans pouvoir jamais découvrir au juste leur force par aucuns Déserteurs ni Prisonniers. On jugea seulement qu'ils pouvoient aller à 200000 hommes. Nous

DE SEPTEMBRE. 159

crûmes d'abord que ce grand nombre de Peuple ne pouvoit se soutenir huit jours dans ce Camp, n'ayant ni eau ni fourage ; mais l'expérience nous fit voir le contraire : Ils commencèrent à lever terre la même nuit de leur campement , & avançant vers nous des tranchées & des paralleles , ils élevèrent des Batteries de Bombes & de Canons soutenues par des Redoutes , à moitié de distance entre eux & nous . Le front de leurs paralleles occupoit un terrain à déboucher jusqu'à 20000 hommes en bataille. Ils placèrent dans cet intervalle 140 Pièces de Canon & 35 Mortiers qui nous battoient dès le 3 de ce mois dans presque toute l'étendue de notre front ; ce qui obligea la plupart de nos gens de décamper & d'aller secourir des parapets de nos retranchemens par des traverses. Le Quartier du Roy fut dans la même nécessité. Ils continuèrent ensuite sous le feu de leurs Canons , de travailler aux approches de notre fossé , par une infinité de rameaux assés mal concertez ; mais , d'où ils ne laissoient pas de tirer beaucoup. Les travaux & les paralleles qu'ils joignirent au bout , nous faisoient

O ij

voir notre Armée aussi régulièrement assiégée, qu'on assiége une Place. Le 13, le feu de leur Mousquéterie passoit bien loin au delà de nos parapets : Dès qu'ils furent à portée, & qu'ils virent que nous n'avions fait aucun mouvement pour les interrompre, leur audace augmenta & ils portèrent en deux jours de nouvelles parallèles, à la portée du pistolet de nos retranchemens. Ils se préparoient à faire la descente du fossé le 17, en faisant rouler de gros gabions devant eux, qui les auroient mis à couvert ; d'autant mieux qu'ils les auroient soutenus par le feu de leurs parallèles ; & les mêmes gabions auroient comblé le fossé dans toute la largeur & la distance de leur attaque.

Le Prince Eugène se voyant si fort resserré & pressé, malgré la résolution qu'il avoit prise de maintenir ses retranchemens, se trouva cependant dans la nécessité lui-même de sortir & de les attaquer. Il tint Conseil de guerre le 15, où il fut décidé de les combattre le lendemain au point du jour. La disposition de cette entreprise fut, que nous aurions une première ligne composée de 30 Bataillons & de 24 Régi-

mens de Cavalerie , de 6 Escadrons ,  
chacuns partagés sur la droite & sur la  
gauche de l'Infanterie : Que cette pre-  
miere ligne seroit soutenue par une  
seconde de 27 Bataillons ; le tout ,  
sous les Commandemens des Maré-  
chaux de Palfi , du Prince Alexandre  
de Wirtemberg & du Comte de Mercy :  
Que le reste des Troupes destinées à  
la circonvallation , borderoient le  
paraper des Retranchemens , en cas  
qu'on eût été forcé de se retirer. Il  
fut donc résolu qu'on commenceroit  
à défiler à 2 heures après minuit par  
différentes barrières , pour être formé  
devant l'Ennemi , avant que le jour  
pût decouvrir nôtre manœuvre ; &  
que lorsqu'on verroit partir trois Bom-  
bes à la fois de nos Mortiers , on at-  
taqueroit , en prenant les flancs de  
leur droite & de la gauche de leurs  
travaux ; & qu'on se proposeroit de net-  
toyer , s'il étoit possible , toutes ces  
Tranchées , pénétrer jusqu'à leurs bat-  
teries , & si on pouvoit y parvenir , de  
se former là en bonne ordre de bataille ,  
& de faire donner , jusqu'à ce qu'on  
eût comblé leurs Tranchées , comptant  
faire beaucoup , si avec 35000 hom-

mes effectifs dans ce que nous étions à cette sortie, on pouvoit parvenir à y réussir. Nous avions cependant 80000 Janissaires en Tête à combattre derrière des Tranchées. Les Troupes destinées à la contrevallation étoient en même-tems en bataille, pour s'opposer aux sorties que les assiégés pouvoient faire, pendant qu'on seroit aux mains; ce qu'ils auroient infailliblement exécuté, si leurs gens nous avoient prévenus; mais, ils furent surpris & comme déconcertez, ne pouvant deviner ce que ce pouvoit être, quelques mesures & quelques précautions que l'on prit. Nous ne pûmes cependant être formé au jour & nous étions en très grand danger, si par un bonheur imprévu, un Brouillard fort épais ne s'étoit élevé, & qui nous fut si favorable, que nous défiâmes dans les dehors, entre nôtre fossé de circonvallation & l'Ennemi, sans qu'il nous aperçût, ce qui donna le tems aux dernières Troupes qui ordinairement demeurent fort en arrière dans des défilez, de joindre & de se former aux premières; sans quoi, la moitié de la première ligne auroit été coupée. A peine fûmes nous for-

## DE SEPTEMBRE. 163

més , que le murmure ou autre bruit fit appercevoir aux Turcs que nous n'étions qu'à la portée du pistolet , & qu'il y avoit des Troupes devant eux. Ils firent d'abord grand feu , & nous mirent en nécessité de les attaquer dans l'épaisseur du brouillard , sans pouvoir distinguer les objets à 30 pas devant nous. On fut dans la confusion plus d'une heure , sans se reconnoître ; mais , le tems s'étant tout à coup éclairci , nous nous trouvâmes avoir déjà gagné sur eux beaucoup de petits Retranchemens ou Tranchées ; & de plus un grand intervalle dans notre centre , entre notre droite & notre gauche : Il arrivoit qu'en avançant pour nous rejoindre, nous gagnons toujours en avant quelques-uns de leurs Rameaux de Tranchées. Cette quantité de fosses faisoit que la Cavalerie ne pouvoit passer que difficilement , & qu'elle se trouvoit exposée à un grand feu, pendant qu'elle se formoit ; mais , ni le grand feu du Canon & de la Mousqueterie , ni le grand nombre d'hommes & de Retranchemens , ni les hurlemens & cris effroyables que ces Barbares font en pareilles occa-

sons pour nous épouventer , n'étonna point notre Soldat ; au contraire , comme s'ilût eu la Victoire déjà sûre , il marcha toujours en avant , en chargeant l'Ennemi avec une fermeté & une intrépidité incroyable , sautant de Tranchées en tranchées , aussi facilement que s'il avoit combattu en rase campagne. Les Ennemis se voyant repoussés jusqu'à leur dernière barrière , la confusion & la terreur se mit parmi eux ; & quoiqu'au nombre de plus de 200000 hommes qui nous faisoient tête , ils n'eurent plus l'assurance de pouvoir former une seule troupe de 100 hommes en ordre. Dans cette déroute , nous nous aperceumes que plusieurs de leurs principaux Officiers , après de vains efforts pour les rallier , levoient les bras au Ciel comme de désespoir ; & tout à coup cette puissante Armée s'évanouit , abandonna son Camp , Bagages & Munitions , & prit honteusement la fuite. Pour l'Artillerie nous en étions déjà les maîtres. Ils brûlèrent la Ville de Semendria en passant ; le Prince Eugene ayant mis de la Cavalerie & des Houffards à leur trouffe , ils en tuèrent un grand nombre. On ne peut assez louer

l'Infanterie Bavaroise qui contribua beaucoup au gain de la Bataille. Cette Troupe emportée par l'ardeur du Combat, se sépara de la première ligne où elle étoit, sans que les Généraux de cette aîle là pussent la retenir; elle perça toujours en avant sur l'Ennemi, ouvrit les premiers passages, & en mettant en fuite ce qui se rencontroit devant elle, elle donna lieu aux Troupes qui les suivoient de se former & de se mettre en Bataille. Lorsque de Poste en Poste elle se voyoit jointe, elle recommençoit à s'avancer de nouveau, ce qu'elle continua jusqu'au point du gain & de la décision de la Bataille; toute l'Armée en a été témoin. Le Prince Electoral qui, comme les autres Volontaires, a accompagné le Prince Eugène partout, fut si transporté de joye, qu'il accourut à la fin du dernier choc, embrasser M. de la Colonie Colonel de son Régiment.

On compte environ 20000 Turcs restés sur la Place; de nôtre côté nous y avons perdu près de 5000 hommes.

Le Prince Lobkowitz, le Prince Taxis, le Général Hauben, le fils du Général Palfi, le Marquis de Caretti Co-

lonel Bavaiois , le Marquis de Bona Colonel , & plusieurs braves Officiers y ont été tuez.

On a trouvé dans le Camp de Infidèles 136 Canons de Bronze , 37 Mortiers, 20000 Boulets de Canon , 3000 Grenades , 600 Barils de Poudre, 300 Barils de Bales de Mousquets : On leur a pris 53 Drapeaux , 9 Queues de Cheval , 4 Trompettes, cinq Tambours des Janissaires , quatre Timbales de Cuivre & 3000 Chariots &c. Le Prince Eugène fit chanter le *Te Deum* dans la Tente du Grand Vizir , au tour de laquelle il avoit fait arranger les Drapeaux & autres Trophées de cette Victoire signalée. C'est la troisième Tente des Grands Vizirs que ce Grand Général a gagnée. La première, au Pont d'Esseck , la deuxième à la journée de Semlim, & celle-cy qui est encore plus riche que les deux autres.

Le lendemain 17 de la Bataille , la Garnison de Belgrade voyant qu'elle ne pouvoit plus compter sur aucun secours , força le Séraskier à parlementer le même jour , pour obtenir une Capitulation plus favorable.

On convint presque de tous les ar-

articles. Le dix-huit on prit poste dans les Ouvrages extérieurs, & on occupa un poste avec 20 Compagnies de Grenadiers & 6 Bataillons. Le 20, on nous remit tous nos Prisonniers, les Déserteurs & les Rebelles Hongrois. Le 22 la Garnison sortit en vertu de la Capitulation, au nombre de 25000 hommes, parmi lesquels il y avoit un quart de Janissaires; le reste étoit composé de Rasciens, Bosniens & Valachiens, sans compter 3000 Spahis. Cette Garnison a été conduite en partie par eau à Freteslaaw & en partie par terre à Nissa. L'Ingénieur du Régiment de Holstein qui avoit déserté au commencement du Siége, avec un Canonier & trois autres, ont été empalez & les Déserteurs pendus.

L'Artillerie prise tant sur l'Armement Naval des Turcs, que dans la Ville & la Forteresse, consiste en 534 Canons de bronze & de fer, & 69 Mortiers, sans ceux qui sont enterrez sous les débris du dernier Magasin de poudre qui sauta le 14 d'Aoust. C'est ainsi que cette Ville qui avoit gémi 195 ans, presque sans interruption, sous le joug des Infidèles; est retournée sous la

Domination de la Maison d'Autriche.

Le Comte d'Od<sup>ier</sup> Major Général, a été établi par *interim*, Commandant dans Belgrade, avec une Garnison de huit Bataillons & de huit Compagnies de Grénadiers

Les Turcs abandonèrent le 17. Sabaz sur la Save, y ayant laissé 12 Pièces de Canon & beaucoup d'attirailles de guerre &c.

*Du Camp Impérial, proche Semlim, le 5 Septembre.*

Nous occupons aprésent un nouveau Camp, entre la Save & le Danube, ayant été obligés à cause de l'infection, d'abandonner l'ancien. On ne voit & on n'entend plus parler des Ennemis. Il est surprenant qu'avec une poignée de monde, nous ayons pû nous emparer de tous les Postes considérables de l'un & de l'autre côté du Danube, depuis Belgrade jusqu'à Vidin; puisque nous sommes maîtres actuellement de Sémendrie, de Ram, d'Ipek, de Dobra, de Sip, de Bissa, de Vidin & au Nord de ce Fleuve, de Vipalanxa, d'Orsova & de Meadia.

Le

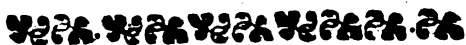
## DE SEPTEMBRE. 169

Le Prince Eugène a donné congé à tous les Volontaires de l'Armée , n'y ayant plus aucune expédition d'éclat à faire ; à cause de l'épouvante où se trouvent les Troupes Ottomanes , qui sont tellement dissipées qu'on ne sçait ce qu'elles sont devenues. Le Comte Joseph-Simon d'Estherasi informé qu'un corps de Turcs & de Tartares campoit près de Vipalanka, est tombé dessus , les a battu , mis en fuite & pris dix Pièces de Canon avec 153 chariots de munitions de guerre & de provisions de bouche. Il a fait sabrer tous les Fuyards, excepté trois Officiers des Janissaires à qui on a fait quartier ; ayant promis de découvrir au Prince Eugène des choses de la dernière conséquence. Le Général Major Spleni les a poursuivi jusqu'à Orsava qu'ils ont abandonné de même que l'Isle voisine : Le Comte Estherasi, Michel Czalli, Adam Vay & le jeune Bérézini ayant rassemblé environ 15000 hommes de Mécontens , ont fait une irruption dans la haute Hongrie. Ils ont passé par Radua & pénétré jusqu'à Bistritz dont ils ont brûlé le Fauxbourg ; ensuite , ils ont tiré

*Septembre 1717.*

P

sur la gauche à Maros & se sont avancé jusqu'à Iroye , en saccageant & pillant tout le Pais. Le Général Steinvillle est à leur trouffe ; on ne sçait s'il pourra les joindre , tant ils se retirent avec précipitation. Le Prince Eugène a détaché 19 Bataillons & 6 Régimens de Cavalerie , sous les ordres du Général Mercy vers le Bannat de Themesvar , & a fait encore quelques autres détachemens.



## NOUVELLES ETRANGERES.

**L**es Lettres de Venise du 11 de ce mois portent, qu'on commençoit à paroître fort intrigué sur les Projets de la Flote d'Espagne. La Noblesse publie hautement que la République étoit prête d'exécuter le dernier Traité d'Alliance conclu avec la Maison d'Autriche , en vertu duquel le Sénat s'est engagé de fournir 4000 hommes & un certain nombre de Vaisseaux à l'Empereur , si les Etats que ce Prince possède en Italie, étoient attaqués par quelque autre Puissance pendant la Guerre

# DE SEPTEMBRE. 171

du Turc. Ce secours doit être même plus ou moins considérable selon le lieu où l'Emper. sera attaqué. Les Chefs du gouvernement ont interrogé le Capello qui est revenu depuis peu de la Residence de Naples, touchant les sentimens des Peuples de ce Royaume ; il leur a répondu qu'il croyoit que si les Espagnols s'en approchoient, il y auroit dans ce Pays-là un soulèvement presque générale en leur faveur : Que deux jours auparavant, on avoit reçu un Courier de Corfou, avec des Lettres du Capitaine Général, datées du 27 Aoust, qui portoient que les Turcs assembloient un Corps de Troupes & qu'ayant avec eux du Canon, il étoit à craindre qu'ils n'eussent formé le dessein de faire le Siège de cette Place. Que ce soupçon étoit confirmé par le voisinage de leur Flote qui s'approchoit du Zante au nombre de 48 voiles carrées, dont 8 Galères & 14 demie Galères ou Galiotes s'étoient même avancées jusqu'aux Isles de Sapienza. Difficilement les Vénitiens pourront-ils s'opposer à cette entreprise.

Le peuple a fait ici de grands Feux de joye, à l'occasion de la Victoire

P ij

remportée par l'Armée du Prince Eugène sur celle des Turcs : Il y a lieu de présumer que le Prince Eugène profitant de la terreur où ils sont, s'avancera vers Nissa & au-delà : Que par des détachemens, il s'emparera de la Bosnie, & en fera couler jusque sur la Côte du Golphe Adriatique, pour se rendre maître de Santary, de Dulcigno & autres lieux ; afin d'établir par ce Golphe une communication avec le Royaume de Naples & l'Italie : Cette grande Victoire a fait changer la résolution prise de faire passer 3000 hommes de Dalmatie au Levant.

*A Rome le 7 Septembre 1717*

Le Comte de Galas Ambassadeur de l'Empereur, eut le 26 du passé, Audience du Pape, à qui il signifia qu'il eût à trouver bon que l'Empereur fit couler des Troupes dans le Royaume de Naples par l'Etat Ecclesiastique, n'ayant pas d'autre route à leur faire tenir : Cette proposition a dû embarrasser le S. Pere. S. M. I. a donné ordre à ce qu'on assure, de faire passer 25000 hommes dans le Milanois, dont une partie consiste en Troupes Saxo-

## DE SEPTEMBRE 173

es. Selon toutes les apparences, le Roy d'Espagne bornera sa Conquête à la Sardaigne ; & nous n'avons pas à vis qu'il fasse aucune tentative pour se rendre maître de Naples. On prépare au Château S. Ange une Girandole, en réjouissance de la Victoire remportée sur les Turcs : Elle se tirera le jour qu'on chantera le *Te Deum*.



### *Suite du Journal de Paris.*

**L**E 9 au soir, le Roy soupa chez Madame la Duchesse de Vantadour ; après le souper, il eut le divertissement d'un feu d'Artifice. On abandonna un gros Chien qui courant après toutes les fusées, les faisoit malgré la violence du feu, & en soutenoit l'effet sans les lâcher, ce qui réjouit beaucoup S. M.

M. le Comte de Kinigslegk Ambassadeur de l'Empereur, a donné plusieurs fêtes magnifiques, à l'occasion de la Victoire remportée par les Armes Impériales sur les Infidèles.

Le 14, cet Ambassadeur ūt Audian-

P iij

ce particuliere du Roy , dans laquelle il donna part à S. M. de la Victoire remportée sur les Turcs & de la Reddition de Belgrade.

Le 17 , le Roy nomma à l'Evêché de Nantes qui vaut 30000 liv. de rentes, M. l'Abbé de Treffans premier Aumônier de M. le Duc d'Orleans : Il avoit été nommé cy-devant à l'Evêché de Vannes, vacant par la mort de Messire Gilles de Beauveau Abbé de Tréport, qui arriva le 6 de ce mois.

M. l'Abbé de Caumartin Abbé de Buzay , Doyen de la Cathédrale de Tours , & un des Grands Vicaires du Siège vacant , a esté nommé à l'Evêché de Vannes.

M. l'Abbé du Bois Conseiller d'Etat ordinaire , est parti en poste pour Londres , où il va exécuter quelques Commissions de la part de S. M. Il ne prendra point de Caractère.

M<sup>sr</sup> le Prince de Dombes , après avoir donné des preuves d'une valeur & d'une conduite supérieure à son âge , arriva le 20 de l'Armée de Hongrie à Paris.

Il est encore incertain quand M<sup>sr</sup> le Comte de Charolois se rendra ici :

## DE SEPTEMBRE. 175

une Lettre écrite de Vienne à Paris , en parle en ces termes. On a raison d'avoir esté dans de grandes inquiétudes de M. le Comte de Charolois ; car, la Renommée qui dit merveilles de lui , a trouvé à redire qu'il s'exposât par trop : & tous ceux qui ont passé du Camp à Vienne , ont rapporté que le Prince Généralissime , avoit esté obligé de se servir de toute son autorité pour arrêter l'ardeur de ce jeune Héros. On ne sçait pas si en s'en retournant en France , il restera du tems à Vienne ; mais , il est sûr qu'il y est bien désiré.

Le Prince de Pons , M. le Chevalier de Lorraine son frere , & presque tous les Volontaires de France font de retour de la Campagne de Hongrie.

M. le Marquis d'Alincourt petit fils de M. le Maréchal de Villeroy , avec quelques autres Seigneurs , reviendra en France par l'Italie.

On a esté informé que M. le Marquis de Langallerie qui a demeuré 16 jours à ce que l'on prétend sans manger, mais non sans boire, étoit mort dans sa Prison à Vienne , le 7 de ce mois.

M. l'Abbé de Brancas frere du Marquis de ce nom , a eu l'agément pour occuper la place d'Aumônier du Roy qu'avoit M. l'Abbé du Cambout.

M<sup>rs</sup> le Regent a donné le Prieuré de Mortault de l'Ordre de Cluny qui vaut 8000 livres de rentes au fils de M. le Comte de Rouffi ; d'un autre côté , M. l'Abbé d'Auvergne qui s'en prétend le Titulaire , a nommé M. l'Abbé de Tavannes Neveu de M. le Chancelier.

Le 25, Madame Duchesse de Berry a choisi Madame la Marquise de Béthune pour Dame du Palais, à la place de seüe Madame la Comtesse d'Aydie.

L'Archevêché de Befançon vient d'être donné à M. l'Abbé de Mornay Ambassadeur en Portugal.

L'Abbaye de Quimperlay rapportant 8000 livres de rentes , a esté donnée à M. de Sanzay Evêque de Rennes.

Les Sous-Baux des Aydes avant esté réfilés par Arrêt du Conseil , il en a été fait de nouveaux pour les quatre années qui restent ; à commencer au premier Octobre de cette année 1717. Le tout a esté donné à 3 Compagnies.

DE SEPTEMBRE. 177

La premiere, a les Généralités de Paris, Roüen, Amiens, Soissons, Châlons, - Orleans avec la marque des fers & marques d'or & d'argent du Royaume.

Elle est composée de Messieurs Teissier, Chalmette, de Beaufort, de la Haye, de Durdent, Meulan, Albert, Savalette, Montpellier, Ville-mûre, Perrinet, Thoinard.

*Le Bureau, rue des Petits-Champs.*

La deuxième, de Messieurs Maugras, Colin, Roblastre, l'Huillier, Souchet, Thevenin de Verneuil, Huë, Daussieur, Michaut.

*Elle a Caën, Poitiers, la Rochelle & Lyon.*

*Bureau, rue Porte-Foin.*

La troisième, de Messieurs de S. Leon, Rasse fils, Daugny, le Texier, de Jean, Hatte de Chevreumont, Charliere, Hauffroy, des Hayes, Lantage fils.

*Elle a Tours, Alençon, Bourges & Moulin.*

*Le Bureau, rue Royale.*

Le Roy a donné le Gouvernement de Lourde en Bigorre , à M. le Comte de Cardeillac d'une Noblesse distinguée dans ce Pais-là.

Il paroît un Arrest du Conseil d'Etat du Roy , du 12 Septembre 1717 , qui ordonne que tous les Officiers Comptables , Fermiers , Soufermiers , Receveurs, Commis, & generalement tous ceux qui ont le maniement des deniers de Sa Majesté dans la Ville & Fauxbourgs de Paris, seront tenus de faire leurs Recettes & Payemens en Billets de la Banque Generale.

*Avis très utile au Public.*

Etant du Ressort du Mercure d'annoncer au Public les Etablissements qui se font dans Paris à l'avantage de la Societé Civile, on apprendra sans doute avec plaisir, que le Bureau général privilégié, d'adresse & de rencontre, doit s'ouvrir incessamment dans la rue S. Sauveur.

*Quiconque a lu les Essais de Montagne , aura pû observer au Chapitre du déffaut de nos Polices , le premier*

projet de cet Etablissement si nécessaire à tout Etat. Feu mon Pere ( dit-il ) homme pour n'être aidé que de l'Expérience & du Naturel, d'un Jugement bien net, m'a dit autrefois qu'il avoit désiré mettre en train, qu'il y eût des Villes, certain lieu désigné auquel ceux qui auroient besoin de quelque chose, se pussent rendre ou adresser & faire enregistrer leur affaire à un Officier établi pour cet effet. Comme je cherche à vendre des Perles, je cherche des Perles à vendre. Tel s'enquiert d'un Serviteur de telle qualité, tel d'un maître, tel demande un Ouvrier. Qui ceci, qui ce-là, chacun selon son besoin : Ce semble que ce moyen de nous entr'avertir apporteroit non légère commodité au Commerce public ; car à tous coups, il y a des conditions qui s'entre-cherchent, & pour ne s'entre-entendre, laissent les honneurs en extrême nécessité.

Voilà proprement le Texte sur lequel le Plan de ce Bureau a été dressé : Il parut si utile après son Etablissement, que les Rois Henry IV, Louis XIII, & Louis XIV, lui ont toujours esté favorables : Les Brevets & les Privilèges qu'ils lui ont accordé & qui

viennent d'être renouvelé par Louis  
 Quinze, en sont des preuves incontestables. En effet, pour peu qu'on y fasse  
 attention, on sera obligé de reconnoître qu'il y a peu d'Etablissiemens qui  
 doivent être plus unanimement approuvés que celui-ci. Comme les hommes  
 ont naturellement besoin les uns des  
 autres, il arrive tous les jours & presque à tout moment, que les uns recherchent une chose dont les autres seroient bien-aises de se deffaire, & qu'au contraire les uns veulent se débarasser de certains effets dont d'autres désireroient de s'accommoder. Ce qui peut donc être le plus utile dans le commerce de la vie, c'est que chacun de ceux qui voudroient vendre quelques meubles ou immeubles, sçût à point nommé quelles sont les personnes qui en auroient besoin, & que pareillement ceux qui souhaiteroient s'accommoder d'autres choses, fussent instruits d'un lieu assuré où ils pourroient s'adresser; Voilà ce qui a donné occasion à l'établissement d'un Bureau Général d'adresse & de rencontre, auquel ce nom n'a esté imposé que parce que tout le monde pouvant toujours s'y adresser, chacun

## DE SEPTEMBRE. 18,

chacun y peut rencontrer ce qu'il cher-  
cheroit vainement ailleurs.

Ce Bureau estoit autrefois si fré-  
quenté, qu'un ancien Mémoire du tems  
de Louis XIII. fait mention de cinq  
Cordons Bleux qui s'y trouvèrent en  
même tems pour leur utilité particu-  
lière : On y remarque que ce Prince  
après plusieurs recherches inutiles, pour  
découvrir un cheval de poil Isabelle  
qui pût assortir à un de ceux qui traî-  
noient son petit carosse, ût recours  
au Bureau d'adresse qui luy en indiqua  
un ; c'est ce qui engagea Louis XIII.  
à lire les listes du Bureau, & cette lec-  
ture a souvent mis en place des person-  
nes qui n'estoient redevables de leurs  
Emplois qu'à cet établissement.

La réputation de ce Bureau continua  
d'estre en honneur jusqu'à la mort de  
celui qui par son intelligence luy avoit  
donné tant de credit; mais, depuis cette  
époque & particulièrement dans ces  
derniers temps, cet Ouvrage qui avoit  
côûté tant de soins, est tombé dans  
une espece d'oubli, faute de Sujets  
capables d'en entretenir le bon ordre.  
Heureusement, les fondemens qui en  
estoit solides n'ont pas û le même

*Septembre 1717.*

Q

fort ; c'est sur ces mêmes fondemens qu'aujourd'hui des personnes zélées pour le bien public, travaillent à le remettre dans son premier état.

Il sera encore plus aisé de juger de son utilité & des avantages qui en reviendront ; si on met sous les yeux toutes les parties qui y ont du rapport.

Chacun aura la liberté de s'adresser au Bureau général pour tout ce qu'on a droit de vendre, emprunter, troquer, acheter, louer, comme maisons de la Ville ou de la Campagne, Terres, Héritages, Charges, Fonds, Rentes, Baux, Fermes générales ou particulières, Bois à tailler, pêches, chasse, fruits, vins, meubles, hardes, équipages, livres rares, manuscrits, tableaux, bijoux, à Paris ou en Province.

Pour cet effet on recevra dans ce Bureau, tous Mémoires & toutes propositions raisonnables, soit en offrant ou en demandant, comme aussi toutes sortes d'offres, de marches, commissions à faire, fournitures à entreprendre, avis de l'arrivée & du départ des Vaisseaux, &c. avec l'état des marchandises qu'ils apportent ou de celles dont ils ont besoin, comme aussi ceux

DE SEPTEMBRE. 183

qui desireront estre employé dans quelque état , art , profession ou condition que ce puisse estre.

Enfin , on peut s'adresser dans ce Bureau universel, pour toutes les choses licites & permises qui entrent dans le Commerce général de la Société civile, & pour tout ce qui regarde les nécessités de la vie ; afin que par cet innocent moyen, chacun puisse y rencontrer facilement à point nommé & à choix , tout ce qu'il désire , & que par-là, il soit promptement soulagé dans ses affaires & aidé dans ses plus pressans besoins.

L'on distribuëra journellement une brochure, sous le titre de Liste universelle du Bureau général d'adresse de France, contenant les propositions & demande, avec l'état de tout ce qui aura été enregistré aud. Bureau ; dans laquelle Liste il ne sera nommé personne : Et pour les affaires qui doivent estre traitées en particulier ; elles resteront dans un Registre secret.

### ARTICLE DES MORTS.

**M**essire Paul Estienne Brunet de Ranci Seigneur d'Evry-les-Châteaux, mourut le 19 Aoust laissant de

Q ij

son mariage avec Geneviève Colbert fille de Michel Colbert Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, entre autres enfans, Gilles Brunet de Rancy. Maître des Requêtes marié avec Françoisse Susanne Bignon, fille de Messire Armand Roland Bignon Intendant de Justice en la Généralité de Paris, & d'Agnes Françoisse Hebert du Buc. Joseph Brunet de Rancy Capitaine au Régiment des Gardes Françaises, Françoisse Marguerite Brunet de Rancy femme de Pierre Armand de la Briffe Maître des Requêtes & Marie Brunet de Rancy mariée depuis l'An 1711, avec Louis François Henri Colbert Comte de Croissy, Lieutenant Général des Armées du Roy, ci-devant Ambassadeur en Suède. Messire Brunet de Rancy qui vient de mourir avoit pour freres ( Jean Baptiste Brunet Seigneur de Chailly, Garde du Trésor Royal, mort en 1703, pere de M. Brunet de Chailly Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de Mesdames du Tillet de la Buissière de Villarceaux & Bignon de Blanzay.) Gilles Brunet Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1709. Fran-

## DE SEPTEMBRE. 185

gois Brunet Seigneur de Mont-Ferrant, Président en la Chambre des Comptes de Paris mort, sans estre marié en 1696. Joseph Brunet Abbé de Nostre-Dame de Baugerais, puis de Saint Crespin le Grand de Soissons, Administrateur de la Cure de Saint Roch. Claude Brunet Abbé de Nostre-Dame du Bouchet, mort en 1693. Philberte Brunet femme de Philbert Alexis Durand Seigneur de Chaumont, Président de la Chambre des Comptes en Bourgogne, & Jeanne Magdelaine Brunet femme de François Pierre Durey Secrétaire du Roy, Trésorier Général de la Maison du Roy, mort en 1710, & elle en 1706. Tous enfans de Philbert Brunet reçû Secrétaire du Roy en 1667, & de Jeanne Tavau.

Messire François Joseph de Grammont Archevêque de Besançon, mourut le 21 Août. Il avoit succédé en 1698, à Messire Antoine Pierre de Grammont son Oncle duquel il estoit Coadjuteur: Il estoit frere de Messieurs les Marquis & Comte de Grammont, tous deux Lieutenans Généraux des Armées du Roy, & sortoit d'une Maison originaire de Franche-Comté également distin-

Qij

guée par son ancienneté & par ses alliances. Il vaque par la mort de M. de Grammont l'Abbaye de Sainte Marie du Mont de 12 à 15000 livres de rente, & le Prieuré de Mortault qui en vaut autant.

M<sup>re</sup> Geoffroy-Dominique de Bragelongne, ci-devant Conseiller en la Cour des Aydes de Paris, mourut le 21 Septembre, en sa 63<sup>e</sup> année. Il estoit fils de Thomas de Bragelongne, Seigneur d'Engenville, d'Issi & du petit Tinionville, mort Premier Président du Parlement de Metz en 1681 : Et de Dame Marie Hector de Marle, & petit-fils de Jean-François de Bragelongne Seigneur de la Norville, reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1603, & d'Anne l'Eschassier ; & arrière petit-fils de Thomas de Bragelongne, Seigneur de la Norville, ancien Président des Trésorsiers de France à Paris & Secrétaire du Roy, mort en 1615, sorti d'une Famille des plus distinguées, des plus étendues & des mieux alliées de la Robe.

N. . . . d'Aydie femme de M<sup>re</sup> Antoine Comte d'Aydie & Dame du Palais de Madame Duchesse de Berry.

## DE SEPTEMBRE 187

mourut le 18 de ce mois, à l'âge de 19 ans. Elle étoit sœur de M. le Marquis de Ribérac & de M. le Comte de Rions ; & fille d'Améblaise d'Aydie Comte d'Aydie , Seigneur des Bernardières, & de Moncheüil, Comte de Beroge, & de Marguerite-Louïse - Thérèse - Marie - Charlotte - Dianne Bautre de Nogent. Elle avoit épousé son proche parent ; & la Maison d'Aydie dont elle sortoit, est une des plus illustres de Bearn.

M<sup>re</sup> Gilles de Beauveau Evêque de Nantes depuis l'an 1677, mourut le six de ce mois. La Maison de Beauveau dont il sortoit, est originaire d'Anjou & l'une des plus illustres & des plus anciennes de cette Province.

M<sup>re</sup> Pierre Gaillard Conseiller en la Cour des Aydes de Paris, mourut le 20 Aoust dernier, laissant des enfans.

Marie Elisabeth le Feuvre de Caumartin, femme de M<sup>re</sup> Pierre Delpech, Seigneur de Cailli, Avocat Général de la Cour des Aydes, mourut le 29 Aoust dernier. Elle étoit fille de Louis-François le Feuvre de Caumartin, Marquis de Cailli & de Françoise-Elisabeth de Brion sa seconde femme,

petite-fille de Jacques le Feuvre Seigneur de Saint-Port & Marquis de Cailli Ambassadeur en Suisse & Conseiller d'Etat , & de Genéviève de la Barre ; & arrière petite-fille de Louis le Feuvre Baron de Saint Port, Seigneur de Caumartin & de Boissi , mort Garde des Sceaux de France en 1623 ; & elle étoit cousine issue de germain de M<sup>re</sup> de Caumartin & de Boissi. Voyez pour cette Généalogie , l'Histoire des grands Officiers de la Couronne , au Chapitre des Chanceliers , Gardes des Sceaux de France.

Dame Marguerite Felice de Levy Vantadour , veuve de M<sup>re</sup> Jacques Henry de Durfort Duc de Duras , Pair & Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roy , Gouverneur du Comté de Bourgogne , mourut le deux de ce mois.

Je remets au mois prochain à parler de la mort de M. le Duc de Vantadour son frere , arrivée le 18 ; comme aussi de la mort de M. le Marquis de Moncault Lieutenant Général des Armées du Roy , dont M. le Marquis d'Hautrey son fils , a épousé M<sup>lle</sup> d'Armenonville , comme je le marque ci-après.

# DE SEPTEMBRE 189

## MARIAGES.

Messire Jacques de Verthamon Conseiller au Parlement de bordeaux, fils de M. de Verthamon aussi Conseiller en ce Parlement, a épousé le 11 de ce mois Dlle Catherine de Verthamon, fille de feu Antoine de Verthamon Comte de Villemenon, Conseiller au Parlement de Paris, & de Dame Catherine du Maits de Goinpy. La Famille de Verthamon, de laquelle ils sortent, est originaire de la Ville de Limoges, & l'une des plus anciennes, des plus distinguées & des mieux alliées de la Rôbe

Mre . . . . Fabry Marquis d'Autrey fils de Mre Louis Fabry Comte de Moncaut, Lieutenant Général des Armées du Roy, Gouverneur de la Citadelle de Besançon, & de Dame . . . d'Aubarede, a épousé le 12 Septembre, Dlle Thérèse Fleuriat d'Armenonville, fille de Mre Joseph-Jean-Baptiste Fleuriat, Seigneur d'Armenonville, Marquis de Rambouillet, Secrétaire d'Etat & ci-devant Directeur Général des Finances, & de feuë Dame Marie Jeanne Gilbert. Cette nouvelle mariée estœur de M. de Morville Procureur Général au Grand Conseil.

On a été mal informé, lorsqu'on a avancé Page 176, que Madame la Marquise de Behtune avoit été choisie Dame du Palais, à la Place de feuë

Madame la Comtesse d'Aydie. Cette Princesse ne s'est point encore déclarée sur ce choix.

Page 69. ligne 7. lifés Brevet.

# PROGRAMME

*De l'Académie Royale des Sciences  
& Arts.*

## POUR UN PRIX D'ANATOMIE

**L**E Prix de la Médaille d'Or de trois cent livres proposé l'année dernière pour une découverte d'*Anatomie*, n'a point été distribué ; parce que les Ouvrages envoyez pour l'obtenir, n'ont pas paru à l'Académie remplir tout son objet , qui est d'acquérir au Public du nouveau & de l'utile.

Cette Compagnie destine ce même Prix, pour le jour de Saint Louis, 25. du mois d'Aoust 1718. à celui qui expliquera de la manière la plus vraisemblable l'*usage des Glandes renales*, nommées autrement , *Reins succenturiens*, ou *Capsules arrabillaires*.

Il sera libre d'envoyer les Dissertations en François ou en Latin. Elles ne seront reçues que jusqu'au premier jour de May prochain inclusivement. Celles qui arriveront plus tard, n'entreront

DE SEPTEMBRE. 191.

pas en concours. Au bas des Dissertations, il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra dans un billet séparé & cacheté, la même Sentence avec son nom & son adresse.

Ceux qui enverront leurs Ouvrages, les adresseront à Messieurs de l'Académie Royale de Bordeaux, ou au Sieur Brun Imprimeur de cette Compagnie, rue Saint James. On aura soin de faire affranchir de port les paquets, sans quoi ils ne seront pas retirez du Courier.

A Bordeaux le vingt-cinq Août mil sept cens dix-sept.

*NAVARRE Secrétaire perpetuel de  
l'Académie Royale des Belles-Lettres,  
Sciences & Arts.*

Antoine Coutelier Libraire, Quay des Augustins, continue de vendre l'Edition nouvelle du Tercence de M. Dacier; il n'y a rien à desirer dans cette Edition, tant par la beauté des Caractères & du papier, que par 10 Figures tirées des plus anciens Manuscrits de la Bibliothèque du Roy qui ont été gravées par P. ard.

On trouve chez Estienne Robillot libraire Quai des Augustins. Le Journal Historique du dernier Voyage que fit M. de la Sale fit dans le Golfe de Mexique, pour découvrir l'embouchure & le cours de la rivière de Mississippi.

Cette relation devient intéressante avant par les circonstances présentes que par la curiosité de la matière.

Il paroît un livre qui a pour Titre *Regle artificielle du Temps. ou Traité de la division Naturelle & Artificielle du Temps, des Horloges & des Montres de différentes constructions de la manière de les connoître & de les régler avec justesse. Avec la description d'une Montre de*

nouvelle construction, présentée à l'Académie Royale des Sciences au mois de Juin 1716. par Henry Sully Anglois. Ce Livre qui est de 16. feüilles in 12. se trouve chez Gregoire Dupuis, rue Saint Jacques à la Fontaine d'Or. On en donnera le mois prochain un Extrait plus étendu.

On remet aussi à parler le mois prochain des Dialogues des vivans & d'une seconde lettre sur l'établissement de la Comédie Italienne, qui se vendent chez Pierre Prault sur le Quai de Oevres, chez qui on trouve tous les Edits, Arrêts & Déclarations, tant anciennes que nouvelles.

#### A P P R O B A T I O N.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le Mercredi de Septembre 1717 & j'ai cru que la lecture de cet Ouvrage convint étoit d'être agréable au Public. Fait à Paris ce 30 Septembre 1717. T A K R A S S O N.

#### T A B L E.

##### A vant-Propos.

Objections & Réponses sur la Machine inventée par M. Gautier.

Chapitre 1. des Bourgeois de Paris par le Theophraste moderne.

Caractere du Cardinal de Retz.

Poësies.

Aubregé historique des Sieges de Belgrade.

Suite du Journal de Hongrie.

Relation de la Bataille Navale entre les Venitiens & les Turcs.

Journal de Paris.

Cause plaidée en François par les Rethoriciens du Collège de Louis le Grand.

Jugement rendu par Messieurs des requestes du Palais en faveur de l'Académie des sciences.

Extraits de differents Edits & Déclarations du Roy.

Nouvelle Relation du Mississippi.

Poësies.

Enigmes.

Chansons.

Relation de la Bataille de Hongrie.

Nouvelles Estranges.

Suite du Journal de Paris.

Rétablissement du Bureau général d'Adresse.

Morts.

Mariages.

Programme de l'Académie Royale des Sciences & Arts.

Livres.

*Le Plan de Belgrade regarde la page 49.*

De l'Imprimerie de J. FRANÇOIS GREU, rue de la Huchette, au soleil d'or.









---

*Presented by*

---

*to the*  
*New York Public Library*

